



**HAL**  
open science

## “ Elle n’est pas morte ” : une histoire de l’association des Amis de la Commune (1881-1971)

Rémi Morvan

### ► To cite this version:

Rémi Morvan. “ Elle n’est pas morte ” : une histoire de l’association des Amis de la Commune (1881-1971). Histoire. 2015. dumas-01254759

**HAL Id: dumas-01254759**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01254759>**

Submitted on 12 Jan 2016

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Université Paris 1 – Panthéon-Sorbonne

UFR 09

Master Histoire des sociétés occidentales contemporaines

Centre d'histoire sociale du XXe siècle

**« Elle n'est pas morte! »,  
une histoire de l'association des Amis de la Commune (1871)  
(1881-1971)**

Mémoire de Master 2 recherche

Présenté par M. Rémi Morvan

Sous la direction de M. Michel Pigenet

## Remerciements

Avant toute chose, il convient de remercier toutes les personnes qui ont participé, de près ou de loin, à la réalisation de ce mémoire.

Je tiens à exprimer toute ma reconnaissance et ma gratitude à mon directeur de mémoire M. Michel Pigenet qui m'a lancé et aiguillé tout au long de mes trois années de recherche en dissipant mes doutes et en m'accordant une totale confiance dans cette ultime année d'étude là où beaucoup aurait nourri de nombreuses inquiétudes.

Ensuite, je remercie toutes les personnes qui m'ont aidé dans toutes mes recherches, tant dans les bibliothèques que dans les différents centres d'archives où je me suis rendu. Une pensée toute particulière pour les Amis de la Commune et notamment Marie-Claude Juin et Eric Lebouteiller qui m'ont permis de consulter les archives encore inexploitées de l'association.

Pour finir, des remerciements plus personnels. A mon colocataire Andy pour sa relecture et nos longs débats historiographiques. A Cécilia, Maxime et Thomas pour tout ce qu'ils ont pu apporter à mon sujet. Enfin, à mes parents, ma soeur ainsi qu'à ma grand-mère pour le soutien sans faille qu'a été le leur pendant ces trois années.

## LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS

AN : Archives nationales

APP : Archives de la Préfecture de police

AP : Archives de Paris

BDIC : Bibliothèque de documentation internationale et contemporaine

CGT : Confédération générale du travail

CRC : Comité révolutionnaire central

PC : Parti communiste

PCF : Parti communiste français

POF : Parti ouvrier français

SFIC : Section française de l'Internationale communiste

SFIO : Section française de l'Internationale ouvrière

## INTRODUCTION

C'est sous un beau soleil d'un samedi de la fin du mois de mai, à l'ombre du Mur, que le 30 mai 2015 s'est réuni une foule peuplée de militants de tous horizons, dans le but de commémorer les martyrs de la Commune. A l'appel de l'association des Amies et Amis de la Commune de Paris et de plus de soixante-dix autres organisations, syndicales, politiques ou associatives<sup>1</sup>, le Père-Lachaise voit resurgir, cent quarante-quatre après, le souvenir des derniers combats des Fédérés.

Partant du constat de la vitalité apparente de l'organisateur de cette manifestation, il nous a paru intéressant de nous pencher sur l'histoire de la construction de la mémoire de la Commune de Paris. La Commune, symbole du mouvement ouvrier, traitée à travers son héritière mémorielle, voilà qui m'a paru être un sujet parfait, mêlant intérêt historiographique, personnel et mémoriel.

Cette association, créée en 1881 par les communards de retour en France, se revendique comme étant la « plus vieille association du mouvement ouvrier »<sup>2</sup>. En somme, une organisation qui trouve toute sa place avec les thèmes de l'Histoire sociale. Ayant su traverser les dissensions du socialisme de la fin du XIXe siècle, et les tumultes du XXe siècle, elle apparaît à l'heure actuelle comme une association à son apogée, tant en terme d'effectifs qu'au niveau de la portée et de la diffusion de son discours.

Pour saisir les multiples aspects de l'association, il nous a paru indispensable de commencer notre étude en nous penchant sur les comités d'aide formés après la proclamation de l'amnistie du 3 mars 1879, période qui voit notamment le Comité Hugo et le comité socialiste s'affronter autour de la primauté des premiers contacts avec les communards. L'enjeu de la découverte de la genèse de l'association est de comprendre avec quels buts initiaux elle fut créée. Dernière remarque à faire sur cette date de création, l'association de nos jours, se proclame "plus ancienne association ouvrière encore existante", ce qui induit deux questions. La première, c'est celle de l'ancrage de l'association au sein du mouvement ouvrier et de fait, de celui de la Commune et de sa mémoire dans ce même mouvement. La seconde, et peut être la plus importante à mon sens, c'est celle du placement de l'association,

---

1

Site des Amis de l'Association des Amis de la Commune de Paris, <http://www.commune1871.org/>

<sup>2</sup> Brochure Les Amis de la Commune de Paris 1871, Histoire de l'association, p. 2

comme entité pionnière, par rapport à la formation du mouvement ouvrier et de sa mémoire. Ceci sous-tend la mise en place de rites et de modes d'action par l'association, au cours de ces premières années d'existence.

En ce qui concerne notre date de fin d'étude, 1971, l'année du centenaire, s'est imposée. Le Centenaire ; événement auquel l'association se doit d'être présente, aussi bien sur le terrain culturel qu'idéologique, par son action propre ou en tant qu'intermédiaire du Parti communiste. Comment l'association présente-t-elle la Commune de Paris, cent ans après sa chute? Quelle place occupe réellement l'association?

### L'association à travers le temps

Les objectifs de cette étude sont de différents ordres et font appel à l'usage de différentes grilles d'analyse. Notre objet d'étude voit interagir de multiples acteurs répondant à de nombreuses problématiques. Les quatre vingt dix ans de notre association en tant qu'objet historique sont le théâtre d'une activité – tant idéologiques que structurelles – en dents de scie. Cette activité s'insère au coeur d'une double temporalité. En effet, l'association évolue au gré des changements idéologiques du monde qui l'entoure ainsi que de ses propres évolutions structurelles. En s'opposant et se complétant, ce sont ces deux temporalités qui rythment la vie de l'association et lui imposent pics d'activité et quasi sommeil.

La fondation de l'association nous fait entrer dans une analyse différente de celle qui consistait à déterminer la genèse de l'association. C'est l'action et la portée de l'association qui nous intéressent. Dix ans après sa fondation, sa pérennité pose question. Comment une association nommée Solidarité arrive à perdurer dans le temps, alors que son action semble *a priori* achevée? C'est le temps de la mémorialisation de la Commune. Durant cette période, les questions des monuments alloués aux Fédérés et de la montée au Mur cristallisent l'action de l'association. Il ne faut jamais oublier que la plaque, actuellement en place au siège de l'association, est celle apposée par l'association en 1908, au Mur. C'est le temps de la progressive appropriation politique de l'événement Commune et des décès des communards les plus âgés. L'arrivée de la Première Guerre mondiale et surtout la scission du congrès de Tours en 1920, font de l'association et du mythe communard des points d'ancrage au sein du mouvement ouvrier et des différents partis se réclamant ouvertement de la Commune.

A partir du début des années 1920, la Commune devient un mythe, les survivants de l'événement sont choyés. Cependant, le Parti communiste porte très vite un fort intérêt à la

mémoire de la Commune. Les rapports entre le PCF et Camélinat nous permettent d'aborder le personnage comme un véritable « passeur de mémoire »<sup>3</sup>. Les communistes revendiquent l'héritage communard au nom de la Commune russe, Commune réalisée. Ils se doivent d'être le fameux parti, cher à Marx<sup>4</sup>. A partir de ce constat, on voit se dessiner une véritable politique du PCF envers la question de la Commune et de l'entretien de sa mémoire. A travers l'association réactivée par le Parti, il va être question d'investir politiquement sur l'image de la Commune. *L'Humanité*, et la presse plus globalement, est très importante dans l'élaboration d'un discours sur la Commune. Des hommes comme Paul Vaillant-Couturier, ou Marcel Cachin tentent de perpétuer le mythe de la filiation du Parti avec la Commune. C'est dans cette politique que l'association passe d'un regroupement d'anciens communards à une association mémorielle, sur laquelle le PCF investit politiquement. Les principaux dirigeants du Parti communiste font partie de l'organe dirigeant de l'association. Se pose la question suivante : existe-t-il une association avec ses propres mots d'ordre ou voit-on au contraire se confondre les discours du PCF et de l'association? Le défilé de 1936 est en quelque sorte le point culminant de cet investissement autour de la Commune. Le Front Populaire n'est-t-il pas l'héritier direct de l'insurrection de 1871? On voit la SFIO et le PCF s'unir dans l'organisation de la montée au Mur des Fédérés. Le socialisme, scindé depuis le congrès de Tours, semble se retrouver autour de la commémoration des communards. Cependant, la Seconde Guerre mondiale marque un coup d'arrêt dans la vie de l'association. Quelle place pour une association mémorielle dans un contexte de crise immédiate?

Bien que le PCF clandestin invoque l'esprit résistant des communards devant l'occupant allemand, l'association n'existe plus. La Libération voit revenir le temps des commémorations. Mais le prestige du PCF acquis pendant la guerre fait de la Commune une mémoire parmi d'autres. Cette période de mobilisation politique moindre voit l'association retrouver un rôle prépondérant dans l'exercice la mémoire par l'impulsion de son secrétaire général Edouard Chenel. La mort de ce dernier entraîne l'association dans une léthargie ponctuelle.

En 1962, Jacques Duclos, le numéro 2 du Parti, refonde l'association, la dote d'un bulletin et entreprend de remobiliser le mythe de la Commune. La Commune redevient

---

<sup>3</sup> Pascal Guillot, « Camélinat et les débuts du Parti communiste », in *Zéphirin Camélinat (1840-1932). Une vie pour la Sociale*, Auxerre, Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne / Adiamos-89, 2004, pp. 107-116 : « Camélinat apparaît alors comme un passeur entre les générations, qui transmet sa confiance dans la Révolution », p. 110.

<sup>4</sup> Karl MARX, *La guerre civile en France*, Paris, Editions Science Marxiste, 2008

l'ascendance du PCF, comme on peut le voir dans le manuel d'histoire du parti communiste de 1964<sup>5</sup>. Jusqu'en 1971, année du centenaire, Jacques Duclos fait de nouveau de l'association un point névralgique de la question mémorielle au sein du Parti. Les Amis de la Commune voient leur importance grandir et devenir un enjeu clé de la mémoire pratique de la Commune. L'association n'est plus un simple symbole, elle participe à la réalité pratique de la Commune.

Notre étude se conclura sur les commémorations du Centenaire. Quelle est place de la mémoire de la Commune dans la société post mai-68? Quelles sont les actions de l'association pour faire du Centenaire un événement phare de l'année 1971?

Nous allons maintenant évoquer les multiples problématiques de notre sujet en abordant la question de la structure de l'association.

#### Solidarité, commémorations et promotion historique : entre identité et activité de l'association

Faire l'histoire d'une association, c'est s'intéresser à sa structure, à son fonctionnement, à tout ce qui lui permet d'avoir une activité dans les sphères sociales, culturelles voire politiques.

L'association des Amis de la Commune de Paris, de par son objectif de départ, n'est pas à proprement parler une association. Elle devient une association au cours du temps et de l'impact des différents événements qui se produisent en son sein et des différentes ambitions personnelles de ses membres.

Les réunions sont l'occasion d'aborder la Commune tel un idéal brisé, devant être reproduit. On est en droit de se demander si le groupement des communards n'interviendrait pas dans un but de réflexion politique en vue d'un désir de redondance de la révolution. Le rôle associatif intervient pour permettre aux communards de retour d'exil de pouvoir se réinsérer dans la société civile et de retrouver une sorte de citoyenneté. Pour preuve, parmi les multiples noms de l'association, le premier se trouve être « société de Solidarité des proscrits de 1871 ».

Le souhait d'associer les communards de manière pérenne se fait sentir assez rapidement et des personnages comme Henry Champy, ancien communard, et Hippolyte Ferré – frère du fusillé Théophile Ferré, délégué à la sûreté générale pendant la Commune – prennent en

---

<sup>5</sup> Jacques DUCLOS (dir.), *Histoire du parti communiste français*, Paris, Editions sociales, 1964



main la destinée de l'association. Dès le départ, on décèle plusieurs buts dans les premiers temps d'existence de l'association. Le premier ; qui est certainement ce qui motive sa création, c'est de recréer une communauté communarde dans cette République chérie, mais tant décriée et en opposition avec leur conception de celle-ci. Le deuxième ; c'est au sein de la communauté qu'il se dessine, avec l'importance portée à la solidarité entre les anciens proscrits. Le troisième découle des deux premiers. C'est la construction, à travers l'association et de ses actes, d'une identité de l'ancien proscrit ; par là je veux évoquer l'importance des expériences vécues ainsi que leurs rôles sur la conception de la société et de ses maux, par les anciens proscrits. L'association devient au fur et à mesure un espace de réflexion des multiples mouvances du socialisme, de l'anarchisme.

Pour le moment, notre analyse se contente de traiter l'association antérieurement à la loi de 1901, relative aux associations et à leur organisation. Elle se "convertit" en 1905 à la loi 1901. Elle a alors des devoirs envers l'administration. Elle doit notamment communiquer ses statuts à la préfecture, ses comptes et la composition de son conseil d'administration. Le rapport à l'Etat et à son administration se complexifie d'autant plus avec l'arrivée du Parti communiste au sein de l'association. Comment une organisation, avec des rapports si étroits avec un parti ouvertement révolutionnaire, peut-elle avoir des rapports simples avec l'administration centrale?

Lorsque l'on évoque la mémoire de la Commune et l'exercice de celle-ci, on ne peut passer à côté de la pratique commémorative. Le summum de l'activité de notre association se situe lorsqu'arrivent les dates anniversaires de la Commune de Paris. Mais il existe une réelle différence entre les deux dates clefs de l'insurrection, le 18 mars et le dernier dimanche de Mai pour la fin de la Semaine sanglante. Fêter le 18 mars, c'est honorer la victoire politique et sociale de la Commune de Paris. On commémore une victoire, celle des parisiens se soulevant contre l'ordre, pour la défense de leur souveraineté politique.

A l'occasion du 18 mars, l'association se retrouve autour d'un banquet, afin de se remémorer les souvenirs victorieux de la Révolution du 18 mars. A partir de 1882, un banquet – meeting ou punch – est organisé chaque année. C'est une constante dans la vie de l'association de réunir les communards revenus à Paris, de leur offrir un moment de convivialité, au coeur de la ville défendue avec tant d'ardeur.

Le 18 mars apparaît être une date incontournable pour l'association dans son objectif de diffuser et de perpétuer la mémoire de la Commune. Fêter le 18 mars avec les communards,

c'est concevoir cette date comme la victoire des membres de la Commune. Les banquets sont toujours d'actualité tout au long de la période étudiée, mais ils n'ont plus la même fonction éducatrice qu'ils pouvaient avoir à la fin du XIXe siècle. Voir Jacques Duclos et Marcel Cachin, au début des années 1950, partager un moment avec les membres de l'association, relève plus du traditionnalisme que de l'acte politique. Mais à travers ce traditionnalisme, c'est une nouvelle mémoire qui se développe, celle de l'association.

L'autre moment clé de la vie de l'association est celui de la montée au Mur des Fédérés. Lorsqu'en 1880, les groupes socialistes et notamment le *Prolétaire* appellent à monter au Mur des Fédérés, il souhaite rendre hommage aux fédérés, ensevelis sous cette "hideuse fosse commune"<sup>6</sup>. Bien que l'amnistie générale ne soit pas encore officiellement votée, les communards sont honorés par les socialistes, faisant en quelque sorte, leur retour dans l'espace public.

Tout au long de notre période, la question de la commémoration de la Semaine sanglante est au coeur de la problématique tant associative que politique. De la première montée en 1880, à 1971, date du Centenaire, de nombreuses manifestations au Père-Lachaise ont marqué la vie de l'association, et permis d'ancrer la Commune dans l'imaginaire socialiste. 1908 et la pose de la plaque commémorative, 1913 et l'interdiction de la manifestation au profit d'un meeting antimilitariste au Pré-Saint-Gervais, ou encore 1936 et son gigantesque cortège de plus de 600000 personnes, sont autant d'exemples montrant la portée de la mémoire de la Commune dans la sphère politique française. Il est dès lors question de savoir quel est le rôle de l'association dans l'élaboration des différentes manifestations. Est-elle au centre des décisions ou laisse-t-elle à d'autres entités le loisir d'organiser la montée au Mur?

Enfin, la question des funérailles des communards. Elles se déroulent souvent selon le même schéma : on fête une dernière fois l'homme, puis, un dirigeant de l'Association prononce un discours afin de remémorer l'action de l'homme au cours de l'événement du printemps 1871.

Lorsque Camélinat meurt en 1932, un comité d'organisation est mis en place par le parti communiste afin de rendre hommage au président de l'association, ancien communard et figure de la filiation entre la Commune et le Parti. Enfin, lorsqu'en 1971, les cendres d'Adrien Lejeune sont rapatriées d'URSS à l'occasion du Centenaire de l'événement, toute une terminologie est mise en place autour du "dernier communard"<sup>7</sup>.

---

<sup>6</sup> Danielle TARTAKOWSKY, *Nous irons chanter sur vos tombes, Le Père-Lachaise, XIX-XXe siècle*, Paris, Aubier, 1999

<sup>7</sup> Gavin BOWD, *Adrien Lejeune, le dernier communard*, Paris, L'Harmattan, 2007

L'étude des différentes temporalités permet de comprendre les articulations entre les temps forts et les temps faibles de l'activité de l'association au cours de la période étudiée. Un fort investissement politique verra l'association prendre du recul au niveau de l'organisation de la mémoire tout en voyant son symbolisme augmenté. Au contraire, une activité forte signifiera une mobilisation et une exposition de la mémoire de la Commune plus faible.

### L'association des Amis de la Commune dans une histoire du socialisme de 1880 à 1971

La place de la Commune dans l'imaginaire français et le rôle de l'association dans le traitement de la Commune dans le cadre d'une mémoire collective, seront des pistes de réflexion importantes. La Commune est une véritable contre-mémoire, comme le démontre Pierre Nora, en opposant les blancs et les rouges dans ces *Lieux de Mémoires*<sup>8</sup>. L'association semble par son action être un des tenants d'une mémoire du socialisme français de la fin du XIXe siècle, ainsi que du socialisme post-Tours.

Le Parti communiste permet à la Commune de trouver une audience, que l'association, portée par les seuls anciens communards, n'aurait jamais conquis.

Une remarque est à faire à propos de cette association. C'est son rôle unificateur du socialisme français de la fin du XIXe siècle. Alors que les factions socialistes s'opposent de manière continue, les actions de l'association semblent atténuer les querelles le temps des commémorations de la Commune. Par cela, des modes d'actions vont apparaître et s'institutionnaliser. Les différents travaux de Danielle Tartakowsky<sup>9</sup> sur les manifestations au Mur et l'influence de celles-ci dans le processus de conquête sociale nous permettront d'aborder ce rôle non négligeable dans la construction de l'identité du socialisme français.

Lorsque l'on pense à la structure de l'association – surtout dans le cadre d'une association traitant de la Commune, objet ô combien politique –, il faut s'atteler à comprendre les multiples composantes de celle-ci. Dans cette esprit, l'analyse des différentes politiques en place présentes au sein de l'association, et celle de leur collaboration figurent au premier rang de nos préoccupations.

A leur retour, les communards retrouvent le mouvement socialiste au même point où ils

---

<sup>8</sup> Madeleine REBÉRIOUX, « Le mur des Fédérés », in. Pierre NORA (dir.), *Les lieux de mémoire*, Gallimard, 1984, T.1, pp. 619-649

<sup>9</sup> Danielle TARTAKOWSKY, « Le Mur ou l'apprentissage de la manifestation », in. *Cahiers d'histoire de l'institut de recherche marxiste*, n°44, septembre 1991, pp. 70-79

l'avaient laissé à la fin de la Semaine sanglante : décapité. A une exception cependant ; la République est au pouvoir. Mais l'éparpillement du mouvement socialiste est total. L'association a un argument de poids à faire valoir ; elle n'est pas créée au nom d'objectifs partisans. Elle se veut être celle qui fait vivre la mémoire de l'insurrection parisienne et les idéaux qui ont été véhiculés par celle-ci. Une association avec des mots d'ordre politique soit, mais ne pratiquant en aucun cas la partition des forces.

Cet esprit d'union de l'association au sein du mouvement socialiste semble se confirmer tout au long de la fin du XIXe siècle, et l'unité de 1905 le renforce. On peut même se demander si l'association, par le mot d'ordre véhiculé depuis sa fondation, autour d'une mémoire commune, n'est pas un modèle d'inspiration pour les socialistes. Danielle Tartakowsky a par exemple montré que les montées au Mur furent les moments où la culture manifestante socialiste s'est formée, n'en serait-il pas de même pour l'unité de 1905? Je ne souhaite pas attribuer une place plus importante dans l'histoire de l'unité socialiste à l'association des Amis de la Commune, mais la question mérite d'être posée.

A partir du congrès de Tours et surtout de 1929 et de la refondation de l'association à la demande du PCF, la pluralité des tendances politiques est à repenser. Les communards, peu nombreux, n'ont qu'une influence limitée sur les décisions de l'association. Aussi l'esprit d'union du socialisme a du mal à refaire surface depuis le congrès de Tours, même au sein de l'association. Même si on peut penser que les adhérents viennent d'horizons divers, la politique insufflée par le parti communiste résulte d'une orthodoxie qui détermine les différents actes de notre association, et ce, jusqu'à la fin de notre période d'étude.

Comment l'association se représente-t-elle ou est-elle représentée au sein de la société? Le rôle de ses représentants incombe dès lors à cette question. Anciens communards, éminents socialistes puis dirigeants du Parti communiste, les adhérents et dirigeants de l'association apportent leurs différents réseaux. Quels rôles vont jouer ces réseaux dans le développement de la mémoire de la Commune?

### L'association en société

À présent nous allons sortir de l'association, de son fonctionnement, de ses mécanismes et de ses composantes pour nous intéresser à ses rapports avec le climat social ambiant.

La période traitée (1880-1971) par notre étude représente une période historique qui voit la

société française secouée par des "affaires", des "crises", des "mouvements sociaux" ou des guerres qui ont pour conséquence la scission de l'opinion publique. Notre rôle est de déterminer quelles sont les positions adoptées par l'association face à ces crises. On peut aborder la voix de l'association de deux manières. La voix officielle ; celle qui émane des structures dirigeantes de celle-ci, ou alors celle qui provient de la base et qui parfois, peut diverger. Malgré tout, en tant qu'association ayant une audience limitée, la voix officielle est souvent représentative de la majorité des adhérents.

A la fin du XIXe siècle, de nombreuses crises politiques éclatent. La crise boulangiste et l'affaire Dreyfus divisent la communauté communarde. Henri Rochefort, une des plus grandes figures de la Commune de Paris, affiche son attirance pour le général Boulanger, mais sa position est-elle la norme au sein de la communauté des communards? Quelle est la position de l'association? Nous reprendrons ce questionnement en évoquant les suites des attentats anarchistes ainsi que pour l'affaire Dreyfus.

La parole de l'association sera aussi scrutée à propos de trois moments forts seront du XXe siècle. La Première Guerre mondiale sera l'occasion d'un développement sur la vision de l'association sur le conflit à travers la correspondance de son secrétaire général. Ensuite, nous verrons le rôle joué par les manifestations de l'association et son poids symbolique dans la construction du Front populaire.

Le dernier moment fort sur lequel nous nous pencherons sera mai 68. Presque cent ans après, Paris se soulève à nouveau. Paris est une nouvelle fois le théâtre d'un mouvement de contestation. Cependant, la position de l'association est intéressante à étudier pour deux raisons. La première, c'est justement cette redondance révolutionnaire parisienne et le rappel au printemps de 1871. Peut-on qualifier de soutien de principe cette redondance possiblement révolutionnaire? La seconde et c'est tout l'intérêt du discours de l'association, c'est de se questionner sur la voix d'une association mémorielle dont le discours est coordonné à des problématiques politiques. Il est ici question de la position du PCF par rapport à mai 68, et si oui ou non un mot d'ordre est véhiculé par l'intermédiaire de l'association, au nom d'une quelconque ascendance à la Commune de Paris. Le dépouillement du bulletin en place pendant les années 1960 répondra à nos questions.

## Culture politique, champ d'expérience et mémoire collective

L'association des Amis de la Commune de Paris est au coeur d'un processus consistant à la mise en place d'une norme autour de l'événement de Mai. De par son rôle, nous sommes en mesure d'affirmer que l'association participe à la construction d'une culture politique. Culture politique socialiste puis communiste. Une mention de l'ouvrage de Danielle Tartakowsky et Noëlle Gérome sur la fête de *L'Humanité*<sup>10</sup> permet à mon avis de comprendre cette notion de culture. Lorsqu'en 1971, la fête de *L'Humanité* honore la Commune de Paris en présentant une exposition de nombreux tableaux sur l'insurrection, elle inclut la Commune dans la culture communiste, et comme nous dit le sous-titre de l'ouvrage susnommé, elle devient une part active d'une *culture populaire, d'une culture communiste*. Lorsque l'on pousse l'analyse un peu plus loin, on se rend compte qu'au cours de cette même édition de 1971, on célèbre également deux autres événements majeurs de l'histoire du communisme. Tout d'abord, le cinquantenaire du Parti communiste français lui consacre au grand jour les liens souvent manifestés entre le PCF et la Commune. Le troisième événement se trouve être le centenaire de la naissance de Lénine.

Dès lors, lorsque l'on agrège ces trois événements, on se rend compte qu'il forme une ligne idéologique, déjà évoquée. C'est ce qui nous ramène à la notion de champ d'expérience. C'est en cela que citer Antoine Prost me paraît intéressant<sup>11</sup>. Interrogé par le Sénat sur la question de la mémoire, il la présente en faisant attention de dissocier deux notions. D'un côté, la mémoire collective, et de l'autre, le « champ d'expérience » (concept emprunté à l'historien allemand Reinhart Koselleck).

Prost voit la mémoire collective comme quelque chose de très large, quelque chose de presque abstrait. Le « champ d'expérience », c'est un « rapport au passé qui est présent dans l'actualité et qui engage l'avenir ».

Notre sujet me paraît être ancré à l'intérieur de cette notion de « champ d'expérience ». On voit que l'association des Amis de la Commune de Paris utilise la Commune comme un événement passé ayant une incidence sur les différents événements contemporains. De plus, la question révolutionnaire et son utilisation font intervenir une nuance supplémentaire. Le Parti communiste s'arroge le droit d'héritier de la Commune et de ses idéaux. Les différentes commémorations sont là pour le montrer. Antoine Prost nous dit qu'« il n'y a pas de

---

<sup>10</sup> Noëlle GÉROME, Danielle TARTAKOWSKY, *La fête de L'Humanité, culture populaire, culture communiste*, Paris, Messidor-Éditions sociales, 1988

<sup>11</sup> Intervention d'Antoine Prost sur la question de la mémoire, Sénat, 10 décembre 2010

célébration, de commémoration, de devoir de mémoire sans intention par rapport à un futur ». Le PCF par l'intermédiaire de l'association, représente à tous points de vue ce triptyque mémoriel. Héritier, représentant de la mémoire, et bien entendu futur parti organisateur de la Commune victorieuse, tel est le rôle dévolu au parti communiste.

Commune de Paris, Révolution russe et Parti communiste français, tels sont les trois constituants de la culture politique communiste du XXe siècle. La Commune joue le rôle de mythe fondateur, et c'est en cela que l'association est mobilisée par le Parti communiste. Les différentes montées au Mur permettent comme l'a montré Danielle Tartakowsky de fonder une culture manifestante, mais la manifestation en elle-même, réussit avant tout à agréger tous les participants autour d'une même culture commune. Le triptyque Commune-1917-PCF mobilise la notion de champ d'expérience, mais également celle de culture politique. En montant au Mur, on honore les morts d'une cause, et c'est ce que l'on retrouve lors des différents enterrements des années 1930 (février 1934, Henri Barbusse ou Paul-Vaillant Couturier). On célèbre une cause, en partie constitutive de l'identité du groupe, qui en appelle lui-même à ce même acte, qu'il voit comme fondateur. Voilà en quoi la Commune, et l'association, à travers son rôle clé dans la commémoration de l'événement, peut être vue comme le terreau de la culture politique communiste.

Enfin, dernier concept à creuser, celui de la mémoire collective, qui peut paraître flou à première vue. Mais je pense qu'il est au contraire, celui qui permet – même si c'est l'utilisation des trois concepts qui permet de s'interroger sur l'importance de la Commune –, d'introduire la culture politique dans un groupe donné. La culture politique se crée à travers l'évocation et la pratique d'une mémoire collective. L'un des exemples les plus frappants est celui de Camélinat. Communard, membre fondateur du parti communiste, il participe à la refonte de l'association en 1929, à la demande du Parti. Par son aura, son histoire, il est celui qui inscrit le PCF dans la culture politique et la mémoire dont la Commune est l'origine. De fait, le triptyque dont il est question ne peut omettre l'un des trois éléments sous peine de perdre en cohérence.

La période étudiée pour notre association voit évoluer successivement la mémoire de la Commune, entre un devoir de mémoire et un événement faisant partie à part entière de notre « champ d'expérience ». C'est également la Commune en tant que fondatrice d'une culture politique dont il est question. Notre exposé a pour objectif de dissiper les doutes entre ces différents concepts.

## Historiographie et écriture de l'histoire de la Commune : entre mémoire et prophétie

En dernière partie, j'aimerais traiter de la question de la mémoire de la Commune et de son écriture. Ce qui m'amène naturellement à une mise au point historiographique.

La Commune fut longtemps un objet historiographique extrêmement "chaud". L'insurrection parisienne de 1871 reste comme un des symboles les plus forts du mouvement ouvrier. C'est en cela que l'apogée de l'histoire sociale dans les années 1960-1970 coïncide avec l'apogée de l'histoire de la Commune.

Les travaux de Jacques Rougerie<sup>12</sup> sont certainement ceux qui ont le plus marqué le paysage historiographique français. On peut également penser que l'ouvrage de Robert Tombs, *La guerre contre Paris, 1871*<sup>13</sup>, permet de comprendre le contexte et l'insurrection en elle-même. Malgré tout, il est bon de se rappeler que notre sujet ne concerne en aucun cas l'histoire de la Commune, mais l'histoire de l'association des Amis de la Commune, héritière mémorielle de celle-ci. Il faut *de facto* se détacher de l'historiographie classique pour s'intéresser à la transmission de la Commune à travers le temps, et de ce terme de Commune. Jacques Rougerie cite un journaliste des *Débats*, Molinari qui explique que les mois précédents le 18 mars furent marqués par de multiples réunions durant lesquelles le principe de Commune est brandi tel un totem par les révolutionnaires<sup>14</sup>. Faire un parallèle avec la mémoire de la Commune au sein de l'association n'est en aucun cas malvenu. On se réclame de Commune et on brandit l'association comme un totem. C'est l'utilisation de la mémoire de la Commune à travers le temps qui nous intéresse donc. On a vu que de multiples acteurs politiques entraînent en jeu au cours de l'histoire de notre association.

La thèse de Laure Godineau sur le retour des communards<sup>15</sup> dans les années 1880 a permis la définition d'une grille d'analyse pour saisir les problématiques du retour de ces militants politiques. Appliquer ces codes sur une période plus, tel est un de nos objectifs.

La question du politique est sans cesse au cœur de la diffusion de la Commune.

Cette diffusion passe principalement par le canal de la commémoration au premier desquels

---

<sup>12</sup> Jacques ROUGERIE, *Paris libre 1871*, Paris, Seuil, 1971 ou encore Jacques ROUGERIE, *Le procès des communards*, Paris, Julliard, 1964

<sup>13</sup> Robert TOMBS, *La guerre contre Paris, 1871*, Paris, Aubier, 2009

<sup>14</sup> Jacques ROUGERIE, *Paris libre 1871*, Paris, Seuil, 1971, p. 64 « Un méchant journaliste des *Débats*, G. de Molinari, s'est amusé à parcourir les réunions publiques pendant le siège; il y a beaucoup entendu parler de « Commune » : "Les sorciers nègres ont des fétiches et des gris-gris qui guérissent toute sorte de maladies et qui ressuscitent même les morts, pourvu que ceux-ci ne se montrent pas trop obstinés. Les meneurs des clubs révolutionnaires ont « la Commune », qui n'est pas une panacée moins merveilleuse" ».

<sup>15</sup> Laure GODINEAU, *Retour d'exil. Les anciens communards au début de la troisième République*, Université Paris 1, 2000, 3 vol., 710p.



se trouve la montée au Mur des Fédérés. Ce Mur, cet espace sacré du prolétariat parisien a été l'objet de nombreuses publications.

En 1984, Madeleine Rebérioux est l'auteur d'une contribution sur le mur des Fédérés dans les *Lieux de Mémoires*<sup>16</sup>, somme dirigée par Pierre Nora. Son article fait partie d'un diptyque dont la mémoire du Mur répond à celle de la guerre de Vendée. Avec ces contributions miroirs, on affirme l'aspect partisan de la mémoire de la Commune. Madeleine Rebérioux traite le Mur des Fédérés comme le lieu où s'est construite une mémoire collective, autour du souvenir des derniers combats de la Commune. Elle évoque les multiples étapes de cette construction et insiste sur la progressive entrée du politique et sur l'importance de la mise en place d'une culture manifestante du mouvement socialiste à partir de l'organisation des montées au Mur des Fédérés.

C'est ce que l'on retrouve dans l'ouvrage plus précis de Danielle Tartakowsky<sup>17</sup> sur le cimetière du Père-Lachaise et sur les usages politiques qui en sont faits. Pendant les deux siècles de l'histoire du cimetière du nord-Est parisien, l'auteur met en lumière les différentes appropriations réalisées par les acteurs politiques. D'un Panthéon annexe des différents régimes politiques du XIXe siècle, il devient le lieu de recueillement de toute une frange politique. Le socialisme français s'empare de cet espace et en fait son lieu de mémoire, lieu terreau de son mouvement politique. Au cœur d'une bataille idéologique entre les différents partis de gauche, le lieu ne cesse d'alimenter les passions et les investissements mémoriaux. La présence de l'association en son sein, qu'elle soit à fort poids symbolique ou simplement physique, ne se dément jamais tout au long de notre étude, faisant des usages politiques de la Commune l'un des points centraux de notre étude.

Avec les usages politiques du lieu d'expression de la Commune, ce sont les usages politiques directs du printemps 1871 qui sont évoqués. C'est vers l'ouvrage d'Eric Fournier au titre évocateur que nous faisons référence, « *Elle n'est pas morte!* », *Les usages politiques du passé de 1871 à nos jours*<sup>18</sup>. En sortant de l'espace du deuil, on s'aperçoit qu'utiliser le printemps 1871 induit la mobilisation d'un cadre politique partisan et ô combien brûlant. Les usages politiques de la Commune et l'historiographie de la mémoire de la Commune rendent compte de l'impossibilité d'évoquer la Commune au cours de notre période d'étude, sans prendre position politiquement.

---

<sup>16</sup> Madeleine REBÉRIOUX, « Le mur des Fédérés, Rouge, "sang craché" », in. Pierre NORA (dir.), *Les lieux de mémoire*, Gallimard, 1984, T.1, pp. 619-649

<sup>17</sup> *Op. Cit.*

<sup>18</sup> Eric FOURNIER, « Elle n'est pas morte! », *Les usages politiques du passé de 1871 à nos jours*, Paris, Editions Libertalia, 2013

C'est cet aspect là que Kristin Ross tente de déconstruire dans son ouvrage *L'imaginaire de la Commune*<sup>19</sup>. L'objectif de son propos est de redonner la parole aux communards et d'évoquer la postérité de leurs idéaux. Partant du constat que tout le monde s'accorde à dire que les communards ont pensé et réfléchi leur temps, elle souhaite « s'attarder sur ces voix et ces actions plutôt que sur la litanie des commentaires et des analyses politiques – qu'ils soient approbateurs ou critiques – qu'elle a suscités »<sup>20</sup>. On peut alors rapprocher cette analyse des premières années de notre association, lorsque celle-ci pensait à redonner aux communards leur place sociale, là où ils avaient pensé la Commune et là où ils avaient commencé à mettre en pratique leurs théories. En somme, l'historiographie de la Commune, depuis les années 1960 a évolué de façon a parlé de l'événement, puis sa mémoire et son utilisation politique pour aujourd'hui revenir à l'étude des communards eux-mêmes.

Faire une histoire de l'association des Amis de la Commune, c'est également comprendre le point de vue historiographique de celle-ci. Pour cela, il est bon de se pencher sur les ouvrages recommandés par l'association.

Et si il existe bien un ouvrage de référence pour l'association, c'est *l'Histoire de la Commune* de Prosper-Olivier Lissagaray. Ecrite par un communard, publiée en 1876 après un travail historique non négligeable, cet ouvrage correspond en quelque sorte à l'ouvrage idéal de l'histoire de la Commune, tant par le point de vue de l'auteur, que par les événements traités. Ecrire la Commune, c'est quelque chose d'extrêmement important dans l'esprit de l'association, mais cette écriture doit être soignée et surtout avoir un point de vue en accord avec les vues de l'association. La question de l'héroïsation de la Commune est un point de notre étude non négligeable.

Ce thème nous amène à la dernière partie de notre point historiographique, celle de la Commune abordée par les communistes. C'est une histoire éminemment partisane mais ô combien importante, dans l'optique de balayer les différents pans de l'historiographie communautaire.

Le texte de référence ne peut être que celui de Marx<sup>21</sup>. Son adresse au Conseil général de l'Association internationale des travailleurs, correspond au texte de base de toute l'historiographie marxiste de la Commune. Marx voit les communards montés à « l'assaut du

---

<sup>19</sup> Kristin ROSS, *L'imaginaire de la Commune*, Paris, La Fabrique, 2015

<sup>20</sup> *Ibid.*, p. 8

<sup>21</sup> Karl MARX, *La guerre civile en France*, Paris, Editions Science Marxiste, 2008

ciel »<sup>22</sup>, sorte de métaphore pour démontrer que le système politique de la Commune semble être une des paliers pour atteindre une forme alternative à la société capitaliste. Longtemps, la doctrine marxiste prétendait que Marx annonçait dans son adresse que la Commune était la première dictature du prolétariat. Cependant comme le montre Arrigo Cervetto dans son introduction, elle ne serait que « la forme politique enfin découverte »<sup>23</sup>. Désormais, la Commune est une sorte de forme politique à atteindre mais également à dépasser.

C'est dans cette optique que le Parti communiste mise culturellement et politiquement sur le souvenir de la Commune, et sur le parallèle avec la Révolution russe. Les ouvrages sur la Commune sont légions sur la Commune. Que ce soit Bruhat, Dautry, Tersen<sup>24</sup> ou Georges Soria<sup>25</sup>, le Parti semble s'appropriier historiquement et idéologiquement la Commune de Paris. Cependant afin de raccrocher notre association à cette historiographie partisane, il est bon de rappeler que Jacques Duclos, le re-fondateur de l'association en 1962 a publié un ouvrage dans la droite ligne de Karl Marx, puisque son ouvrage sur la Commune s'intitule « A l'assaut du ciel... », *La Commune de Paris, annonciatrice d'un monde nouveau*<sup>26</sup>...

Historiographiquement parlant, la Commune de Paris fut traitée à de multiples reprises, mais il faut comprendre que l'événement en lui-même et sa postérité provoquent des controverses assez importantes. Comme on a pu le dire, l'analyse de Jacques Rougerie et des historiens marxistes divergent sur un point clef : celui de savoir si la Commune est la première révolution socialiste ou l'ultime révolution française. En ce sens, l'analyse de Rougerie est critiquée par l'association. Mais cette critique est avancée en fonction d'une analyse claire, celle de Marx et de son prophétisme. La critique que l'on peut apposer à l'analyse historique de l'association à la lumière de Marx peut se retrouver dans la formule de Jean Leduc : « Le futur n'est pas un temps historique, l'historien n'est pas un prophète »<sup>27</sup>. Mais ici, c'est l'écriture d'une histoire politique, la notion de futur existe bel et bien.

Cet état historiographique de la Commune nous permet désormais d'avoir l'esprit clair sur les différents points de vue que peuvent avoir les historiens sur la Commune. *Notre* association n'a jamais été étudiée de manière scientifique, c'est donc une bibliographie que l'on peut presque définir comme traitant de la mémoire de la Commune. En somme,

---

<sup>22</sup> Ibid. p.111, *Lettres à Ludwig Kugelmann* : « Que l'on compare les Parisiens se lançant à l'assaut du ciel aux esclaves célestes du Saint-Empire romain prusso-germanique, avec ses mascarades posthumes et ses relents de caserne et d'église, de féodalité racornie et surtout de bourgeoisie philistine ».

<sup>23</sup> Arrigo CERVETTO, « La forme politique enfin découverte », in. Karl MARX, *La guerre civile en France*, Paris, Editions Science Marxiste, 2008, pp. 3-8

<sup>24</sup> Jean BRUHAT, Jean DAUTRY, Emile TIERSEN, *La Commune de 1871*, Paris, Editions Sociales, 1960

<sup>25</sup> Georges SORIA, *Grande histoire de la Commune*, 5 tomes, Paris, Editions Club Diderot, 1970

<sup>26</sup> Jacques DUCLOS, "A l'assaut du ciel". *La Commune de Paris, annonciatrice d'un monde nouveau*, Paris, Editions sociales, 1961

<sup>27</sup> Jean LEDUC, *Les historiens et le temps*, Paris, Le Seuil, 1999

c'est à travers les actions de l'association que l'on peut établir une bibliographie. Comment l'association s'est comportée avec le souvenir de la Commune? Ou plutôt comment la Commune a été célébrée par l'association au travers de ces réseaux?

Cependant, la question des sources s'est assez vite posée comme le problème majeur de mon étude. A la vue de l'historiographie de mon sujet il fallu penser et ériger un corpus suffisamment pertinent pour faire de l'association des Amis de la Commune un objet historique.

Alors que la Commune et sa mémoire sont largement balayées par une longue tradition historiographique, le fait de s'intéresser à une entité se chargeant de promouvoir la mémoire de la Commune est une démarche nouvelle. La période traitée nous permet de nous pencher sur de multiples aspects du mouvement ouvrier, de sa définition en tant que groupe social, à la mise en pratique de normes permettant l'affirmation de l'appartenance à ce dit-groupe.

La clef de voûte de mon corpus se trouve être la multiplicité des différentes sources d'archives. L'association ne se trouve en possession que d'un fond propre très mince. Mais à travers des noms, des relations, nous avons réussi à constituer une base solide et éclectique d'un point de vue des centres d'archives.

Archives de la Préfecture de Police de Paris, presse, archives de l'association, archives privées de dirigeants communistes, fonds provenant d'organisations politiques ou d'institutions culturelles et syndicales, voici la base plus qu'hétérogène de notre corpus d'archives.

Les archives de la Préfecture de Police de Paris renferment certainement les fonds les plus riches. C'est ici que le matériel y est le plus conséquent. Les communards et ses héritiers mémoriaux sont suivis avec la plus grande attention. Les fonds de la préfecture de police permettent de mesurer l'importance du contrôle des anciens communards. Les différents comités leur venant en aide, sont suivis au jour le jour.

Le fonds du Cabinet du Préfet (Côte BA), est le plus volumineux. Les relations entre le préfet de police et l'association sont des plus tendues au début de leur "collaboration" au début des années 1880. La nomination du préfet Lépine au cours de l'année 1893, accentue cette tension.

L'activité des anciens communards est scrutée quotidiennement. Les commémorations ayant trait à la Commune sont contrôlés, voire interdites comme en 1913.

A la fin de la Première Guerre mondiale, l'association entre dans le cercle de réflexion du Parti communiste. Désormais, ces actions sont vues et interprétées comme faisant partie de

la propagande du parti communiste. Jusqu'au centenaire, c'est sous cette forme, que l'on peut approcher l'association au sein de ces gigantesques fonds d'archives.

Par leur traitement, nous espérons réussir à démontrer l'importance des Amis de la Commune à travers le temps et faire de l'association un réel trait d'union entre l'histoire sociale, politique et des représentations.

Ensuite, c'est la presse que nous étudierons et est certainement le relais le plus utilisé par l'association. Tout au long de notre période, de nombreux dossiers sont consacrés à la Commune. En les consultant, cela nous permet de connaître la vision d'une partie de la population sur l'événement de 1871. Tout d'abord, nous nous attellerons à scruter les références à notre association dans les nombreux journaux socialistes de la fin du XIXe siècle. Pour cela, nous étudierons *Le Prolétaire* de Paul Brousse, *La Petite République* de Jean Jaurès, *Le Cri du Peuple* de Jules Vallès ou *L'Intransigeant* d'Henri Rochefort. Pour la période allant de 1904 à 1971, nous consulterons les numéros de *L'Humanité*, relatifs à nos événements clefs, c'est à dire le 18 mars et le dernier dimanche de mai.

Dans les archives de Paris ont été trouvés les statuts de 1905 ainsi que des délibérations du conseil municipal pour des subventions.

Aux archives nationales, au détour d'un carton relatif à Jean Grave, nous avons trouvé une correspondance du secrétaire général de l'association pendant la Première Guerre mondiale, Alix Lebey, permettant de connaître la vision de l'entité sur le conflit. Le hasard nous a également mené à un livre de comptes de l'association du trésorier Edmond Toussaint en 1913 dans les Fonds de la Ligue des Droits de l'Homme à la BDIC de Nanterre.

Enfin et c'est là où a été notre plus grand travail, nous avons dépouillé les archives de l'association, composées de pièces diverses. Au fur et à mesure de notre étude, nous sommes tombés sur de nombreuses pièces rares comme cette correspondance complète relative à une manifestation organisée par l'association en 1936.

Toutes ces lectures, toutes ces archives nous ont conduits à de multiples interrogations sur l'association. Les quatre-vingt dix ans de notre étude sont traversés par différentes problématiques qui pourraient se retrouver autour de la question suivante : Par quels moyens la mémoire de la Commune de Paris se construit et se diffuse dans l'association des Amis de la Commune de Paris de sa création en 1881 jusqu'au centenaire de 1971?

Pour répondre à cette problématique, nous avons choisi de diffuser notre étude en

quatre parties correspondant à quatre étapes de l'histoire de l'association.

La première touche à l'origine de l'entité, à sa filiation idéologique ainsi qu'au vingt-cinq premières années d'existence qui correspondent à la mise en place d'un mode de fonctionnement associatif.

La deuxième phase s'intéresse à la progressive entrée du politique dans la pratique mémorielle de la Commune et son incidence sur l'activité de l'association. L'étude de la Première Guerre mondiale nous permettra de comprendre le discours communard sur son temps. C'est aussi à partir de cette période là qu'elle réfléchit à son futur et à une évolution de ses prérogatives.

La troisième partie correspond à l'ultime mobilisation autour des derniers communards en vie. C'est aussi le moment où l'association adopte une manière de faire et de penser en accord avec un but politique. L'après Seconde Guerre mondiale laisse apparaître de nouvelles mémoires. La mémoire de la Commune est alors délaissée. On voit alors un retour au premier plan de l'association et de nouvelles mobilisations.

L'ultime partie du travail traite des dix années précédents le centenaire de la Commune. On y voit une association structurellement solide et apparaissant plus comme un allié du PCF que son intermédiaire mémoriel.



## Partie I: La formation d'une association



Dix années. Dix années se sont écoulées depuis la fin de la Commune de Paris. Dix ans d'attente, d'espoirs et de déceptions<sup>28</sup>. Une vie du communard s'est construite au cours de cette décennie d'éloignement, avec l'instauration de nouveaux codes sociaux, de nouvelles sociabilités, et une perception de la vie politique française troublée voire fantasmée. Mais au-delà des expériences individuelles, une norme semble se dégager : le plaisir de retrouver Paris et de se retrouver<sup>29</sup>. Quelles sont les espérances des communards de retour du bagne et d'exil? Alors que la République s'ancre progressivement, quelles sont les réactions des communards face à cette République chérie, mais si différente de leurs conceptions passées?

L'expérience communarde engendre la construction d'une communauté, marquée par une expérience commune, faite de victoires, de dissensions et de défaites. Elle a façonné un groupe et celui-ci, lorsqu'il se reconstitue, se trouve en face de problématiques nouvelles, consécutives au retour des communards et à leur amnistie. Les années 1880 sont marquées par des évolutions des contextes politiques, économiques et sociaux. Les modes de vie sont désormais influencés par la République et ses rites<sup>30</sup>, qui s'ancrent progressivement dans les mentalités des Français. Dans cette optique de France républicaine, le retour de révolutionnaires, bien qu'ardents défenseurs de la République, pose la question de l'unité de celle-ci. Lorsque Victor Hugo se prononce en faveur de l'amnistie au cours du débat qui agite le Parlement au début de l'année 1879<sup>31</sup>, c'est dans un but précis ; effacer les différentes césures pouvant exister dans le nouveau régime. Cette recherche d'unité se retrouve dans les différents comités de secours qui se mettent en place dès le vote de l'amnistie partielle le 3 mars 1879. Il existait déjà, aux lendemains de la Commune, des comités d'aide aux familles des détenus politiques. Le plus important est celui créé par Jean Greppo en novembre 1871<sup>32</sup>.

---

28

On peut prendre l'exemple de Jules Vallès, qui, au coeur de Londres, se morfond, et voit son exil comme l'un des pires moments de sa vie. Laure GODINEAU, « Paris attendu, Paris retrouvé. Les exilés communards et le peuple de Paris, de la nostalgie aux retrouvailles », in *Etre Parisien*, Actes du Colloque organisé par l'Université Paris I Panthéon Sorbonne et la Fédération des Sociétés historiques et archéologiques de Paris-Ile-de-France, Paris, Publications de la Sorbonne, 2004, p. 379-390

<sup>29</sup> Laure GODINEAU, *Retour d'exil. Les anciens communards au début de la troisième République*, Université Paris 1, 2000, 3 vol., 710p, p. 110 : « Les années 1871-1880 sont bien sûr pour les communards condamnés celles de l'attente de l'amnistie, parfois de la simple grâce, mais il se détache dans cette longue période des moments d'espoir plus pressants, liés à l'évolution politique de la France et, d'une manière plus particulière aux dépôts et discussions des propositions d'amnistie. A cet égard, même si les conditions sont toujours différentes entre déportés et exilés, entre anonymes et figures de l'insurrection, l'attente et les variations de l'espoir au cours des années sont partagées ».

<sup>30</sup> On note par exemple que la *Marseillaise* devient l'hymne nationale en 1880, et le 14 juillet, fête nationale la même année.

<sup>31</sup> Voir Annexe 1.

<sup>32</sup> Jean Greppo, acteur de la Révolution de 1848, malgré sa non-participation à la Commune de Paris, « fonde, "le Comité central du secours aux familles des détenus politiques" qui, jusqu'à l'amnistie, assiste 3000 familles en faisant appel plus à la charité chrétienne qu'à la solidarité républicaine », *Brochure de l'histoire des Amis de la Commune de Paris*, p. 5.

Son aura paraît assez limitée et le contexte politique marqué par le souci d'expiation des crimes de la Commune n'aide pas à son rayonnement. D'autres initiatives se mettent en place dans les pays d'accueil des exilés<sup>33</sup>. Belgique, Suisse, Angleterre, autant de contrées refuges où de nouvelles sociabilités se tissent. Le retour des communards est un acte fort de la naissante Troisième République. Cependant, malgré le vote de la loi, aucune structure officielle n'est mise en place pour accueillir les communards.

Notre chapitre examine les premières années de l'association des Amis de la Commune<sup>34</sup>. La période concernée par cette étude se retrouve dans la thèse de Laure Godineau, traitant du retour des communards au début de la Troisième République. Les dix années qui suivent la loi d'amnistie de 1880 recourent les multiples problématiques de notre sujet d'étude. Tout d'abord, c'est la différence faite entre les amnistiés et les non amnistiés par les comités de secours. Alors que dans le comité socialiste se manifeste la volonté d'unir les destins de tous les communards, le comité Hugo fait une réelle distinction entre les amnistiés touchés par la première loi partielle et ceux encore en dehors. Étudier l'association au cours des dix années qui suivent l'amnistie, c'est soulever trois problématiques clés. La première se retrouve dès la fondation où une règle semble se dégager : ne faire aucune distinction d'école et faire de la Solidarité un lieu refuge de la communauté communarde. Dans un second temps, c'est la question de la pérennité de l'association. Le rôle de la commémoration et de la mémoire de la Commune permettent la sauvegarde de cette entité paraissant obsolète. Ceci nous amène à notre troisième enjeu, qui touche à l'évolution de l'action de l'association. Elle défend un idéal politique, qui la mène vers de nouvelles formes d'action, au milieu des tumultes du socialisme de la fin des années 1880.

Ce premier chapitre, chronologique, intervient dans une logique de traitement de l'association. Durant ces premières années, on voit se mettre en place des codes, tant au niveau de la manière de fonctionner de l'association que de la façon de s'adresser à son auditoire. L'étude de toutes ces normes, en construction durant cette première décennie d'existence, se révèle être une étape essentielle dans la compréhension de notre association sur la longue durée.

---

<sup>33</sup> Ibid, p. 4. Des sociétés de secours s'étaient mises en place au sein des pays refuges. La Société des proscrits républicains en Suisse, la Société des réfugiés de la Commune en Angleterre, ou la Caisse de prêt mutuel et de solidarité.

Pochette "La Solidarité" pour une société en Suisse dans le dossier APP, BA 1516.

<sup>34</sup> Au cours des premières années, de multiples noms sont employés pour désigner l'association des Amis de la Commune de Paris. Société de Solidarité des proscrits de 1871, Militants de 1871 ou encore groupe de la Commune de Paris. Dans notre étude, il nous arrivera d'employer des noms raccourcis comme Solidarité, Société de Solidarité, la Société, afin d'éviter de trop nombreuses répétitions.

L'association des Amis de la Commune est un objet d'étude rempli d'intérêts, mais son étude est cependant des plus complexes. L'obstacle le plus important touche à la question des sources. Comme j'ai pu l'expliquer précédemment, l'association ne dispose majoritairement que d'archives touchant à la période très contemporaine. En cela commencer par les années les plus anciennes peut paraître périlleux au premier abord. Mais à leur retour les communards sont très actifs dans les milieux politiques et de la presse. Régulièrement suivis par les services de police, les communards sont très présents aux archives de la préfecture de police. Malgré tout, il est nécessaire de croiser ces sources. Par là le dépouillement minutieux de la presse me permet d'avoir les différents points de vue, de la part des autorités et des communards.

La question de la filiation de l'association, de ses premières années de fonctionnement, l'évolution de son action, sont autant d'aspects à traiter dans ce chapitre inaugural de cette histoire de l'association des Amis de la Commune de Paris.

## Chapitre I : Une filiation disputée

Partant des comités de secours mis en place dès le retour des premiers communards, je tente de retracer une ascendance tant idéologique que pratique. Notre première partie est consacrée aux deux comités de secours, en place dès février 1879. D'un côté, le comité de secours aux proscrits patronné par Victor Hugo et Louis Blanc<sup>35</sup>. Ce comité acquiert un rôle quasi officiel dans le secours aux proscrits. De l'autre côté, c'est le comité socialiste d'aide aux amnistiés et non amnistiés. Il est ici question d'une filiation idéologique, en opposition avec le comité Hugo. Ses membres, ses moyens d'action, ses relais d'information, autant d'éléments qu'il est nécessaire d'examiner pour comprendre la genèse de notre association.

### I L'existence d'un "comité quasi-officiel"<sup>36</sup>

Le début de l'année 1879 est marqué par le débat autour de l'amnistie des militants de 1871. Alors que la République semble définitivement prendre le pas sur la réaction, un acte fort a l'air d'être réclamé par ses défenseurs. Lorsque Victor Hugo s'adresse au Sénat le 28 février 1879, c'est une demande d'amnistie totale dont il est question. Mais au coeur de ce discours fort, se cache un réel souci d'unité ou du moins d'union mémorielle<sup>37</sup>. Victor Hugo a un objectif clair, construire une République unie, et la question de l'amnistie est certainement celle qui trouble le plus cette notion d'unité. En défendant l'amnistie totale, il se place dans le camp des défenseurs d'un oubli de l'événement de 1871<sup>38</sup>. La Commune, pour lui, est un événement qui a « menacé la magnifique fondation de 93, l'unité nationale ». C'est en cela qu'il préconise l'amnistie totale, de façon à ce que les communards ne puissent avoir de ressentiment envers la République et que l'amnistie soit synonyme d'oubli du déchirement national que fut la Commune.

Cette idée de l'amnistie et du traitement des amnistiés nous amène à notre objet, le comité d'aide pour les amnistiés.

---

<sup>35</sup> Avec le même objectif que pour notre association, nous utiliserons les noms de Comité Victor Hugo, Comité Hugo, Comité Hugo-Blanc pour évoquer le comité de secours aux proscrits. Pour le comité socialiste d'aide aux amnistiés et non amnistiés, c'est l'utilisation du diminutif comité socialiste qui sera utilisé la plupart du temps.

<sup>36</sup> Prosper-Olivier LISSAGARAY, *Histoire de la Commune de 1871*, Paris, Librairie du Travail, 1929, p. 466

<sup>37</sup> Victor Hugo au Sénat, le 28 février 1879, Voir Annexe 1.

<sup>38</sup> Ibid, Annexe 1.

Dans le *Rappel* du 4 février 1879<sup>39</sup>, est mentionnée la création d'un comité d'initiative pour venir en aide aux amnistiés, sous la présidence de Victor Hugo et Louis Blanc. Alors que l'amnistie n'est pas encore votée, on voit déjà se mettre en place une structure ayant pour but de venir en aide aux possibles futurs amnistiés. A la vue des multiples personnalités présentes dans le comité d'initiative, plusieurs remarques sont à faire. La première, c'est l'aura dont bénéficient les personnes signataires de l'appel. Victor Hugo, Louis Blanc, Clemenceau, Lockroy, Schoelcher, autant de députés ou de sénateurs pouvant se prévaloir d'un mandat parlementaire et d'un soutien populaire non négligeable, dans l'optique d'une adhésion des électeurs, notamment parisiens, à l'idée de l'aide aux amnistiés. La seconde remarque, et peut être la plus importante, c'est le soutien massif de la presse républicaine, et même socialisante. *Le Petit Parisien*, le *Rappel*, le *Siècle*, la *Lanterne*, la *Révolution française*, permettent au comité ; grâce à leurs tirages importants, de se prévaloir d'un auditoire très large. Enfin, l'ultime remarque, c'est la présence au sein des signataires, des présidents des conseils général et municipal Mayhé et Thulié. La collusion entre ce comité que l'on peut qualifier de privé et le Conseil de Paris est un sujet de débat, notamment avec le vote d'une subvention de cent mille francs, le 13 février 1879, en faveur du comité Hugo, sur proposition du président Thulié. Avec cette aide des pouvoirs publics, le comité d'aide aux amnistiés apparaît très vite comme le relais entre le conseil municipal de Paris et les amnistiés. Lorsque la liste des membres du comité d'aide aux amnistiés est publiée dans le *Rappel* du 15 février 1879, on note la présence de quatre-vingt dix députés et neuf sénateurs<sup>40</sup>. En plus de cette imposante liste, les modalités des souscriptions sont expliquées. Le secrétaire du comité est Henri Salles, et le siège du comité se trouve, 19 rue Boursault. Quant au trésorier chargé de la centralisation de toutes les souscriptions, il s'agit du directeur du *Siècle*, Philippe Jourde. Le siège social, situé 19 rue Boursault est un des symboles de la force du comité. Dans un rapport des archives de la préfecture de police il est précisément décrit et l'activité qui y règne permet de s'informer sur les prérogatives de l'entité :

<sup>39</sup> *Le Rappel*, 4 février 1879, n°3252, p. 1, « Au moment où ceux de nos concitoyens qui ont été victimes de nos discordes civiles vont rentrer en France, il est de notre devoir à tous de nous préoccuper de la situation dans laquelle ils se trouveront le lendemain de leur retour dans leur pays. La plupart d'entre eux ayant perdu, par l'effet de leur absence forcée, le travail ou les ressources qui les faisaient vivre, il est à craindre qu'ils ne se trouvent dans un grand état de dénuement. Pour chercher les moyens les moyens de leur venir en aide, il s'est formé, sous la présidence de MM. Victor Hugo et Louis Blanc, un comité d'initiative composé des citoyens dont les noms suivent : Sénateurs et députés : Victor Hugo, Louis Blanc, Barodet, Clemenceau, Corbon, Floquet, Greppo, Laurent-Pichay, Edouard Lockroy, Nadier-Lonteau, G. Fenin, Scheure-Restner, Schoelcher. Conseillers généraux et municipaux : Mayhé, président du conseil général, Thulié, président du conseil municipal, Alexandre Lefèvre, Maillaud. Presse démocratique : Jourde, du *Siècle*, Auguste Vacquerie, du *Rappel*, Dambert, de la *République Française*, Ordinaire, de la *Petite République Française*, Laisant, du *Petit Parisien*, Henry Marey, de la *Marseillaise*, Hayes, de la *Lanterne*, S. Lacroix, de la *Révolution française*. Henry Salles, secrétaire, 19, rue Boursault ».

<sup>40</sup> *Le Rappel*, 15 février 1879, n°3263

« Voici quelques renseignements qui ont été recueillis hier soir par le comité de secours aux amnistiés situé rue Boursault, 19, au 3e étage. Le logement est composé de trois pièces dont deux occupées par les bureaux ; cinq à six délégués y sont employés à recevoir les réclamations et les demandes de secours. De 3 heures à 3 heures et demain, une vingtaine d'amnistiés se sont présentés, on ne leur donnait pas de secours mais on leur promettait que d'ici à quelques jours, ils seraient assistés. Un amnistié a fait connaître qu'il venait de trouver un emploi de receveur à la société du crédit-Parisien boulevard Sébastopol (genre Crespin), où il était payé à raison de 5 pour cent sur le produit des rentes effectuées par lui, il pense qu'il pourra gagner en moyenne 1 franc par jour dans cette maison. Le but de la visite était de demander de la chaussure. On lui a donné une vieille paire de bottines qu'il a mise séance tenante en laissant ses vieux souliers. On est venu à ce moment chercher le Docteur X, rapatrié, dont on fera connaître ultérieurement le nom. Ce docteur, qui reste presque en permanence au comité, est parti aussitôt pour porter des secours à un amnistié que l'on disait à toute extrémité ».<sup>41</sup>

Pour gérer l'afflux des proscrits, le comité met en place une complexe d'administration. Secrétaire, trésorier, organes de presse, autant d'éléments qui permettent de saisir l'aura du comité. Certes, on ne peut omettre l'importance des noms des responsables du comité, mais son organisation est le terreau de son monopole à l'aide aux proscrits. Cette organisation tentaculaire s'exprime à travers les différents comités d'arrondissements qui se structurent dans le courant du mois de mars 1879<sup>42</sup>. A leur tête, le député de l'arrondissement en question ou le conseiller municipal en place. Mais c'est surtout leur minutieuse organisation qui permet de comprendre le rôle que joue le comité Victor Hugo dans le secours aux proscrits. Ces comités quadrillent l'espace parisien et ce dès l'arrivée des premiers amnistiés.

Le 14 février 1879, le *Rappel* et la *Marseillaise*<sup>43</sup> publient les premières listes de souscription, pour les montants respectifs de 2384 francs et de 1245 francs. Une intense campagne est menée à travers les organes de presse signataires adhérents au comité. Les appels à la création de comités de province sont fréquents dans les pages des journaux<sup>44</sup>, les longues listes de souscription font la une et les multiples manifestations organisées par le comité sont vivement promues.

Il existe une réelle omniprésence du comité d'aide aux amnistiés dans les sphères politique et sociale. D'un côté, le débat parlementaire est accaparé par la question de l'amnistie. De l'autre, le retour des communards intéresse ô combien la société. Comment la République peut-elle réintégrer ces révolutionnaires, éloignés pendant dix ans de leur patrie ? La réintégration est comme dit plus haut au coeur de la mission du comité Victor Hugo, avec un intérêt tout particulièrement porté à l'aspect professionnel. Permettre aux communards de

---

<sup>41</sup> APP, BA 1516, Comité de secours aux proscrits. Rapport du 19 octobre 1879.

<sup>42</sup> *Le Rappel*, 19 mars 1879, *Le Rappel*, 10 août 1879

<sup>43</sup> *Le Rappel*, 16 février 1879, n°3264, *La Marseillaise*, 16 février 1879

<sup>44</sup> *La Marseillaise*, 1er mars 1879. Mention de l'envoi d'un appel à tous les conseillers municipaux de France, et de la nécessité pour eux de créer des comités dans leurs communes, départements, et de se mettre en relation avec le comité central.

retrouver un travail, une place sociale c'est également s'épargner le ressentiment d'une communauté.

La question de la réunion des fonds se pose dès lors qu'un soutien financier est envisagé. Les souscriptions déjà évoquées, il faut étudier l'importance de celles-ci ainsi que le total des recettes du comité. Dans un compte-rendu de la situation financière du comité au 31 décembre 1879, paru dans le *Rappel* du 11 mars 1879, les recettes s'élèvent à plus de 367000 francs<sup>45</sup>. En moins d'un an, le comité, par l'intermédiaire des multiples souscriptions, des quêtes à l'issue des réunions, des banquets, des punchs, a réuni une somme considérable qui incite à penser qu'il est le comité dit « officiel ». Ce rôle prédominant dans l'accueil des proscrits se retrouve à l'arrivée des trains. Laure Godineau, grâce à son approche minutieuse des différents retours a réussi à mettre en lumière le fait que le comité Victor Hugo avait la permission d'accéder aux différents quais, en compagnie des proches et des journalistes<sup>46</sup>. Visible dès les premiers pas des proscrits à Paris, le comité peut se targuer de la primauté du contact. La banderole du comité, le punch de bienvenue offert à l'arrivée et la promesse d'une aide ; autant d'éléments qui font du comité Hugo-Blanc l'épicentre de l'aide aux communards.

Après avoir recueilli les dons, accueilli les amnistiés, c'est de l'aide administrée aux proscrits dont il est désormais question. Lorsque l'on se penche sur le compte-rendu financier précédemment cité<sup>47</sup>, on se rend compte que ce sont les comités d'arrondissements qui sont chargés de la distribution des secours. En dehors des frais relatifs aux différents banquets ou autres réunions, des salaires versés aux secrétaires, le comité central ne sert que de relais aux versements des aides. Sur les 175000 francs de dépenses, environ 130000 francs sont alloués aux comités d'arrondissements. Une constat est à faire quant à la répartition de ces 130000 francs. Ce sont en priorité les quartiers populaires les principaux bénéficiaires<sup>48</sup>. Ces quartiers où les ouvriers reviennent, où la Commune avait trouvé ses plus fervents soutiens. Ces ouvriers se doivent de retrouver une place sociale et c'est en cela qu'une des tâches les plus importantes du comité est de trouver du travail aux amnistiés. Dans un rapport de police sur les caractéristiques de l'association, il est dit que :

---

<sup>45</sup> *Le Rappel*, 11 mars 1880. Recettes : 367000 francs. Dépenses : 175400 francs. Solde en faveur des recettes : 191000 francs.

<sup>46</sup> Laure GODINEAU, *Retour d'exil. Les anciens communards au début de la troisième République*, Université Paris 1, 2000, 3 vol., 710p, p. 228, : « Enfin, en l'absence d'aide publique, la reconnaissance du Comité central d'aide aux amnistiés et des comités d'arrondissement dépendants se fait dans l'organisation de l'arrivée des trains : seuls sont alors admis sur le quais les membres des comités, avec les journalistes ».

<sup>47</sup> Ibid...

<sup>48</sup> Ibid, 5e arrondissement : 15300 francs ; 11e : 11000 francs ; 13e : 13400 francs ; 14e : 9000 francs ; 18e : 18000 francs ; 19e : 9600 francs ; 20e : 13000 francs.

« Ce comité n'a qu'un seul but, venir en aide aux amnistiés et leur procurer soit des secours en nature ou en argent soit leur procurer du travail »<sup>49</sup>.

Le retour au travail, et par son intermédiaire, la reconquête d'une place au sein de la société, tel est le second objectif du comité. C'est quelque chose qui est latent, que l'on retrouve dans tous les appels du comité. On peut notamment évoquer un appel paru dans le *Petit National* du 15 février 1879, qui exprime cette volonté de redonner du travail aux amnistiés, eux qui, en grande partie, faisaient partie de la population ouvrière de Paris :

« Le comité d'aide aux amnistiés vient d'adresser l'appel suivant : "A nos concitoyens, parmi les condamnés rendus à leurs pays, il en est qui reviennent épuisés par plusieurs années de souffrances. D'autres ont perdu, par suite de leur longue absence, l'occupation qui les faisait vivre. Il faut empêcher que les premiers ne meurent faute d'assistance, et les seconds faute d'emplois. Pour les malades et les ouvriers valides nous demandons du travail. Ceci est une question d'humanité. Nous parlons au nom du malheur : les âmes généreuses nous entendront. Victor Hugo, Louis Blanc, Trulién, Mathé »<sup>50</sup>.

Nous retrouvons le même appel, mentionné dans un rapport de police de l'agent Brissaud du 19 octobre 1879. Tout au long de l'existence du comité, la question de la nature des fonds est primordiale. Secours financier ou en travail, nous avons pu apercevoir la volonté première du comité, le recouvrement social des amnistiés.

Le dernier point à aborder concerne la répartition des fonds. Nous ne disposons pas d'une nomenclature du comité ni des critères que doivent remplir les amnistiés pour bénéficier des secours. Tout d'abord il est question de secours financier. Un rapport de police du 13 juin 1879 fait un récapitulatif des sommes versées par le comité Hugo :

« Lorsqu'un amnistié arrive, il se présente au comité central d'où on le renvoie au comité de son arrondissement généralement dirigé par un conseiller municipal. Si on lui fait un dossier, on prend des renseignements sur lui, puis si le solliciteur est un ancien fédéré obscur, qui, ne s'est pas fait particulièrement remarquer dans la défense de la Commune ou dont le radicalisme est douteux, on lui donne un secours variant de 5 à 15 francs. Huit jours après, il en reçoit autant et c'est tout. S'il insiste, on lui répond qu'on en a beaucoup d'autres à secourir et qu'on ne peut faire plus pour lui. Mais il paraît que si, au contraire, le solliciteur est avantageusement connu par les membres des anciens comités radicaux qui sont tous en relations avec le comité central de secours le renseignent, s'il s'est distingué pendant l'insurrection, il reçoit jusqu'à 100 francs, et cela sans qu'il soit dans le besoin. On en cite un qui a touché 150 francs après une simple visite à son conseiller municipal. On ne sait pas le nom de cet individu, mais on sait que ses parents sont établis libraires et qu'il n'a pas besoin de secours. Les non-favorisés n'ont rien dit d'abord, mais maintenant, ils se plaignent tout haut »<sup>51</sup>.

Ce rapport appelle plusieurs réflexions. La première, c'est comme dit plus haut, le rôle clé des comités d'arrondissements. La deuxième, c'est la différence de traitements entre les différents amnistiés. Et enfin, et c'est ce qui nous mène à notre dernier point, ce sont les

<sup>49</sup> APP, BA 1516, Comité de secours aux proscrits. Rapport "Esprit de l'association".

<sup>50</sup> *Le Petit National*, 15 février 1879.

<sup>51</sup> APP, BA 1516, Comité de secours aux amnistiés. Rapport du 13 juin 1879.



critiques proférées par les amnistiés à l'encontre du comité Hugo. L'exemple le plus significatif et qui illustre parfaitement les tensions internes, concerne la situation du secrétaire Henri Salles. Celui-ci est à de nombreuses reprises l'objet de rapport de la préfecture de police concernant sa gérance du comité. Il est à de nombreuses reprises question de détournements de fonds, de favoritisme. Entre le 24 mars 1879 – de fait, dès le début de l'activité du comité – et le 11 novembre 1879, ce sont six rapports<sup>52</sup> qui font état de la gestion plus que lâche des finances du comité. Le 26 juillet 1879, il est dit :

« Par un rapport en date du 12 juin dernier, j'ai fait connaître que les graciés politiques se plaignaient vivement de la manière dont les fonds de secours leur était distribués par les comités chargés de ce soin. Il me revient de nouveau que la répartition de ces fonds donnerait lieu à des tripotages fort douteux. Ceux qui sont à la tête des comités d'arrondissements ont les premiers besoins d'argent et emploieraient pour s'octroyer des secours des moyens peu honnêtes. On dit qu'ils font des reçus imaginaires et qu'ils empochent l'argent porté dessus. C'est ainsi qu'un nommé Rendu, demeurant boulevard de l'Hopital, 60, chargé avec plusieurs autres de la distribution des secours aux amnistiés du 13e arrondissement se serait accordé une somme de 200 francs. La chose aurait été découverte, mais pour éviter du scandale on se serait contenté d'expulser le coupable du comité »<sup>53</sup>.

Quant à la gestion d'Henri Salles, c'est un rapport du 21 septembre 1879, qui la met en cause :

« M. Henri Salles est le grand maître du comité central et personne ne lui demande les comptes. M. Henri Salles est lui-même très suspecté, on l'accuse assez catégoriquement de vivre des fonds destinés aux amnistiés. Il est certain que M. Henri Salles qui était il y a quelques temps dans une situation très précaire, vit aujourd'hui très facilement. Il ne marche plus guère qu'en voiture, fréquente les cafés des boulevards et paraît se croire en personnage d'importance, tout cela, dit-on aux frais du gouvernement et du conseil municipal. Tous ses voyages auraient été payés par les fonds du comité. On sait qu'à Port-Tendres, il a recueilli les souscriptions en espèce (s?) et en nature. Eh bien, (manque un mot?) ne prétend qu'il a porté la distribution du produit de toutes ces souscriptions au compte du comité pour combler une partie du déficit. On dit encore que M. Henri Salles n'est parti pour Port-Vendres que parce qu'il craignait qu'on lui demandât les comptes »<sup>54</sup>.

Les critiques internes au comité s'additionnent à une critique plus globale, qui s'apparenterait presque à une critique idéologique du secours aux amnistiés. Pour comprendre les possibles conflits internes du comité Hugo, il est bon de se pencher sur la distribution des dons et examiner un exemple nous permettant d'analyser le second comité qui conduit à la création de notre association. Un rapport de l'agent Emile du 14 juin 1879<sup>55</sup>,

---

<sup>52</sup> APP, BA 1516, Comité de secours aux amnistiés. Rapport des 24 mars 1879, 13 juin 1879, 26 juillet 1879, 21 et 27 1879 et le 11 novembre 1879.

<sup>53</sup> APP, BA 1516, Comité de secours aux amnistiés. Rapport du 26 juillet 1879.

<sup>54</sup> APP, BA 1516, Comité de secours aux amnistiés. Rapport du 21 septembre 1879.

<sup>55</sup> APP, BA 1516, Comité de secours aux amnistiés. Rapport du 14 juin 1879, « Deville et Guesde auraient, hier soir quitté la rédaction de la Révolution française, et voici pour quel motif : Sigismond Lacroix se trouve en possession d'une certaine somme provenant des souscriptions faites en faveur des amnistiés, et il veut en effectuer le versement au Comité Victor Hugo, tandis que Deville et Guesde demandaient qu'il la remit au Comité socialiste de la rue Notre-Dame-de-Nazareth, sous prétexte que les souscriptions l'avaient entendu ainsi ».

met en exergue la critique par deux personnalités socialistes, Jules Guesde et Gabriel Deville, du monopole dans l'administration des secours du comité Victor Hugo par rapport au comité socialiste.

Désormais, c'est sur l'autre comité de secours que nous allons poser notre regard, là où l'association des Amis de la Commune semble trouver sa genèse, idéologiquement et politiquement parlant.

## II Une filiation idéologique

Nous avons pris le parti de commencer notre étude par le comité de secours le plus important, celui qui a drainé le plus de fonds, et de fait, qui a eu le plus de rapports avec les communards de retour en France. Cependant, le comité patronné par Victor Hugo et Louis Blanc ne fait pas l'unanimité au sein du mouvement pour l'amnistie. De nombreuses voix s'élèvent contre l'hégémonie du puissant comité "quasi-officiel". Parmi elles, et certainement la plus emblématique, se trouve celle du comité socialiste de secours aux amnistiés et non amnistiés. Ce comité, par ses portes-paroles, ses moyens d'actions et son bagage théorique se présente comme le digne héritier de la Commune et de ses idéaux. A travers la trame de l'histoire de notre comité socialiste, nous pouvons déceler une évidente filiation idéologique avec notre association.

Tout d'abord, quelle est la cause de la création de notre comité? On peut aisément voir une relation de cause à effet, entre la mise en place de la structure du comité Hugo et la fondation du comité socialiste le 16 mars 1879. Le comité socialiste se crée en opposition au comité Victor Hugo, dénoncé à de multiples reprises comme un "comité bourgeois"<sup>56</sup>. Dans les réunions du comité socialiste, on dénonce vivement la connivence entre ce comité et les différentes autorités. Dans un rapport du 11 juin 1879, on se questionne sur la raison du versement des 100000 francs de la part du conseil municipal au comité Victor Hugo<sup>57</sup>. L'opposition à ce comité "quasi-officiel" est revendiquée et l'élection du comité socialiste est annoncée à de nombreuses reprises dans la presse socialiste, afin d'alerter l'opinion sur la mise en place d'une alternative au comité Hugo. La communication suivante est insérée dans les journaux :

« Nous recevons la communication suivante : "Paris, le 6 germinal an 87. Comité socialiste

---

<sup>56</sup> APP, BA 1516, Comité socialiste de secours aux amnistiés et non amnistiés. « Recto : Esprit de l'association – Observations. En opposition au comité "bourgeois" présidé par MM. Victor Hugo et Louis Blanc, le comité socialiste d'aide aux amnistiés et non amnistiés fut fondé à Paris, le 16 mars 1879, dans une réunion tenue, salle Rivoli, rue St Antoine, 104 » ;

<sup>57</sup> *Ibid.*, Rapport du 11 juin 1879 sur une réunion tenue la veille.

de secours aux amnistiés et aux non amnistiés. Le comité de secours, élu le 16 mars, dans une assemblée populaire tenue salle Rivoli, a reçu mission de recueillir des fonds pour être distribués aux amnistiés et aux non amnistiés. En conséquence, il fait appel à tous les socialistes pour que la solidarité, n'étant pas un vain mot, chacun s'empresse d'apporter son obole à l'oeuvre de réparation et de justice qui commence à s'accomplir, et qui n'aura sa sanction définitive que le jour où l'amnistie pleine et entière sera un fait acquis. Jusque là, le devoir de la démocratie socialiste doit s'exercer non seulement par des secours en argent, mais aussi en se procurant du travail à tous ceux qui vont nous être rendus. Le comité est convaincu que pas un prolétaire ne voudra faillir à la tâche qui lui incombe. Le comité : Simon Boulat, Chabert, Colliot, Deroo, Dubuc, Jeoffrin Kirch, citoyenne Leday, citoyenne Manière, Oggerino, Rébillat, Selfritz, Varlet. (plus dans le *Prolétaire* : "Pour obtenir des renseignements et recevoir des listes de souscriptions s'adresser au siège du comité, rue Notre-Dame-de-Nazareth, 66 [...] »<sup>58</sup>.

Dans le nom même du comité ressort une idée forte. Nous sommes en présence d'un comité où la question de l'idéologie est centrale. Lorsque ce comité appelle à la solidarité, c'est aux socialistes, aux prolétaires qu'il s'adresse. Tout au long de son histoire, le comité n'a de cesse de rappeler cette conception de classe. Lorsque l'on lance un appel aux dons, c'est "Aux travailleurs"<sup>59</sup>, ou aux "Travailleurs socialistes"<sup>60</sup>. Travailleurs, socialistes, prolétaires, solidarité, la terminologie est politiquement marquée et c'est un des objectifs du comité, que l'on puisse l'identifier comme celui ayant pour seul et unique but d'accueillir et venir en aide aux communards de retour. On aide ceux qui ont aidé la cause des travailleurs, c'est quelque chose de très présent dans tous les rapports de police, dans tous les tracts émis par le comité ou encore dans toutes les adresses insérées dans la presse. Ce comité, au-delà de son rôle de secours, est un groupe au centre de la nébuleuse socialiste de la fin des années 1870. Un des objectifs est de reconstituer un noyau de militants socialistes, pouvant permettre la constitution d'un parti ouvrier uni. Réunir tous les anciens communards, ces révolutionnaires, responsables de la constitution de la première assemblée de la classe ouvrière, voici l'objectif du comité. La description de l'"association" par les agents de police le mentionne :

« [...] Constituer un centre d'action révolutionnaire, à l'aide des éléments fournis par les condamnés rapatriés en vertu de l'amnistie, établir des sous-comités dans les divers arrondissements de Paris, arriver à la fédération du parti ouvrier, auquel appartiennent le sol, les instruments de travail, remplacer la formule "Liberté, Egalité, Fraternité" par celle-ci "Egalité sociale" tel est le but du comité socialiste d'aide aux amnistiés et non amnistiés [...] »<sup>61</sup>.

Cette idée d'un comité socialiste se renforce avec la notion d'élection par une assemblée

---

<sup>58</sup> *La Marseillaise*, 1er avril 1879, *Le Prolétaire*, 5 avril 1879, *La Révolution française*, 18 avril 1879

<sup>59</sup> APP, BA 1516, Comité socialiste de secours aux amnistiés et non amnistiés. Non daté, cet appel semble avoir été distribué à plusieurs reprises, mais sa première occurrence dans les archives de la Préfecture de police se situe aux alentours du mois de juin 1879. C'est à cette date que nous situons sa première publication.

<sup>60</sup> *Le Prolétaire*, 4 octobre 1879

<sup>61</sup> APP, BA 1516, Comité socialiste de secours aux amnistiés et non amnistiés. La fiche de renseignements de la préfecture de police de Paris sur l'"association" ne cesse d'être enrichie au cours de la période d'activité du comité.

populaire<sup>62</sup>. Le comité socialiste de secours aux amnistiés et non amnistiés est l'émanation des travailleurs parisiens, comme avait pu l'être le conseil municipal au temps de la Commune. De fait, ce comité semble obtenir la légitimité du prolétariat parisien, même si l'assemblée électorale, peu imposante, peut remettre en cause cette légitimité. La notion de comité socialiste est loin d'être usurpée, et nous intéresser au comité dans son action, et son organisation, permet de renforcer cette idée d'appartenance de classe.

Le siège du comité, durant son existence, se trouve à deux points stratégiques. Le premier siège social, nous le retrouvons au 66, rue Notre-Dame-de-Nazareth, avant tout siège du syndicat des mécaniciens. Au cours du mois d'octobre 1879, le siège déménage au 47, rue de Cléry, dans un lieu ô combien symbolique, puisqu'il s'agit alors du siège du journal le *Prolétaire*, organe du Parti ouvrier, un des organes de presse les plus actifs dans le débat pour l'amnistie, avec la création dès le début de l'année 1878, d'une commission d'initiative pour l'amnistie<sup>63</sup>.

La question de l'amnistie, cause de la création de nos deux comités concurrents, est après le vote du 3 mars 1879, reléguée au second plan par le comité Victor Hugo, au profit des secours portés. En ce qui concerne le comité socialiste, c'est tout le contraire. En effet, celui-ci s'est créé, d'une part en opposition au comité bourgeois, mais également pour être le trait d'union entre les amnistiés et les non amnistiés. Son but ultime étant d'obtenir une amnistie pleine et entière pour l'ensemble des condamnés de la Commune de Paris. C'est toujours le souci d'unité de la communauté communarde qui prédomine au sein du comité socialiste. Ce souhait d'unité se retrouve dans les relations entretenues entre le comité central et les comités en place dans les pays d'exil, notamment à Londres et en Belgique. Lors d'une réunion du comité de rapatriement, réuni à Bruxelles, il est dit :

« A l'unanimité moins une voix, il a été décidé qu'aucun proscrit ne serait adressé par le comité de rapatriement au comité bourgeois, composé d'adversaires du parti vaincu »<sup>64</sup>.

Une sorte de relation privilégiée se met en place entre le comité socialiste et les comités étrangers. Le comité de Londres reçoit notamment des dons de la part du comité central, avec notamment les cent francs extraits de la quête réalisée à l'arrivée du Vire<sup>65</sup>, et encore cent francs à l'arrivée des rapatriés du Navarin à la gare Montparnasse<sup>66</sup> au début du mois d'octobre 1879. Lorsque les comptes sont clôturés lors d'une assemblée générale le 27 juin

<sup>62</sup> *Ibid.*, *La Marseillaise*, 1er avril 1879, *Le Prolétaire*, 5 avril 1879, *La Révolution française*, 18 avril 1879

<sup>63</sup> Repris in. Stéphane Gacon, *L'amnistie. De la Commune à la guerre d'Algérie*, Paris, Seuil, 2002, p. 85 : « Archives de la préfecture de police de Paris, BA 464, note du 22 février présentant les préparatifs de la réunion de la commission d'initiative pour l'amnistie ».

<sup>64</sup> *La Marseillaise*, 11 juin, 1879

<sup>65</sup> *La Marseillaise*, 30 septembre 1879, *Le Rappel*, 1 octobre 1879

<sup>66</sup> *Le Prolétaire*, 4 octobre 1879

1881, une somme de 7150 francs est mentionnée comme ayant été versée par le comité de Londres<sup>67</sup>. Une activité similaire de recueil de dons est donc menée au sein de la capitale anglaise. Cela s'explique par la présence, nombreuse, des exilés à Londres.

Etudier la composition du comité socialiste permet de comprendre quelles furent les personnalités dominantes du secours socialiste. Le journal le *Prolétaire* est partie prenante du comité. Ses rédacteurs participent activement aux différents événements organisés dans le but de recueillir des fonds. Les personnalités les plus actives se trouvent être Alexandre Paulard, Charles Chabert, John Labusquière ou Prudent-Dervilliers<sup>68</sup>. Ces quatre figures du mouvement socialiste de la fin des années 1870, permettent de tisser le lien entre le *Prolétaire*, le mouvement socialiste et les secours adressés aux amnistiés de retour. A travers les thèmes des réunions que nous aborderons un peu plus loin dans notre étude, nous remarquerons l'importance prise par la question politique dans la problématique du secours. Deux de nos principaux animateurs du comité socialiste sont deux anciens communards ayant échappé à la déportation. Alors que le comité Hugo est dirigé par les différents députés républicains des arrondissements de Paris, le comité socialiste est en partie conduit par d'anciens communards. En outre, nous pouvons voir dans la première adresse du comité socialiste que l'on retrouve des femmes dans le comité central du comité socialiste. Dès lors se pose la question des relations entre les amnistiés de retour et les responsables des comités. Pour finir, nous terminerons en analysant le fonctionnement du comité central socialiste et des différents comités d'arrondissements. Comme le comité Hugo, des comités d'arrondissements se sont mis en place. Dans un rapport du 12 août 1879, il est dit que sont connus six comités d'arrondissements<sup>69</sup>. Cependant, contrairement au comité Victor Hugo, où règne une osmose parfaite entre le comité central et les comités d'arrondissements, l'organisation du comité socialiste ne permet pas d'assurer une liaison permanente entre les différentes strates du comité<sup>70</sup>.

---

<sup>67</sup> *La Convention nationale*, 20 juillet 1881

<sup>68</sup> *DBMOF* en ligne. Alexandre Paulard. Né le 13 décembre 1848. Cheminot, syndicaliste, rédacteur au *Prolétaire* en 1879, un des principaux animateurs du comité socialiste. Charles Chabert est né le 13 décembre 1818 à Paris. Ouvrier graveur sur métaux. Présents sur les barricades de juin 1848, on le retrouve au sein de la Commune en tant que garde national dans le 149<sup>e</sup> bataillon. Acquitté lors des conseils de guerre, il prend une part active à la reconstruction du mouvement socialiste français post-Commune. Membre fondateur du journal le *Prolétaire*, c'est un des principaux instigateurs du comité socialiste, pour lequel il donne de nombreuses conférences. John Labusquière, né le 1<sup>er</sup> septembre 1852, aux Etats-Unis. Docteur en médecine. Participe à de nombreux journaux, tels *L'Egalité*, la *Bataille* ou le *Cri du Peuple*. Orateur reconnu, il participe à un grand nombre de réunions du comité socialiste. Prudent-Dervilliers, né le 1<sup>er</sup> décembre 1849. Coupeur-tailleur. Officier de la garde nationale sous la Commune. Blessé, il échappe à la police. Un des membres fondateurs du *Prolétaire*. Un des derniers grands ordonnateurs du comité socialiste.

<sup>69</sup> APP, BA 1516, Comité socialiste de secours aux amnistiés et non amnistiés. Rapport du 12 août 1879. Suivent les arrondissements concernés : 3e, 5e, 11e, 13e, 18e et 20e.

<sup>70</sup> *Ibid.*

Les principales différences entre nos deux comités se retrouvent dans le nom même de notre comité socialiste de secours aux amnistiés et non amnistiés. Tout d'abord, c'est au niveau de l'idéologie prônée qu'une première différence est perceptible. La seconde est presque induite. L'amnistie plénière est constamment réclamée par les socialistes tandis que le comité patronné par Victor Hugo et Louis Blanc semble délaisser cette question. Toutes ces différences nous mènent à l'étude de notre association. Mais avant, il est bon d'examiner les points communs et les différences dans la manière de porter les secours, mais également le soin porté par ces comités à la valorisation de l'événement Commune.

### III Points communs et concurrence des comités de secours

Avant de commencer cette partie où il est question des différences et des points communs des deux comités, il faut se replacer dans le contexte historique dans lequel ils existent. Nous sommes en face de deux entités qui ne peuvent lutter à armes égales. D'un côté, le comité Hugo, qui lorsqu'il solde ses comptes, a permis de réunir plus de 360000 francs. De l'autre côté, le comité socialiste a réussi à engranger moins de 30000 francs. Comme le remarque Laure Godineau, le comité Victor Hugo « estime, ainsi, en juin 1881, avoir secouru 3552 amnistiés »<sup>71</sup>, alors que le comité socialiste, le 27 juin 1881, affirme avoir aidé 1128 amnistiés<sup>72</sup>. Comprendre ces différences de secours portés, c'est aussi apercevoir les différents rapports entretenus avec les amnistiés. Dès l'arrivée des trains à Paris, une différence se fait. Le comité Hugo est posté sur le quai, tandis que le comité socialiste, malgré une bannière déployée, ne réussit que très peu à capter l'attention des communards de retour<sup>73</sup>. Ces différences mettent-elles en évidence des manières de fonctionner diamétralement opposées? Ou au contraire, cachent-elles des réalités plus complexes?

Pour débiter notre recensement des points communs et des divergences concernant les secours et la question de la Commune au sein des comités, nous allons nous pencher sur la manière de recueillir des dons.

Nous avons abordé la question à plusieurs reprises dans nos deux parties précédentes.

---

<sup>71</sup> *Op. cit.*, ..., p. 167

<sup>72</sup> *La Convention nationale*, 20 juillet 1881

<sup>73</sup> Pour le traitement des arrivées des différents trains, je me réfère à la thèse de Laure Godineau, et notamment le chapitre 3 traitant des retours à Paris. La bannière du comité socialiste est mentionnée dans un rapport de police de l'agent Brissaud en date du 29 septembre 1879. Par ailleurs, on note de nombreuses critiques, et même des protestations parues dans les journaux, pour dénoncer les agissements de la police envers le comité socialiste. Cf, Arrivée du Tage en gare Montparnasse, protestation dans le *Réveil social* du 20 août 1880 ; *Vérité*, 11 novembre 1880, *Mot d'ordre*, 11 novembre 1880. Protestation contre l'emploi de la force à la gare Saint-Lazare la veille.

L'importance des comités d'arrondissements dans le comité Hugo et le problème de liaison entre le comité central et les arrondissements dans le comité socialiste.

Plusieurs parallèles sont à faire entre les deux comités. Premièrement, c'est l'utilisation des souscriptions et des appels et adresses dans la presse. Nous avons pu voir que les comités bénéficiaient chacun de leurs différents organes de presse, afin de mobiliser l'opinion publique. Dans un cadre important pour le comité Hugo, grâce au *Rappel* ou encore le *Siècle*, ou un cadre beaucoup plus ciblé, avec le *Prolétaire* ; pour le comité socialiste. Avec les réunions, interviennent les premiers points d'achoppements. Comme le fait remarquer Laure Godineau, les moyens de réunions ne sont pas nouveaux. Punchs, banquets, conférences, meetings ; moyens déjà utilisés par le mouvement ouvrier français. Cependant, des divergences apparaissent entre les deux comités tant au niveau des annonces qu'au niveau du déroulement et des mots d'ordre des différentes réunions. Pour l'annonce des réunions, le comité de la rue Boursault utilise la presse afin d'alerter les citoyens susceptibles d'être intéressés par les multiples rassemblements organisés<sup>74</sup>, tandis que le comité socialiste fait éditer pour quasiment toutes ses réunions des tracts ayant pour en-têtes la date du calendrier révolutionnaire et un texte commençant toujours par la mention "citoyen"<sup>75</sup>. En ce qui concerne le contenu des réunions, une grande différence est à noter. On parle de matinée lyrique, d'assaut d'arme ou encore de banquet-bal pour le comité Victor Hugo, tandis que la question politique est au centre de toutes les réunions du comité socialiste. On évoque "le 18 mars", "la nécessité de la création d'un parti ouvrier", ou encore "radicalisme, opportunisme et socialisme"<sup>76</sup>, tous ces sujets sont autant de moyens de lier la problématique de l'amnistie et du secours aux amnistiés à la question de la reconstruction du mouvement socialiste français.

Concernant la forme des manifestations, toutes les réunions du comité Hugo sont publiques tandis que le comité socialiste appelle à des réunions privées, afin d'éviter la censure des autorités. Comme le montre la note ci-jointe<sup>77</sup>, les contraintes inhérentes aux réunions privées (convocations individuelles et nominatives), réduisent de fait l'auditoire ainsi que les

---

<sup>74</sup> APP, BA 1516, Comité de secours aux amnistiés. *Le Rappel*, 13 juillet 1879 : « Le comité d'aide aux amnistiés nous de paraître l'avis suivant : A l'occasion de l'anniversaire de la prise de la Bastille et grâce au concours des grands écrivains de la presse républicaine, le secrétaire du Comité central fera paraître, pour être vendue, au profit des amnistiés, une feuille dont les articles seront signés : Victor Hugo, Louis Blanc, Auguste Vacquerie, Henry Maret, Castagnary, Spuller, Camille Pelletan, Ranc, Anatole de la Forge, colonel Ch. Martin, Clovis Hugues, Emile Blémont, Viollet-le-Duc, Jean Destrem, etc. Cette feuille sera mise en vente demain, au prix de 20 centimes, rue du Croissant, rue d'Angoulême, 52, chez M. Dervaux, libraire-éditeur, et au siège du Comité central, 19, rue Boursault ».

<sup>75</sup> APP, BA 1516, Comité socialiste de secours aux amnistiés et non amnistiés. Ce dossier est rempli de tracts du comité socialiste.

<sup>76</sup> *Ibid.*

<sup>77</sup> APP, BA 1516, Comité socialiste de secours aux amnistiés et non amnistiés. Note du Préfet de Paris, du 4 octobre 1879.

montants des quêtes et autres souscriptions :

« Monsieur, une réunion dite privée doit avoir lieu ... Dans le cas où cette réunion ne conserverait pas son caractère privé ; c'est-à-dire si le public y était admis sans produire, à l'entrée des lettres de convocation individuelles et nominatives, si des lettres de convocation étaient distribuées ou colportées, soit sur la voie publique, soit dans des établissements publics du voisinage, vous devriez constater par procès-verbal toute infraction qui se produirait. Ces constatations seraient faites par vous, soit spontanément, soit sur les indications des agents de la police municipale. Vous voudrez bien également vous tenir prêt à agir dans les limites prescrites par la loi, pour le cas où un incident quelconque intéressant la sécurité ou l'ordre public rendrait votre intervention nécessaire. Recevez monsieur, l'assurance de ma parfaite considération. Le préfet de Police, et par autorisation, Le chef du cabinet ».

Malgré cette contrainte, le comité socialiste peut s'appuyer sur des orateurs de renom comme Auguste Blanqui. Incarcéré à la veille du déclenchement de la Commune, il sort de prison dans le courant du mois de juin 1879. Partisan de l'amnistie plénière, il préside dans la première moitié de l'année 1880, plusieurs réunions organisées par le comité socialiste d'aide aux amnistiés et non amnistiés<sup>78</sup>. D'autres socialistes, comme Alexis Trinquet, sont nommés présidents d'honneur, permettant en quelque sorte de maintenir une ligne idéologique claire, même après le retour des premiers amnistiés.

Malgré la participation de ces figures du socialisme, plusieurs rapports de police mettent en avant la faiblesse financière du comité :

« Hier a eu lieu, dans la salle des Ecoles, rue d'Arras, 3, une réunion privée, organisée par le comité d'aide socialiste de secours aux amnistiés et non amnistiés. [...] La Mme Manière lit le rapport du comité central socialiste, dans lequel il est dit que la réunion a pour but de déterminer le placement des fonds et la part réservée à chaque libéré politique. Il ne faut pas donner plus de 10 fr à la fois aux amnistiés, car la caisse n'est pas assez forte pour le moment. La Mme Manière fait appel à la générosité des chambres syndicales de Paris et signale celle (des?)mécaniciens comme ayant le plus donné [...] »<sup>79</sup>.

Deux choses sont à retenir. En premier lieu, c'est la part réservée à chaque "libéré politique", qui s'élève à 10 francs. En second lieu, c'est la problématique de la recherche des fonds qui se pose. Comment assurer des secours aux amnistiés, en tenant une ligne politique claire?

Comme nous avons pu l'apercevoir plus haut, le comité Victor Hugo est parfois taxé de clientélisme par les amnistiés de retour, et l'objectif du comité socialiste paraît clair, en alliant intégrité idéologique et secours politique. A plusieurs reprises sont mentionnées dans des rapports de police des discussions portant sur l'intransigeance à avoir avec les amnistiés, ayant déjà reçu des secours de la part du comité de la rue Boursault. Voici le rapport de l'agent Girard, en date du 18 juillet 1879 :

« Colliot fait remarquer que l'assemblée dans sa dernière réunion, a décidé que les amnistiés

<sup>78</sup> APP, BA 1516, Comité socialiste de secours aux amnistiés et non amnistiés. Entre le 22 février et le 4 mars, Blanqui préside trois réunions dont une, le 22 février à l'Elysée Montmartre, qui réunit plus de 1500 personnes.

<sup>79</sup> *Ibid.*, Paris, le 9 mai 1879.



qui ont déjà reçu de l'argent du comité bourgeois seraient exclus de tout secours du comité socialiste. Il dit que beaucoup de déportés, en arrivant à Paris, ne savent pas qu'il existe un comité autre que celui de la rue Boursault, et que ce n'est qu'après avoir passé quelques jours à Paris, qu'ils apprennent l'existence du comité socialiste [...] »<sup>80</sup>.

A la suite de cet état de fait, le comité décide qu'on peut donner un secours à un amnistié ayant déjà reçu un secours du comité Hugo, s'il est avéré qu'il ignorait l'existence du comité socialiste. Ce traitement des amnistiés est en adéquation avec la vision politique du comité. Alors que les socialistes ont pour objectif de se souvenir de l'événement du printemps 1871, le comité Hugo fait l'impasse sur la mémoire de la Commune. C'est peut être sur ce point que l'on peut lier notre association et le comité socialiste.

Dans une brochure éditée courant du mois d'octobre 1879<sup>81</sup>, le comité socialiste dénonce les différents agissements de Louis Blanc dans les lendemains de la Commune. Ne niant pas son rôle en 1848, les socialistes critiquent violemment le fait que Louis Blanc n'ait pas soutenu la Commune et même, ait trahi la cause du peuple de Paris, en votant les félicitations à l'armée versaillaise<sup>82</sup> :

« A la fin de la semaine sanglante, alors que le bronze des mitrailleurs de l'ordre grondait encore, alors que des milliers de cadavres, couchés sur les pavés, n'avaient pas eu le temps de se refroidir, on votait au sein de l'Assemblée élue dans un jour de malheur des remerciements et des félicitations aux massacreurs. On déclarait solennellement que les Gallifet et les Vinoy qui venaient de mettre Paris en coupe réglée, avaient bien mérité de la République. Une seule main se leva contre cet ordre du jour sinistre, dont le texte devait suinter le sang. Ce n'était pas la main de M. Louis Blanc! ».

Le comité socialiste a le réel objectif de décrédibiliser l'action du comité concurrent en dénonçant les différents actes passés de ses responsables. Enfin, il existe une dernière facette de l'affrontement entre les deux comités, qui nous amène pour la première fois de notre étude, à traiter de la mémoire de l'événement du printemps de mai 1871. Comme nous avons pu le rappeler, l'objectif d'oublier la Commune est manifeste dans le comité Hugo. Au contraire, les socialistes jugent comme un de leur devoir, de réfléchir à la revanche du prolétariat. C'est en ce sens qu'il est à l'origine du premier défilé au mur des Fédérés, le 23 mai 1880. Comme le dit Stéphane Gacon<sup>83</sup>, venir honorer les morts de mai, est un acte

<sup>80</sup> *Ibid.*, Paris, le 18 juillet 1879.

<sup>81</sup> APP, BA 1516, Comité socialiste de secours aux amnistiés et non amnistiés. Cette brochure, n'est pas datée, mais elle apparaît dans les archives de la préfecture de police de Paris, vers la fin du mois d'octobre, c'est pour cela que nous choisirons cet intervalle pour la dater.

<sup>82</sup> *Ibid.*, p. 2

<sup>83</sup> Stéphane Gacon, op. cit., p. 86 : « Un véritable culte de la Commune se met en place, avec ses moments et ses gestes. En 1880, le rituel est définitif : banquet le 18 mars, manifestation sur la tombe de Flourens pour l'anniversaire de sa mort, le 4 avril, manifestation de la Bastille au mur des Fédérés le 23 mai pour commémorer la Semaine sanglante. Réunissant plusieurs milliers de personnes malgré l'interdiction gouvernementale, la manifestation du 23 mai constitue

constitutif de l'enracinement de la mémoire de la Commune de Paris, au coeur du mouvement ouvrier.

Dans un appel du 8 mai 1880<sup>84</sup> paru dans le *Prolétaire*, sept groupes appellent à venir commémorer les événements du printemps 1880. Parmi eux, nous retrouvons le comité socialiste et le journal le *Prolétaire*. Cette première initiative pour se souvenir de 1871, n'intervient plus dans l'optique du secours mais bien dans un but politique et idéologique. La manifestation réunie selon les rapports de police une centaine de personnes tandis que le *Prolétaire* évoque un millier de manifestants. Une moyenne est à faire, mais au-delà du nombre de manifestants, c'est l'acte fondateur qui compte. Désormais, les socialistes cherchent à investir le Père-Lachaise et le Mur des Fédérés, afin de s'accaparer une parcelle de souveraineté ; nécessaire à l'ancrage physique de la mémoire de la Commune. Notre association ne cesse, à travers son histoire, de rappeler son origine dans ces premières initiatives, pour se souvenir de la Commune. C'est en cela que nous pouvons tisser, entre le comité socialiste et la future Solidarité des proscrits de 1871, une évidente filiation.

Alors que la loi d'amnistie plénière est votée le 11 juillet 1880, la césure entre les comités de secours apparaît dès lors comme moins marquée. Mais les questions idéologiques et politiques resurgissent avec le retour de tous les révolutionnaires. La Commune, bien que meurtrie par dix ans de calomnie peut-elle renaître de ses cendres? C'est avec l'idée de regrouper les amnistiés à la fin de l'été 1881 que l'on retrouve les premières occurrences de notre association. Désormais, il n'est plus question de filiation mais bien de fondation.

---

la première grande manifestation devant le mur des Fédérés ».

<sup>84</sup> APP, BA 1516, Comité socialiste de secours aux amnistiés et non amnistiés. Le *Prolétaire*, 8 mai 1880 : « Les groupes : comité central socialiste d'aide aux amnistiés et aux non amnistiés, l'Union syndicale des travailleurs de la Seine, l'Union fédérative (région du centre), la Fédération des groupes collectivistes et communistes, le cercle des Egaux, les journaux le *Prolétaire*, l'*Egalité*, réunis pour rendre hommage aux victimes de mars, avril, mai 1871. Considérant que le prolétariat doit affirmer sa scission complète avec la bourgeoisie. Se doit à lui-même d'honorer ceux qui sont morts pour son émancipation sociale en 1871. Nous estimons que les travailleurs, en honorant leurs morts, honorent les principes qui les ont guidés dans leurs revendications sociales et doivent guider le parti ouvrier socialiste pour l'avènement de son affranchissement ».

## Chapitre II : Se regrouper, s'entraider et combattre l'oubli

La première partie de notre étude a tenté de retrouver la trace d'une filiation entre notre association et les comités de secours, apparus au moment du début du débat sur l'amnistie. Les questions politique et idéologique, sont les points clés de l'ascendance de notre association. C'est au sein de la communauté des communards qu'il faut chercher la mention d'un quelconque groupement d'anciens proscrits. Quasiment en friche, l'étude de notre sujet ne bénéficie de l'aide d'aucun travaux antérieurs, si ce n'est l'article de Jean Braire, à l'occasion des 110 ans de l'association<sup>85</sup>. Permettant de retracer succinctement l'histoire plus que centenaire des Amis de la Commune, cet outil a comme principal intérêt de repérer les évolutions de noms et d'actions dans leurs premières années d'existence. C'est notamment ce qui nous a permis de rechercher au coeur des archives, les premières occurrences d'une certaine Solidarité des proscrits de 1871.

### I – Se regrouper pour s'entraider

Alors que les comités de secours cessent leurs actions aux alentours de l'été 1881<sup>86</sup>, aucune structure officielle ne prend le relais. La question qui est alors à poser est la suivante : un an après la loi d'amnistie, les communards ont-ils retrouvé leur place au sein de la société?

Comme nous avons pu le démontrer plus haut, les communards restent et resteront des révolutionnaires. Nous pourrions même parler d'*habitus* communard, dans la mesure où l'expérience du printemps 1871 est indissociable des actions futures des membres de la Commune. C'est avec cette marque indélébile que les proscrits de 1871 réintègrent la République. En tant que déportés politiques, le retour à la vie civile peut se dérouler de deux manières possibles. La première, par un oubli de l'expérience révolutionnaire. La seconde, et c'est ce point qui nous intéresse, c'est le fait d'assumer son passé et d'en faire un totem. Ici, nous sommes en présence des acteurs de la Commune, assumant et revendiquant ce statut, et dont la quête d'un idéal de société passe par la redondance de l'épisode communaliste.

Au contraire des comités de secours où l'extrême majorité des acteurs n'avaient pas participé

---

<sup>85</sup> Jean BRAIRE, « Les Amis de la Commune, 110 ans sur les traces des communards », in. *Cahiers d'histoire de l'Institut de recherche marxiste*, n° 44, septembre 1991, p. 81

<sup>86</sup> Les comptes du comité socialistes sont clôturés le 27 juin 1881, *La Convention nationale*, 20 juillet 1881. Ceux du comité Hugo, le sont le 12 juillet, *L'Intransigeant*, 29 juillet 1881 et *Le Rappel*, 14 juillet 1881.

à la Commune, il faut se pencher sur les parcours des différents communards, et les dossiers personnels des archives de la Préfecture de police de Paris nous sont d'une grande aide. Alors qu'une date approximative de création avait été arrêtée par l'association, notre travail fut de retrouver la première occurrence d'un regroupement de proscrits. Et c'est dans le dossier d'Henry Champy qu'elle apparaît. Dans une réunion du 7 septembre 1881<sup>87</sup>, peu de temps après la cessation d'activité des comités de secours, Henry Champy appelle à la création d'un groupement d'anciens combattants de 1871. C'est à cette occasion que l'on charge une commission<sup>88</sup> de réfléchir à la forme et aux futures fonctions que cette Solidarité doit remplir. On comprend qu'en dehors de toutes les considérations politiques, on appelle au principe de solidarité des anciens communards. Malgré les comités de secours, les membres de la Commune sont encore dans le besoin et le seul moyen envisagé pour leur venir en aide est de se regrouper pour s'entraider. Malgré la modestie de l'entreprise de Champy, une idée forte ressort, c'est que les communards n'ont pas été réintégrés par la République et que seule cette solidarité ; issue de leur expérience commune peut les aider. Pendant les derniers mois de l'année 1881, une effervescence secoue les réseaux communards. Bien que nous ne disposions que de peu d'archives concernant cette période, le désir de lier les destins des anciens communards apparaît comme un réel objectif pour certains d'entre eux<sup>89</sup>. Lorsque qu'une annonce paraît dans *l'Intransigeant* du 14 novembre 1881<sup>90</sup> pour une assemblée générale d'une "Société des Proscrits de 1871", c'est l'aboutissement du travail de la commission créée au début du mois de septembre. Avec le compte-rendu, inséré dans la presse quelques jours plus tard, nous sommes en présence de l'acte de fondation de la "Société la Solidarité des Proscrits de 1871". La dite-société se constitue le 21 novembre 1881. Encore inconnue, la date précise de création de l'association des Amis de la Commune nous permet de découvrir ses objectifs initiaux. Notre association a-t-elle des objectifs sur le court ou le long terme? Quelle est son organisation? Et aussi, a-t-elle des liens avec les anciens comités de secours?

L'adresse ci-dessous apparaît comme une base de travail permettant de nous intéresser aux multiples problématiques qui traversent les premiers temps du regroupement des anciens

---

<sup>87</sup> APP, BA 1007, Dossier Henry Champy. Rapport du 8 septembre 1881.

<sup>88</sup> *Ibid.*, Rapport de l'agent Ludovic du 14 septembre 1881, faisant état de la mise en place d'une commission chargée de prendre connaissance des articles d'une association d'anciens proscrits. Commission composée des personnes suivantes : Van Haele, Collot, Champy, Josselin et Olivier Pain.

<sup>89</sup> *Ibid.*, un rapport en date du 1er novembre 1881 fait mention d'une forte activité de la part d'Henry Champy afin de regrouper les communards. Nous pouvons déduire, grâce à la constitution de la commission du 8 septembre, que celle-ci s'est réunie, et que ses membres – au moins – ont oeuvré dans le sens de la formation d'un groupement d'anciens communards.

<sup>90</sup> *L'Intransigeant*, 14 novembre 1881, n°488, p. 3

communards :

« La Société la Solidarité des Proscrits de 1871, dans sa réunion du 21 novembre 1881 (salle Marty), s'est constituée en nommant ses délégués. Les délégués, comme il est dit dans les statuts, forment le conseil d'administration. Ils invitent leurs amis à donner leur adhésion au délégué de leur arrondissement. Le délégué remettra les statuts aux nouveaux adhérents. Extrait des statuts Art. 2. Le but de la Société est exclusivement humanitaire. Elle a pour objet d'établir un centre commun de relations amicales entre les sociétaires et de leur venir en aide par tous les moyens en son pouvoir. A cet effet, la Société facilitera par des réunions périodiques les rapports des membres entre eux. Elle contribuera dans la mesure de ses forces au placement de ceux qui seront sans emploi. Elle fera visiter et secourir les sociétaires dont l'infortune lui sera signalée, et en un mot ne négligera rien pour justifier son titre de Société de Solidarité. Ont été nommés, les délégués dont les noms suivent : 2e arrondissement, Bernard, passage du Saumon, 6. – 3e, Champy, rue Chapon, 30. – 4e, Cadolle, rue Saint-Antoine, 112. – 8e, Lacour, rue Clerc, 51. – 9e, Oury, rue Rodier, 12. – 10e, Van Haele, rue des Vinsigriers, 38. – 11e, Gallet, faubourg du Temple, 108. – 12e, Devigne, rue Chaligny, 5. – 13e, Demangel, rue des Gobelins, 12. – 14e, Martelet, rue Châtelain, 14. – 15e, Patey, rue du Château, 47. – 18e, Léberge, rue Laghouet, 21. – 19e, Bignard, rue de l'Atins, 11. – 20e, Berthier, rue Julien-Lacroix, 62. – Vincennes, Lenoir, chemin des Carrières, 2. – Montreuil, Raffé, rue de Paris, 95. – Saint-Ouen, Bloin, rue du Jour, 15. La trésorière : citoyenne Cadolle, rue Saint-Antoine, 112. – Le secrétaire : citoyen Berthier, rue Julien-Lacroix, 62 »<sup>91</sup>.

La première observation à faire concerne la forme d'organisation de notre association. Elle est très structurée, avec la mention de nombreux délégués, répartis dans les zones d'influence du mouvement socialiste avec une forte représentation de l'est parisien, ou encore dans la proche banlieue (Vincennes, Saint-Ouen, Montreuil). C'est une des nombreuses similitudes avec le quadrillage de la capitale qu'avait mis en place le comité socialiste. Les délégués ont pour mission de gérer l'afflux des communards, de les orienter et de faire en sorte que leur réintégration dans la société soit la plus facile possible.

A la différence des comités de secours, la distribution de fonds n'est pas sa principale préoccupation. La société de Solidarité est perçue comme le moyen de permettre aux communards de tisser des réseaux sociaux, afin de retrouver cette place sociale perdue. L'article 2 résume à lui seul la mission de la société de solidarité. Lorsqu'elle affirme qu'"elle fera visiter et secourir les sociétaires dont l'infortune lui sera signalée, et en un mot ne négligera rien pour justifier son titre de Société de Solidarité", la société justifie sa création par la nécessité de venir en aide aux communards de retour d'exil. C'est sur ce point qu'il est nécessaire d'insister. La Solidarité veut apparaître comme le dernier moyen pour les communards de retrouver une quelconque place au sein de la nouvelle Troisième République. En effet, depuis le vote de la loi d'amnistie plénière de juillet 1880, aucune aide officielle n'a été décidée par les autorités. Avec le retour de presque tous les amnistiés et la cessation de l'activité des comités de secours, la question de la subsistance se pose, d'où la

---

<sup>91</sup> *L'Intransigeant*, 2 décembre 1881, n°506, p. 2 ; *Le Prolétaire*, 10 décembre 1881, n°167, p. 4

mise en place d'une société de Solidarité ayant pour objectif d'agir, par et pour les communards. Nous pourrions presque parler d'une recherche d'un entre-soi communard. C'est ce qui transparaît avec la nomination des délégués et du conseil d'administration, qui ressemble à peu de chose près au conseil municipal élu au printemps 1871.

La structure de l'association est par ailleurs classique avec un secrétaire et un trésorier. Cependant, il est à noter que la trésorerie est gérée par une femme, permettant d'affirmer que la Solidarité est la société de solidarité de tous les communards, sans distinction de sexe ou d'appartenance politique. Ce dernier point est souvent au centre des discussions qui secouent la Solidarité. Il faut bien comprendre que le retour des communards engendre des luttes entre les différentes factions socialistes. Proches de Paul Brousse et de Jean Allemane, de Jules Guesde et de Paul Lafargue, d'Edouard Vaillant et des blanquistes ou encore des anarchistes, la multiplicité des courants au sein du socialisme français et les luttes qui en découlent, font de l'association un possible lieu de rencontres politiques. Mais on est également en droit de se demander si les différentes chapelles citées plus haut n'ont pas pour objectif d'instaurer un monopole au sein de la Solidarité et de prendre l'ascendant sur leurs opposants. Très rapidement, la question est posée et une réponse claire est rendue par l'un des personnages les plus importants de l'association, Henry Champy, qui dans une réunion du 16 janvier 1882, apparaît dans un rapport de police comme intransigent sur la question de l'apolitisme de la Solidarité :

« Paris, le 17 janvier 1882. Hier soir, a eu lieu une réunion de la société « La Solidarité », rue de Rivoli. On a mis en discussion la candidature du Sieur Régère comme membre de la société. Le sieur Champy, sans soutenir Régère<sup>92</sup> personnellement, a fait remarquer que la « Solidarité » est une société de secours mutuels et qu'elle ne devrait pas s'arrêter, lorsqu'il s'agit d'une admission, à des considérations politiques »<sup>93</sup>.

La Solidarité des proscrits semble se construire sur cette image de refuge de l'identité communarde. C'est en défendant une sorte de trêve politique au sein de ces réunions que la Solidarité devient un centre de réflexion politique où le seul impératif est d'être un ancien communard. Alors que l'image des communards est encore dépréciée au sein de la société, le fait d'avoir participé à la révolution de 1871 devient un blason, un emblème porté fièrement et nécessaire pour participer à la vie de l'organisation.

Afin d'établir un lien plus officiel, il est fait mention de la mise en place de cartes de membres de la société. Henry Champy, dont nous évoquerons le rôle clé plus loin dans notre

---

<sup>92</sup> Dominique Régère, né en 1816, est élu à la Commune le 26 mars 1871. Il siège à la commission des finances puis à celles des services publics. Déporté dans une enceinte fortifiée, il revient en France après la loi d'amnistie de 1880. Membre de l'Association internationale des Travailleurs.

<sup>93</sup> APP, BA 1007, Dossier Henry Champy. Rapport du 17 janvier 1882.

étude, est à l'origine de cette initiative :

« Champy qui demeure rue Chapon, 30, était chez le marchand de vin au coin de la rue Chapon, en compagnie de Fortier, de la rue, qui venait de lui apporter un paquet de cartes pour les distribuer à tous les anciens proscrits qui font partie de la société de solidarité de 1871 »<sup>94</sup>.

La carte de membre de l'association revêt un rôle particulier, presque sentimental avec le souvenir de la Commune. A travers cette carte, ce sont les engagements passés qui resurgissent, ce pourquoi l'exil est un souvenir si douloureux. C'est aussi la fierté de faire partie de cette communauté qui s'est soulevée contre les ennemis de la République. L'appartenance au groupe passe par des symboles, comme la carte de membre, ou à travers le nom de l'entité, que nous traiterons plus loin.

Pour terminer l'étude de la fondation de notre Société, nous allons nous attarder sur deux choses. La première touche à l'organisation théorique de la vie de l'association, la seconde à la définition de la conception de la solidarité pour la société et à son exécution dans la réalité.

Lorsque la société se fonde, elle dispose d'une organisation structurée, avec des subdivisions en place dans plusieurs arrondissements parisiens, et dirigées par des délégués élus au conseil d'administration de l'association. Notre but est de comprendre le fonctionnement de cette administration. Quelle est la cellule de base de la société? Par quels moyens fonctionne-elle? Qu'est-ce qu'être solidaire dans cette société de Solidarité des militants de 1871?

Tout d'abord, et comme c'est dit dans les statuts, la vie de la société fonctionne autour des différentes réunions, organisées plus ou moins régulièrement et dont les appels pour y assister répondent à une norme<sup>95</sup>. Les réunions sont pour la plupart annoncées la veille dans les journaux socialistes ou socialisants tels *Le Prolétaire* ou *L'Intransigeant* et à partir de 1883, dans le *Cri du Peuple*. Ces réunions permettent aux différents membres de la société de faire part de leurs difficultés, ou au contraire d'évoquer leur retour progressif dans le Paris de 1880. A l'aide du dépouillement quotidien du journal d'Henri Rochefort, nous avons pu comptabiliser vingt annonces de réunions pour la première année d'existence de la société, en 1882. Dans le *Prolétaire*, ce sont huit occurrences que l'on relève<sup>96</sup>. En ce qui concerne la périodicité des réunions, on peut estimer qu'elle se situe sur un rythme mensuel avec une

---

<sup>94</sup> *Ibid.*, Rapport du 8 mars 1882. Nous retrouvons également la mention de cartes de membre dans les différentes annonces de réunion. Réunion du groupe du onzième arrondissement du 4 février 1884 *Le Prolétaire*, 2 février 1884, n°29, p. 4 ; *Le Cri du Peuple*, 3 février 1884, n°99, p. 4, « Se munir de sa carte ».

<sup>95</sup> Toutes les adresses publiées par les journaux annonçant les réunions de la société sont rédigées de la manière suivante : « Date de la réunion, Entité de l'association appelant à se réunir, heure, adresse, objet si il y en a un ». En outre, au niveau de l'organisation des réunions, sont mentionnés des secrétaires, président et des assesseurs.

<sup>96</sup> Voir Annexe 2.

multiplication des réunions au cours des mois de mars et de mai, moments fastes de l'histoire de la Commune. Au cours de ces réunions, un thème prédomine, c'est celui de l'accès à une situation matérielle et sociale décente. C'est le dernier thème phare de l'article 2 des statuts. Elle a pour but de placer les ouvriers sans travail, à l'aide des différents réseaux tissés dans la communauté des proscrits de retour. Dans un rapport du 25 août 1884, il est dit qu'Hippolyte Ferré, le frère du chef de sûreté sous la Commune Théophile Ferré "avait envoyé quatre ouvriers sans travail à Rolland qui les a occupés, mais deux de ceux-ci n'ont pas voulu rester"<sup>97</sup>. L'activation des différents réseaux communards, ainsi que les échanges au cours des réunions, voilà les pans de la définition de la solidarité pour notre association. Alors que les deux comités de secours basaient leur action sur les souscriptions et les différentes quêtes, la société de Solidarité des proscrits de 1871, souhaite intégrer ses membres sur le long terme et non plus les aider de manière ponctuelle, lors de leur retour en métropole.

Les premières attentes de notre association sont les suivantes : constituer un groupe uni autour du souvenir d'un événement fondateur puis faire vivre cette communauté, avec ce souvenir comme un emblème et non comme un fardeau. Cet objectif de ne pas oublier la Commune devient progressivement la question centrale de la réflexion de l'association, autour notamment des enjeux de commémoration et de mémoire de l'événement.

## II – Faire perdurer l'association par la commémoration

La Société de Solidarité des proscrits de 1871 se donne pour principal objectif de venir en aide aux amnistiés. Trois axes principaux guident ses actions. Très vite, l'objectif constitutif de la Solidarité, qui était de redonner une place sociale aux communards, est dépassé par un désir, ou plutôt la nécessité de faire face à la question de la mémoire de la Commune. Cette mémoire de l'événement se retrouve dans l'hommage aux communards décédés, dans la célébration de la victoire du 18 mars 1871, mais également de la commémoration de la Semaine sanglante.

Les statuts de l'association font de la Solidarité le socle de la communauté des communards. Néanmoins, c'est dans la commémoration que la Solidarité est la plus présente. On peut concevoir la pratique commémorative des premières années comme un réel triptyque mémoriel.

---

<sup>97</sup> APP, BA 1075, Dossier Hippolyte Ferré, Rapport de l'agent Ludovic du 25 août 1884.



Dès le premier anniversaire du 18 mars 1871, les communards en exil ressentent le besoin de commémorer cet acte fondateur de l'événement central de leur vie politique, ou plus simplement de leur vie. Cette date, plus qu'une fête populaire, est le moment de la victoire des communards. Ce moment où ils vainquirent les forces versaillaises, et où, pour la première fois une forme politique nouvelle allait pouvoir s'exprimer, devient la base de la mémoire de la Commune de Paris et d'un souhait, couvé, parfois exprimé, de la redondance de cet événement fondateur.

En mars 1872, à New-York, Simon Dereure, l'un des communards réfugiés aux Etats-Unis, adresse un appel<sup>98</sup> aux socialistes afin de commémorer cette date du 18 mars. Pendant les années d'exil, c'est une date honnie, que les autorités tentent d'effacer, mais dont l'imaginaire communard, au contraire, voit un moyen de faire subsister les idéaux du printemps 1871.

Déjà, lors de la campagne pour l'amnistie, on pouvait voir se tenir des banquets à l'occasion du 18 mars, comme ce fut le cas le 18 mars 1880 avec le banquet organisé par le comité socialiste du XIV<sup>e</sup> arrondissement<sup>99</sup>. Mais, l'utilisation du banquet, bien qu'ancrée dans les codes du mouvement ouvrier<sup>100</sup>, ne peut être effective pour le 18 mars qu'à partir du moment où les autorités ne condamnent plus cette date symbolique. Au mois de mars 1881, apparaît dans le journal *l'Intransigeant*, un encart "anniversaire du 18 mars"<sup>101</sup>. C'est un jour de fête, on honore celles et ceux qui ont fait le 18 mars. Même s'il y a un consensus autour de la célébration du 18 mars, une concurrence entre les différents banquets se met en place afin d'attirer les communards les plus prestigieux.

En 1882, pour la première fois, l'association organise un banquet pour fêter le 18 mars. Outre ses réunions régulières, il s'agit du premier grand événement mémoriel à commémorer depuis sa fondation.

Dans l'objectif de mobiliser le plus grand nombre de proscrits, une intense campagne de presse est menée par la Solidarité. Deux appels sont lancés dans le *Prolétaire*, mais c'est surtout dans les pages de *l'Intransigeant*, que cette campagne prend le plus d'ampleur. Entre le 4 mars et le 19 mars, l'appel de la société est inséré quatre fois dans le journal d'Henri Rochefort, en plus de deux autres appels plus concis. Le voici :

« Anniversaire du 18 mars. La Société de Solidarité des proscrits de 1871, en souvenir du

---

<sup>98</sup> APP, BA 1031, Simon Dereure.

<sup>99</sup> APP, BA 1516, Comité socialiste d'aide aux amnistiés et non amnistiés. Rapport du 19 mars 1880.

<sup>100</sup> Emmanuel FUREIX, « Banquets et enterrements », in. Gilles CANDAR, Jean-Jacques BECKER (dir.), *Histoire des gauches en France*, Paris, La Découverte, 2003, rééd. 2004

<sup>101</sup> Entre le 10 et le 18 mars, on peut dénombrer en moyenne, 3 à 4 appels par jour pour les banquets du 18 mars, dans le journal *l'Intransigeant*.

grand anniversaire du 18 mars, invite tous les proscrits et leurs amis à se réunir dans un punch fraternel, le 18 mars prochain, à neuf heures précises du soir, au café Pygmalion, 6, boulevard Sébastopol. Prix d'entrée : 1 franc. On trouve des cartes chez les citoyens et les citoyennes dont les noms suivent : La citoyenne Cadolle, rue Saint-Antoine, 112 ; le citoyen Champy, rue Chapon, 30 (troisième arrondissement) ; le citoyen Bignard, rue de l'Atlas, 11 (dix-neuvième arrondissement) ; le citoyen Collot, rue Ernestine, 7 (dix-huitième arrondissement) ; le citoyen Fortier, rue Bréguet, 10 (onzième arrondissement) ; le citoyen Rousseau, rue Saint-Martin, 131 ; au café Pygmalion, boulevard Sébastopol, 6 ; au journal *l'Intransigeant*, rue du Croissant, 16 ; et au journal le *Prolétaire*, rue de Cléry, 47, et au café Pygmalion, 6 boulevard Sébastopol »<sup>102</sup>.

Malgré les multiples critiques proférées contre Henri Rochefort, son journal est certainement celui qui a la plus grande audience dans les milieux populaires parisiens. Au contraire des organes politiques que peuvent être le *Prolétaire* ou la *Bataille*, *l'Intransigeant* ne fait pas de numéro spécial en l'honneur du 18 mars. Il annonce les banquets, mais ne participe pas activement à la promotion d'un banquet en particulier.

Au niveau de la Société, il faut noter que c'est un appel à "tous les proscrits et leurs amis", ce qui permet d'inclure dans la Société, une plus grande communauté de personnes, mais toujours unie par le souvenir de la Commune. En ce qui concerne les membres de la Solidarité, chargés de gérer les tickets, on reconnaît plusieurs délégués d'arrondissements, ce qui peut nous amener à y voir une association centrée sur plusieurs personnalités. Cette facette de l'association aboutira plus bas dans notre étude dans une partie détaillée.

Pour donner une idée de la portée de la réunion du 18 mars 1882 organisée par la société de solidarité, on peut examiner le compte-rendu adressé à la presse<sup>103</sup>. La présence de 500 personnes fait de ce banquet une réelle réussite pour la Société, alors que l'on dénombrerait quelques vingt personnes, un an plus tôt, dans le banquet du comité socialiste du quatorzième arrondissement.

Alors que l'association était le fait de communards assez obscurs, on reconnaît le nom de Louise Michel, l'une des figures les plus connues de la Commune, comme faisant partie des orateurs. Par ailleurs, on retrouve les noms de Paule Minck, d'Emile Digeon ou encore de John Labusquière, l'un des grands animateurs du comité socialiste de secours aux amnistiés et non amnistiés. John Labusquière permet au Parti ouvrier d'affirmer son attachement au souvenir de la Commune et de marquer la réunion de la société des proscrits de sa présence, alors qu'il n'est plus hégémonique, comme ce pouvait l'être dans le comité socialiste. La dernière remarque à faire concerne la souscription réalisée lors de ce punch, en faveur des grévistes de Roanne et de Bessèges et du citoyen Jallot, condamné à six années de prison

---

<sup>102</sup> *Le Prolétaire*, 4 mars 1882, n°179, p. 4 ; 11 mars 1882, n°180, p. 4 ; *l'Intransigeant*, 4 mars 1882, n°598, p. 3 ; 10 mars 1882, n°604, p. 3 ; 11 mars 1882, n°605, p. 3 ; 14 mars 1882, n°608, p. 3 ; 17 mars 1882, n°611, p. 3 ; 19 mars 1882, n°613, p. 3.

<sup>103</sup> *Le Prolétaire*, 25 mars 1882, n°182, p. 1 ; *l'Intransigeant*, 20 mars 1882, n°614, p. 2 ; 21 mars 1882, n°615, p. 2.

pour injures aux agents. La Société justifie son statut de Solidarité, au coeur même de la masse des communards. Son objectif premier est respecté, mais en regardant le banquet du 18 mars 1883, on se rend compte que la Solidarité se noie au milieu des multiples banquets. Une seule convocation est faite dans la presse, et lorsque l'on observe le compte-rendu<sup>104</sup>, le principe de secours mutuel disparaît au profit d'un discours centré essentiellement sur le politique. Le 18 mars ; jour de fête, devient un jour de réflexion politique et de mobilisation de la victoire de la Commune au profit du contexte politique contemporain. Indissociable de la Solidarité, le rapport au politique apparaît de plus en plus clair et même si les membres de l'association s'en défendent, un constat s'impose très vite à eux, c'est que la mission de secours mutuel prend une place de plus en plus faible dans la vie de l'association, au profit de la commémoration et de la construction d'une mémoire de la Commune. Cette évolution, que nous traiterons plus loin, fait apparaître une autre question : ne sommes-nous pas en face d'une structure, qui par le manque d'audience sur le long terme, s'est vue contraindre à une action beaucoup plus restreinte, que ne le laissaient envisager ses prérogatives de départ?

Penser la Solidarité, non plus comme une société de secours mutuel, mais comme un relais de la mémoire de la Commune, permet d'aborder le deuxième volet de cette partie consacrée à la pratique de la commémoration. Il s'agit de s'intéresser à la commémoration de la Semaine sanglante et comprendre le rôle de l'association dans la mise en place de ce rite du mouvement ouvrier que constitue la montée au Mur des Fédérés.

Largement balayée par l'historiographie<sup>105</sup>, la montée au Mur des Fédérés acquiert au fil du temps un monopole sur la commémoration de la Commune de Paris. Mais au retour des communards, le 18 mars requiert toute leur attention tandis que le défilé de la fin mai n'en est encore qu'à ses balbutiements. Ici, nous sommes en présence de la célébration du sacrifice des derniers fédérés, ou plutôt de la commémoration d'un idéal assassiné. La portée émotionnelle est immense alors que le souvenir des massacres de mai hante tous les communards. Le Père-Lachaise et le Mur des Fédérés acquièrent une place particulière dans l'articulation de la mémoire et de l'imaginaire collectif du socialisme post-1880. La montée du 23 mai 1880 avait été interdite, on y avait vu des affrontements avec les forces de l'ordre. Est-ce encore le cas en 1882, avec un organisateur presque désigné, la société de Solidarité des proscrits de 1871? Cependant, nous ne retrouvons qu'un seul appel dans la presse, pour une réunion d'organisation<sup>106</sup>, mais aucun appel officiel à manifester. En outre, le dossier

<sup>104</sup> *L'Intransigeant*, 20 mars 1883, n°979, p. 2.

<sup>105</sup> Madeleine REBÉRIOUX, « Le mur des Fédérés », in. Pierre NORA (dir.), *Les lieux de mémoire*, Gallimard, 1984, T.1, pp. 619-649 ; Danielle TARTAKOWSKY, *Nous irons chanter sur vos tombes, Le Père-Lachaise, XIX-XXe siècle*, Paris, Aubier, 1999

<sup>106</sup> *L'Intransigeant*, 10 mai 1882, n°665, p. 4

Champy des archives de la préfecture de Police mentionne la présence d'Henry Champy, mais de manière isolée<sup>107</sup>. Les proscrits n'ont pas de consigne, la Solidarité n'appelle pas à monter au Mur des Fédérés. L'anniversaire de la Semaine sanglante est l'affaire des partis politiques, dont le défilé au Père-Lachaise permet de jauger les différentes forces. L'année 1883 ne déroge pas à la règle, avec une absence totale de communication de la part de la société de Solidarité, à l'approche de la fin mai. Les vingt premières années de la manifestation sont marquées par de nombreux affrontements, par presse interposée, et physiques<sup>108</sup>, en face même du Mur des martyrs de la Commune.

Mais avant d'être un lieu d'affrontement, le Mur des Fédérés dut acquérir un statut de lieu de mémoire de la Commune de Paris et c'est par l'acquisition de ce statut qu'il devient l'objet de multiples tentatives de récupérations politiques. C'est à l'orée de l'année 1884, avec la remise en cause même de l'existence de la fosse des Fédérés, qu'est revendiqué un droit de souveraineté sur l'espace adjacent au Mur des Fédérés. En effet, alors que l'on parle de lotir en concessions privées le terrain de la soixante-seizième division, les communards se mobilisent, à l'aide notamment de leurs conseillers municipaux<sup>109</sup> et d'un comité pour l'érection d'un monument aux fédérés. Le 24 décembre 1883, ils obtiennent une réserve de 25 ans pour l'emplacement concerné.

Alors que la manifestation au Mur des Fédérés ne rassemblait qu'une minorité des communards, la possibilité de voir disparaître cet enclos du souvenir fait rejaillir les aspects ayant trait à l'affect le plus profond d'une communauté. C'est à partir de ce moment que l'on peut observer le déplacement du centre de gravité de la mémoire de la Commune du 18 mars vers la fin du mois de mai. Le Mur passe d'un lieu d'histoire douloureux à visiter, à un lieu de mémoire, dont l'existence est constitutive de la pratique mémorielle de l'événement. Cette évolution rejaillit logiquement sur l'action de notre association et c'est ce que l'on abordera dans une prochaine partie.

La dernière facette de la commémoration est le traitement des enterrements par l'association. Tout comme la montée au Mur, les enterrements des années 1880 des anciens communards ont pour point commun de tous se dérouler au cimetière du Père-Lachaise. Ils

---

<sup>107</sup> APP, BA 1007, Dossier Henry Champy. Rapport du 20 mai 82.

<sup>108</sup> En 1888, en pleine crise boulangiste, alors que le représentant du journal l'Intransigeant vient porter la couronne du journal, Lucas, un anarchiste, ouvre le feu, et fait deux blessés. Jules Joffrin interpelle à plusieurs reprises les membres du conseil municipal sur la nécessité de conserver cet espace. Obtenant gain de cause, on annonce une réserve de 25 ans le 24 décembre 1883.

<sup>109</sup> Jules Joffrin interpelle à plusieurs reprises les membres du conseil municipal sur la nécessité de conserver cet espace. Obtenant gain de cause, on annonce une réserve de 25 ans le 24 décembre 1883.

participent à l'occupation progressive d'un espace de souveraineté, en lien avec le lieu des derniers combats de la Commune. Ponctuels, imprévisibles, les obsèques des communards permettent en quelque sorte de montrer l'influence de la Solidarité dans les réseaux communards et sa capacité d'organisation.

La première occurrence d'un appel de la société de Solidarité des Proscrits correspond à un appel pour l'enterrement du citoyen Batné Marti<sup>110</sup>, "ex-transporté de la Commune, amnistié, chevalier de la Légion d'honneur, médaillé militaire". Plusieurs réflexions sont à faire sur la façon d'envisager les enterrements pour l'association. Tout d'abord, il s'agit de rendre hommage à la personne qui, par son action pendant la Commune, a prouvé son dévouement à la cause du socialisme. On peut parler d'une consécration d'une oeuvre politique. Il peut arriver que des débats déchirent les proscrits, par rapport à la personnalité mais surtout l'oeuvre du défunt. On peut prendre l'exemple de Trinquet accusé d'avoir accepté un poste du conseil municipal, et de ce fait, d'avoir trahi ses idéaux passés. Un rapport du 10 mars 1882, rappelle qu'Henry Champy, au nom de la Solidarité :

« a prononcé un discours sur la tombe de Trinquet, à l'enterrement civil de ce dernier, qui a eu lieu aujourd'hui, en faisant l'apologie de Trinquet, qui n'a, "a-t-il dit, jamais failli à son devoir de révolutionnaire, même en acceptant un emploi qui n'avait rien de politique, s'il avait fallu un chef pour défendre la révolution sociale, il eut été à leur tête »<sup>111</sup>.

Au cours des années 1880, de nombreux décès sont à dénombrer<sup>112</sup>. L'association participe à la majorité de ces événements réunissant l'ensemble des communards. Par les éloges funèbres, il y a une réelle envie de décliver la communauté en rappelant les hauts faits du décédé pendant la Commune. Enfin, dans les différents appels insérés dans la presse, l'association ne cesse de rappeler l'importance de la solidarité envers les familles des défunts. Cette même famille, liée par l'expérience de l'exil, voit son destin noué à celui des communards<sup>113</sup>.

Les différents types de commémorations des événements ou des hommes de la Commune se retrouvent, dans la manière systématique de la Solidarité, de vouloir rassembler, agréger les communards, sans distinction d'obédience politique ou de statut

---

<sup>110</sup> *L'Intransigeant*, 7 novembre 1881, n°481, p. 3.

<sup>111</sup> APP, BA 1007, Dossier Henry Champy. Rapport du 10 mars 1882.

<sup>112</sup> Albert Theisz en 1881 ; Trinquet en 1882\* ; Jules Vallès\*, Cournet\*, Charles Amoureux, Arnold en 1885 ; Eugène Pottier en 1887\* ; Gois en 1888 ; Félix Pyat en 1889 ; Inauguration du monument Blanqui en 1885\*. Sont marqués d'un astérisque, les enterrements dont les rapports font état d'un discours d'un des membres de la Solidarité.

<sup>113</sup> *L'Intransigeant*, 20 février 1883, n°951, p. 3, : « La Société de Solidarité des Proscrits de 1871 invite les citoyens à assister à l'enterrement du fils du citoyen Bonnefoy (Raoul, Paul), né à la déportation, qui aura lieu aujourd'hui lundi, 19 courant, à neuf heures très précises. On se réunira à la maison mortuaire, rue Flacon, 14 (18<sup>e</sup> arrondissement) ».

social. Cette manière de concevoir la mémoire de la Commune, son hérité, est le fait de personnalités sans lesquelles l'association ne pourrait exister.

### III – Une association personnifiée?

L'objet de cette partie est de s'intéresser à la composition de notre association. Quelles sont les personnes qui la compose? Dans quel but ces communards créent ils cette association d'anciens proscrits?

Avant de répondre à toutes ces interrogations, il faut justifier l'utilisation d'une période plus longue qui nous permet de saisir les multiples problématiques inhérentes aux premières années de l'association. Nous prendrons comme date de départ, celle de la constitution de la société de Solidarité des proscrits de 1871, et nous achèverons cette histoire en 1889, qui correspond à une date importante dans la redéfinition de l'action de l'association. Cette étude a pour intérêt de traiter à la fois des trajectoires personnelles mais également des structures collectives, dont le traitement nous amène à mêler le rôle du social et du politique dans la vie de notre association. La caractéristique première des membres fondateurs de la société, c'est de retrouver des communards, dont la notoriété est quasi nulle en dehors des cercles des combattants de la Commune. Ce trait commun donne à saisir la portée du discours initial de la Solidarité. Rassembleur, nous sommes en face d'un projet prônant l'unité des communards et le manque de portée des différents noms participe à l'effacement derrière le collectif, des possibles ambitions personnelles.

Lorsque la Solidarité des proscrits de 1871 se crée en novembre 1881, elle se structure autour d'un noyau d'anciens communards. Au sein des premiers noms, à la fois retrouvés dans la commission de fondation ou dans les premiers délégués d'arrondissements, nous sommes en présence des différents acteurs de la société des proscrits de 1871, des premières années d'existence. Au premier rang de ces individus nous retrouvons Henry Champy. Ouvrier bijoutier, il n'apparaît que d'une manière abstraite dans l'histoire du mouvement ouvrier des années 1880<sup>114</sup>. Cependant, c'est par son activité et son souhait de regrouper les anciens proscrits de 1871, que naît la Solidarité. Les seuls renseignements le concernant, proviennent de sa candidature aux élections législatives du 4 octobre 1885, sous l'étiquette du parti ouvrier. Voici le portrait réalisé par le *Prolétaire* :

---

<sup>114</sup> Le *Maitron* ne mentionne que d'une manière détournée son appartenance à la Commune. En outre, les seules biographies dont nous disposons sont les présentations des différents candidats du parti ouvrier, publiées dans la presse dans les années 1880.

« Ouvrier orfèvre. Né à Clamart, le 22 février 1846. En 1866, prit part à l'organisation des grèves, qui furent suivies d'une réduction de la durée de la journée de travail dans beaucoup d'ateliers à Paris. Fut un des adversaires les plus ardents de l'Empire. Après la déclaration de guerre, réclama avec les révolutionnaires l'organisation des bataillons de la garde nationale et leur armement. Membre du Comité révolutionnaire des 20 arrondissements, il participa aux événements des journées du 31 octobre et du 22 janvier. Délégué du 203e bataillon au Comité central. Elu membre de la Commune de Paris, le 26 mars 1871, dans le 10e arrondissement, par 11042 voix, il fit partie de la Commission des subsistances, fut délégué de la Commune à la mairie du 10e arrondissement. Il fit son devoir jusqu'au bout, et le 28 mai, il était à la barricade de la rue Fontaine-au-Roi. Arrêté le 7 juillet, à Clamart, il fut conduit à l'Orangerie de Versailles, puis à la Fosse-aux-Lions, enfin condamné par le 3e conseil de guerre à la déportation dans une enceinte fortifiée. (Procès des membres de la Commune). Rentré à Paris, après l'amnistie, en avril 1880. Candidat du Parti ouvrier aux élections de 1881 »<sup>115</sup>.

Bien qu'il faille les utiliser avec le plus grand soin, ces informations nous éclairent sur le rôle peu influent tenu par Henry Champy durant la Commune. Pourtant, cette expérience marque durablement l'ouvrier bijoutier et son retour à Paris coïncide avec une intense fréquentation des réunions politiques. A l'été 1881, plus d'un an après son retour du bagne, il est intégré parmi les multiples réseaux communards<sup>116</sup>. Cette proximité avec les différentes tendances de la communauté des communards se traduit par la constitution de la commission fondatrice de l'association, déjà évoquée, et d'une demande de rédaction de statuts<sup>117</sup> à Ferdinand Van Haele et Emile Morterol. Respectivement photographe, sculpteur et architecte, ils sont chargés de mettre en place la structure administrative de l'association. Henry Champy demande cela à deux personnes se situant en dehors de la sphère des ouvriers. Cette demande, certainement motivée par les capacités des deux rédacteurs, montre un des points clés de l'association et de la vision de sa construction par Champy. Celle-ci n'est pas réservée aux ouvriers précaires. Il ne s'agit pas d'un recrutement de classe. La seule prérogative à remplir est la suivante : avoir participé à la Commune de Paris et être prêt à défendre les acquis de celle-ci face aux différentes attaques de ses détracteurs.

Cette recherche d'unité, déjà longuement abordée, provient de la vision d'Henry Champy. Tout au long de sa première décennie d'existence, des tensions apparaissent, des scissions s'opèrent, mais Henry Champy ne cesse de vouloir redonner vie à ce groupement d'anciens proscrits<sup>118</sup>. Dans le dossier Champy de la Préfecture de Police de Paris, une chose frappe, c'est l'ardeur avec laquelle il tente de poursuivre l'activité du groupement des anciens proscrits.

---

<sup>115</sup> *Le Prolétaire*, 26 septembre 1885, n°76, p. 3

<sup>116</sup> APP, BA 1007, Dossier Henry Champy. Dans un rapport de police du 19 décembre 1880, on le dit "intimement lié avec MM. Rochefort, Humbert, Cypriani et consorts ; il a assisté régulièrement aux réunions socialistes", à l'occasion d'un compte-rendu sur l'anniversaire de la mort de Théophile Ferré.

<sup>117</sup> *Ibid.*, Rapport du 14 septembre 1881.

<sup>118</sup> APP, BA 1007, Dossier Henry Champy. Rapports des 24 avril 1882, et 19 décembre 1891.

Ne disposant pas d'un organigramme précis de l'association, nous ne sommes pas en mesure de déterminer les postes officiels occupés par Champy. Mais les rapports de police sont révélateurs d'une chose, c'est la présence quasi systématique de l'ouvrier bijoutier dans les réunions de la Solidarité. Il oeuvre à la bonne tenue de celles-ci en remplissant les postes de secrétaire, d'assesseur ou de président de réunion. Dans le dossier des archives de la préfecture de police consacré à Champy, ce sont 58 références qui sont faites à des activités liées à la Solidarité<sup>119</sup>. Instigateur de la Solidarité, délégué du troisième arrondissement, membre actif de la Société, il est la figure qui parle au nom des anciens proscrits. Orateur pendant les enterrements, armé pendant la première montée au Mur, il apparaît comme le porte-parole de l'association et le défenseur de l'intégrité de la Solidarité<sup>120</sup>.

Malgré le manque d'audience de la société, il voit en celle-ci le moyen de faire le lien entre les luttes actuelles du socialisme des années 1880 et les avancées de la Commune. Ce rappel à l'oeuvre de la Commune est à ramener à l'évolution de l'engagement politique d'Henry Champy. Malgré son désir d'apolitisme au sein de la Solidarité, il est plusieurs fois candidat pour le Parti ouvrier aux élections municipales et législatives, dans les circonscriptions parisiennes<sup>121</sup>.

Cet engagement ne ressort que d'une manière indirecte sur les visées de l'association. Certes nous avons une forte représentation des membres du parti ouvrier, avec la participation aux réunions de personnalités comme Jules Joffrin<sup>122</sup>, ou encore la présence de Jean Allemane à partir de la seconde moitié des années 1880.

Mais le pluralisme politique est assuré par les autres membres influents de la société. L'apolitisme de la société de Solidarité des anciens proscrits de 1871 se traduit par l'émulation politique plus que par l'effacement de la question politique. Nous sommes en présence d'anciens communards qui même au temps du triomphe de la forme politique Commune s'opposaient sur les moyens à suivre pour accomplir l'émancipation des travailleurs. Notre association hérite en quelque sorte de ces dissensions.

Alors que Champy est candidat du Parti ouvrier, Hippolyte Ferré est un fervent défenseur de la tendance anarchiste. Il est le frère de Théophile Ferré, le responsable de la sûreté de la Commune. Martyr de la Commune, Théophile Ferré se voit rendre de nombreux hommages par les amnistiés de retour. On peut prendre l'exemple de la manifestation du 28 novembre

---

<sup>119</sup> Voir Annexe 2.

<sup>120</sup> APP, BA 1007, Dossier Henry Champy, Rapport du le 27 mai 1882.

<sup>121</sup> Il est candidat aux élections municipales en 1881, 1887 et 1890, et aux élections législatives de 1885. Il se présente au nom du Parti ouvrier, mais est défait à chaque fois.

<sup>122</sup> *Le Prolétaire*, 17 juin 1882, n°194, p. 2. Compte-rendu de la réunion du 13 juin à laquelle participait Jules Joffrin.



1880 au cimetière de Levallois-Perret en présence de Champy, Louise Michel et du frère du défunt. Pour autant, ce dernier n'apparaît pas dans les premières réunions de l'association. Ce n'est qu'à partir de l'année 1883 que sont mentionnés des liens entre Ferré et la Solidarité. Ferré s'investit énormément et acquiert un rôle aussi important qu'Henry Champy. La première mention de Ferré au sein de l'association apparaît au tout début de l'année 1883. Son action se caractérise aussi par ses liens très étroits avec le comité pour l'érection du monument des fédérés, mis en place le 29 décembre 1883. Ce comité, très actif, se donne pour objectif la construction d'un monument honorant la mémoire des derniers fédérés, fusillés au Père Lachaise. Avec plusieurs réunions pendant la première moitié de l'année 1884<sup>123</sup>, cette commission occupe une place importante dans la vie politique de Ferré. Elle est cependant à rapprocher de son activité au sein de la Solidarité où on le retrouve en tant qu'orateur dans les enterrements ou encore lors des crises de l'association. Enfin, une dernière réflexion à faire sur sa manière de concevoir la Solidarité. Elle se recoupe avec l'idée de Champy d'unir les communards sans aucune distinction possible. Deux rapports de police sont là pour l'illustrer. Le premier nous informe de l'accord de Ferré pour le transfert du corps de son frère au Père-Lachaise<sup>124</sup>. Ce souhait conforte l'idée d'une union de la communauté des anciens proscrits, aussi bien dans la vie que dans la mort. En amenant le corps de Théophile Ferré, on affirme le souhait d'une conquête de l'espace adjacent au Mur des Fédérés. Nous verrons que cette souveraineté réclamée rend possible, à travers ce lieu de mémoire, l'union des contemporains autour d'une mémoire commune. Le deuxième rapport de police concerne directement la vie de l'association. Alors que celle-ci semble se déliter, Ferré fait partie des personnes ayant pour objectif de redonner un nouveau souffle à la Solidarité. Il exprime par ailleurs, les mêmes visées que Champy concernant la nécessité d'éluder les querelles politiques :

« La société des proscrits n'existe pour ainsi dire plus. Ferré, Ory, Charle, Colas et Maljournal, ont manifesté l'intention de reconstituer sur des nouvelles bases, l'ancienne société. Au cours de la séance tenue hier par ce groupe, Ferré a demandé nettement la reconstitution de la dite société et cela sans s'arrêter à la variété des écoles. Il veut qu'elles soient toutes confondues sous ce même titre : « La solidarité ». « Chaque école, a-t-il dit, conservera son libre arbitre ; les efforts seront seuls dirigés vers un but commun. Ferré a déclaré ensuite que pour sa part, il ne voulait pas de parti ouvrier ou révolutionnaire organisé ; chacun, à son avis, doit agir à sa fantaisie. La guerre par batailles rangées ne vaut rien, a-t-il continué, les escarmouches seules peuvent profiter à la Révolution »<sup>125</sup>.

---

<sup>123</sup> Entre le 21 janvier 1884 et le 19 avril 1884, Ferré est présent aux quatre réunions du comité pour l'érection du monument des Fédérés.

<sup>124</sup> APP, BA 1075, Dossier Ferré. Rapport du 9 janvier 1884.

<sup>125</sup> APP, BA 1075, Dossier Ferré. Rapport du 3 juin 1884.

Ce rapport de police nous semble essentiel dans la mesure où il est écrit par un certain Ludovic, dont nous savons qu'il s'agit en réalité de François Josselin, un communard<sup>126</sup>. Par son implantation au sein de l'association et du mouvement socialiste français, Josselin apporte des informations à la police et nous donne le moyen de découvrir les différentes intrigues de l'association. Même si ces informations sont à prendre avec soin, elles confirment la ligne directrice de l'association qui est d'être à la tête d'un mouvement d'anciens proscrits unis.

Pour achever cette partie, nous pouvons aussi évoquer quelqu'un comme Charles Maljournal, dont le parcours est étroitement lié à celui de l'association pendant les années 1880. Cependant, le choix de nous concentrer sur les deux personnages que sont Henry Champy et Hippolyte Ferré, est guidé par leur importance et leur dévouement perpétuel dans la vie de la Solidarité. C'est ce que l'on retrouve lors des enterrements des deux protagonistes. Respectivement décédés en 1902 et 1913, les deux hommes sont présents dans les banquets du 18 mars ou aux réunions de préparation de la montée au Mur des Fédérés, et ce jusqu'à leurs morts.

Lorsque se déroulent le 12 juin 1913, les obsèques de Ferré, sont mentionnées son titre de "président de la "Fraternelle des Combattants de la Commune" et un drap rouge portant l'inscription suivante : "La Fraternelle à H. Ferré – Anciens Combattants de la Commune"<sup>127</sup>, comme pour rappeler l'entremêlement des destins de la Fraternelle et d'Hippolyte Ferré.

Alors que son ambition de départ était d'exister dans la sphère communarde, force est de constater qu'au début des années 1890, la Solidarité des anciens proscrits de 1871 n'a pas atteint son objectif. Son influence dans le mouvement socialiste est quasi nulle et son activité n'est que symbolique voire protocolaire.

Tandis que la France est plongée dans une période trouble et que les chapelles socialistes se déchirent – notamment autour de la question de la mémoire de la Commune –, la Solidarité n'est plus présente que dans les commémorations. La pérennité de l'entité se pose. C'est en se tournant vers ce qui commence à devenir une valeur refuge, qu'elle trouve le moyen de continuer à exister. La hantise de l'oubli mobilise les membres de la Solidarité et les pousse à solutionner le problème d'audience qu'elle rencontre.

---

<sup>126</sup> *DBMOF* en ligne, Notice François Josselin.

<sup>127</sup> APP, BA 1075, Dossier Ferré. Rapport du 13 juin 1913.

#### IV – Une activité en dents de scie : entre autonomie et intérêts communs

Depuis 1883 et l'obtention de la concession de vingt-cinq ans pour le terrain attenant au Mur des Fédérés, le comité pour l'érection du monument aux Fédérés est toujours présent. L'obtention d'une concession perpétuelle et la pose d'une plaque commémorative restent ses principaux objectifs. Cette continuelle recherche du marquage de l'espace public par la mémoire de la Commune, c'est ce qui lie le comité au monument des Fédérés et la Solidarité au cours de la décennie 1890.

Les deux organisations ont des membres en commun, au premier rang desquels se trouve Hippolyte Ferré, secrétaire du comité du monument et un des principaux animateurs de la Solidarité. Bien qu'aucune déclaration commune ne soit faite, les deux entités se retrouvent dans les mêmes rassemblements et déposent parfois des couronnes sur lesquelles sont notées leurs deux noms.

Les années 1890 et 1891 sont marquées par l'absence d'appels des deux organismes pour les traditionnels banquets et montées au Mur. En mai 1892, l'agent Muller<sup>128</sup> annonce que les deux entités défilèrent ensemble lors de la montée au Mur et prononceront chacune un discours. Le rapport nous dit également que c'est le comité aux fédérés qui marchera en tête. On retrouve en 1893 et 1894 des compte-rendus des montées au Mur rendant compte de la présence des deux entités.

Même si l'activité de l'association n'est pas plus importante que les années précédentes, elle se retrouve dans un mouvement politique, au-delà de la simple défense de la Commune. En effet, alors que les attentats anarchistes entraînent la promulgation de lois répressives, les socialistes se soulèvent. Ils voient avant tout ces lois comme un moyen de réprimer tous les mouvements contestataires. Quand vient le 18 mars 1894, une déclaration est publiée dans la *Petite République*<sup>129</sup> lpar a commission exécutive du Comité du 18 mars. La voici :

« Citoyens, En face des provocations répétées du gouvernement des ralliés et des insultes incessantes adressées aux trente-cinq mille fusillés de 1871, s'impose l'Union des forces coalisés de la Révolution. Les libertés si péniblement conquises depuis un siècle sont impudemment foulées aux pieds et la République est en danger. De tels attentats ne peuvent laisser impassible les descendants des hommes de 93. Tous les travailleurs voudront glorifier, à cette date du 18 mars, les fédérés de 71, qui généreusement versèrent leur sang pour l'idée républicaine. Ils auront à coeur de souffleter, par leur présence à cette manifestation d'ensemble pour le Parti socialiste, les hommes qui ont trahi les espérances de la démocratie et n'ont vu dans l'exercice du pouvoir que la satisfaction de leurs appétits. Vive la Révolution sociale. La commission exécutive du Comité du 18 mars ».

<sup>128</sup> APP, DA 295, Muller, 21 mai 1892.

<sup>129</sup> *La Petite République*, Dimanche 18 mars 1894, n° 6547, p. 2

La première remarque à faire concerne le nom du comité. Comité du 18 mars. Cette appellation n'est pas le fruit du hasard. En en appelant au 18 mars, c'est à une certaine idée de la liberté qu'on fait appel. On honore les fédérés tombés pour cette idée de la liberté.

Dans la déclaration, les organisations participantes tiennent à rappeler l'importance de l'unité d'un parti socialiste en cette période de répression. En rejoignant ce comité, la Solidarité des combattants de la Commune adhère à cette idée d'unité autour de la mémoire de la Commune. Cette initiative montre en quoi la mémoire de la Commune est facteur d'unité du mouvement socialiste français, tout en mettant en lumière les limites d'un rassemblement autour de la Solidarité. L'idée d'union du mouvement ouvrier autour de la Commune se retrouve au mois de mai de la même année lorsque qu'une interdiction de manifester est prononcée. En effet, une commission d'organisation est créée pour organiser le dépôt des couronnes, autorisé par le préfet. Bien que priver de leur pèlerinage annuel, les socialistes se regroupent et s'organisent pour honorer dans le calme leurs morts. La Solidarité est un des rouages de la commission d'organisation mais son apport est mineur.

C'est en 1895 que l'association reprend son autonomie du point de vue de l'organisation des commémorations. Le « Cercle de la Commune » organise un banquet sous la présidence d'Henry Champy annonçant qu'« aujourd'hui plus que jamais, les partisans de la Commune sont décidés à se grouper, à se compter et à affirmer leur foi. Aussi, ceux de 1871, aussi bien que ceux qui ont épousé leur querelle, vous convient-il, vous tous, citoyens soucieux de vos devoirs et de vos droits, à assister au banquet qui aura lieu ce soir, au restaurant (...) »<sup>130</sup>. Par l'intermédiaire de son président, on retrouve la Solidarité et l'idée de grouper les partisans de la Commune et d'effacer les querelles de chapelles. Cela nous fait dire que le cercle de la Commune et la Solidarité ont des liens idéologiques et organisationnels<sup>131</sup>.

Ces liens entre divers groupes, c'est ce qui nous ramène vers le comité au monument des Fédérés. A partir du mois de mai 1895, les activités de la Solidarité et du Comité se confondent lorsque le mois de mai arrive. *La Petite République* publie l'appel suivant en mai 1895 :

« Le groupe des anciens combattants de la Commune et le Comité du monument des fédérés font un pressant appel à tous les socialistes pour la manifestation annuelle en commémoration des vaincus de la Révolution de 1871. Réunion dimanche 26 mai, à 1 h. ½, salle L'excellent, boulevard Ménilmontant, au coin de la rue du Repos, pour se rendre sur le

---

<sup>130</sup> *La Petite République*, Mardi 19 mars 1895, n° 6913, p. 2

<sup>131</sup> Il n'a pas été possible de déterminer si la Solidarité et le Cercle de la Commune était une seule et même entité. Cependant, comme on le dit, des liens existent, renforçant l'idée de deux entités se confondant.

terrain des fédérés »<sup>132</sup>.

L'appel de la Solidarité est dirigé à tous les socialistes, sans distinction de chapelle. Le comité au monument des Fédérés se range derrière cet appel à l'unité et cela permet de nous pencher sur ce lien entre les deux entités. Bien que distinct l'un de l'autre, peu de différences existent entre elles. La Solidarité se veut une association ayant pour objectif d'aider les combattants de la Commune dans le besoin et de diffuser le message de la révolution de 1871 même si l'idée de promouvoir les idéaux du printemps 1871 n'apparaît pas encore clairement. Le comité au monument des Fédérés se distingue par son objet unique : l'érection d'un monument en l'honneur des Fédérés. C'est l'aspect mémoriel qui prédomine.

Les deux entités s'allient pour mener à bien leurs projets, unir la mémoire de la Commune et ériger un monument pour tous les Fédérés sans distinction de nuances.

Comme on a pu le dire plus haut, cette entente n'est spécifiée par aucune déclaration et c'est pour cela qu'elles sont libres au niveau de leurs activités. Ce n'est qu'en mai 1898 qu'un nouvel appel commun est fait<sup>133</sup>. Mais c'est véritablement qu'à partir des premières années du vingtième siècle que les deux entités allient leurs forces et entreprennent des actions communes.

Dans une déclaration du mois de mai 1900, les deux entités déclarent :

« Comité du monument des Fédérés. – Groupe des combattants de la Commune. Les circonstances actuelles nous font un devoir de grouper plus jamais toutes nos forces autour du drapeau socialiste. Aussi, irons-nous tous au Mur des Fédérés, entourés des vrais républicains socialistes, qui ont su conserver au coeur la mémoire fidèle de leurs frères tombés sous les balles versaillaises et saluer en passant les vrais patriotes qui ont su, eux, défendre le sol de la patrie et qui ont versé leur sang pour empêcher la réaction de relever la tête. Aujourd'hui, sous le masque nationaliste, toute la tourbe cléricale et réactionnaire attaque à front découvert la "Gueuse" qu'elle voudrait renverser. Soyons donc nombreux et unis au rendez-vous, dimanche prochain, 27 mai, à 2 heures, salle L'excellent, pour de là porter sur le terrain des Fédérés notre couronne annuelle. Pour le Comité du monument des Fédérés : Le secrétaire, H. Ferré. Pour le groupe des combattants de la Commune : Le secrétaire, E. Navarre »<sup>134</sup>.

Cette déclaration commune contient toutes les composantes de la mémoire de la Commune. Les rédacteurs allient la référence mémorielle à un événement contemporain marquant. Cette déclaration marque le début d'une phase paradoxale. La Solidarité devient une entité pérenne mais la diffusion de la mémoire de la Commune lui échappe.

---

<sup>132</sup>*La Petite République*, Lundi 27 mai 1895, n° 6982, p. 3

<sup>133</sup>*La Petite République*, 29 mai 1898

<sup>134</sup>APP, BA 1546

Que nous dit cette déclaration? Alors que la France et le mouvement socialiste se déchirent à propos du sort du capitaine Dreyfus, les deux entités appellent au consensus autour de la Commune. Leurs actions illustrent leurs propos lors des montées au Mur des années suivantes avec des couronnes communes et des appels communs.

En 1904, un appel est lancé pour une réunion à l'issue de la montée au Mur afin de réfléchir à la création d'un nouveau comité, chargé de poursuivre l'idée de Lissagaray, qui consistait à redonner un nouveau souffle au Comité du monument des Fédérés en relançant les politiques et notamment le conseil municipal de Paris. Lors de cette montée au Mur, et ce pour la première fois, un décompte est fait par la préfecture. L'agent sur place parle d'une trentaine de personnes dans le groupe du comité au monument des Fédérés<sup>135</sup>. Un rapport<sup>136</sup> de la préfecture de police rend compte de la réunion et évoque le peu de participants et la remise à une date ultérieure par Elie May de la formation de ce comité. Le secrétaire de la Solidarité est chargé avec un autre membre de contacter les groupements socialistes pour s'entendre. Un an plus tard, lorsque les convocations pour la montée au Mur de 1905 sont publiées par la presse, aucune avancée ne semble avoir été faite par les groupements socialistes concernant la création d'un nouveau comité. La Solidarité et le comité du monument aux Fédérés appellent<sup>137</sup> toujours conjointement à monter au Mur mais ne sont accompagnées par aucun autre groupe.

Alors qu'arrive l'été 1905 et que le mouvement socialiste a acté son union, on peut se poser la question de l'utilisation de la mémoire de la Commune. Avec la fondation de la SFIO, la Solidarité des anciens combattants de la Commune et le Comité au monument des Fédérés ont-ils encore une place dans l'exercice de la mémoire? Ce nouveau paramètre n'appelle-t-il pas à des mutations?

La recherche de la réponse nous amène vers notre deuxième partie qui traite de l'évolution de notre association, tant au niveau de son organisation que de sa manière de s'approprier la mémoire de la Commune.

---

<sup>135</sup> APP, BA 1546, Rapport du 30 mai 1904.

<sup>136</sup> Ibid.

<sup>137</sup> *La Petite République*, 27 mai 1905.

Partie II : Elargir pour se souvenir : entre Vétérans, Amis et « frères ennemis », 1905-1930

### Chapitre III: 1905-1914, un changement du cadre associatif et la question des mobilisations en faveur de la Commune

1905. Une date charnière pour le mouvement socialiste. Presque trente-cinq ans après la Commune de Paris et des décennies de querelles, les socialistes se regroupent autour de figures comme Jean Jaurès ou Edouard Vaillant. Le socialisme français se structure désormais au sein de la Section Française de l'Internationale ouvrière (SFIO) et cette unité permet de mobiliser et d'envisager de possibles succès pour la classe ouvrière française. La SFIO, embryonnaire, se doit de sceller son unité par l'apprentissage de codes, de rites et autres traditions, afin d'envisager la création d'une mémoire collective.

La Commune, par son histoire, ses réalisations et sa fin tragique véhicule un imaginaire que le mouvement socialiste ne peut ignorer. Le printemps 1871 devient un référentiel majeur de la nouvelle SFIO. Cependant, lors de sa création en 1905, c'est le souci d'organisation qui prime. De fait, la Commune – ou plutôt sa mémoire –, et le nouveau parti socialiste, bien que liés dès sa création par ses membres ou ses objectifs, n'entrent réellement en contact que quelques années plus tard. Cette année 1908 correspond à une évolution mémorielle de notre sujet. Mais avant de saisir les évolutions de l'entité, il est primordial de se concentrer sur 1905 et saisir l'importance de cette année dans la longue vie de l'association. 1905, c'est un nouveau rapport à l'Etat, un nouveau sens de l'action quotidienne de l'association, et surtout un questionnement profond sur les réelles ambitions et devoirs de l'organisation envers cette année 1871 et les possibles résurgences de cette révolution dans le débat politique de la période pré-Première Guerre mondiale.

L'association se soumet désormais à la loi et aux devoirs administratifs qui en découlent. Quel est le rapport à l'administration et à l'Etat d'une association composée d'anciens révolutionnaires et dont l'action est de renverser cet Etat?

1905, 1908 et 1914 sont, de fait, trois dates charnières dans l'histoire de l'association des Amis de la Commune. Peut-on percevoir l'importance de la redéfinition du cadre associatif du mois de septembre 1905 sans lier le destin de ce microcosme communard à la question de l'unité socialiste?

L'intrusion définitive du politique dans la mémoire de la Commune et son impact sur l'association pose la question de la structuration du mouvement socialiste autour d'une mémoire collective.

C'est en cela que les trois dates sont intimement liées. Et c'est ce que l'on retrouve dans l'étude du "moment" 1914 dans l'association. Alors que son périmètre d'action semble circonscrit à



son maximum par l'hégémonie de la SFIO dans l'utilisation de la mémoire de la Commune, l'association concède l'ouverture de l'entité à de simples "amis". Quelle est l'importance de cette ouverture? Comment perçoit-on la mémoire de la Commune au-delà de l'entre-soi communard? C'est aussi comprendre l'évolution d'une entité, à un moment crucial de son histoire. D'une association de secours dont l'action était exclusivement dévolue à une population définie, les communards, à une association qui, devant l'intérêt d'une supra-entité – la SFIO – sur son cadre d'action, se voit contraint de faire évoluer ses prérogatives, en devenant un lieu de d'émulation politique autour de la mise en place et la diffusion de la mémoire de la Commune.

Peut-on affirmer que l'association se confond avec la politique mémorielle de la SFIO, ou est au contraire, un centre annexe dont le discours est totalement autonome?

La période de la Première Guerre mondiale, par sa complexité, voit le mouvement socialiste prendre le contre-courant de ses positions et combats des années antérieures. Quelle est la vision de l'association de communards face à ce qu'elle considère comme une nouvelle agression allemande?

Le premier conflit mondial pose des premières interrogations sur la nature des relations entre la SFIO et l'association des Vétérans et Amis de la Commune. La scission du congrès de Tours en 1920 soulève d'autres interrogations, notamment sur les relations entre le politique et la mémoire de la Commune, incluant de fait les notions d'autonomie d'action de l'association ou de mobilisation politique autour de la Commune ou de l'association, de sa mémoire et de ses usages publics.

1930. La date de fin de cette période marque un nouveau tournant décisif dans l'histoire de l'association. Alors que 1905 avait signifié l'ouverture d'une entité sur le politique, 1930 correspond à la redéfinition du cadre d'action de l'association. Devenant l'outil d'une légitimation politique, l'association voit ses codes évolués, sa sociologie changée, et son discours se transformer au profit d'un but politique.

Cette deuxième partie sera traitée en deux phrases. La première s'intéresse aux évolutions structurelles, organisationnelles de l'association, la seconde se concentre sur l'importance du politique sur la portée mémorielle de l'association.

Après avoir mis en lumière la manière dont s'est construite l'association, nous allons désormais nous interroger sur la deuxième phase d'analyse de la mémoire de la Commune, la phase de diffusion et la place de l'association dans celle-ci.

Cette période qui s'étend du 1er septembre 1905 au début de la Première Guerre mondiale est riche en bouleversements. Elle décrit une phase charnière de l'histoire de l'association où deux temporalités s'affrontent et se confondent. La première touche à la partie administrative et se concentre autour des années 1905 et 1914. Au cœur de ces années de mutations structurelles apparaît l'autre temporalité, celle de la mémoire et de sa pratique. A partir de 1908, la Commune acquiert une place de choix dans la culture politique du mouvement socialiste et l'activité et l'importance de l'association s'en trouvent changer à jamais.

### I – La Fraternelle, société philanthropique des Anciens combattants de la Commune

Le 1er septembre 1905, la Fraternelle, société philanthropique des Anciens combattants de la Commune voit le jour. Prenant la suite de la société des anciens combattants de la Commune, elle se pare de nouveaux statuts et devient une association loi 1901. Elle élit domicile 133, rue Saint-Antoine à Paris.

Une société philanthropique n'a pas les mêmes objectifs qu'un groupement d'anciens combattants et le vieillissement des membres de la Fraternelle ainsi que la fin, de plus en plus proche, de la concession du Mur des fédérés, laisse penser à une mutation des problématiques autour de la mémoire la Commune. Trois ans avant la fin de la concession, les membres de la Fraternelle se doivent de redoubler d'efforts pour que la concession perpétuelle soit accordée. La question du nom se pose alors.

Tout d'abord, l'utilisation de ce nom n'est pas anodin. Etre une société philanthropique, c'est croire et promouvoir des valeurs humanistes. Ici, c'est un peu différent. Avec ce changement de nom, la Fraternelle se tourne vers les idéaux de la Commune et de ses combattants. Ceux-ci se sont soulevés en croyant à un idéal, qui a pris la forme de la Commune. Avec cette société philanthropique, on promeut les idéaux de la Commune. Bien qu'il existe une réelle envie de réunir les anciens communards et de les aider à survivre, l'envie de diffuser la mémoire de la Commune prend de plus en plus d'importance.

Ensuite, c'est le statut juridique de l'association qui nous importe. En devenant une association loi 1901, elle se doit de rendre des comptes à l'administration. Comme le dit l'article 6 :

« Toute association régulièrement déclarée peut, sans aucune autorisation spéciale, justice, recevoir des dons manuels ainsi que des dons des établissements d'utilité publique, acquérir à titre onéreux, posséder et administrer, en dehors des subventions de l'Etat, des régions, des départements, des communes et de leurs établissements publics : 1) Les cotisations de ses membres ou les sommes au moyen desquelles ces cotisations ont été rédimées, ces sommes ne pouvant être supérieures à 100 F ; 2) Le local destiné à

l'administration de l'association et à la réunion de ses membres ; 3)  
strictement nécessaires à l'accomplissement du but qu'elle se propose »<sup>138</sup>.

Les immeubles

Pour une association d'anciens révolutionnaires, rendre compte à l'administration est quelque chose d'inédit et de possiblement inquiétant. Depuis la fin de la Commune, ses membres ont été pourchassés et les autorités les gardent sous surveillance, comme le montrent les nombreux rapports des agents de la préfecture de police. Alors que le préfet Lépine est un farouche opposant à la pratique de la mémoire communarde, se soumettre à la loi 1901, c'est lui donner la possibilité d'entrer dans les cercles communards.

L'évolution statutaire de l'association est le fruit d'une maturation de la mobilisation de la mémoire par la Fraternelle. On cadre et politise la mémoire de la Commune, aux antipodes des pratiques en cours dans les années 1890. Le nouveau parti socialiste développe et se forge une culture politique, dont la Commune est un des principaux piliers, en phase avec la République dans laquelle elle s'insère.

En se plaçant sous le coup de la loi 1901, elle se doit de publier des statuts<sup>139</sup>. Lorsqu'on les étudie, on se rend compte de l'administratation de l'entité et de l'évolution de ses prérogatives.

Les statuts déposés à la préfecture de police le 1er septembre 1905 sont composés de vingt-trois articles. Ils définissent les objectifs de l'association, son organigramme et l'articulation des différentes strates directives. Les trois premiers articles nous renseignent sur les personnes habilitées à être membre de cette nouvelle société philanthropique ainsi que les buts qu'elle se donne. Les anciens combattants de la 1871 forment entre eux une association philanthropique pour venir en aide aux communards dans « qui, par suite d'infirmité ou de vieillesse, se trouvent dans la détresse »<sup>140</sup>. Dans l'article 3, c'est aux veuves dont il est question et du soutien moral et financier que peut apporter la Fraternelle. Cet article décrit le rôle destructeur qu'a eu la répression de la Commune sur le mouvement ouvrier français. En effet, les milliers de fusillés, d'exilés et condamnés ont laissé derrière eux des femmes, des familles, des situations sociales. C'est l'idée d'un besoin de réinsérer socialement les communards qui est défendue dans cet article. L'association est l'association d'une classe, d'une communauté. Elle

<sup>138</sup> Article 5, Loi du 1er juillet 1901 relative aux associations. [http://niort-associations.fr/loi\\_decret\\_1901.pdf](http://niort-associations.fr/loi_decret_1901.pdf)

<sup>139</sup> Bien qu'une déclaration au Journal officiel a été faite et publiée le 12 septembre 1905, n° 267, p. 5505 sous le nom : « Déclaration : 1er septembre 1905. La FRATERNELLE. Association philanthropique. Anciens combattants de la Commune. 133, rue St. Antoine, Paris », les statuts n'ont pu être retrouvés au Bureau des associations. Cependant, des rapports de la préfecture de police pour la préfecture de la Seine datés du 16 mai et 21 juin 1917 rendent compte des statuts modifiés par l'assemblée générale du 25 janvier 1914 en acceptant au sein de l'association, les Amis de la Commune. En cela, une fine étude de ses statuts, en prenant soin de de séparer les anciens combattants des amis, nous permet de comprendre l'impact du passage sous la juridiction de la loi 1901, sur la manière de construire et de diffuser la mémoire de la Commune dans l'association.

<sup>140</sup> Annexe 3, Article 2.

se veut philanthropique avec ceux dont les actes ont été en adéquation avec les valeurs qu'elle défend : celles de la Commune.

Ces articles ne bouleversent pas le fonctionnement et les prérogatives de l'association. Ils décrivent plutôt un état de fait. Depuis novembre 1881 et même avant, les communards qui s'étaient groupés au sein de l'ancêtre de la Fraternelle avaient déjà en tête cette action d'aide et de réinsertion sociale. Le nom originel était d'ailleurs là pour le montrer : société de secours aux proscrits. La différence ici et elle est de taille, c'est que la préfecture de police est informée des intentions de l'association. L'activité de l'association se doit dès lors d'être calquée sur les statuts.

Ses réunions et activités sont régies par les autres articles. Il faut d'ailleurs noter la place prise par les articles dits « administratifs » qui définissent l'organigramme de l'association.

L'organigramme décrit une hiérarchie et plusieurs organes de décision. Le premier, qui réunit l'ensemble des membres est l'assemblée générale, réunit de manière trimestrielle, comme dit dans l'article 14. L'assemblée générale du mois de janvier est le moment où le Conseil de l'association est élu « à la majorité des voix exprimées par les membres présents »<sup>141</sup>. Ce conseil représente l'organe de direction de l'entité. Il est composé de cinq membres élus pour une année. Rééligibles, ils exercent leurs fonctions de manière bénévole. Le conseil se compose respectivement d'un président, d'un vice-président, d'un secrétaire, d'un secrétaire-adjoint et d'un trésorier. Il se charge des affaires courantes de l'association, de l'acceptation des membres ainsi que des possibles exclusions. Enfin, une commission de contrôle de cinq membres est nommée lors de l'assemblée générale de janvier, sur le même mode de scrutin que le conseil et pour la même durée. La nomination de cette commission de contrôle nous amène à traiter la partie financière de l'association.

En répondant à la loi sur les associations de 1901, l'association des anciens combattants de la Commune se doit de rendre compte de ses mouvements financiers. D'où proviennent les sommes qu'elle gère? Qu'en fait-elle? Et nouvelle donnée, fait-elle des demandes de subventions?

Le trésorier est chargé par le conseil de gérer les fonds de l'association. En premier lieu, il se doit d'encaisser les cotisations, d'un montant de cinquante centimes par mois, d'un montant défini par l'article 5. Au-delà des cotisations, c'est toute la partie financière qui échoit au trésorier, notamment la possible création – en accord avec le conseil – d'un compte dans une caisse publique, en cas d'un montant en caisse supérieur à cinquante francs. Les actifs de

---

<sup>141</sup> *Ibid.*, Article 12.

l'association sont consignés dans un livret détenu par le secrétaire de la commission de contrôle. En ce qui concerne les devoirs des deux organes, le conseil se doit de présenter un rapport sur la situation morale et financière de l'association aux assemblées générales de janvier et juillet, tandis que la commission de contrôle fait un bilan sur le fonctionnement de l'association, tous les six mois également. Pour finir avec l'étude – presque linéaire – des statuts, évoquons l'ultime article. Il nous dit : qu'« en cas de dissolution, les sommes demeurant en caisse devront être employées à une oeuvre de solidarité ouvrière », rappelant bien l'idée de la philanthropie appliqué à la mémoire de la Commune, à la promotion et la défense de la classe ouvrière.

Il faut maintenant s'intéresser aux effets pratiques de ces statuts et savoir qui est impliqué dans la vie de l'association. Jean Braire<sup>142</sup>, dans son article sur les 110 ans de l'association énonce une composition partielle du conseil de l'association au 1er septembre 1905. La présidence est assurée par le docteur Edmond Goupil, le secrétariat par Jules Martelet et la trésorerie par Hippolyte Ferré. Ces trois personnages sont les trois piliers de l'association jusqu'à la Première Guerre mondiale. Par exemple, au niveau du siège social, c'est le 133, rue Issaly qui est publié au Journal officiel. Cependant, on voit dans les différentes convocations aux assemblées générales de la période (1905-1914) que c'est au domicile du président que cela se déroule. La salle Issaly, comme il l'est annoncé pour le banquet du 18 mars 1906<sup>143</sup> est une salle de réunion rue Saint-Antoine, utilisée par l'association pour les banquets.

Quant à Jules Martelet et Hippolyte Ferré, ce sont deux personnes que l'on a déjà croisées dans l'histoire de notre association. Le frère de Théophile Ferré est notamment très impliqué dans le comité au monument des Fédérés. Son statut de trésorier de la nouvelle association des anciens combattants de 1871 nous interroge sur les possibles relations entre ces deux entités amies. Qu'en est-il?

Ces statuts, lorsqu'on les étudie, nous font penser que l'association se veut être le noyau de la mémoire de la Commune. Avec des réunions et des assemblées générales régulières, il y a un changement avec les anciennes pratiques qui consistaient à faire de l'association une entité éphémère, active qu'à de très rares événements.

De même, ils nous interpellent sur un autre point, qui, certainement, est le plus important.

---

<sup>142</sup> Jean BRAIRE, « Les Amis de la Commune, 110 ans sur les traces des communards », in. *Cahiers d'histoire de l'Institut de recherche marxiste*, n° 44, septembre 1991, p. 81

<sup>143</sup> *L'Humanité*, Lundi 5 mars 1906, n°687, p. 4, « Société fraternelle des Combattants de la Commune. – A huit heures et demie, salle, Issaly, 133, rue Saint-Antoine. – Anniversaire du 18 mars ».

Aucune mention n'est faite de la pratique commémorative. Certes, l'association semble disposer de solides bases administratives mais à quoi servent le conseil ou la commission de contrôle? Nous avons vu que les premières années étaient des années dominées par la pratique commémorative et que l'une des choses les plus importantes pour les membres de l'association était de ne pas oublier. Qu'en est-il en 1905, alors que le contexte socio-politique a évolué? Qu'en est-il du mur des Fédérés et de son monument?

## II – Marquer définitivement l'espace public et sa place stratégique par l'érection du monument aux fédérés

Depuis 1883, le marquage de l'espace public parisien par la mémoire de la Commune n'est que partiel. Depuis cette date, le projet d'érection d'un monument honorant les fédérés est dans toutes les têtes. Que ce soit dans celles des survivants ou dans celles des autorités. La bataille idéologique est complète avec toujours les mêmes demandes d'un côté et les mêmes réticences de l'autre.

La redéfinition du cadre d'action de l'association laisse penser que son rayon d'action s'élargit. En effet, il semble clair que l'association veut désormais être plus active dans l'expression de la mémoire de la Commune. Au premier rang des préoccupations se trouve la question du monument aux fédérés et le marquage symbolique définitif de l'espace adjacent au Mur. Alors que la date butoir du 1er mai 1909 approche, le questionnement concernant la mise en place d'une concession collective est toujours au coeur du débat politique. L'action de l'association depuis une dizaine d'années – aperçu notamment avec le rapprochement avec le comité du monument des Fédérés – semblait se concentrer sur l'érection du monument aux Fédérés. Mais le flou des statuts sur la pratique commémorative nous interroge sur les nouvelles intentions de l'association.

Lorsqu'arrive le mois de mars 1906 et le temps de la première commémoration pour la nouvelle Fraternelle, scruter les appels publiés par *l'Humanité* est essentiel pour lever les interrogations et les ambiguïtés de l'association vis-à-vis de ses activités mémorielles. Lorsque le jeudi 15 mars 1906, le journal de Jean Jaurès publie l'appel suivant : « La Fraternelle des combattants de la Commune donnera, cette année, son banquet commémoratif du 18 mars à son siège social, salle Issaly, 133, rue Saint-Antoine, le samedi 17 courant, à huit heures du soir. On trouve des cartes au siège social et chez le citoyen E. Naudin, 5, rue Caron, (4e), au

prix de 3 francs »<sup>144</sup>, on comprend que l'association n'a pas renié ses traditions et la commémoration demeurent l'un des piliers de son activité. Le journal mentionne également un dépôt d'immortelles au pied du Mur le 18 mars, de la part des groupes socialistes de Paris et des anciens combattants de la Commune<sup>145</sup>. Cela se confirme au mois de mai avec un appel commun avec le comité du monument des Fédérés<sup>146</sup>. L'idée de marquer l'espace public est toujours au centre des préoccupations de l'association. Cependant, et ce malgré la prise en mains par la SFIO du cortège, la manifestation n'a que peu d'impact.

Alors que la fin de la réserve de vingt-cinq ans approche à grand pas, l'idée d'un monument en l'honneur des Fédérés s'éloigne en même temps que la mobilisation autour de la Commune reflue. Mais l'année 1907 signe le retour dans le débat public de la question du marquage de la mémoire de la Commune dans le cimetière de l'est parisien. Pour la première fois depuis sa création, *L'Humanité* publie un numéro spécial le 18 mars 1907. Pour la première fois depuis 1871, un socialiste remet en cause le dogme selon lequel la Commune serait un seul et même bloc à accepter sans critique et à inclure dans le long passé du nouveau parti socialiste. Jean Jaurès, l'homme fort de la SFIO, bien que conscient de l'impact de la victoire du 18 mars 1871 voit dans la Commune « un coup de main sur le pouvoir »<sup>147</sup>. L'éditorial de Jaurès définit ce qui devient la ligne de la SFIO sur la Commune de Paris. Les soixante-douze jours du printemps 1871 sont un événement clé de l'histoire de la classe ouvrière mais une redondance sans évolution de l'événement mènerait à la même issue : l'échec. En disant qu'il : « faut que la classe de révolution soit prête à assumer toute la direction sociale selon un plan nouveau, et qu'elle ait rallié à sa pensée la masse confuse et flottante des intérêts intermédiaires qui oscillent entre la politique de conservation et la politique de mouvement »<sup>148</sup>, il énonce ce que doit être la SFIO, le parti à la tête de la révolution pour former et guider les masses au socialisme victorieux. Ce point de vue de Jean Jaurès sur la Commune est en contradiction avec ce que promeut l'association des anciens combattants de la Commune. Comment concilier les deux manières de voir? Avec cette entrée du politique dans la mémoire de la Commune, l'association voit son influence décliner au profit de la SFIO. Avec la prise en mains de la mémoire de la Commune par cette dernière, la Fraternelle devient dès lors une entité avec un fort poids symbolique mais avec un pouvoir décisionnaire réduit à la portion congrue.

---

<sup>144</sup> *L'Humanité*, Jeudi 15 mars 1906, n°697, p. 4

<sup>145</sup> *L'Humanité*, Lundi 19 mars 1906, n°701, p. 3

<sup>146</sup> *L'Humanité*, Samedi 26 mai 1906, n°769, p. 3

<sup>147</sup> *L'Humanité*, Lundi 18 mars 1907, n° 1065, p. 1

<sup>148</sup> *Ibid.*

Mais en 1907, le point chaud de la mémoire de la Commune n'est pas le 18 mars mais l'ultime semaine de mai. Est-ce l'antépénultième fois où l'on monte au Mur? Jean Allemane, dans un article dans *L'Humanité* dont le titre « Veillons sur le Mur! » évoque le devoir et le combat des anciens combattants de la Commune. L'extrait qui suit, met l'accent sur l'aspect éphémère de la concession accordée en 1883 :

« En agitant la question du Mur des Fédérés, nous obéissons à une préoccupation très légitime en même temps qu'à notre devoir d'ancien combattant de la Commune, car il est nécessaire d'indiquer que le terrain dans lequel reposent nos camarades de combat ne fut pas *concé* par la Ville, mais simplement *ré* (...) »<sup>149</sup>.

Dans cet article, Allemane évoque de nombreuses lois et renvoie à la brochure de Jean Séry. Secrétaire-adjoint du comité au monument des Fédérés, il publie une brochure faisant l'historique du combat des fédérés pour l'érection d'un monument en l'honneur de leurs camarades assassinés au printemps 1871.

« Pour le monument des Fédérés »<sup>150</sup> se veut résolument partisan et défend la position de l'association sur l'érection d'un monument. Cependant, c'est la manière de traiter le sujet qui nous intéresse. La démonstration de Jean Séry s'effectue en trois actes.

Dans un premier temps, il fait l'historique du combat que mène le comité au monument des Fédérés. Il rappelle le rôle déterminant de Jules Joffrin au conseil municipal et les positions de certaines personnalités politiques comme Clemenceau, Pichon ou Viviani. Défenseurs de la Commune ou du moins, favorables à son expression mémorielle, ceux-ci, aujourd'hui ministre<sup>151</sup> s'opposent à l'érection du monument.

Ensuite, il s'intéresse à l'aspect juridique de la question et notamment aux trois lois avancées par les autorités pour refuser l'érection du monument. Il énonce les différentes lois pour les réfuter. Comme nous le dit Danielle Tartakowsky : « A ceux tentés d'objecter qu'on ne saurait élever de monuments à la mémoire d'hommes condamnés par la justice sans la désavouer ou qu'il est malvenu de perpétuer le souvenir de la guerre civile, il réplique en recensant les précédents »<sup>152</sup>.

C'est ce qui nous amène à la dernière partie de l'analyse de Jean Séry, le question de la place de la Commune dans la mémoire collective française. Pourquoi autant d'acharnement pour empêcher l'érection du monument? L'auteur choisit de conclure sa brochure en mettant en lumière la place laissée à la mémoire royaliste et engage un débat sur la subjectivité des

---

<sup>149</sup> *L'Humanité*, Dimanche 26 mai 1907, n° 1134, p. 2

<sup>150</sup> Jean Séry, *Pour le monument des Fédérés*, Paris, La Productrice, 1907

<sup>151</sup> Clemenceau est ministre de l'Intérieur au moment de la publication de la brochure.

<sup>152</sup> Danielle TARTAKOWSKY, *Nous irons chanter sur vos tombes*, Paris, Aubier, 1999



autorités vis-à-vis de l'exercice des mémoires :

« Enfin, une telle manifestation de gratitude envers ceux qui ont donné leur vie pour la République adulte, en plein épanouissement de ses forces, n'entend pas demeurer en reste, sur ce point, avec la monarchie. Aux soldats de Quiberon qui combattirent la République, Louis XVIII assura le repos dans la chartreuse et le champ des martyrs d'Auray.

A ses martyrs, la République peut donner autre chose que l'ignoble sépulture des suppliciés de droit commun. Elle leur doit tout au moins le repos inviolé dans une tombe honorable »<sup>153</sup>.

C'est dans cet esprit de conquête que les manifestants se rendent au Mur des Fédérés le 26 mai 1907. La Fraternelle prend la tête du cortège avec à ses côtés, le comité du monument des Fédérés. A part un déploiement policier d'envergure, rien n'est à signaler lors de la montée. Ce n'est pas au Mur que la bataille se joue mais bien au Conseil municipal.

Et après plus de vingt-cinq d'espoirs et de désillusions, le 20 décembre 1907, le Conseil municipal fait de l'espace adjacent au Mur, une concession perpétuelle. La Commune s'ancre physiquement dans l'espace public parisien, là où ses membres ont péri.

Juridiquement libre d'ériger un monument, il s'agit désormais de marquer symboliquement la mémoire collective et l'imaginaire de tout un pan de la société parisienne.

1908 correspond à un vrai tournant dans la pratique mémorielle. Le 18 mars est délaissé au profit de la montée au Mur mais au-delà, c'est la prise en main par la SFIO de la commémoration du mois de mai 1871 qui s'annonce. Le pouvoir décisionnaire de l'association se réduit de manière inversement proportionnelle à l'augmentation de son poids symbolique. Ce transfert s'effectue au cours de la période précédant la préparation de l'érection du monument aux Fédérés.

Le 14 avril 1908, une annonce est faite dans l'*Humanité* pour une « souscription pour les Monuments du Père-Lachaise et du Cimetière Montparnasse et pour soulager les infortunes des survivants de la Commune »<sup>154</sup>. Cette première liste, dont les versements sont adressés à Hippolyte Ferré, récolte 397 francs. Dans une réunion du 29 avril<sup>155</sup> à laquelle assistent la Fraternelle et le comité du monument, on débat sur l'organisation de la manifestation pour la Semaine sanglante et sur l'inauguration de la plaque du Mur. Que ce soit au niveau pratique – la taille de la plaque – qu'au niveau de l'épithaphe, les membres des comités expriment leurs aspirations et leurs craintes.

Ce n'est cependant qu'au cours de réunions avec les autorités que sont déterminées les points chauds de l'inauguration de la plaque. Nous apprenons aussi qu'un monument pour Eugène

---

<sup>153</sup> *Op. Cit.*, p. 40.

<sup>154</sup> *L'Humanité*, Mardi 14 avril 1908, n°1458, p. 2

<sup>155</sup> APP, BA, 1546, Rapport du 30 avril 1908, Achard.

Pottier sera inauguré le même jour. Selon l'agent Achard qui rapporte les dires d'Elie May, le préfet Lépine « a littéralement fait la conquête des membres du comité des fédérés qui lui ont rendu visite hier après-midi »<sup>156</sup>. Selon l'agent, le Préfet a imposé ses conditions aux membres de l'association, prenant le contrôle de la manifestation et évitant de possibles débordements. Cette vision triomphale de l'agent est-elle partagée par les socialistes? L'appel reproduit dans *l'Humanité*, le *Rappel* et *l'Action* nous informe sur les dispositions prises par le comité. Le voici :

« Aux morts de la Commune. 21-28 mai 1871. Comme tous les ans, les fidèles de la Commune vont faire leur manifestation commémorative au Père-Lachaise, le dimanche 24 mai, à deux heures et demie ; mais cette année la cérémonie va avoir un caractère bien plus grandiose que les années précédentes ; c'est que ce jour-là a été choisi par le Comité des Proscrits de 71 pour prendre solennellement possession du terrain où reposent les dernières victimes de la semaine sanglante, ainsi que du mur contre lequel ils ont été fusillés, terrain et mur dont la Ville vient d'accorder la concession perpétuelle. Le même jour, sur le même point du cimetière, sera inauguré le monument élevé, par souscription publique, à la mémoire d'un des membres les plus éminents de la Commune de Paris, à Eugène Pottier, l'auteur de *l'Internationale des Travailleurs* et des *Chants révolutionnaires*. Pour cette double cérémonie, l'entrée au cimetière des manifestants, qui se réuniront devant la porte principale, boulevard de Ménilmontant, sera librement aux colonnes, sans que la police la divise en petits paquets comme elle faisait les années précédentes ; les manifestants pourront à l'intérieur du cimetière mettre leurs insignes et déployer leurs bannières et leurs drapeaux. Une double rangée de gardes se tiendra sur les côtés des voies parcourues par le cortège uniquement pour empêcher l'envahissement des tombes par la foule, précaution bien inutile d'ailleurs, car nous sommes certains que, la police n'intervenant pas, il n'y aura aucun désordre. Sur le terrain concédé par la Ville, un jardin est créé par l'administration municipale, limité d'une côté par le mur, de l'autre par la rangée des tombes de plusieurs des nôtres, des citoyens Pichio, Chabert, J.-B. Clément, Mortier, Prudent-Dervilliers, Réty. Le vaste monticule gazonné, situé en face, va recevoir les manifestants ; une tribune y sera dressée pour les orateurs : on compte particulièrement pour prendre la parole dans cette importante manifestation, sur les principaux membres des groupes socialistes du Parlement et du Conseil municipal. Pour le Comité des Proscrits de 71 : le président des séances, Docteur Goupil : le secrétaire, Elie May »<sup>157</sup>.

« Aux morts de la Commune. 21-28 mai 1871 ». En introduisant l'appel à monter au Mur par l'épithaphe gravé sur la plaque commémorative, les organisateurs mettent en avant le « caractère grandiose » du défilé de 1908. Il est question de « prendre possession du terrain où reposent les dernières victimes de la semaine sanglante ». Maintenant que les autorités ont accepté la concession perpétuelle, il faut faire leur le Mur.

Mais alors que tout semblait parfaitement régler, tant au niveau du parcours que des prises de parole, une intervention de la SFIO redéfinit les contours pratiques et idéologiques de la montée au Mur des Fédérés. En effet, dans une réunion de la 20e section du Parti socialiste,

<sup>156</sup> APP, BA 1546, Rapport du 8 mai 1908.

<sup>157</sup> *L'Humanité*, 19 mai 1908 ; *Le Rappel*, *L'Action*, 22 mai 1908.

Vaillant déclare que « la Fédération de la Seine, seule, doit prendre la direction de la manifestation »<sup>158</sup> reléguant le Comité des anciens proscrits à un simple rôle de représentation. Lors d'une réunion tenue le 21 mai, les représentants de la Fédération de la Seine lance un ultimatum à Elie May : pour qu'ils appellent leurs militants à prendre part à l'inauguration de la plaque, la Fraternelle doit se dessaisir de l'organisation au profit de la SFIO. Elie May, malgré de fortes réticences accepte et obtient en contre-partie que des membres de l'association puissent parler à la tribune.

Pour la première fois, un groupement capable de gérer la manifestation est à sa tête. La SFIO appelle ses militants à manifester le 24 mai pour inaugurer la plaque en l'honneur des Fédérés mais également pour montrer que l'action de la SFIO se situe dans la droite ligne de la Commune de Paris.

La plaque d'un mètre de large pour deux de long est inaugurée par le comité au monument des Fédérés et la Fraternelle des anciens combattants de la Commune lors de la traditionnelle montée au Mur. L'Humanité annonce la présence de 15000 manifestants<sup>159</sup> et rend compte des différents discours. C'est Vaillant et la SFIO qui montent en tête devant les anciens combattants de la Commune.

Elie May parle au nom des comités pour le monument et Pottier ainsi que pour la Fraternelle. Il rappelle l'historique du combat mené depuis vingt-cinq ans par les comités et évoque les efforts récents pour convaincre les autorités. Le docteur Goupil parle aussi longuement de Pottier et de son engagement révolutionnaire.

Mais le discours le plus parlant, et c'est là où l'on saisit la place prise par le politique à partir de 1908, est celui d'Edouard Vaillant. Parlant au nom de la Fédération de la Seine, il dit que le Parti est l'héritier de la Commune et qu'il doit assumer ce rôle. Il se félicite de l'organisation de la manifestation et conclue son discours de la manière suivante : « (...)La preuve est faite que nous sommes suffisamment organisés pour faire nous-même notre police. Nous savions, nous, tous les gens impartiaux savaient que l'aide trop généreuse de M. Lépine n'avait pas l'ombre d'un prétexte, et qu'excellente pour troubler l'ordre, elle était inutile pour le maintenir (...) »<sup>160</sup>.

Avec cette remarque sur le total contrôle de la SFIO sur la manifestation, il signifie ce qui est désormais la règle dans l'expression du mouvement socialiste sur la Commune de Paris : le Parti organise et oriente la commémoration, faisant d'elle un outil politique. La Fraternelle, en perdant le contrôle de l'organisation de la montée au Mur des Fédérés voit son action

---

<sup>158</sup> APP, BA 1546

<sup>159</sup> L'Humanité, 25 mai 1908, n° 1499, p. 1

<sup>160</sup> Ibid.

évoluée : d'une réalité pratique, elle devient symbolique au profit d'un objectif politique. C'est le tournant de 1908 qui pose la question, une nouvelle fois, de la pérennité de la Fraternelle.

### III – L'inclusion des Amis dans l'association

Après cette année 1908, l'organisation de la montée au Mur est le fait de la SFIO. L'association se concentre sur les banquets du 18 mars. A la différence des autres années, ceux-ci sont relayés avec insistance par l'*Humanité* et l'on trouve même des cartes pour y participer au siège du journal<sup>161</sup>. Cette proximité avec l'organe du parti socialiste apparaît comme une union bénéfique pour les deux entités. L'association acquiert une visibilité dans le monde socialiste et la SFIO est adoubée par la Fraternelle comme l'héritier naturel de la Commune. C'est ce qui ressort de la plume de Louis Dubreuilh à la veille de la montée au Mur de 1909 :

« Pour l'heure, les leçons du passé, les enseignements qui ressortent de l'histoire de la Commune elle-même et de sa tragique défaite et aussi les leçons plus immédiates qui proviennent des événements d'hier, lui indiquent que son premier et essentiel devoir est d'organiser, d'accroître, de discipliner et d'unifier ses forces. La tâche est ingrate et dure peut-être, mais nécessaire »<sup>162</sup>.

La tâche de la SFIO est de continuer l'oeuvre de la Commune tout en évitant les écueils qu'ont pu commettre les communards. Les anciens combattants de la Commune sont avant tout vus comme ceux qui ont montré la voie. Leur place en tête des montées au Mur illustrent cette place symbolique prise par les communards.

A partir de 1908, se met en place une nouvelle tradition, ou plutôt, se systématisent une nouvelle tradition, celle de la manifestation au cimetière Montparnasse. Mais c'est avec l'inauguration, en 1910, d'un monument en l'honneur des Fédérés, inhumés dans le cimetière du sud de la capitale, toujours par la Fraternelle, qu'un nouveau lieu de mémoire se crée. Alors que cette inauguration est organisée par l'association, les années qui suivent, voient la SFIO faire main basse sur cette commémoration annexe. Encore une fois, les anciens communards sont cantonnés au rôle de symbole politique, passeurs de mémoire entre les générations.

La mémoire de la Commune est désormais utilisée politiquement et c'est ce que l'on retrouve en 1912 lors que la manifestation au Mur des Fédérés est placée sous le signe de l'amnistie de Gustave Hervé et Emile Rousset, militants pacifistes. Comme le dit le compte-rendu de la manifestation, ce n'est pas : « pas seulement une commémoration, elle a été comme la

<sup>161</sup> L'*Humanité*, Jeudi 18 mars 1909, n°1795, p. 1

<sup>162</sup> L'*Humanité*, Lundi 24 mai 1909, n°1863, p. 1

Fédération le demandait encore, une protestation en faveur de l'amnistie et de la justice »<sup>163</sup>. Mais c'est en 1913 que la part du politique dans la commémoration de la Commune prend le plus de place. On peut même dire que cette année-là, célébrer la Commune est accessoire. En pleine campagne contre la loi des trois ans, la montée au Mur des Fédérés, comme le dit le secrétaire Beuchard<sup>164</sup>, sert de prétexte à réunir les membres du Parti et faire une grande manifestation contre la loi et le gouvernement. Mais alors que le Parti socialiste s'est attaché à l'organisation de la manifestation avec la plus grande minutie, un arrêté du ministre de l'Intérieur interdit la manifestation. M. Klotz signifie à la Fédération de la Seine que la manifestation cortège qui était prévue ne peut se tenir. Malgré les critiques prononcées par Vaillant à la Chambre, la SFIO prend acte de la décision du ministre et décide de contourner l'arrêté en organisant un grand meeting au Pré-Saint-Gervais. Pour la première fois depuis 1880, le Mur des Fédérés n'est pas honoré. Exception faite – et elle est de taille – de la Fraternelle des anciens combattants de la Commune, qui se donne rendez-vous à L'excellent pour monter au Mur, avant de se rendre au Pré-Saint-Gervais. Le pèlerinage est réalisé. De son côté, la SFIO peut fêter son triomphe le lendemain dans les colonnes de *L'Humanité*. 150000 personnes sont présentes au Pré-Saint-Gervais, Jean Jaurès, tel un général, passe en revue ses troupes. A la tribune, il déclare : « C'est avec confiance que nous reprendrons la bataille demain, alors que nous parviendrons encore la rumeur de la foule d'aujourd'hui, mais je veux, encore une fois, à travers cet azur en votre nom, envoyer notre commun hommage aux morts immortels de la Commune »<sup>165</sup>. Jaurès glorifie les communards, leur foi et leur ardeur. Mais au-delà de la commémoration, c'est l'organisation du meeting par la SFIO qui le réjouit. La SFIO a tout géré, il n'y a eu aucun débordements notables. Elle passe pour un parti respectable, elle contrôle ses militants, elle envoie le signal depuis longtemps espéré : elle se pose en parti de gouvernement. Celui qui résume le mieux la portée de cette manifestation est Louis Dubreuilh. Il dit : « Nous avons transformé la démonstration traditionnelle en une démonstration d'action actuelle et vivante »<sup>166</sup>. La montée au Mur n'est plus qu'un tremplin pour adresser un message politique et tout ce qui la touche de près ou de loin devient l'affaire de la SFIO. L'association n'a de fait, plus qu'un rôle symbolique, encore plus marqué après ce 25 mai 1913. L'association doit une nouvelle fois se réinventer et repenser son action pour exister. C'est ce qu'elle entreprend de faire au mois de janvier 1914.

---

<sup>163</sup> *L'Humanité*, Lundi 27 mai 1912, n°2962, p. 1

<sup>164</sup> *L'Humanité*, Mardi 20 mai 1913, n°3320, p. 1

<sup>165</sup> *L'Humanité*, Lundi 26 mai 1913, n°3326, p. 1

<sup>166</sup> *Ibid*, p. 6

Dans une lettre d'Alix Lebey à Jean-Louis Pindy du 15 janvier 1914<sup>167</sup>, le nouveau secrétaire indique que l'association reçoit de nombreuses adhésions de vieux communards dont Séverine et Charles Malato. Une semaine après<sup>168</sup>, c'est l'annonce et la convocation pour une assemblée générale devant se tenir le 25 janvier qui est faite par le secrétaire. C'est au cours de cette assemblée qu'une proposition de Séverine est adoptée. Désormais c'est le nom de Fraternelle des Anciens combattants et Amis de la Commune qu'il faut utiliser. Les articles 2 et 3 sont modifiés dans les statuts, permettant aux amis de faire partie de l'entité. L'article 3 dit désormais que « pourront être admis, tous ceux dont l'attachement à la cause aura été suffisant »<sup>169</sup>. Avoir été membre de la Commune n'est plus le seul critère pour devenir membre de la Fraternelle. C'est la perception de l'événement qui change, en même temps que sa façon d'être diffusée. Les communards, avec l'âge, ne sont plus en mesure d'assurer tout le travail quotidien nécessaire à la survie de l'association. Par exemple, dans le nouveau bureau<sup>170</sup>, Jules Martelet, alors secrétaire de l'entité, est remplacé par Alix Lebey. Ce poste clé est donc pour la première fois occupé par un Ami de la Commune, un héritier des communards. Cette passation de pouvoir intervient alors que le communard est à l'hôpital depuis trois mois. Ce roulement générationnel va de pair avec l'évolution de la pratique mémorielle. L'association, après son désengagement forcé de l'organisation des manifestations commémoratives du mois de mai, se doit d'élargir son audience et le recrutement des amis va dans ce sens. Avec eux, on intéresse une nouvelle génération qui diffusera elle-même la mémoire de la Commune. Avec cet esprit là, s'opère une bascule, celle de la prédominance de la pratique mémorielle sur la pratique de la solidarité dans l'activité quotidienne de l'association. Cette tendance se confirme dès le mois de février avec la participation des membres de l'association à l'inauguration du buste Jules Vallès au Père-Lachaise<sup>171</sup>.

Pour terminer d'étudier ce moment charnière de l'histoire de notre association, nous allons nous pencher sur un document unique dans nos archives, une liste des adhérents<sup>172</sup> à un moment précis, au 15 mars 1914 pour être exact. Cinquante-cinq personnes sont recensées dans cette liste. Etant dans l'impossibilité de retrouver la trace et les parcours de toutes ces personnes, nous n'avons pas pu faire d'analyse poussée de cette liste. Cependant, des grandes lignes ressortent.

---

<sup>167</sup> Archives nationales, Fonds Pindy, 14 AS 130, Alix Lebey à Jean-Louis Pindy, 15 janvier 1914.

<sup>168</sup> *Ibid.* Alix Lebey à Jean-Louis Pindy, 22 janvier 1914.

<sup>169</sup> Archives nationales, Fonds Pindy, 14 AS 130, Convocation Assemblée générale du 25 janvier 1914.

<sup>170</sup> « Président : Docteur Goupil ; vice-président : Tupin ; secrétaire honoraire : Jules Martelet ; secrétaire : Alix Lebey ; trésorier : Edmond Toussaint ; trésorier-adjoint : Pons ; contrôleur : Aussourd ».

<sup>171</sup> *La Bataille Syndicaliste*, 4e année, n° 1013, lundi 2 février 1914.

<sup>172</sup> Archives nationales, Fonds Pindy, 14 AS 130. Paris, le 15 mars 1914, A. Lebey à Pindy

En premier lieu, au niveau du nombre d'adhérents. Il ne fait qu'augmenter. Dans une lettre du 15 janvier 1914, Alix Lebey disait à Jean-Lois Pindy que « le banquet aura lieu comme les années précédentes 49 rue de Bretagne, – carte 3.50 – nous étions 33 l'année dernière, nous espérons bien cette année nous trouver plus de 60 »<sup>173</sup>, espérant une croissance au niveau des participants. Le compte-rendu publié dans *l'Humanité*<sup>174</sup> – une première depuis bien longtemps – le confirme, l'association connaît une croissance exponentielle du point de vue de ses membres.

Ensuite, c'est la part des anciens combattants et des nouveaux amis qui sont à déterminer. Certains noms nous étant inconnus, nous n'avons pu savoir s'ils étaient d'anciens communards ou des amis. Mais une tendance forte se dégage, c'est que les anciens combattants représentent encore une majorité non négligeable. Cette omniprésence – logique au vue de la récente intégration des Amis – se confirme lors des manifestations de l'association avec la « confiscation » des discours par les anciens. Comme le notifie le compte-rendu :

« De chaleureux discours sont prononcés par la citoyenne Séverine, Albert Goullé, Elie Nay (sic), Docteur Goupil, Tupin. Les communards, malgré les souhaits de la réaction ne sont pas tous morts, il en reste encore ; puis, il y a les jeunes, de la graine... et de la bonne, et nos bons bourgeois, qui se contentent de digérer, pourraient s'en apercevoir sous peu »<sup>175</sup>

Les communards sont toujours là, aptes au combat mémoriel et l'association, par l'inclusion des Amis, est plus que jamais tournée vers la diffusion de la mémoire du printemps 1871.

Avec tous ces changements, quel est le quotidien de l'association? Qui est à la tête de l'entité? Quelles sont les buts de l'association? Quels sont ces moyens?

#### Chapitre IV : 1914-1930, la Fraternelle au coeur des événements

---

<sup>173</sup> Archives nationales, Fonds Pindy, 14 AS 130, Fonds Pindy, 14 AS 130.

<sup>174</sup> *L'Humanité*, Mercredi 25 mars 1914, n°3629, p. 6. « (...) il y avait près de cent camarades, dont de nombreuses et charmantes citoyennes ».

<sup>175</sup> *Ibid.*

## I – La vie ordinaire de l'association : ce que disent les comptes

Cette partie se démarque des autres par son originalité. Non pas qu'elle soit extravagante de par son analyse ou sa manière de traiter les sources mais elle repose et se nourrit des seules données quantitatives que nous possédons pour les quatre-vingt dix ans d'études de l'association. Ces données proviennent d'un livre de compte ou plutôt de la conservation des différents reçus délivrés au fil du temps par le trésorier d'alors, Edmond Toussaint.

Ce livre de comptes est extrait des archives de la Ligue des Droits de l'Homme, conservées à la BDIC. Composés d'un peu plus de soixante pièces, ces comptes mettent en lumière les différents axes associatifs privilégiés par les anciens combattants et amis de la Commune et de dégager l'ébauche d'une politique associative. Les données concernent en grande majorité l'année 1914, qui, comme on l'a vu un peu plus haut, représente un tournant dans l'histoire de l'association. Malgré tout, les données nous renseignant sur l'année 1913 permettent déjà de distinguer une première approche quantitative non négligeable. L'année 1914, quant à elle, correspond à la définition et la mise en place par les membres de l'association d'une manière de faire, de fonctionner et de gérer quotidiennement l'expression de la mémoire de la Commune de Paris.

Un peu moins d'une soixantaine de données, voilà qui constitue mon cadre d'analyse. Seulement 3 concernent des recettes et environ cinquante-cinq relatent des dépenses de l'association<sup>176</sup>. De prime abord, on est en droit de se poser la question sur le sérieux du propriétaire de ce livre de comptes et la tenue des renseignements qu'il contient. L'association des Anciens Combattants et Amis de la Commune ne serait-elle pas une entité au bord de la faillite, administrée en dehors de toute logique financière?

Une première analyse sérieuse permet de faire une remarque globale sur les comptes et la balance entre les dépenses et les recettes. Bien que notre livre de comptes des années 1913-1914 soient remplis de nombreuses dépenses, on arrive à un fragile équilibre à l'issue de l'année 1914<sup>177</sup>.

---

<sup>176</sup> La relative approximation des informations résultent des données parfois incomplets du livre de comptes. En effet, certains documents semblent faire référence à la même donnée mais le manque d'informations sur les dates ne permettent pas de faire un recoupement parfait. C'est pourquoi sur certains chiffres sont exprimés en moyenne.

<sup>177</sup> A l'issue de l'analyse de la soixantaine de données renseignées dans les comptes, il résulte que l'association se retrouve au 31 décembre 1914 avec une encaisse comprise entre 2 francs et un négative de quarante-huit francs. L'écart correspond à un prêt de cinquante francs, dont le remboursement n'est pas mentionné dans les comptes. Cependant, une remarque est à faire. Elle concerne les banquets de l'association. En 1913, aucune trace d'une quelconque comptabilité est à noter tandis qu'en 1914, une note du restaurant coopératif fait état de 73 couverts à trois francs et cinquante centimes, soit un total de 255, 50 centimes. Comment interpréter ces chiffres? Alors que l'association se doit de régler le restaurant qui accueille le banquet, ne recueille-t-elle pas un peu de bénéfices pour aider au fonctionnement pour l'année qui suit? Les données manquent pour faire une analyse plus fine.



Comment l'association des Vétérans et Amis de la Commune gère-t-elle ses fonds? Quelles sont ses sources de revenus? Grâce à l'analyse des recettes, nous plongeons dans ce qui conditionne la politique des dépenses et leurs significations quant à une possible politique associative. Alors que depuis 1880, l'association ne faisait que vivre, restant en vie, grâce, notamment à des souscriptions, elle apparaît enfin avoir une santé financière saine, lui permettant d'envisager des projets sur le moyen-long terme.

Il faut noter le peu de recettes qui sont enregistrées, deux pour être précis. La première concerne les cotisations. Bien qu'aucune liste précise des cotisants ne soit à notre disposition, un compte des adhérents, envoyés à Jean Grave, fait état de cinquante-quatre adhérents au 14 mars 1914<sup>178</sup>. Même si certaines cotisations tardent souvent à arriver et que d'autres adhérents sont susceptibles de venir gonfler les effectifs, nous pouvons tabler sur une rentrée d'argent équivalente à 54 cotisations annuelles. Sachant qu'une cotisation mensuelle est de cinquante centimes, la recette des cotisations de 1914 est donc de trois-cent-vingt quatre francs. Pour ce qui est de l'année 1913, dans la mesure où c'est la dernière année où sont exclus les Amis de la Commune, on peut logiquement penser que les adhérents étaient moins nombreux, environ une quarantaine. L'année 1913 rapporte dès lors deux cents quarante francs de cotisations à l'association.

En deux ans, cinq cents soixante-quatre francs issus des cotisations entrent dans les caisses de l'association des Vétérans et Amis de la Commune.

La seconde rentrée d'argent n'est pas d'ordre structurel mais le résultat d'un don. Emanant d'Edouard Vaillant, d'un montant de 400 francs<sup>179</sup>, à une période de fin d'année, où l'association n'est pas au mieux financièrement, où sa survie semble menacée, ce don apparaît comme un sauvetage de la part du plus célèbre et le plus célébré des communards. Un des principaux artisans de l'unité socialiste, Edouard Vaillant est entouré de l'aura de la Commune. Son activité politique de premier plan ne lui permet pas de participer activement à la vie de l'association. Malgré tout, même s'il ne participe pas à la vie de l'association, il en est membre, comme le mentionne Alix Lebey le 14 mars 1914.

Ce don d'Edouard Vaillant est symptomatique de la santé financière de l'association et de sa capacité d'action. Elle ne paraît pas pouvoir fonctionner en totale autonomie, dans la mesure où ses revenus ne sont pas suffisants pour couvrir ses dépenses. Elle est dépendante de ses donateurs, ici Edouard Vaillant. Nous verrons un peu plus bas l'importance de ce don et sa

---

<sup>178</sup> Archives nationales, Fonds Jean Grave, 14 AS 284 A, 14 mars 1914, Lettre d'Alix Lebey à Jean Grave.

<sup>179</sup> Archives nationales, Fonds Pindy, 13 décembre 1914, Lettre d'Alix Lebey à Jean-Louis Pindy : « Vaillant écrit à *l'Humanité* mais il ne remplace pas Jaurès. (...) Il est charmant et solidaire, il donne 400 francs à la Société ».

portée symbolique.

Malgré cette relative précarité financière, l'association a, durant la période étudiée, une activité importante.

Après l'étude des recettes, il est maintenant temps de se pencher plus en profondeur sur les spécificités de l'association quant à l'utilisation de ses fonds.

Nous avons décidé de faire une nomenclature des dépenses qui nous amène à réaliser huit sous-catégories, elles-mêmes redistribuées vers trois grands postes de dépenses. Les trois grands axes sont respectivement centrés autour de la pratique de la commémoration, de la solidarité et enfin de l'administration de l'association. Les deux premières grandes familles de dépenses sont des lieux communs et sont mêmes constitutifs de l'entité depuis sa création. Mais la place réservée à l'administratif ou plutôt à l'administratisation de la vie de l'association et de la mémoire de la Commune, est quelque chose de nouveau, ou tout au moins, qui n'était pas au centre des préoccupations par le passé. Réussir à saisir l'articulation entre ces trois grandes catégories de dépenses est primordial pour comprendre l'évolution de l'association à travers ses changements structurels.

Analyser le poste de dépenses "administratif", c'est se pencher sur la nouvelle variable, qui, au sein de l'association, rend possible la consultation des comptes. Pourquoi apparaît-elle? L'intégration progressive d'une nouvelle génération, plus au fait des nouvelles normes administratives est une des premières réponses à avancer. Désormais, l'activité quotidienne de l'association s'accompagne de reçus, de mandats ou autres acquis.

Les dépenses consacrées à l'administratif se retrouvent dans l'achat en assez grande quantité d'enveloppes, de cartes de membres, de convocations du bureau, aux assemblées générales ou encore de cartes de visite. L'association est dotée d'un matériel pour communiquer avec ses membres ou la société, alors que jusqu'à présent (c'est ce que les archives ont bien voulu nous dire), seules quelques convocations pour les assemblées générales étaient là pour prouver d'une communication entre les membres de l'association. Désormais, on communique, on se répond, au nom de l'association, avec notamment des papiers à en-tête. Les insertions pour les journaux, qui servaient à prévenir le plus grand nombre, apparaissent désormais comme un moyen de propagande, afin d'amener les nouveaux amis à adhérer à l'association. L'année 1914 voit le trésorier Edmond Toussaint acheter pour plus de cent francs de fournitures administratives, notamment chez l'imprimeur-libraire-papetier Billon, situé 39 avenue des

Gobelins, dans le 13<sup>e</sup> arrondissement de Paris<sup>180</sup>.

L'association, de par ses nouveaux investissements, même minimes, lisse son image et se met en adéquation avec son statut d'association loi 1901. En effet, la loi 1901 oblige les associations sous son régime à rendre compte de leur bilan financier à la fin de l'année. Alors que la communauté communarde voyait d'un oeil très méfiant la conservation de documents rendant compte de ses activités, elle est désormais obligée par la loi de se conformer à certaines règles. Ce matériel, en plus de permettre de perfectionner sa pratique associative, lui facilite ses relations avec l'administration étatique.

En épluchant les documents contenus dans ce livre de comptes, une chose apparaît. L'association a en partie changé sa manière de communiquer tandis que ses prérogatives restent les mêmes et la majeure partie des comptes le montre. Alors que les journaux étaient les principaux moyens de connaître les actions de l'association, les années 1913-1914 laissent apparaître de nouveaux aspects touchant aux commémorations ou à la mise en place de la solidarité. Car oui, l'association est avant tout une fraternelle, chargée de venir en aide aux communards et à leurs familles. Honorer la Commune, ses idéaux et ses héros, tels sont les autres rôles que l'association se doit d'assumer. Et les comptes le montrent, elle le fait toujours, mais notre focus sur les années 1913-1914 nous permet de comprendre et de distinguer l'introduction de nouvelles pratiques.

Grâce aux différents documents en notre possession, il nous est possible de définir des axes clairs de dépenses, énonçant une vraie politique association.

Commémoration et solidarité, voici les maîtres-mots de l'association. Honorer et aider. En deux ans, 357 francs sont dépensés pour commémorer les événements ou les héros de la Commune. L'association participe à l'organisation de quatre enterrements pendant les deux années de l'étude<sup>181</sup>. Cette part prise à l'organisation correspond aux convocations envoyées aux membres, aux voyages payés pour amener les communards – souvent âgés – sur le site de l'enterrement ainsi que les différentes insertions envoyées aux journaux.

Pour chaque enterrement, une couronne est achetée. Comme on a pu le voir dans les années

---

<sup>180</sup> Archives de la BDIC, Fonds Ligue des Droits de l'Homme, « Pièces comptables (1913-1914) ».

10 novembre 1913, Billon, 900 cartes de visites, 6 francs ; 22 décembre 1914, Billon, 400 cartes d'adhésions, 15 francs ; 26 décembre 1914, Billon, 200 enveloppes, 100 convocations pour le bureau, 900 convocations pour les assemblées générales, 300 cartes de visites, 18, 75 francs ; 30 décembre 1914, Billon, 1200 lettres à en-tête, 15 francs ; 31 décembre 1914, Billon, 1000 invitations, 1 timbre caoutchouc, 15 francs ; 31 décembre 1914, Billon, 2500 enveloppes chinées, 15 francs.

Tous ces reçus sont signés de la même manière, « Pour acquit, Ed. Toussaint ».

<sup>181</sup> Archives BDIC. Pendant les années 1913-1914, quatre communards membres de l'associations décèdent, Lesseure, Ferré, Naudin et Martelet. Pour les quatre, l'association convoque ses membres.

1880, la Fraternelle accompagne ses membres jusqu'à leur dernière demeure en mettant un point d'honneur à rappeler leurs faits d'armes et leur croyance en l'idéal de la Commune, ainsi comme avec Martelet, leur rôle au sein de l'association.

Enfin, un enterrement un peu particulier à voir, celui de Jean Jaurès. Ce dernier, enterré le 4 août 1914, n'était pas membre de l'association mais pourtant, tous les membres des Anciens Combattants et Amis de la Commune reçurent une invitation pour son enterrement et la grande majorité d'entre eux s'y rendirent<sup>182</sup>. Certes, Jaurès était le socialiste le plus connu mais la Commune n'était pas le ciment de sa réflexion et sa formation le laissait un peu en marge des cercles communards. Par ailleurs, la Commune, dans son histoire socialiste, est traitée par Louis Dubreuilh, comme tous les 18 mars dans *l'Humanité*. Il faut plus chercher du côté du Jaurès unificateur du socialisme et pacifiste pour comprendre la participation massive des membres de l'association.

Saluer la mémoire de Jaurès, c'est à la fois, honorer l'homme qui a unit le socialisme français, principe clé de l'association mais aussi l'homme tué parce qu'il a tout fait pour empêcher que la guerre éclate.

La deuxième manière de dépenser de l'argent pour commémorer la Commune, c'est en honorant les martyrs, en se rendant au Père-Lachaise et au cimetière Montparnasse. Et, comme lors des enterrements, est effectué l'achat d'une couronne pour chaque montée. En effet, malgré l'interdiction de monter au Mur en 1913 et la délocalisation au Pré-Saint-Gervais, l'association se charge, en son nom propre, du dépôt d'une couronne de fleurs.

Ces couronnes disposent des mêmes caractéristiques et reprennent le symbolisme cher aux communards. Composées d'immortelles rouges et ornées d'un ruban dont les lettres énoncent le message de l'association, voici les couronnes qui représentent l'association des Anciens Combattants et Amis de la Commune. Les sommes consacrées aux couronnes sont les plus importantes, dans la mesure où 271 francs sont dépensés pour l'achat de huit couronnes. Les achats sont le plus souvent effectués chez les mêmes fleuristes, qui se trouvent dans les quartiers où résident les trésoriers de l'association ou près des lieux d'inhumation. Alors qu'Hippolyte Ferré va chez le fleuriste Pérot, 1 rue Belhomme et qu'il résidait 5, rue des Fontaines du Temple<sup>183</sup>, Edmond Toussaint se rend lui chez Houg-Paul, 4, rue Saint-Maur, non loin du Père-Lachaise.

---

<sup>182</sup> Archives BDIC, 30 août 1914, « 53 convocations à 10 centimes pour les obsèques de Jaurès. 5 francs 30 ». Sachant que quatre mois plus tôt, on dénombrait 54 adhérents et que certains adhérents sont décédés, tous les membres, soit 53, ont été convoqués.

<sup>183</sup> APP, Carton BA 1075, Hippolyte Louis Philippe Ferré, Folio 260, Rapport du 13 juin 1913.

Autre symbole, plus intime encore, le drapeau de l'association. C'est ce qui représente l'entité pendant les grandes manifestations. C'est ce qui est fièrement porté en tête du cortège. Deux documents rendent compte de son entretien et de son embellissement<sup>184</sup>. Ici, c'est le côté symbolique qui est entretenu par l'association, presque l'entretien de la mémoire de l'association au milieu de celle-ci plus globale de la mémoire de l'événement Commune.

Pour achever l'étude des comptes de l'association, nous allons traiter de la question de la Solidarité. Pan clé de l'association, il ne peut être actif qu'avec de l'argent en caisse. C'est ici que nous allons comprendre l'importance du don d'Edouard Vaillant, tant comptable que symbolique.

Cent soixante francs ont été distribués par l'association à cinq communards en difficulté par tranches de dix à quinze francs et de manière plus ou moins ponctuelle. Par exemple, mesdames Excouffon et Naudin reçoivent respectivement deux fois la somme de dix francs dans un intervalle d'une dizaine de jours, au tournant de l'année 1913. Tupin, dont Alix Lebey faisait état de la pauvreté<sup>185</sup>, reçoit entre le 24 août et le 13 décembre 1914, deux fois la somme de vingt francs et une fois quinze francs. Ledrun reçoit les 21 août et le 25 octobre quinze francs à chaque fois. Les documents parlent parfois de dons ou alors de prêts mais seuls deux communards s'acquittent des remboursements auprès de l'association. Il s'agit des citoyens Aussourd et Op-de-Beeck, à hauteur de cinquante francs chacun<sup>186</sup>. Ces cas à part laissent à penser que c'est la formule du don et non du prêt qui prédomine au sein de l'association.

Enfin, alors que le don de Vaillant est évoqué à la fin de l'année et que huit des douze dons ont été réalisés dans le second semestre 1914, une question est à poser : l'association, voyant les communards touchés par les restrictions de la guerre, n'a-t-elle pas sollicité un don de la part d'Edouard Vaillant?

A partir de cette réflexion, il faut voir Vaillant comme un généreux donateur, qui, grâce à ses émoluments de député peut venir en aide à ces anciens camarades de combat. Oui, les données manquent et les suppositions se superposent mais elles laissent croire à une solidarité communarde au moment où l'association et ses membres sont touchés par la pauvreté.

---

<sup>184</sup> Archives BDIC, 8 novembre 1913 « Broderie drapeau, 8, 50 francs » ; 2 décembre 1914 « Tôle montée et ajustée pour sur la hampe d'un drapeau, 20 francs ».

<sup>185</sup> Archives nationales, Fonds Pindy, 14 AS 130, 13 décembre 1914, Alix Lebey à Jean-Louis Pindy : «« (...) et ce pauvre père Tupin est dans une sale misère, il va sans dire que notre société fait ce qu'elle peut, mais qu'est-ce que c'est qu'une pièce de vingt francs de temps en temps, d'autant plus que ce brave vieux à la dignité de la misère, il faut en quelque sorte le forcer à accepter ».

<sup>186</sup> Archives BDIC, 28 février 1914 et 29 mars 1914.

L'étude des comptes de l'association nous a permis de définir de manière plus fine les priorités des Anciens combattants et Amis de la Commune. Même partielle, l'analyse permet de mettre en lumière des priorités, des axes et de les quantifier.

Alors qu'éclate le premier conflit mondial, quelle va être la réaction de l'association? Hyperactivité ou sommeil associatif?

## II – Pendant la guerre : Alix Lebey

Lorsqu'en mai 1917, une enquête est réalisée par la préfecture de la Seine sur l'association, son histoire et ses buts, les agents de renseignements évoquent la vision de l'association sur le conflit mondial en cours.

« Depuis l'ouverture des hostilités, les membres de cette société ont suivi la politique de la fraction majoritaire du Parti Socialiste. Au cours de leurs réunions, ils ont préconisé la continuation de la guerre jusqu'à la victoire complète, le retour à la France de l'Alsace-Lorraine et la mise au ban de l'Internationale des majoritaires allemands »<sup>187</sup>.

Ce rapport à propos de l'association par la préfecture de la Seine fait suite à une demande de subvention en 1917. Une subvention en pleine guerre? Avant d'évoquer cette étrangeté et la vie de l'association pendant la guerre, nous allons nous interroger sur notre association pendant ce premier conflit mondial, comment les membres, en tant que vétérans l'abordent. Quelle vision l'association a sur cette guerre commencée non pas dans l'enthousiasme générale mais plutôt acceptée avec un certain fatalisme par la classe politique en place.

L'Union sacrée, décrétée au début du mois d'août 1914 est respectée par une grande majorité des membres du parti socialiste. En se référant au rapport de la préfecture de police, l'association apparaît comme une entité suivant cette ligne majoritaire. Bien que ne représentant qu'une poignée de militants, une centaine au maximum, elle groupe en son sein des personnalités fortes du mouvement socialiste, les derniers vétérans de la dernière guerre qui a secoué la France, la Commune. Traversée par une constante réflexion sur ce conflit, l'association se construit son propre discours sur les événements en cours. Les quatre années de guerre voient les membres les plus influents et les plus actifs avoir de multiples échanges, entre eux ou avec d'anciens communards en province.

Ces correspondances, bien que très lacunaires, permettent de tisser le fil directeur de la pensée de l'Association des Vétérans et des Amis de la Commune. La personne qui nous éclaire le

---

<sup>187</sup> Archives de Paris, DX6/6, Enquête réalisée les 16 et 20 juin 1917 à la demande de la Préfecture de la Seine, à la suite de la demande de subvention de l'association.

plus est Alix Lebey, secrétaire général de l'association pendant toute la période de la guerre et un des principaux animateurs du groupe pendant de longues années. Alix Lebey est le symbole d'un renversement du rapport de force au sein de l'association entre les vétérans et les amis de la Commune. En effet, il succède à Jules Martelet, malade, à la tête du secrétariat de l'association, rôle clé dans la vie quotidienne de l'entité. Par ce titre, il se trouve en relation avec les différents membres, à travers les convocations à envoyer, les aides à verser aux plus en difficulté ou les correspondances avec ceux qui le demandent. Parmi ces membres se trouve Jean-Louis Pindy, en Suisse depuis la chute de la Commune de Paris et un des membres les plus actifs de la Fédération jurassienne. Personnage clé de la Commune de Paris, il choisit de ne pas revenir à Paris après l'amnistie. Malgré tout, son intérêt pour la question politique ne se dément pas, de même que son souci de grouper et d'honorer les anciens combattants de la Commune. C'est dans cet optique que Pindy entretient une correspondance suivie avec Alix Lebey au cours de la Première Guerre mondiale. Nous ne possédons malheureusement que les lettres écrites par Alix Lebey à Jean-Louis Pindy <sup>188</sup>. Même si l'avis de Pindy sur la guerre est assez longuement repris par Lebey dans ces lettres, c'est la parole de Lebey qui nous apparaît clairement énoncer. Outre cette correspondance, on retrouve deux lettres de Lucien Descaves à Pindy ainsi qu'une dizaine de lettres ou convocations adressées à Jean Grave.

La première lettre de Lucien Descaves nous apprend énormément de choses sur la vie interne de l'association après l'introduction des amis dans l'organigramme de l'association. Il évoque Alix Lebey et écrit quelques mots sur ce qu'il pense de lui :

« (...) - Vous me demandez qui est A. L. de la Fraternelle. Un homme encore jeune qui écrit et qui paraît se pousser dans la politique. Je le connais peu et le tour qu'il nous a joué à l'occasion de l'inauguration du monument Lefrançais, m'a refroidi à son égard. Il n'a pas dépendu de lui que personne n'assistât à la cérémonie. Il voulait entraîner tout le monde à Montparnasse, parce que les Socios, eux-aussi, y allaient. Discipline socialiste! Si A. L. n'est pas candidat S.U. un de ces jours, je veux être pendu! Je ne suis pas excommunié, car je ne suis, vous le savez, d'aucune commune communion. La petite chapelle des 102, vaut les autres. Vous en serez, comme moi, bientôt (...), si vous en l'êtes déjà. Ceci dit, je crois que A. L. rend des services à la Fraternelle, et je n'ai aucune raison de lui nuire dans votre esprit (...). Lucien Descaves »<sup>189</sup>.

A travers cette lettre, plusieurs enseignements sont à tirer. Le premier, c'est le questionnement

<sup>188</sup> En effet, les lettres de Jean-Louis Pindy à Alix Lebey sont conservées à l'université de Stanford aux Etats-Unis. Une reproduction étant impossible, ce sont sur les seules lettres de Lebey que s'appuieront nos analyses des points de vue de l'association sur la Première Guerre mondiale.

En ce qui concerne les lettres d'Alix Lebey à Pindy, elles sont au nombre de 18, allant du 15 janvier 1914 au mois de mars 1917.

<sup>189</sup> Archives Nationales, Fonds Pindy, 14 AS 130, (Eure et Loir), 22 juillet 1914, Lucien Descaves à Jean-Louis Pindy

interne des membres de l'association et la possible suspicion qui en ressort. N'est-ce qu'un réflexe d'anciens communards apeurés par les possibles mouchards ou une réelle méfiance à l'égard d'Alix Lebey? On peut légitimement se demander si en qualité d'Ami de la Commune, Lebey n'aurait pas besoin de montrer doublement son attachement à la Commune et prouver son dévouement à la cause à ceux qui ont lutté sur les barricades au printemps 1871. En remplaçant Jules Martelet au secrétariat général à partir de la fin de l'année 1913, il faut voir qu'Alix Lebey devient le premier non-communard membre du bureau de l'association et de plus au poste clé de secrétaire général. C'est en cela que Pindy, extérieur aux tractations quotidiennes de l'association pose des questions à Lucien Descaves, qui lui, est au coeur de ce microcosme communard.

Ensuite, Descaves s'intéresse au parcours politique d'Alix Lebey. Sur ce point là, il a un jugement assez acerbe. Il voit le nouveau secrétaire général de l'association comme un militant SFIO ayant des ambitions politiques et il apparaît dans cette lettre que Descaves se questionne sur les réelles intentions de Lebey et sur son rôle au sein de l'association. Se servirait-il de l'aura de la Commune pour servir ses desseins personnels?

Ce jugement un peu hâtif de Descaves peut aussi apparaître comme consécutif à la cérémonie en l'honneur de Gustave Lefrançais. Ce dernier, ami proche de Lucien Descaves recevait les honneurs d'un buste à son effigie érigé sur sa tombe au Père-Lachaise. Cependant, cette cérémonie se déroulait le même jour que la manifestation SFIO au cimetière Montparnasse<sup>190</sup>, Alix Lebey semble avoir privilégié cette dernière. Descaves, investi personnellement dans la cérémonie en l'honneur de Lefrançais s'interroge sur la sincérité de Lebey envers la mémoire de la Commune. Cependant, la conclusion de la lettre est claire, Alix Lebey n'apparaît pas mélanger son parcours politique avec ses activités au sein de l'association. Comme le dit Descaves « il rend des services à la Fraternelle », de fait, il pense que dans le cadre de l'association, Pindy peut lui faire confiance. En ce qui concerne la question politique, c'est autre chose.

Avec l'aval de Descaves, Pindy correspond avec Alix Lebey et c'est à partir de cette correspondance qu'apparaît la vision du secrétaire général de l'association sur la guerre. L'analyse de ce corpus d'un point de vue chronologique m'apparaît comme la meilleure approche possible dans la mesure où la vision d'un homme ou d'une association sur une période de quatre ans fluctue en fonction des péripéties, aussi nombreuses qu'elles peuvent l'être au cours d'une guerre.

---

<sup>190</sup> *L'Humanité*, Dimanche 7 juin 1914, n° 3703, p. 1 et 2, annonce de l'ordre de la manifestation à Montparnasse et de l'hommage à Gustave Lefrançais. Il est souligné l'importance de l'action d'Albert Goullé et Lucien Descaves dans l'érection de ce monument.



Dans la lettre, datée du 2 novembre 1914<sup>191</sup>, qui évoque pour la première fois la situation de la guerre, Alix Lebey se pose plusieurs questions. La première, qui reviendra dans toute la correspondance, c'est la critique des chefs militaires français et de leur utilisation des fonds votés par le Parlement. Il remercie ensuite les Anglais et les Belges, qui sont, pour lui, responsables de la « survie française » dans la guerre avant d'évoquer le mouvement socialiste allemand comme traître à la cause du prolétariat mondial. Enfin, c'est sur un ton presque apocalyptique qui revient à de nombreuses reprises que le secrétaire général de l'association dépeint la situation actuelle, parlant des événements comme responsables d'un rejet du « monde un siècle en arrière ».

C'est réellement avec la deuxième lettre, du 11 décembre 1914, qu'Alix Lebey pose les jalons de son analyse sur ce conflit. Il parle « du grand drame de l'histoire » que représente cette guerre alors que le XXe siècle se devait être le début d'une nouvelle ère, « de progrès »<sup>192</sup>, où la paix serait la norme et où on « parviendrait peu à peu à parfaire les conditions de l'existence »<sup>193</sup>. Alix Lebey n'est que le symbole d'un socialisme français en plein désenchantement, qui a cru jusqu'au bout à la possibilité d'éviter un nouveau conflit franco-allemand.

A la fin de l'année 1914, le membre de l'association des Vétérans et Amis de la Commune qu'est Alix Lebey ne voit cependant pas tout en noir. Il perçoit l'action du gouvernement comme efficace et soutient son action dans la mobilisation de la Nation contre le militarisme allemand. Il critique les chefs de l'armée, coupables de n'armer que l'armée permanente par peur d'un possible soulèvement du peuple. Il conclut son réquisitoire contre les chefs militaires par une question et une affirmation. Lebey évoque un possible traité secret entre les différents gouvernements afin d'affirmer la domination d'une certaine classe sur l'autre. Enfin et là, on voit bien l'aura que peut avoir la mémoire de la Commune sur les membres de l'association, Lebey nous dit : « Ils ont toujours peur de la Commune ». Les communards voient l'entrée en guerre en 1914 comme une redondance de la situation de septembre 1870. Un petit bémol est à apporter avec le soutien, même fragile, même temporaire, aux gouvernants de la part de la Fraternelle. Les critiques des communards sont par contre virulentes envers les chefs militaires, héritiers pour l'association des chefs qui les ont poursuivis et assassinés pendant la Semaine sanglante. Ils représentent le militarisme, coupable du déclenchement des guerres et de leurs victimes.

---

<sup>191</sup> Archives nationales, Fonds Pindy, 14 AS 130, 2 novembre 1914, Lettre d'Alix Lebey à Jean-Louis Pindy.  
« Piller le budget de la République, avantager les fournisseurs au détriment de la nation étant un plaisir pour les galonnés réactionnaires ».

<sup>192</sup> *Ibid.*

<sup>193</sup> *Ibid.*

L'association, tant par le biais de Lebey, que par d'autres membres comme Edmond Toussaint, souhaite la fin de cette ère militariste, au profit d'une paix des peuples et d'une union des hommes.

« En attendant les jours heureux, où nous pourrons fêter la nouvelle Commune, espérons la République Allemande et enfin les Etats Unis d'Europe »<sup>194</sup>.

Ces vœux proférés par le trésorier de l'association sont repris par Alix Lebey quelques mois plus tard, toujours à l'attention de Jean-Louis Pindy :

« Que cette guerre soit la dernière. Il faut que la guerre tue la guerre, et avec elle, le militarisme qui l'engendre »<sup>195</sup>.

Cet accord au niveau des discours laisse penser que les différentes lettres où transparaissent les analyses du secrétaire général de l'association sur le conflit en cours, sont le reflet d'une vision globale de l'association.

Ces critiques contre les patrons, coupables d'utiliser cette guerre comme un moyen d'affirmer leur domination sur les prolétaires. Ces chefs militaires vus comme piètres gestionnaires de leurs armées et avides de batailles sanglantes. Ou la presse, dépeinte comme au service des gouvernants, tels sont les points clés de l'analyse de la guerre qui est faite par l'association Fraternelle des Vétérans et des Amis de la Commune. Alors qu'Alix Lebey était la seule voix, le 18 mars 1915 est l'occasion pour l'entité de publier un manifeste afin de clarifier publiquement sa position sur le conflit en cours.

Tout d'abord, il est bon de s'intéresser aux origines de ce manifeste<sup>196</sup>, à cette date si importante pour l'exercice de la mémoire de la Commune de Paris. Alors que depuis 1872, les 18 mars voyaient fleurir un peu partout en France, voire dans le monde, des banquets en l'honneur de ce jour victorieux, ce 18 mars 1915, l'association des Vétérans et des Amis de la Commune choisit de substituer son banquet pour une causerie. La typographie du manifeste est également claire là-dessus, les termes banquet et causerie sont mis en gras, de façon à les faire ressortir du corps de texte. Il faut bien montrer que l'association utilise ce jour si particulier pour ses membres afin de causer. Le premier tiers de manifeste est d'ailleurs utilisé afin d'expliquer le pourquoi de la tenue de cette causerie :

---

<sup>194</sup> Archives nationales, Fonds Pindy, 14 AS 130, 1er janvier 1915, Edmond Toussaint à Jean-Louis Pindy.

<sup>195</sup> Archives nationales, Fonds Pindy, 14 AS 130, 14 juillet 1915, Lettre d'Alix Lebey à Jean-Louis Pindy.

<sup>196</sup> Archives de l'association, Manifeste de l'Association Fraternelle des Anciens Combattants et des Amis de la Commune. Paris, le 18 mars 1915.

« Depuis sa fondation notre Association a toujours célébré par un **Banquet** la date du 18 mars, mais dans sa séance du 31 janvier, son Assemblée générale a jugé que dans les circonstances actuelles il était préférable de commémorer cet Anniversaire par une **Causerie** entre ses membres et les partisans des idées pour lesquelles ils ont combattu. Dans cette causerie, nos anciens camarades pourront rappeler aux jeunes militants de notre parti que ce grand mouvement du 18 mars, qui provoqua la constitution de la Commune, eut pour causes initiales le devoir de protester contre la capitulation de Paris et la signature d'une paix honteuse, qui arrachait à la nation l'Alsace et la Lorraine, la nécessité de défendre la République menacée dans son existence par toutes les réactions, qu'il eut pour but de réaliser la conquête des libertés communales. A ce moment tragique de notre histoire, devant la nouvelle agression de la Caste militaire allemande, ils leur rappelleront encore qu'en 1871 Paris accomplit, le 18 Mars, un grand acte de **Patriotisme** en s'opposant à l'enlèvement de ses canons qui allaient être livrés aux Prussiens »<sup>197</sup>.

L'association, en rappelant l'historique de la Commune, souhaite le lier au conflit en cours. Alors que la France est encore une fois menacée par la « Caste militaire allemande », l'association appelle à un sursaut patriotique français afin de sauver la République, de nouveau en danger face à l'impérialisme allemand. Encore un rappel quant à la typographie utilisée, mais ce n'est pas un détail, l'association choisit de lier trois termes bien précis, banquet, causerie et patriotisme. En sacrifiant le banquet, elle choisit de causer au peuple pour lui expliquer son devoir patriotique envers la République.

Ce besoin d'enseigner la Commune, de l'expliquer, c'est une des prérogatives de l'association. Ses membres se doivent d'utiliser leur expérience pour éduquer les nouvelles générations. Quand bien même beaucoup de similitudes existent entre les conflits de 1871 et 1914, une donnée inquiète ces « vieux de la vieille » et c'est Edmond Toussaint qui la pose :

« (...) vous avez raison, la guerre actuelle ne ressemble en rien à celle de 1870 (...) Le peuple n'a plus la même mentalité qu'en 1870, il attend la victoire tranquillement (...) »<sup>198</sup>.

Eduquer ce peuple, c'est là que l'association souhaite intervenir. En dénonçant les multiples maux des gouvernants et ses travers, elle énonce les axes d'éducatifs pour les prolétaires, pour qu'ils puissent dépasser ce conflit qui n'est, dans l'esprit de l'association, pas le leur.

La publication du manifeste marque un tournant dans l'analyse de l'association sur le conflit mondial. A travers la voix de son secrétaire général, quelques antagonismes apparaissent dans le discours de l'association d'anciens communards. D'une part, le sentiment anti-allemand, prédominant au sein de l'association, voyait cette dernière soutenir le gouvernement et l'effort de guerre français. D'autre part, voyant la guerre se prolonger, l'association, dès le premier anniversaire du 18 mars en temps de guerre, se met à discuter cette guerre et dénonce

<sup>197</sup> *Ibid.*

<sup>198</sup> Archives nationales, Fonds Pindy, 14 AS 130, 18 avril 1915, Edmond Toussaint à Laglaise.

alors un conflit de classes, motivé par des préoccupations capitalistes. En effet, plus les mois avancent et plus les lettres d'Alix Lebey deviennent critiques à l'endroit des gouvernants français et de leur utilisation du prolétariat français. Dans le cadre du débat idéologique, l'association soutient la thèse d'une guerre capitaliste où le prolétariat français est soumis aux décisions arbitraires d'une minorité agissante. Celle-ci serait composée des politiques à la tête de l'Etat mais surtout des chefs militaires, de l'Eglise et à partir de l'année 1916, de la presse et de l'influence de la censure sur la vision du peuple sur le conflit. A la suite du Manifeste du 18 mars 1915 et jusqu'au mois de mars 1917, Alix Lebey écrit dix lettres à Jean-Louis Pindy. Il s'étale de plus en plus sur sa vision de la guerre et plus le temps avance et plus la poursuite du conflit est posée. Sa critique se fait de plus en plus violente et l'année 1916 voit un tournant s'opérer dans son discours. Désabusé par la poursuite du conflit, il devient partisan d'une fin rapide de la guerre et expose plusieurs fois sa peur de voir les réactionnaires tirer partie de ce conflit :

« Ça, c'est une nouvelle Commune après la guerre ; parce que jamais nous ne permettrons à la canaille réactionnaire de mettre sa sale patte sur la nation. Qu'ils ne nous emmerdent plus, voilà ce que nous demandons, mais, s'il veulent la guerre tant pis pour eux »<sup>199</sup>.

Les premiers échanges entre Lebey et Pindy désignaient clairement l'ennemi de la France, la Prusse et son militarisme exacerbé. On se trouve ici en face d'un rejet, aussi bien politique mais également d'une condamnation de ce que peut représenter la Prusse dans la mémoire collective communarde. Ce sont eux qui ont aidé leurs bourreaux en 1871 et qui reviennent quarante plus tard. Tout l'échiquier politique s'accordent sur l'ennemi unique, sur le danger extérieur mais également sur le fait que cette guerre sera courte et conclue avant l'hiver 1914. Le prolongement du conflit fait apparaître de plus en plus de dissensions au sein de l'Union sacrée et l'association des Amis de la Commune se fait la voix d'une critique latente au sein de la société. Alors que les premières lettres voyaient le secrétaire général afficher un certain bellicisme et une réelle envie de défendre un idéal face au barbarisme allemand, les échanges de 1916 sont emprunts d'un fatalisme et d'une constante critique du conflit et de la bourgeoisie profiteuse<sup>200</sup>, manipulant l'opinion publique à l'aide de la presse<sup>201</sup> et se servant des prolétaires pour ses desseins capitalistes. La dernière lettre d'Alix Lebey à Jean-Louis Pindy qui parle de la guerre est lourde d'enseignements. Il y remet en cause le principe d'Union sacrée qui faisait

<sup>199</sup> Archives nationales, Fonds Pindy, 14 AS 130, 7 mai 1915, Lettre d'Alix Lebey à Jean-Louis Pindy.

<sup>200</sup> Archives nationales, Fonds Pindy, 14 AS 130, 3 mars 1916, Lettre d'Alix Lebey à Jean-Louis Pindy.

<sup>201</sup> Jean BRAIRE, « Les Amis de la Commune, 110 ans sur les traces des communards », in. *Cahiers d'histoire de l'Institut de recherche marxiste*, n° 44, septembre 1991, p. 81.

autorité depuis le déclenchement du conflit<sup>202</sup> et se pose la question de sa poursuite.

Terminer la guerre et capituler face aux amis des bourreaux de 1871? Pour certains, cela est inconcevable, notamment pour Zéphirin Camélinat. Mais cette analyse du conflit est le fait d'une frange minoritaire de l'association, comme l'évoque Eric Fournier lorsqu'il fait le portrait du directeur de la Monnaie, « Lors de la Première Guerre mondiale, il se range derrière les socialistes favorables à « l'union sacrée » puis maintient cette position. La question du nationalisme – et de ces usages politiques si différents de ceux du premier XIXe siècle – divise toujours autant les anciens communards. En effet, le 30 mars 1917, au cours d'une réunion privée de l'Association fraternelle des anciens combattants et amis de la Commune, il se fait huer par une partie des 150 personnes assistant à la réunion pour avoir déclaré : « Il faut lutter jusqu'à notre entrée à Berlin pour y proclamer la République ». Camélinat semble donc encore imprégné du rêve quelque peu désuet en 1917 d'une révolution jacobine dont les armées apporteraient les lumières de la république sociale après avoir vaincu les tyrans »<sup>203</sup>. La manière de percevoir le conflit de la part de Camélinat est d'autant plus personnelle que les actions ainsi que les différents documents produits par l'association entre la fin de l'année 1916 et la fin du conflit sont porteurs d'un message clair, arriver le plus vite possible à la paix.

Cette paix est désirée et défendue par une partie de plus en plus grande de la population française. C'est notamment le cas du combat de l'institutrice Hélène Brion, qui, dans un manifeste dénonce le conflit à la fin de l'année 1917. Cela lui vaut une condamnation et un passage devant le conseil de guerre. L'association prend alors la décision de lui venir en aide en mobilisant les réseaux socialistes. Dans une lettre datée du 4 janvier 1918, le docteur Goupil demande à l'un des membres de l'association – dont on ignore le nom – de contacter les parlementaires socialistes et les ministères de la guerre de la justice contre « l'iniquité commise à l'égard d'Hélène Brion (dont vous nous avez fait connaître les actes de dévouement) »<sup>204</sup>. Ce combat pour la réhabilitation de cette institutrice pacifiste est symptomatique du combat menée par l'association jusqu'à la fin du conflit. A l'aide d'accents lyriques<sup>205</sup> ou désabusé au possible<sup>206</sup>, le secrétaire général des Combattants et Amis de la

---

<sup>202</sup> Archives nationales, Fonds Pindy, 14 AS 130, 5 décembre 1916, Lettre d'Alix Lebey à Jean-Louis Pindy : « En somme, c'est comme en 70, on ne veut rien faire pour améliorer la situation des travailleurs qui vont se faire casser la gueule et qui malgré tout défendent la propriété des autres. La prétendue Union sacrée est dans le marasme ».

<sup>203</sup> FOURNIER, Eric, *La Commune n'est pas morte, Les usages politiques du passé de 1871 à nos jours*, Paris, Libertalia, 2013, p. 94

<sup>204</sup> Archives association, Paris, le 4 janvier 1918, Lettre d'Edmond Goupil à un des membre de l'association.

<sup>205</sup> Archives nationales, Fonds Pindy, 14 AS 130, 25 avril 1916, Lettre d'Alix Lebey à Jean-Louis Pindy : « Quel Balzac écrira l'histoire des trafiquants de la Grande guerre? »

<sup>206</sup> Archives nationales, Fonds Pindy, 14 AS 130, 23 octobre 1916, Lettre d'Alix Lebey à Jean-Louis Pindy : « Ici, on s'habitue – chose triste à dire – à la guerre ».

Commune devient un ardent défenseur de la paix. La position de l'association, au cours de l'année 1918 se situe par ailleurs sur la même veine.

A l'occasion d'un communiqué de l'association en mai 1918, l'association énonce sa manière d'envisager la fin du conflit :

« Dans sa récente assemblée générale, l'Association Fraternelle des Anciens Combattants et des Amis de la Commune a adopté à l'unanimité l'ordre du jour suivant : "L'Association Fraternelle des Anciens Combattants de la Commune envoie à l'armée qui défend pied à pied avec tant d'héroïsme et d'abnégation le sol de la patrie, l'expression de sa plus profonde gratitude et de son admiration sans borne. Regrette que le Parlement n'ait pas encore provoquer la formation d'un Comité de Salut public avec mission de mettre tout en oeuvre pour organiser la Défense nationale, en réquisitionnant toutes les forces vives et productrices du pays devant amener la victoire des alliés qui, seule, pourra nous donner une paix équitable avec toute garantie pour l'avenir. Le Secrétaire : Alix Lebey »<sup>207</sup>.

Après presque quatre années de conflit et trois ans après son manifeste de mars 1915, l'association communique de nouveau. Ici, c'est un ordre du jour qui a valeur d'adresse aux soldats français. En effet, insérer dans *L'Humanité*, il a pour vocation d'être lu et d'avoir un impact sur le moral des soldats. Alors que les combats sont à leur paroxysme, l'association exprime « sa plus profonde gratitude » aux soldats. Ici, on décèle au sein de ce communiqué un réel besoin d'identifier le conflit contemporain à leur propre souvenir et vécu. La proposition de former un Comité de Salut public n'est que le résultat d'un cheminement de pensée ancré dans la rhétorique de l'association. Pour faire face à l'envahisseur prussien, de nouveau à nos portes, armer le peuple est une nécessité, la redondance victorieuse de la Commune est nécessaire. Un bémol – de taille – est à apporter et c'est Alix Lebey lui-même qui l'énonce.

La paix voulue par l'association est une paix « équitable avec toute garantie pour l'avenir ». Cette expression n'est que la conclusion de plusieurs annonces d'Alix Lebey dans ses lettres. L'association n'entrevoit l'avenir sereinement que sous la condition que la fin de la guerre et les traités de paix qui s'en suivent ne soient pas vécus comme des humiliations. Cette manière d'envisager la fin du conflit est défendue depuis de longs mois, voire années par Alix Lebey qui déjà, en mars 1916 disait :

« C'est pourquoi ils s'empressent de nous ressortir les vieux clichés dont on a forcé la folie humaine depuis son enfance. C'est pourquoi ils poussent à ce que les alliés vainqueurs fassent sentir une poigne impitoyable sur l'allemand vaincu. Ne serait-ce pas le meilleur moyen d'éterniser les haines, d'attiser les désirs de revanches, de prolonger la folie des armements, faisant planer pour toute l'humanité, la certitude de nouveaux conflits. Et la

---

<sup>207</sup> *L'Humanité*, dimanche 5 mai 1918, n° 5131, p. 4

crainte de nouveaux conflits, c'est la perpétuation du militarisme, le renforcement de l'autorité, et de l'exploitation des masses »<sup>208</sup>.

Ce souhait d'une paix réfléchie et non traumatisante détermine aussi la façon de penser l'après-guerre. Lorsque des socialistes évoquent à demi-mots la conciliation entre les peuples, force est de constater qu'un idéal politique est à creuser derrière. En se penchant plus finement sur le contexte politique, on se rend compte que la fin de la guerre voit le « cyclone »<sup>209</sup> russe redistribuer les cartes politiques et idéologiques du XXe siècle. Désormais, la Commune russe est une réalité, l'association et le socialisme français s'en trouvent bouleverser, tant dans leurs discours que dans leurs façons de mobiliser la mémoire du printemps 1871. Cependant, avant de saisir les effets de la Révolution d'Octobre sur la perception et l'administration de la mémoire de la Commune de Paris par l'association, un autre aspect de l'association est à analyser, celui de la vie quotidienne de celle-ci pendant la guerre. On a pu saisir son discours et sa vision de la guerre mais quelle est l'activité concrète de celle-ci? N'existe-t-elle qu'à travers la correspondance de son secrétaire général?

### III – Exister pendant la guerre et appréhender la scission de Tours

#### 1) Le quotidien de l'association pendant la guerre

Lorsque qu'éclate la guerre en août 1914, l'association n'a jamais été aussi présente dans l'exercice de la mémoire de la Commune de Paris. Elle vient de s'ouvrir aux amis de la Commune, laissant un espace plus important à l'aspect mémoriel et à la valorisation des idéaux de la Commune. La solidarité n'est plus aussi facile à réaliser et l'action de la Fraternelle tend de plus en plus vers le symbole. Mais la guerre et les restrictions qui l'accompagnent nous font légitimement penser à une possible mise en retrait de l'entité. La question qui se pose est de savoir si l'association continue à avoir une réelle activité indépendante au cours du conflit?

Eric Fournier, dans son ouvrage sur les usages politiques de la Commune avance que l'absence de mobilisation de la mémoire du printemps 1871 s'explique par le fait que « les

<sup>208</sup> Archives nationales, Fonds Pindy, 14 AS 130, 3 mars 1916, Lettre d'Alix Lebey à Jean-Louis Pindy. On retrouve la même logique lors d'un échange entre Alix Lebey et Jean Grave lorsque le secrétaire affirme : « P.S. Lors de la paix, il ne faudra pas que les alliés soient trop gourmands. Pour nous, une indemnité formidable nous remboursant si possible de toutes nos dépenses, mais pas de territoire, ce serait une bêtise – sauf cependant l'Alsace Lorraine ». Archives nationales, Fonds Pindy, 1er avril 1917, Lettre d'Alix Lebey à Jean Grave.

<sup>209</sup> Archives nationales, Fonds Jean Grave, 14 AS 184 A, 1er avril 1917, Lettre d'Alix Lebey à Jean Grave.

usages mémoriels de la Commune sont submergés par un traumatisme immédiat, plus intenses et plus global »<sup>210</sup>. Fondée dans l'optique de mobiliser les idéaux de la Commune, les anciens combattants et les amis de la Commune sont-ils également forcés par la force des événements contemporains à mettre en sommeil leurs activités? L'étude du discours sur la guerre a montré à quel point les communards voyaient le conflit en cours comme une répétition de la guerre de 1871. Continuer à honorer les morts de mai 1871 ainsi que leurs idéaux ne serait-il pas au contraire le meilleur moyen d'apporter leur soutien aux armées en lutte?

On a choisi de commencer cette analyse en 1915 dans la mesure où nous avons pris le parti de traiter le livre de comptes d'Edmond Toussaint comme faisant partie d'un tout symbolisant la reconstitution de l'association en 1914. Le second semestre de l'année 1914 a été marqué par l'achat massif de matériel administratif ainsi que par des dons à des communards en difficultés financières.

A la vue de la première convocation et du premier ordre du jour de la première assemblée générale de l'année, le 30 janvier 1915, l'association apparaît comme hyperactive, dans la droite ligne de l'année 1914 :

« Pour l'AG du dimanche 30 janvier à 2 heures ½ chez le Président, le citoyen Goupil, 9 rue de l'Odéon, Paris (6<sup>e</sup> arrondissement). « Ordre du jour : Lecture du procès-verbal ; Communications diverses ; Compte-rendu moral et financier ; Renouvellement du bureau ; Constitution d'un comité de défense républicaine ; Publication d'un organe de propagande ; Compte-rendu des obsèques du citoyen Vaillant. Le trésorier : E. Toussaint ; Le secrétaire : A. Lebey. Pourront être admis, tous ceux dont l'attachement à la cause aura été suffisant (Art. 3 des Statuts).N.-B. – Se munir de sa carte d'adhérents. Imp. Petit, 9, Avenue d'Italie »<sup>211</sup>.

Cette convocation est porteuse d'une multitude d'informations sur les activités de l'association pendant la guerre. Au niveau pratique, l'assemblée générale se tient toujours au domicile du président et l'ordre du jour consiste à évoquer en premier, les résultats de l'entité pour ensuite en venir aux activités contemporaines de l'association. Ici, en pleine guerre, c'est l'action des membres qui est discutée. Alix Lebey nourrit une forte réflexion dans sa correspondance avec Pindy. L'association apparaît dans la droite ligne de l'analyse de son secrétaire, en prônant la constitution « d'un comité de défense républicaine ». Ce comité n'est mentionné qu'au cours de cette assemblée générale. Même s'il entre parfaitement dans le cadre d'analyse et d'action de l'association, c'est une proposition qui reste sans suite. C'est également ce qui se passe avec « l'organe de propagande ». L'association, de par l'expérience de ses membres, souhaite

<sup>210</sup> FOURNIER, Eric, *Op. Cit.*, p. 81

<sup>211</sup> Archives nationales, Fonds Jean Grave 14 AS 184 A,



communiquer et entretenir un lien direct avec la population. Cette idée d'organe de propagande aurait eu comme principale fonction, d'énoncer de manière publique, la position des anciens communards sur le conflit en cours. Cependant, les besoins, tant financiers qu'humains pour la production d'un tel objet, sont conséquents. L'association, dans ce contexte de guerre, ne peut assumer de tels investissements et c'est pourquoi, ces propositions ne restent qu'à l'étape d'ébauche. Mais l'idée d'entreprendre les créations de ces deux moyens de communication permet de comprendre l'une des ambitions de l'association durant la guerre, réfléchir et mettre en perspective le conflit en cours au regard de l'expérience de la Commune de Paris. C'est ce que l'on retrouve par ailleurs dans la correspondance de Lebey, mettre le peuple au coeur du conflit, non pas en l'envoyant au combat, mais en l'impliquant politiquement.

La deuxième chose importante de cette assemblée générale, et qui confirme les buts de l'association, c'est le compte-rendu des obsèques d'Edouard Vaillant. Comme on l'a vu, il fut un important donateur, un mois avant son décès. De plus, il représente la figure du communard, qui s'est constamment battu pour défendre la mémoire de la Commune. Lui rendre hommage au cours de l'assemblée générale est un devoir pour l'association, tant Vaillant a défendu la mémoire des idéaux de la Commune au cours des trente-cinq dernières années.

Plus haut dans l'étude, il a déjà été noté que le banquet traditionnel du 18 mars avait été remplacé par une causerie. Les dates clés restent mais la forme des commémorations évoluent. Pendant les quatre années de guerre, et alors que même la SFIO a abandonné l'idée d'organiser les pèlerinages du Père-Lachaise et de Montparnasse, l'association prend la responsabilité d'organiser ces événements. Les banquets du 18 mars se transforment en réunion-meeting et les militants de l'association profitent de l'occasion pour comprendre ce nouveau conflit en tirant des enseignements de la Commune.

Au niveau des manifestations dans les différents cimetières parisiens, c'est quelque chose de différents. En effet, la SFIO se désintéresse de la mémoire de la Commune et préfère se soucier des questions politiques immédiates. Nous voici de retour dix ans en arrière, période où le parti socialiste se créait et où l'investissement du politique autour de la Commune était encore au stade embryonnaire. L'association se retrouve aux avant-postes de la commémoration.

L'historiographie décrit la Première Guerre mondiale comme une période de désintérêt de la part des grandes organisations politiques ou syndicales. De Madeleine Rébérioux à Danielle Tarkowsky ou plus récemment Eric Fournier, tous affirment la mise entre parenthèse d'un

culte mémoriel partisan au profit du consensus national contre un ennemi commun contemporain.

L'association, non pas à contre-courant de l'opinion dominante mais au-delà des questions politiques de premier ordre, continue à mobiliser ce pourquoi elle existe : la Commune de Paris. C'est en cela que les banquets et les manifestations sur les lieux de pèlerinage ont toujours lieu, en comité restreint, parfois même avec les seuls membres de l'association.

De 1915 à 1918, l'association est mentionnée par l'*Humanité* comme organisatrice de réunion-conférence le 18 mars<sup>212</sup> ou comme participant aux manifestations au Père-Lachaise et au cimetière Montparnasse<sup>213</sup>. Tous les ans, les appels sont de plus en plus ciblés, comme pour signifier qu'en ces temps de guerre, la mémoire de la Commune ne touchent désormais qu'une part infime et intime du mouvement ouvrier. En mai 1918, lorsqu'Alix Lebey appelle à monter au Mur des Fédérés, c'est au nom de « l'Association Fraternelle des Anciens Combattants et des Amis de la Commune va célébrer le 47<sup>e</sup> anniversaire de la semaine ensanglantée de mai 1871, et commémorer la mémoire de ceux qui surent mourir en héros sous le drapeau rouge »<sup>214</sup>. L'association s'affirme comme l'organisatrice de l'événement, comme celle qui garde précieusement, presque jalousement, le souvenir des communards. Cette image se retrouve à la fin de l'appel lorsque le secrétaire annonce que « les groupements socialistes et syndicalistes pourront se joindre à notre association dans l'ordre de leur arrivée »<sup>215</sup>.

L'association, pendant la Première Guerre mondiale, se veut l'entité qui mobilise la mémoire de la Commune, en dépit du désintérêt complet du Parti socialiste. L'association s'affirme au-delà de l'autorité encombrante de la SFIO. Ces temps forts/temps faibles de mobilisation de la SFIO en fonction des événements immédiats contemporains dessinent une variable forte. Celle de la constante activité de l'association au cours du temps et de sa plus ou moins grande visibilité, directement en lien avec la mobilisation ou non des partis politiques, et de l'intrusion du politique dans la mémoire de la Commune.

Cette activité constante de l'association est notamment marquée, pendant la période de la Première Guerre mondiale, par les nouveaux contacts des anciens communards avec l'administration étatique.

---

<sup>212</sup> L'*Humanité*, 21 mars 1915, n°3990, p. 4 ; L'*Humanité*, 19 mars 1916, n° 4354, p. 1 ; L'*Humanité*, 14 mars 1917, n° 4714, p. 4 ; L'*Humanité*, 20 mars 1918, n° 5085, p. 8.

<sup>213</sup> L'*Humanité*, 22 mai 1915, n° 4052, p. 4 ; L'*Humanité*, 28 mai 1916, n° 4424, p. 4 ; 4 juin 1916, n° 4432, p. 4 ; L'*Humanité*, 27 mai 1917, n° 4788, p. 2 ; L'*Humanité*, 2 juin 1917, n° 4794, p. 4 ; L'*Humanité*, 23 mai 1918, n° 5149, p. 2 ; L'*Humanité*, 31 mai 1918, n° 5157, p. 2.

<sup>214</sup> *Ibid.*

<sup>215</sup> *Ibid.*

En plein conflit mondial, l'association, pour la première fois, fait une demande de subvention auprès du conseil municipal de la Seine<sup>216</sup>. Un rapport du 31 mai 1917 fait état des comptes de l'association et nous informe qu'au 5 mai 1917, l'actif social de l'entité est de 219 francs et 65 centimes<sup>217</sup>. Le rapport insiste sur la "modicité des ressources dont elle dispose ». Les demandes de subventions n'interviennent pas dans un but d'enrichissement de l'association mais plutôt pour qu'elle continue à subsister et, alors que la guerre s'éternise, à venir en aide aux communards les plus en difficulté.

L'association, plus de dix ans après son passage sous le régime de la loi des associations 1901 entre en contact avec l'administration centrale afin de bénéficier d'une subvention. S'ensuit un échange entre les différentes strates de la préfecture de la Seine dont dépend l'association. Le maire du 6e arrondissement est consulté pour des renseignements sur le docteur Goupil<sup>218</sup> ainsi que pour des renseignements plus généraux comme les statuts de l'association, le procès-verbal de la dernière assemblée générale en date ainsi qu'une liste des adhérents et, important, un compte-rendu moral des membres de l'association. Un mois et demi plus tard, un rapport de la préfecture de police<sup>219</sup> est entre les mains du directeur des affaires municipales. Le directeur des affaires municipales dans un courrier additionnel en date du 13 août 1917 établit le compte-rendu moral de l'association :

' « Il en résulte que cette association a un caractère mixte, d'un côté elle est charitable à raison des secours qu'elle dispense à d'anciens combattants de la Commune, de l'autre côté elle est politique en organisant chaque année des manifestations commémoratives au Mur des Fédérés. Etant donné que, dans les statuts, l'association est avant tout de caractère charitable, je ne pouvais proposer à monsieur le Préfet d'approuver la délibération allouant la subvention de cent francs »<sup>220</sup>

Ici, le directeur des affaires municipales énoncent les deux facettes de l'association : la solidarité et la commémoration de la Commune. Mais pour lui, l'association se penche bien trop sur le culte de ses morts. Il dénonce cette pratique et désapprouve l'allocation de la subvention. Malgré ce compte-rendu défavorable, le conseil municipal de Paris arrête sa décision le 17 septembre 1917 et vote la subvention de cent francs. C'est la première fois que l'association se voit attribuer une subvention et l'année 1918 voit cette pratique se répéter à plusieurs reprises. En effet, le conseil municipal de Paris réitère son aide l'année qui suit. Le 13 décembre 1918, le conseil municipal délibère et ses cinquante-neuf membres présents

<sup>216</sup> Archives de Paris, DX6/6, le 17 mars 1917.

<sup>217</sup> Archives de Paris, DX6/6, le 31 mai 1917, Rapport à monsieur le préfet en réponse à une communication du Conseil municipal.

<sup>218</sup> Archives de Paris, DX6/6, le 30 mars 1917, 4 avril 1917.

<sup>219</sup> Archives de Paris, DX6/6, 16 mai et 20 juin 1917, « Résultats d'une enquête sur l'association. Enquête de la Préfecture de Police pour la Préfecture de la Seine ».

<sup>220</sup> Archives de Paris, DX6/6, 13 août 1917, Le directeur des affaires municipales à monsieur le préfet.

accorde de nouveau cent francs à l'association.

Outre le conseil municipal de Paris, d'autres instances électorales accordent des fonds aux anciens communards en 1918. Un rapport du 25 septembre 1918 nous apprend qu'une subvention du conseil municipal du Pré-Saint-Gervais d'un montant inconnu a été allouée à la Fraternelle des anciens combattants et amis de la Commune<sup>221</sup>. Enfin, le 18 août 1918, le Conseil général de la Seine délibère et accorde une subvention de deux cents francs. Trois assemblées, trois liens particuliers avec l'association et la mémoire de la Commune.

Les conseils de Paris et de la Seine sont depuis le début de l'association en étroits liens avec elle. En effet, la bataille du monument aux fédérés, achevée en 1908, a, pendant vingt-cinq ans opposée l'association et le conseil municipal de Paris, Jules Joffrin au préfet Poubelle ou encore Camélinat au préfet Lépine. L'allocation de ses subventions dénote un changement d'attitude de l'administration centrale vis-à-vis des anciens communards. La question qui est à se poser est la suivante : le désintéret de la SFIO pour la Commune et l'organisation par l'association des montées au Mur dans des cadres bien plus intimes et calmes ne confèrent-ils pas à la Fraternelle une respectabilité nouvelle et des rapports apaisés avec les autorités?

En ce qui concerne le Pré-Saint-Gervais, il faut se rappeler le meeting de mai 1913, contre l'interdiction de la montée au Mur. En plus d'être une mairie SFIO, cette ville est le symbole du lien entre le mouvement ouvrier et la Commune, le lieu où a pu s'exprimer la mémoire de la Commune alors qu'on lui interdisait son carré sacré.

L'association, au sortir de la guerre, apparaît comme une entité à son apogée. Bien que n'ayant qu'une petite centaine de membres, elle s'est construite une identité, au-delà de l'ombre encombrante de la SFIO. Comment gère-t-elle cette période post-Première Guerre mondiale, qui voit son pire cauchemar, la désunion du mouvement socialiste, refaire surface?

## 2) L'association et la scission de Tours

Tout comme 1905 avait constitué un tournant dans la vie du socialisme français, 1920 apparaît pour l'association comme un événement marquant de son histoire. Alors que la majorité des membres de la SFIO choisissent de rejoindre la IIIe Internationale et revendiquer un lien idéologique fort avec la Révolution d'Octobre, que vont décider les Vétérans et Amis de la Commune?

Le congrès de Tours n'est-il pas, pour l'association, un retour en arrière du point de vue de

---

<sup>221</sup> Archives de Paris, DX6/6, 25 septembre 1918. Conseil municipal du Pré-Saint-Gervais, délibération du 14 avril 1918.

l'unité du mouvement ouvrier, unité promue depuis plus de quarante ans par ces communards guidés par l'espoir de voir à nouveau la Commune renaître?

C'est au cours de la montée au Mur des Fédérés de 1919 que les premiers cris "Vive les Soviets!" apparaissent, mais c'est un an plus tard, en 1920, à Montparnasse, que la première analogie entre le « cyclone » russe et 1871 est réalisée par l'intermédiaire du journaliste rendant compte de la manifestation annuelle :

« Hier, comme huit jours avant au Père-Lachaise, en criant : "Vive la Commune!" nous pensions à la Commune des bolcheviks de Hongrie que l'on assassine sans trêve ; nous pensions aux révolutionnaires russes qui furent pendus, fusillés, vaincus pendant un demi-siècle avant que leurs fils créassent la première République prolétarienne. Notre heure aussi viendra, si nous savons la vouloir et la préparer »<sup>222</sup>.

Ce rapprochement entre les deux révolutions n'est que la première pierre d'une tradition qui voit la Commune devenir non plus la révolution à réaliser de nouveau mais plutôt une première ébauche mythifiée dont la Révolution d'Octobre serait l'accomplissement, sans les défauts et erreurs l'ayant mené à sa perte.

La question à se poser est la suivante : l'association des Vétérans et Amis de la Commune, en 1921, reste-t-elle une entité pluraliste d'un point de vue politique ou devient-elle un groupe dont le message devient politique et sert une cause?

Cette décennie décisive est malheureusement synonyme d'une pauvre production documentaire de la part de l'association. Nous sommes en présence d'un cas de figure nouveau dans l'histoire de l'association. Si elle se trouve au centre d'une bataille idéologique intense qui secoue le socialisme français, son discours n'est que peu audible. Elle représente un symbole et surtout, ces membres sont les derniers survivants d'une révolution dont les partis socialiste et communiste tentent de devenir les héritiers légitimes.

C'est à travers les commémorations et la manière de les traiter par les deux organes de presse des deux partis, que nous avons pu mettre en lumière les orientations politiques de l'association des Vétérans et Amis de la Commune et de fait, ses buts et objectifs ainsi que ces activités au cours de la période.

Trois mois après le déchirement de Tours, l'*Humanité*, devenue l'organe officiel de la nouvelle Section française de l'Internationale communiste, appelle à commémorer le Cinquantième de la Commune au banquet organisé par l'Association Fraternelle des Anciens

---

<sup>222</sup> L'*Humanité*, Lundi 7 juin 1920, n° 5889, p. 2, Manifestation au cimetière Montparnasse

Combattants et Amis de la Commune<sup>223</sup>. Quelques jours plus tard, l'appel précise qu'au cours de ce banquet, une « grande cérémonie artistique sous la présidence de Camélinat »<sup>224</sup> aura lieu, plaçant le banquet sous le patronage de l'ancien directeur de la Monnaie. Le nouveau Parti communiste, pour son premier anniversaire de la Commune, se place dans les pas de Camélinat.

Aborder la figure de Camélinat et son rapport au Parti communiste, c'est se plonger au coeur de l'imaginaire collectif communiste et comprendre la construction d'une culture politique. Zéphirin Camélinat naît en 1840 dans la commune de Mailly-la-Ville, dans l'Yonne. A l'orée de ces vingt ans, il part s'installer à Paris pour y trouver un emploi. Il devient ouvrier bronzier et acquiert une solide réputation dans sa corporation. Très vite, il fréquente les chambres syndicales et son intérêt grandit au fur et à mesure des rencontres. Alors qu'il côtoie les cercles proudhoniens, il devient membre fondateur de la Première Internationale en 1864. Lorsqu'éclate la guerre franco-prussienne, Camélinat prend le parti de lutter et de dénoncer le siège de Paris. Quand la Commune est proclamée le 18 mars 1871, c'est à l'Hôtel de Ville qu'il se trouve. Son élection comme directeur de la Monnaie de Paris le 26 mars 1871 fait de lui un des personnages clés de la nouvelle administration municipale. Ses choix forts marquent l'esprit de ses contemporains. Il prend le parti de ne pas subtiliser l'argent de la Banque de France et sa gestion de la Monnaie et son honnêteté – même par ses détracteurs – louées. Les Versaillais, à l'issue de l'écrasement de la Commune notent qu'aucun vol n'a été commis au sein de l'institution.

Il réchappe de peu à la répression en se rasant et en se cachant à Belleville. Il choisit l'Angleterre comme terre d'exil. Il y trouve femme et emploi. Il se consacre quasi exclusivement à son travail et délaisse les activités politiques. Si bien que lorsque l'amnistie est votée, il ne rentre pas immédiatement en France comme la majorité de ses compagnons de combat. Il revient en France en 1883, profitant de l'occasion pour amorcer son retour à la vie politique. Comme si, humer de nouveau l'air de Paris avait réveillé en lui ses ardeurs révolutionnaires.

En 1885, il se présente aux élections législatives à Paris et devient l'un des trois députés ouvriers de la Chambre avec Clovis Hughes et Basly. Son mandat est marqué par son soutien aux mineurs de Decazeville en 1886. Cependant, il n'est pas réélu en 1889 et ses autres tentatives électorales se soldent par des défaites. En 1905, il concourt à la création du nouveau parti socialiste unifié, dont il devient le trésorier. Il participe à la mobilisation de la

---

<sup>223</sup> *L'Humanité*, Lundi 14 mars 1921, n° 6200, p. 6

<sup>224</sup> *L'Humanité*, Vendredi 18 mars 1921, n° 6203, p. 2

mémoire de la Commune au sein du nouveau parti, se trouvant souvent aux côtés d'Edouard Vaillant au cours des manifestations de la fin mai<sup>225</sup>. Depuis son retour en France dans les années 1880, il n'est pas la personnalité centrale de la mémoire de la Commune. Mais au fur et à mesure des années et les mobilisations politiques faisant, sa personnalité et son parcours font de lui un personnage clé. Compter Camélinat en ses rangs, c'est en quelque sorte, être adoubé comme le parti héritier de la Commune.

Camélinat a une place un peu particulière au sein du Parti communiste. En effet, au-delà du fait d'en être membre, c'est lui qui, en tant que trésorier de la SFIO a "donné" l'*Humanité* au parti communiste. La figure de Camélinat se conjugue avec la valeur de fidélité. Fidélité au Parti, mais surtout fidélité à ses valeurs, défendues depuis plus de soixante ans, à travers les doutes traversés par le mouvement ouvrier. Avec Camélinat, on définit des contours d'une culture politique encore à construire. C'est sur la personne de Camélinat que le Parti communiste s'appuie pendant dix ans, pour s'approprier cette mémoire de la Commune pour laquelle les deux frères ennemis se déchirent en 1920.

Cette appropriation communiste de la personnage de Camélinat ne fait pas de l'association des Anciens combattants et Amis de la Commune une association communiste, dirigée par le PCF. Mais quand l'*Humanité* annonce à plusieurs reprises la tenue du banquet des anciens communards, le *Populaire*, le nouveau journal de la SFIO n'en fait aucunement part et seul un appel de la Commission Administrative Permanente « Aux travailleurs de France »<sup>226</sup> est là pour faire part du cinquantième anniversaire du 18 mars. La bataille mémorielle, bien que ne faisant que commencer, n'est-elle pas déjà emportée par les communistes?

La première montée au Mur post-Congrès de Tours voit la SFIO abandonner l'esprit sacré du Père-Lachaise à la SFIC. Les socialistes organisent leur montée une semaine avant les communistes et se rendent en petit comité au Mur, le 22 mai 1921. La bataille de la mémoire est gagnée par les communistes. Bien que l'association défile le même jour que les communistes, elle semble en dehors des préoccupations politiques et son appel à manifester ne laisse aucune place au doute. Elle ne s'affilie à aucun parti :

« L'Association Fraternelle des Anciens Combattants et des Amis de la Commune se rendra, à l'occasion de l'anniversaire de la Semaine sanglante au cimetière du Père-Lachaise le dimanche 29 mai. Rendez-vous à 14 h. 30, salle L'excellent, boulevard Ménilmontant. Au cimetière Montparnasse, le dimanche 5 juin. Réunion à 14h. 30, salle de la Belle-Polonoise,

---

<sup>225</sup> Une des plus célèbres photographies prises au Mur des Fédérés montre Camélinat et Vaillant face au préfet Lépine, leur interdisant les discours devant le Mur. Cette photographie symbolise la place de Camélinat dans la mémoire de la Commune.

<sup>226</sup> *Le Populaire*, Samedi 19 mars 1921, n°1058, p. 1

rue de la Gaité. Elle invite les organisations socialistes, sans distinction de nuances, à se joindre à elle pour rendre hommage et payer le tribut du souvenir aux trente-cinq mille citoyens exécutés sommairement pendant cette période sanglante. Le président : Elie May »<sup>227</sup>.

L'association des Anciens Combattants et des Amis de la Commune ne se ferme à personne et répond à un de ses principes fondateurs, le pluralisme politique. Bien que secouée par cette scission, l'association ne se tourne vers aucun parti.

Les deux frères ennemis se disputent les anciens communards et le Parti communiste, en faisant de la Commune un événement fondateur voit plusieurs communards rejoindre ses rangs, comme Camélinat ou Repiquet. Mais il faut dissocier l'association et la figure propre de chaque communard. L'association, bien que présente dans les commémorations n'est pas le point sur lequel le PC porte son attention. Il s'agit ici de s'approprier le parcours des communards et tisser un lien entre 1871 et la création du Parti. C'est ce qui ressort du compte-rendu de *l'Humanité*, où les communards sont utilisés comme témoins au coeur d'une double temporalité. Celle de leurs combats mythifiés et d'un espoir de voir une nouvelle Commune, espoir né de la création du Parti communiste :

« Il était là, Camélinat, debout contre le Mur, donnant le bras à notre chère Séverine. A côté, Elie May, un jeune, lui aussi, que ses quatre-vingts ans n'embarrassent guère, et deux ou trois autres anciens, de qui les noms m'échappent : tout le dernier carré de la Commune! Ils jettent, nos vétérans, sur le cortège immense, le défilé interminable – il a duré près de quatre heures – des regards mouillés qui rayonnent. C'est leur descendance qui passe, les enfants et petits-enfants innombrables par qui, demain, la grande révolution viendra »<sup>228</sup>.

La communards apparaissent comme défiant les lois de la nature et des années. Avec eux, c'est le printemps 1871 qui survit. Ils transmettent des valeurs aux futurs communards, ici, les membres du Parti communiste. La proximité de la scission avec les commémorations de 1921 nous interroge sur la question du pluralisme politique au sein de l'association. Car, comme, on l'a vu, avec l'introduction du politique dans la mémoire de la Commune, lorsqu'un parti mobilise la mémoire de la Commune, la portée du message de l'association se réduit, bien que l'association soit proche dudit parti.

Un an après, en mars 1922, *l'Humanité* et le *Populaire* publient tous les deux l'appel de l'association à venir participer au banquet du 18 mars<sup>229</sup>. Tout comme le Parti communiste se

<sup>227</sup> *L'Humanité*, Jeudi 26 mai 1921, n° 6271, p. 2

<sup>228</sup> *L'Humanité*, Lundi 30 mai 1921, n° 6275, p. 1. En gros titre, le journal titre : « Jamais, depuis quarante ans, a dit Camélinat, la manifestation n'avait été aussi grandiose ». On met en avant le côté exceptionnelle de la manifestation. Les communistes l'organisent, c'est le summum

<sup>229</sup> *L'Humanité*, vendredi 3 mars 1922, n° 6552, p. 4 ; *Le Populaire*, dimanche 19 mars 1922, n° 345, p. 4.



place dans les pas de Zéphirin Camélinat, la SFIO se tourne vers un autre communard, Elie May. Lorsque est célébrée le 18 mars dans le *Populaire*, c'est un article du président de l'association des Anciens combattants et Amis de la Commune qui est placé en première page et qui fait presque office d'éditorial :

« Notre excellent camarade Elie May, membre de la 16e section du Parti, ancien membre du Comité Central de la Garde Nationale, et qui, âgé de 80 ans, est l'un des rares survivants des combattants de la Commune, nous adresse l'article ci-dessous que nous sommes très heureux de publier »<sup>230</sup>.

La « vieille maison » insiste sur l'appartenance d'Elie May au parti et sur son rôle pendant la Commune. En ces premières années suivant la scission, Elie May est la figure sur laquelle la SFIO mise pour entretenir un lien entre 1871 et ce présent où elle voit la mémoire de l'événement être subtilisée par une entité extérieure. La montée au Mur de la SFIO de 1922 est encore l'occasion de publier des souvenirs de « l'excellent ami Elie May »<sup>231</sup> et de signifier le rôle de passeur de mémoire du vieux communard.

Elie May, tout au long des années 1920 est la personne qui, au sein de l'association assure la représentativité de toutes les tendances du socialisme français au sein de l'association. Mais ce qu'il faut bien saisir, c'est que l'association apparaît, au coeur de ces années 1920 synonyme de bataille idéologique, comme un espace refuge de la mémoire de la Commune. En effet, les communards bénéficient d'une sorte de responsabilité de la part des deux partis rivaux. On met en avant les parcours de « ces » communards mais l'on ne dénigre en aucun cas les autres communards, membres du parti rival. On trouve notamment de nombreuses références d'Elie May dans l'*Humanité* et Camélinat est mentionné dans le *Populaire* à de multiples reprises.

Avec cette scission, la mémoire de la Commune est mobilisée de manière assez systématique par les deux partis, mais l'association n'apparaît pendant ces années que comme une coquille emplie de noms, de figures, de parcours personnels, utilisés selon les besoins politiques du moment. C'est en cela que son activité se concentre exclusivement au cours des mois de mars et mai. Elle est mentionnée comme étendard au cours de la montée de mai et le banquet est l'occasion de faire une revue d'effectifs qui, au fil des années, revêt, de plus en plus, un caractère mortifère.

L'activité de l'association est en tous points en net recul. Nos archives ne font mention d'aucun dons au cours des années 1920 et aucune demande de subvention n'est réalisée par l'association. Un seul acte fort est réalisé pendant cette période et montre un nouvel aspect de

---

<sup>230</sup> *Le Populaire*, samedi 18 mars 1922, n° 344, p. 1.

<sup>231</sup> *Le Populaire*, dimanche 28 mai 1922, n° 414, p. 1, « Quelques souvenirs inédits d'Elie May » : « ... Cet après-midi, au pied de ce Mur où nous referons une fois de plus, notre pèlerinage, Elie May sera parmi nous. Et sa présence sera le symbole du lien qui rattache le vieux Parti Socialiste à la Commune ».

la mémorialisation de la Commune par le biais associatif. Il s'agit de la mise en place d'une mémoire de l'association elle-même. Elle se caractérise par le pèlerinage systématique tous les ans sur la tombe du docteur Edmond Goupil, défunt président de l'association, décédé en 1919. A partir de 1921 et aux seules exceptions des l'année 1925 et 1927, les membres de l'association profitent de la manifestation au cimetière Montparnasse pour se recueillir sur la tombe de celui qui fut pendant presque deux décennies l'un des principaux animateurs de la société.

L'association se retrouve autour de la figure commune et familière que pouvait être son ancien président. Désormais, elle dispose d'une mémoire propre, tout comme l'événement Commune en lui-même dispose de sa/ ses mémoires propres et comme la montée au Mur se drape dans une mémoire propre, celle de la mise en place d'une manière de manifester.

Outre cette nouvelle mémoire qui est l'apanage des figures fortes de l'association, une tendance est à noter. Bien que pluraliste politiquement parlant, l'association voit ses membres se tourner de plus en plus vers le communisme et alors que le Parti communiste s'implante de plus en plus au sein des commémorations.

L'année 1925 est un tournant. *L'Humanité* annonce que « le repas est simple et cordial. On oublie la diversité des doctrines. Chacun de ces hommes demeure fidèle à la révolution qu'il a servie »<sup>232</sup>. Un an après, le communard Fourcade crie « Vive Moscou! »<sup>233</sup> au cours du banquet et 1927 voit Camélinat présider le banquet alors qu'Elie May est absent. Au cours du même banquet, Adèle Toussaint, veuve de l'ancien trésorier se dit « fière que la Commune ait servi de modèle à la Révolution russe »<sup>234</sup>. Les anciens communards se convertissent petit à petit aux idées du Parti communiste et les banquets de l'association ressemblent de plus en plus à des tribunes politiques. De son côté, le *Populaire* annonce la tenue tous les ans de petites réunions en l'honneur de la Commune et les appels pour participer aux banquets de l'association ne sont pas toujours relayés.

Enfin, en 1929, lorsque vient le temps où sont prononcées les lettres d'excuses, c'est une nouvelle personne qui s'en occupe : Edouard Chenel. Fils du communard Albert Goullé, il est le nouveau secrétaire général de l'association. Membre du Parti communiste dès sa fondation, il devient le personnage central de l'activité quotidienne de l'association. Le décès du président Elie May en octobre 1930 et son remplacement par Zéphirin Camélinat finit de faire basculer l'association des Anciens Combattants et Amis de la Commune dans la sphère communiste.

---

<sup>232</sup> *L'Humanité*, lundi 23 mars 1925, n° 7801, p. 1.

<sup>233</sup> *L'Humanité*, lundi 22 mars 1926, n° 9964, p. 1.

<sup>234</sup> *L'Humanité*, lundi 28 mars 1927, n° 10334, p. 2.



### Partie III : Des vétérans et Amis aux camarades

« La mémoire des martyrs de la Commune vivra, comme dans un sanctuaire, dans le grand coeur de la classe ouvrière. Leurs exterminateurs, l'histoire les a déjà cloués à un pilori éternel, et toutes les prières de leurs prêtres n'arriveront pas à les racheter »,  
Karl Marx<sup>235</sup>

Commencer cette troisième partie par une citation de Karl Marx est essentiel. Elle permet de mettre en perspective les différents thèmes abordés. En effet, lorsque Marcel Cachin choisit de s'appropriier l'auteur du *Capital*, c'est dans un but précis, lier son analyse du printemps 1871 aux événements en cours. Evoquons la montée au Mur des Fédérés. Désormais, le Parti communiste en est l'instigateur principal, il enseigne à ses militants à saisir la portée des événements de 1871 sur leur propre destinée, celle d'un parti politique devant être le leader de la nouvelle Commune. La classe ouvrière parisienne se doit de commémorer la Commune et c'est par le culte des morts qu'elle se construit une identité commune. Notre période commence précisément le 23 octobre 1930, date du décès du président de l'association, Elie May. En quoi cette date correspond à un tournant fort? Elie May, constituait la dernière personnalité farouchement opposée à la prise en main de l'association par le Parti communiste. Militant SFIO, il voyait dans l'association un lieu d'échange et de possibles compromis. Devant l'aura du communard, le PCF choisit l'apaisement et ce n'est qu'après le décès d'Elie May qu'il met la main sur l'entité. C'est avec Camélinat et la réformation de 1930 qu'on peut dire que l'association devient communiste. Mais comment l'association des Anciens Combattants et Amis de la Commune évolue-t-elle d'un point de vue structurel face à la progressive disparation des derniers communards? Quel rôle joue-t-elle face à la prise de contrôle de son organigramme par un parti politique?

Les années 1930 sont le théâtre d'un ballet étrange entre les vieux communards, symbole d'une lutte, aussi bien mythifiée que contestée et les communistes, représentants désignés de la classe ouvrière. Les communards sont utilisées comme des symboles qu'on hésite pas à invoquer pour étayer un discours. L'association devient un moyen pour le PCF d'affirmer son statut de « parti de la classe ouvrière » et de « digne héritier de la Commune de Paris ». Le discours de l'association est le fait d'une construction idéologique et répond à une certaine terminologie.

Avec le second conflit mondial et l'interdiction du PCF, la Commune perd de son éclat. L'association n'est plus. En 1945, auréolé de son statut de Parti des « 70000 fusillés », le

---

235

*L'Humanité*, Dimanche 30 mai 1932, n° 12220, p. 1

parti communiste s'appuie désormais sur d'autres symboles et d'autres figures. C'est une nouvelle phase de l'histoire de l'association, intimement liée à la trajectoire de son secrétaire général, Edouard Chenel. De 1930 à 1962, on voit encore l'articulation entre phases d'activité de l'association et la mobilisation politique de la mémoire de la Commune.

Le nouveau questionnement qui intervient dans cette nouvelle partie concerne l'autonomie du discours de l'association face au dogme hégémonique. Le PCF a pris la main sur l'association et il l'administre selon ses besoins. Quels sont-ils? Quelle place a l'association au coeur de ce dogme?

Notre chapitre voit tour à tour se mettre en place les différentes logiques de fonctionnement d'une association au coeur, à la fois, d'une culture politique et également au service d'un projet politique.

## Chapitre V : L'association au coeur du discours politique

A partir de 1930, l'association des Amis de la Commune est au coeur de la sphère communiste. Son activité s'en trouve directement impactée. De son organisation à son discours, tout est pensé pour répondre au mieux à la mobilisation politique voulue par le Parti communiste.

### I Les « deux corps de Camélinat »

#### 1) 1930-1932 : la définitive prise en main de l'association par le Parti communiste

Zéphirin Camélinat, c'est la figure du communard qui traverse les âges et qui transmet ses enseignements aux prolétaires du XXe siècle. Lorsqu'il devient président des Anciens Combattants et Amis de la Commune de Paris en 1929, il s'apprête à fêter ses quatre-vingt dix ans et son activité politique est quasi nulle.

Depuis 1920, il n'apparaît qu'au cours des manifestations organisées par le PCF et son impact n'est que symbolique. En 1924, il est le premier candidat du Parti aux élections présidentielles où il récolte moins de 3% des voix.

Son élection à la tête de l'association intervient dans cette logique de symbolisme communard et au début de la période dite « classe contre classe » dans laquelle le Parti communiste entre et qui l'oppose à la SFIO. Le besoin de repères idéologiques est grand et la Commune et ses derniers combattants sont un terrain sur lequel il ne doit y avoir aucune tergiversations idéologiques. La Commune est le terreau du communisme. Ses derniers membres, par l'intermédiaire de leur groupe propre, sont là pour le confirmer.

Les communards sont choyés par le Parti et chacune de leurs paroles et apparitions sont pensées dans les moindres détails. L'action de l'association disparaît derrière le pouvoir symbolique de ces « têtes blanches » et la mémoire de la Commune devient une mémoire mobilisatrice.

L'année 1930 est un tournant. D'un point de vue idéologique mais également structurel. Depuis quelques mois voire quelques années, et même si l'association était toujours active, elle n'était qu'une coquille vide. Le déjeuner du 30 mars 1930 est le moment choisi par le secrétaire pour évoquer une possible reconstitution. Nos archives lacunaires ne nous permettent pas de comprendre précisément le rôle de chacun dans cette reconstitution. Ordonnée par le Parti communiste, les dates précises de la prise de la présidence de Camélinat ou de reconstitution précise ne sont pas connues. A partir de la présidence de la

Camélinat, la voix de l'association est guidée par le Parti communiste et son représentant au sein de l'association, Edouard Chenel se charge de la faire vivre. Nous verrons plus loin dans l'étude le rôle clé de celui-ci dans la vie quotidienne de l'association et l'entretien des liens entre le politique et la mémoire de la Commune dans le discours de l'association.

A présent, lorsque le banquet est organisé, ce n'est plus une invitation des communards pour célébrer la victoire du 18 mars, c'est une occasion d'inviter les derniers survivants du printemps 1871 et de les honorer autour du thème plus global de la révolution. Ainsi, on intègre dans un mouvement politique, dans une culture politique, des parcours politiques, des figures paternelles, dans le but de légitimer une action.

Mais les absences des « vieux de la vieilles » occupent une place des plus importantes dans l'organisation des banquets. Désormais existe un rituel qui consiste à voir le secrétaire général lire les différentes lettres des communards absents. Jean Allemane, plus de quatre-vingt-dix ans en 1930 est souvent annoncé comme le président des banquets. Mais son âge l'empêche chaque année d'y participer. Edouard Chenel reçoit<sup>236</sup> une lettre de sa part, annonçant l'absence du « forçat de l'Île de Nou ». Seuls quelques communards sont présents autour de la table d'honneur et leurs interventions pour honorer leur révolution sont noyées sous les discours des responsables communistes. *L'Humanité* publie des photos des derniers communards en insistant sur leur attachement à la cause du Parti. Mais force est de constater la faiblesse du nombre, que ce soit des communards ou des Amis de la Commune. Sur les deux cents ou trois cents invités, les membres actifs de l'association ne doivent représenter qu'un dixième des personnes présentes. Les autres sont des militants communistes, convaincus de la nécessité d'être présents dans ce banquet pour affirmer leur appartenance au PCF.

Devant leur inexorable disparition, l'association se met en quête de regrouper les derniers communards. C'est ce que l'appel du banquet de 1931 nous dit en demandant aux « anciens combattants de la Commune inconnus de nous sont priés de se faire connaître, quelle que soit leur tendance »<sup>237</sup>. Cette recherche de communards se poursuit tout au long des années 1930 et le secrétaire est l'intermédiaire entre ces « nouveaux » possibles membres du groupe

---

<sup>236</sup> Archives de l'association, 24 mars 1930, Jean Allemane à Edouard Chenel.

Archives de l'association, 20 mars 1931, Jean Allemane à Edouard Chenel.

Archives de l'association, 2 avril 1932, Jean Allemane à Edouard Chenel.

Archives de l'association, 24 mars 1933, Jean Allemane à Edouard Chenel : « (...) nous offrons, volontairement, notre existence à l'avènement de la Justice sociale et à la disparition, à jamais, de la misère et de l'ignorance, auxquelles les privilégiés se permettent de condamner le monde du travail... ».

Archives de l'association, 16 mars 1934, Jean Allemane à Edouard Chenel : « (...) il me faut renoncer à cette joie et exprimer, par ces quelques mots, les sentiments d'amitié et de solidarité qui me lient à votre vaillant groupement ».

<sup>237</sup> *L'Humanité*, Dimanche 22 mars 1931, n° 11786, p. 1



et l'association. Comme on pouvait se douter, peu de communards se manifestent. En dehors des figures mises en avant par le Parti communiste, comme Repiquet, Camélinat ou Andrieux, les communards ne sont que des noms, des parcours militants mais en aucun cas, des discours propres sur la Commune.

Nous avons donc vu que pendant deux ans et ce jusqu'au décès de Camélinat, on assiste à une uniformisation du discours de l'association. Les obsèques du directeur de la Monnaie sont le moyen d'asseoir un peu plus l'autorité du PCF sur la mémoire de la Commune et sur l'association.

## 2) « Il est à vous! » : la place de l'association dans les obsèques de Camélinat

Le 6 mars 1932, le vieux communard Zéphirin Camélinat décède. C'est une immense vague d'émotion qui submerge la galaxie communiste, pour qui le directeur de la Monnaie représentait une figure tutélaire. Avner Ben-Amos dans son article sur les funérailles de gauche sous la Troisième République introduit son propos de la manière suivante : « Si le défunt est un dirigeant politique, voire un militant, ses funérailles prennent souvent un caractère public qui outrepassé la sphère privée. Les obsèques deviennent un événement politique et pour en saisir la portée il convient d'examiner le rôle politique du disparu, la situation politique du moment et la culture politique au sein de laquelle se déroule la cérémonie »<sup>238</sup>. Le Parti communiste, alors au coeur de sa période « classe contre classe » voit dans cet événement le moyen d'affirmer son identité et d'apposer une nouvelle pierre à sa culture politique. L'association des Anciens Combattants et Amis de la Commune perd là son président et sa principale figure. Quelle est sa place dans l'organisation des obsèques? Comment la figure du communard est-elle présentée?

Comme on a pu le voir tout au long de notre étude, les obsèques des communards sont des moments clés dans la vie de l'association. On se retrouve autour d'un parcours militant et c'est l'occasion de se remémorer les événements qui ont scellé ce lien si fort entre ces hommes, acteurs du printemps 1871. Les obsèques de Camélinat ne sont plus seulement un simple hommage des communards mais d'une communauté bien plus importante. Le Parti communiste prend en charge les funérailles et la portée symbolique de celles-ci.

Le jour même de sa mort, le vieux communard fait la une de l'*Humanité* avec une grande

---

<sup>238</sup> Avner BEN-AMOS, « Les funérailles de gauche sous la Troisième République : deuil et contestation », in. Alain CORBIN, Noëlle GÉRÔME, Danielle TARTAKOWSKY (dir.), *Les usages politiques aux XIXe-XXe siècles*, Publications de la Sorbonne, 1994, p. 199

photo illustrant le titre : « Camélinat est mort! Vive la Commune »<sup>239</sup>. Les premiers mots des articles portent l'attention du lecteur sur la postérité du communard. Décédé, il continue de vivre, tant en Russie qu'en France, parmi les militants du PCF. Le lendemain, c'est le début de l'instrumentalisation autour de l'enterrement de l'ouvrier bronzier. *Le Populaire*, dans un court article, dénonce la manipulation du Parti communiste autour du statut de trésorier de Camélinat lors de la scission de Tours. L'attachement du PCF est dénoncée comme répondant d'un simple intérêt politique. Le traitement de son décès en pâtit et le journal socialiste préfère évoquer la mort d'Aristide Briand, intervenue le même jour.

Cette double actualité est l'occasion pour le Parti d'affirmer une identité propre, en opposition avec le reste de la classe politique française, qui s'empresse de participer à l'hommage national rendu à Aristide Briand. Le PCF voit dans l'enterrement de Camélinat un moyen de renforcer son statut de parti de la classe ouvrière. Lorsque *l'Humanité* aborde les obsèques d'Aristide Briand, c'est avec virulence et un total rejet de ce qu'il peut représenter. A travers l'extrait suivant et l'antienne qui le conclue, c'est l'aspect symbolique du décès du communard qui est mis en lumière :

« Avec Briand, toute la bourgeoisie et la social-démocratie mêlées, symbole de tout un monde de décadence et de décomposition! Avec Camélinat, la masse ouvrière qu'il a toujours servie et qui représente la vie, le travail, la foi et la véritable civilisation de l'avenir. A eux le renégat, à nous le Communard! »<sup>240</sup>

Enterrement ô combien symbolique et politique pour le Parti communiste. Mais quel est le retentissement dans l'association ainsi que dans sa manière d'aborder les obsèques?

*L'Humanité* du 7 mars rend compte des différentes visites reçues par la famille de Camélinat dans son logement de Belleville. Une délégation du Parti vient rendre visite à la famille et est adoubée par l'un des filles de Camélinat lorsque celle-ci lui dit : « Il est à vous! (...) Vous êtes ses enfants... »<sup>241</sup>. Avec la mort de Camélinat, on entre dans une nouvelle phase de la mémoire de Commune. La filiation semble acter entre la Commune et le Parti communiste. Désormais, ce dernier est la mémoire de la Commune. L'association, de son côté, s'affirme comme un outil de mobilisation de la mémoire. Lorsqu'Edouard Chenel vient se recueillir auprès de son défunt président, l'émotion est palpable, la proximité du secrétaire avec Camélinat se devine, l'émotion n'est pas feinte :

« Le salut des Amis de la Commune. Le camarade Chenel, au nom des "Amis de la Commune" et en son nom personnel, est venu s'incliner devant le corps de notre vénéré

<sup>239</sup> *L'Humanité*, Dimanche 6 mars 1932, n° 12136, p. 1.

<sup>240</sup> *L'Humanité*, Mardi 8 mars 1932, n° 12138, p. 1

<sup>241</sup> *L'Humanité*, Lundi 7 mars 1932, n° 12137, p. 2

camarade et exprimer à ses filles dévouées l'expression du chagrin que ressentent tous ceux qui l'ont connu et aimé »<sup>242</sup>.

Ce recueillement de l'association se perd quelque peu au sein de l'immense mobilisation du Parti communiste mais la présence d'Edouard Chenel et du docteur Pinon, médecin personnel de Camélinat et membre de l'association dans la commission spéciale d'organisation des obsèques, aux côtés de tous les dirigeants du Parti<sup>243</sup>, montre l'intégration de l'association, même symbolique, dans l'organisation des obsèques du communard. Cette phase d'organisation se poursuit en interne avec une réunion du bureau de l'association. Il faut noter que cette réunion se déroule dans les bureaux de *l'Humanité* et que plusieurs personnalités de la sphère communiste sont convoquées comme Fernand Desprès, rédacteur à *l'Humanité* ou encore Jacques Duclos, membre du bureau politique du PCF. Cette réunion permet de définir le rôle de l'association au sein du cortège et sa place symbolique.

Le jeudi 10 mars 1932, c'est tout le Paris ouvrier qui se retrouve à Belleville pour accompagner le vieux communard. Les membres de l'association se donnent rendez-vous devant la maison de Camélinat<sup>244</sup>, comme pour montrer la proximité de l'entité avec le défunt. On accompagne ses filles dans leur deuil. Ce cortège est particulier dans la mesure où il se termine à la gare de Lyon, afin que le cercueil de Camélinat soit emmené dans sa ville natale de Mailly-la-Ville dans l'Yonne. Les discours sont prononcés au début, devant la dernière demeure de Camélinat. Parmi les discours, le secrétaire des Amis et des Vétérans Edouard Chenel : « prononce un discours ému et très applaudi ».

Le parcours entre Belleville et la gare de Lyon est le théâtre d'une grande démonstration du Parti communiste qui réussit en pleine semaine à réunir plus de 120000 personnes selon *l'Humanité*.

Lorsque deux jours plus tard, les obsèques ont lieu à Mailly-la-Ville. C'est un rassemblement intime où seul Jacques Doriot est là pour représenter le Parti. Edouard Chenel est également présent et son discours tient une place clé. Symboliquement, l'association des Anciens Combattants et des Amis de la Commune, par le biais de son secrétaire, a accompagné Camélinat de son lit de mort bellevillois jusqu'à sa tombe bourguignonne. Ce voyage est le

---

<sup>242</sup> *Ibid.*

<sup>243</sup> Membre de la commission spéciale pour les obsèques : Cachin, Monmousseau, Doriot, Marty, PVC, Sémard, Venet, Marschall, Montgeau, Daniel Renoult, Fernand Desprès. Chenel, secrétaire des « Amis de la Commune » et le docteur Pinon des « Amis de la Commune », Francis Jourdain des Amis de l'URSS, et des syndicalistes, notamment bronze et métaux.

<sup>244</sup> *L'Humanité*, Jeudi 10 mars 1932, n° 12140, p. 6. « Ordination des groupes : « Les combattants de la Commune, les "Amis de la Commune" ». RDV : Vétérans de la Commune et Amis de la Commune. – 14 h. 45, 135, rue de Belleville ».

lieu d'un enchevêtrement de symboles, que Chenel évoque au cours de son discours :

« Camarades. Au nom de l'association des Vétérans et Amis de la Commune, je viens adresser un ultime salut à son vénéré Président, notre vieil ami Camélinat (notre père spirituel). M'est-il permis de vous dire camarades? Combien nous, les Parisiens (peut-être avec un peu d'égoïsme) nous regrettons qu'il ne soit pas inhumé au Cimetière du Père-Lachaise, face au Mur des Fédérés, près de Benoit Malon, qui fonda avec lui la 1ère Internationale (...) »<sup>245</sup>

Alors que le cortège parisien portait le sceau du PCF et répondait au besoin d'une démonstration politique, l'inhumation de Camélinat se déroule dans la stricte intimité du village et lorsque Chenel intervient, il évoque le Camélinat président de l'association ainsi que le rôle éminemment politique qu'il a acquis au cours des décennies. Par ce discours, l'association définit le rôle du communard, celui de « père spirituel » de tout un mouvement politique. Ce même mouvement qui a fait du Mur des Fédérés un lieu sacré et honoré tous les ans. Edouard Chenel définit la place occupée par les communards dans la culture politique communiste.

La question de la culture politique communiste et la place de l'association dans celle-ci, c'est ce qui va nous intéresser désormais. Quel est le rôle politique d'un communard membre de l'association dans les années 1930?

## II – L'association au service du Parti

### 1) Les communards dans les années 1930

Plus de soixante ans après sa chute, la Commune est plus que jamais mobilisée par les partis politiques. Le PCF voit en elle l'un des événements fondateurs du communisme mondial. Mais la question de la postérité de l'événement est à remettre en cause au regard des évolutions idéologiques et politiques des sociétés.

Alors que les communards voyaient dans leur Commune l'idéal-type de révolution, un événement a remis en cause ce précepte. Le changement de génération à la tête du mouvement socialiste a provoqué un certain nombre de remise en cause de la révolution du 18 mars. En effet, avec la Révolution russe, c'est une révolution victorieuse qui éclate aux yeux du monde. En étudiant énormément la Commune, Lénine a décelé des failles dans la pratique révolutionnaire des communards. Le choix d'une majorité de socialistes français de se rallier à la IIIe Internationale démarque une nouvelle manière de concevoir la Révolution, parfois en contradiction avec certains rites en place depuis plusieurs décennies.

Comme on a pu le voir plus haut dans notre étude, l'association reste politiquement pluraliste

---

<sup>245</sup> Archives de l'association, Mailly-la-Ville, Yonne, 13 mars 1932, Obsèques Caméliant, Discours Edouard Chenel.

dans les années 1920 même si la majeure partie des communards choisit de rejoindre le Parti communiste à la suite du congrès de Tours. Cependant, faire partir de l'association des Amis de la Commune dans les années 1930, c'est concevoir la mémoire la Commune d'une certaine manière et aborder le concept de Révolution avec une grille d'analyse précise. L'association apparaît alors comme un outil du concept dit de « champ d'expérience ». Lorsqu'Antoine Prost nous dit que « le champ d'expérience, c'est ce que chacun d'entre nous et nous tous collectivement, avons vécu et que nous intégrons au moment d'analyser une situation donnée et de faire un projet vers ce que Kosseleck appelle notre « horizon d'attente » »<sup>246</sup>, il faut accoler les problèmes de notre sujet au concept. Pour cela, il faut se rappeler la différence entre mémoire collective et champ d'expérience. L'association des Anciens Combattants et Amis de la Commune est au coeur des deux concepts et participe à la mise en place d'un devoir de mémoire. En effet, elle ajoute un aspect moral à la commémoration de la Commune lors de ses « traditionnelles » commémorations.

La Commune fait partie de la mémoire collective du PCF mais pas de son champ d'expérience. Cependant l'investissement du Parti sur la Commune participe à l'inclusion de celle-ci dans ce champ d'expérience.

En ce qui concerne les communards encore vivants dans les années 1930, la Commune est l'événement qui a conditionné une grande partie de leurs actions futures. Pour les communistes, c'est 1917 et ses répercussions qui est la cause de leur engagement. Là est le champ d'expérience des membres du PCF des années 1930.

La question centrale de notre partie est de connaître l'articulation entre mémoire collective, champ d'expérience et devoir de mémoire, autant de concepts définissant les relations entre le Parti communiste et l'association des Amis de la Commune.

Pour saisir au mieux ce concept, prenons un exemple concret et décortiquons-le. A l'issue du banquet du soixantième anniversaire de la Commune, l'association publie l'ordre du jour suivant :

« Les Amis des Vétérans de la Commune, réunis le 22 mars 1931 pour commémorer, dans un déjeuner fraternel le 60e anniversaire de la Commune de Paris, saluent les victimes de la répression versaillaise et celle de la répression bourgeoise aussi féroce contre les travailleurs courageux et dévoués qui poursuivent l'action héroïque des combattants de la Commune et crient : "Vive la Commune mondiale" »<sup>247</sup>

Tout d'abord et comme nous l'avons déjà montré, ce sont les Amis de la Commune qui invitent les vétérans au banquet du 18 mars. Etre un ami ou un ancien combattant, c'est ne

---

<sup>246</sup> Intervention d'Antoine Prost au Sénat le 10 décembre 2010.

<sup>247</sup> *L'Humanité*, Lundi 23 mars 1931, n° 11787, p. 1

pas avoir le même champ d'expérience et la même perception de la Commune. On commémore le même événement mais désormais, et ce, afin d'inclure la Commune dans le champ d'expérience du PCF, on discute les acquis de la Commune. Cette remise en cause est prônée par les communards eux-mêmes. Repiquet nous dit notamment : « Et vous les jeunes maintenant, rappelez-vous sans cesse les fautes que nous avons commises pour les éviter »<sup>248</sup>. Ces fautes, elles sont à de nombreuses reprises dénoncées par les dirigeants communistes.

Deux critiques reviennent tous les ans dans les discours des dirigeants du Parti communiste sur la Commune. La première, c'est l'absence d'une théorie révolutionnaire. Et la seconde, c'est l'absence d'un parti à la tête de la révolution. Pour le PCF, c'est la théorie marxiste-léniniste qui doit être le ciment idéologique de la future Commune, Commune dont il sera à la tête. Cette articulation entre théorie et parti agissant, c'est ce que l'on retrouve dans un appel signé par les communards en mai 1933. Avec cette lettre, le Parti communiste français est le parti des communards et est vu comme le Parti devant être à la tête de la nouvelle Commune :

« L'appel des vieux communards! Vive la Commune, après avoir vu et lu le magnifique album qui nous fait revivre les journées d'audacieux combats héroïques de la Commune de 1871, nous demandons fraternellement aux Jeunes de bien apprendre et méditer sur les causes de la défaite de la cette première Révolution prolétarienne et de diffuser intensément le dit album qui fixera dans l'esprit des travailleurs les précieux enseignements de la Commune. Comme l'a dit Camélinat : "Il ne s'agit pas de crier Vive la Commune, il fait préparer la Commune nouvelle. Tous au Mur le 28 mai! »<sup>249</sup>

Les communards encore en vie interpellent les jeunes à méditer sur les causes de la défaite du printemps 1871. Il faut se souvenir mais surtout prévenir. Cependant, lorsque l'on parle de méditer sur les fautes de la faute de la Commune, on sait déjà vers quoi se tourner. Octobre 1917 constitue un tournant dans la conception de la pratique révolutionnaire pour tout socialiste. Le PCF se veut disciple du parti bolchevik et sa conquête du pouvoir doit répondre aux nouveaux codes instaurés par la Révolution d'Octobre.

Depuis 1917, envisager la révolution en France, ce n'est plus seulement se baser sur l'analyse de la Commune de Paris. Celle-ci n'est plus seule dans le logiciel d'analyse du mouvement socialiste.

Pour rejoindre nos concepts de champ d'expérience et de mémoire collective, on peut dire qu'à partir des années 1930, l'association des anciens combattants et amis de la

---

<sup>248</sup> *L'Humanité*, Lundi 20 juin 1932, n° 12242, p. 2

<sup>249</sup> *L'Humanité*, Vendredi 19 mai 1933, n° 12575, p. 1. « Reproduction d'une lettre signée par les communards Repiquet, Andrieux, Philippe, Sergent, Lemoine, Valette.

Commune constitue la mémoire collective du mouvement communiste. La révolution de 1917, quant à elle, correspond au champ d'expérience du Parti communiste des années 1930. Ce PCF dont l'horizon d'attente est d'être le parti à la tête de la future Commune française. En agrégeant ces trois concepts, on obtient la mémoire de la Commune de Paris en 1936.

## 2) L'association avec et pendant le Front populaire

1936 voit l'accession au pouvoir du Front populaire. Depuis 1934, les partis socialiste et communiste se sont lancés dans un processus d'union en vue d'accéder au pouvoir. Pour unifier les deux « frères ennemis », il a fallu se retrouver autour de valeurs communes, de valeurs refuges. La Commune fait consensus entre les deux partis. L'association et les anciens combattants de la Commune se trouvent alors en première ligne. Il faut lisser les conflits mémoriaux et trouver un compromis entre les différentes conceptions idéologiques de la mémoire de la Commune.

1934 est une année charnière. Elle marque le rapprochement entre les deux partis suivi, trois mois après, de la montée au Mur des Fédérés. Un contexte fort, un besoin de se retrouver, telle est la situation de l'année 1934.

Le 23 mai, *L'Humanité* appelle à monter au Mur derrière le Parti communiste pour une « unité d'action des travailleurs de toutes tendances »<sup>250</sup>. Cette manifestation est-elle annonciatrice d'une tentative de rapprochement entre la SFIO et le PCF? Ce gros titre le fait penser et les mots d'ordre lancés sonnent comme un appel à un front commun contre le fascisme et la politique gouvernementale. Dans ce même numéro est annoncée l'ordination du cortège. Comme tous les ans, ce sont les Anciens combattants de la Commune qui sont placés en tête, devant le comité central du PCF et la commission exécutive de la CGTU. Dans le *Populaire*, c'est un appel à une montée unitaire qui est fait. Pour la première fois depuis 1920, on envisage de se retrouver devant le Mur « en réponse à la parade de la Fête de Jeanne d'Arc »<sup>251</sup>. Les négociations entre les deux partis sont engagées mais aucun terrain d'entente n'est trouvé et encore une fois, les deux partis défilent chacun de leur côté. A la suite des discussions, l'association des Amis de la Commune n'apparaît que dans *L'Humanité* et son appartenance au PCF est renforcée. Les comptes-rendus des deux journaux vont dans le même sens, l'association est affiliée au Parti communiste et il n'y a aucune trace de

---

<sup>250</sup> *L'Humanité*, Mercredi 23 mai 1934, n° 12942, p. 1.

<sup>251</sup> *Le Populaire*, Vendredi 25 mai 1934, n° 4123, p. 1.

l'association dans le *Populaire*.

Dès les comptes-rendus des montées au Mur des Fédérés, les dirigeants des deux partis s'accordent sur la nécessité de construire l'unité<sup>252</sup>. Lorsqu'arrive la manifestation au cimetière Montparnasse, c'est devant une nouvelle configuration que l'on se trouve. Le 3 juin, la SFIO se rend au cimetière du sud parisien, croyant à l'unité, mais elle finit par accuser son possible partenaire de ne parler d'unité qu' « avec le désir secret de ne jamais la réaliser?... »<sup>253</sup>. Une semaine plus tard, c'est au tour du Parti communiste de se rendre au cimetière du Montparnasse, lançant un appel pour une « manifestation d'unité d'action » suivie d'un meeting.

*L'Humanité* parle de la réalisation d'un front unique derrière les drapeaux et les mots d'ordre du PCF. Même si la partialité des deux journaux est discutable, une chose est à noter, c'est la mise en place d'une rhétorique identique, basée sur la recherche de l'unité, dont la mémoire de la Commune est un des points de ralliement des deux camps. C'est ce que met en lumière Danielle Tartakowsky lorsqu'elle cite l'hebdomadaire *Regards* : « Traditionnel, pas tant que cela. Il y avait quelque chose de changé, quelque chose de nouveau dans l'attente de la foule. Elle fut plus tendue, plus alerte que les années précédentes (...). Les victimes des meurtres policiers ont pris place à côté (de celles) de la Commune dans le grand cœur de la Classe ouvrière »<sup>254</sup>. Aux côtés du Parti communiste, l'association des Anciens combattants et Amis de la Commune est au cœur de ce rapprochement. On parle de front unique dont la tête est formée des « vieux combattants de la Commune et les amis de la Commune sont présents : Repiquet, Dupont, Valette, Poënsin, les deux courageuses filles de Camélinat, Rappoport, d'autres encore sont acclamés »<sup>255</sup>.

L'association voit ses rites et manifestations utilisés comme lieu de rapprochement entre les deux frères ennemis. On appelle à l'unité pour commémorer les morts de la Commune. La question est de savoir comment l'association et les vieux communards voient cette unité et la place de l'association, si elle en a une, dans la construction, symbolique ou politique du Front populaire?

Le 29 juillet 1934, lors du défilé unitaire<sup>256</sup> en l'honneur du vingtième anniversaire de la mort de Jean Jaurès, et alors que le programme du Front populaire a été signé quelques jours

---

<sup>252</sup> *L'Humanité*, Mardi 29 mai 1934, n° 12948, p. 1. Paul Vaillant-Couturier, en rendant compte de la manifestation au Père-Lachaise, sollicite les dirigeants socialistes pour réaliser l'unité entre les deux partis, contre la guerre et le fascisme.

<sup>253</sup> *Le Populaire*, Lundi 4 juin 1934, n° 4133, p. 2.

<sup>254</sup> Op. Cit., p. 129.

<sup>255</sup> *L'Humanité*, Lundi 11 juin 1934, n° 12961, p. 1-2.

<sup>256</sup> *L'Humanité*, Lundi 30 juin 1934, n° 13010, p. 1



plus tôt, l'association des anciens combattants et amis de la Commune est présente. Ce défilé lie deux mémoires, celle de Jean Jaurès et de la Commune, comme pour montrer les deux facettes du Front populaire.

Pour traiter les années 1935 et 1936, nous allons dissocier banquet et montées au Mur, ces deux commémorations ayant leurs caractéristiques propres et des rôles différents à jouer dans l'architecture idéologique et politique du Front populaire. Nous serons donc amené à faire des allers-retours idéologiques entre les deux années.

En 1935, le banquet du 18 mars de l'association est pour la première fois le théâtre de la venue d'un socialiste depuis le Congrès de Tours. Jean Longuet, petit-fils de Karl Marx, fils du communard Charles Longuet est annoncé pour parler au nom de la SFIO. Il est entouré de nombreux dirigeants communistes, Marcel Cachin, Henri Barbusse ou encore Charles Rappoport, président de l'association. La preuve de la réussite de ce banquet unitaire et du rapprochement réussi entre socialistes et communistes, c'est dans les comptes-rendus qu'on la trouve. Et quelle réussite pour l'association et son banquet.

Pour la première fois depuis 1920, le *Populaire* publie un compte-rendu, preuve que la mémoire de la Commune, ce ces temps d'union, devient un lieu idéologiquement pacifique. *Le Populaire* évoque 260 convives<sup>257</sup>, le banquet réunissant encore plus de monde que l'année d'avant où *l'Humanité* annonçait 200 personnes. Comme si l'unité rassemblait. En ce qui concerne *l'Humanité*, elle insiste sur la proximité entre la Commune et la révolution de 1917. Enfin, presque en chœur, c'est le fascisme qui est dénoncé, justifiant l'unité.

Dès 1933, l'association, à l'issue de son banquet, déclarait :

« L'Association des Vétérans et Amis de la Commune de Paris, réunie le 26 mars en leur déjeuner annuel, tient à protester de la façon la plus énergique auprès de l'ambassade du Reich à Paris, contre la féroce répression des nazis, et fait parvenir à leurs camarades allemands leur solidarité dans leurs dures épreuves et le salut fraternel des Anciens Combattants de la Commune de Paris de 1871 »<sup>258</sup>.

Protestant contre l'arrivée au pouvoir d'Adolf Hitler et les persécutions dont étaient victimes les communistes allemands, l'association se plaçait déjà contre le fascisme. Lorsque deux ans plus tard, le Front populaire place la lutte contre les fascistes en tête de ses préoccupations, c'est naturellement qu'on la retrouve en son sein.

En 1936, Jean Longuet est encore le représentant de la SFIO. Mais alors que les deux journaux ont fait une belle promotion du banquet, on ne retrouve aucun compte-rendu du

---

<sup>257</sup> *Le Populaire*, Lundi 25 mars 1935, n° 4426, p. 6

<sup>258</sup> *L'Humanité*, Lundi 27 mars 1933, n° 12522, p. 2

banquet dans le *Populaire*, qui doit pourtant marquer la consolidation du Front populaire en vue des prochaines élections. Jean Longuet est annoncé mais il n'est pas mentionné dans le CR de l'*Humanité*. La place prise par les représentants du PCF a-t-elle conduit le *Populaire* à ne pas évoqué ce banquet, représentatif de l'hégémonie communiste sur la mémoire de la Commune et de l'association? L'*Humanité* mentionne 450 convives<sup>259</sup>, faisant de ce banquet l'un de plus réussis de l'histoire de l'association.

Le banquet du 18 mars durant la période du Front populaire participe à construire une unité mémorielle autour de la mémoire de la Commune de Paris. La montée au Mur n'a pas scellé l'unité mais elle a permis à celle-ci de s'exprimer, de nouer des liens militants et de créer une culture politique commune, autour d'une pratique manifestante commune. L'association, nous allons le voir, participe à son niveau, à cette union.

Les deux manifestations qui nous intéressent ont été maintes fois évoqués dans l'historiographie, tant de la manifestation que de la mémoire de la Commune. Ce qui nous intéresse, c'est de comprendre la place qu'a pu occuper l'association aux milieu des 600000 manifestants de 1936.

Le dimanche 19 mai 1935, l'*Humanité* et le *Populaire* publie l'ordination du cortège. Juste derrière les deux harmonies, on retrouve les Anciens combattants de la Commune<sup>260</sup>. En montant en tête, l'association symbolise le transfert temporel entre la fin des combats de 1871 et la menace fasciste, dénoncée tout au long du défilé. Le gros titre de l'*Humanité* l'annonce, on monte « Contre le fascisme! Pour l'unité »<sup>261</sup>. Monter en tête signifie porter le message de tout un cortège, de 200000 personnes ici. Cependant, à part les mentions traditionnelles des échanges entre les vétérans et les enfants, en somme, l'expression du rôle symbolique de l'association, celle-ci n'a aucun rôle particulier.

En 1936, l'atmosphère est toute autre. On monte au Mur pour fêter la victoire :

« Dimanche 24 mai. Pour commémorer la Commune. Pour fêter la victoire. Pour faire payer les riches. Pour le désarmement, la dissolution des liges fascistes. Pour le pain, la paix et la liberté. Pour les Soviets partout. En masse au Mur des Fédérés, à la manifestation traditionnelle du Parti communiste. Rassemblement à 13 heures. Départ à 13 h. 30 précises »<sup>262</sup>.

On fêta la victoire lors d'une commémoration où on appelle à faire payer les riches, à

<sup>259</sup> L'*Humanité*, Lundi 23 mars 1936, n° 13611, p. 2

<sup>260</sup> Le *Populaire*, Dimanche 19 mai 1935, n° 4480, p. 1-6 ; L'*Humanité*, Dimanche 19 mai 1935, n° 13302, p. 4

<sup>261</sup> Le *Populaire*, Lundi 20 mai 1935, n° 4481, p. 1-2

<sup>262</sup> L'*Humanité*, Mercredi 20 mai 1936, n° 13669, p. 1. L'appel de la SFIO est moins vif. Elle parle de monter au Mur pour fêter le gouvernement du Front populaire, mais n'est pas agressive comme peut l'être le PCF. Distinction entre les visions révolutionnaire et réformiste du mouvement socialiste/communiste.

dissoudre les ligues, la mise en place des Soviets et enfin à la liberté. Le Parti communiste annonce ses ambitions après la victoire.

L'année 1936 ne déroge pas à la règle. L'association et les communards occupent une place purement représentatives, représentative d'un monde idéal, à réinventer et à reconstruire pour toute une génération de nouveaux militants. Une évolution dans le compte-rendu, c'est la mention de bien plus d'Amis que de communards. Une dernière chose à dire. Pour la première fois, l'association appelle ses militants à venir récupérer leurs timbres pour l'année 1936<sup>263</sup>. Alors que l'on vient fêter la victoire, on appelle à renouveler son adhésion à l'association, comme pour montrer qu'être un Ancien combattant ou un Ami de la Commune le 24 mai 1936, c'est assimiler la place de la Commune dans le mouvement de l'histoire.

La partie suivante va principalement s'articuler autour de la personne d'Edouard Chenel, le secrétaire général de l'association entre 1929 et 1958. Nous allons voir que pendant cette période, l'activité de l'association est incarnée toute entière dans sa personne.

### III – Un nouvel animateur : Edouard Chenel, fils de communard

La partie précédente se posait la question de la place de l'association dans la mobilisation massive de la mémoire de la Commune par le Front populaire. Ici, c'est l'aspect micro-historique qui nous intéresse. Que fait l'association pendant les années 1930? A travers le parcours de son secrétaire général, nous verrons la cheville ouvrière de l'association.

#### 1) Itinéraire d'un secrétaire général

La première fois que l'on a affaire à Edouard Chenel dans la vie de l'association, c'est en 1913 lorsqu'il correspond avec la communarde Marie Wathiez<sup>264</sup>. Après quelques apparitions dans les comptes-rendus de réunion de l'association, c'est dans les années 1920 qu'il acquiert un poids certain dans l'organisation de l'activité quotidienne de l'association. C'est en 1929 qu'il devient la figure la plus importante de l'association, l'« animateur » de l'association comme le dit un compte-rendu de l'*Humanité*<sup>265</sup> du banquet de 1929.

Lorsque l'on regarde la notice d'Edouard Chenel dans le dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français, on n'a qu'un bref aperçu de la vie du secrétaire général de

---

<sup>263</sup> L'*Humanité*, Lundi 25 mai 1936, n° 13674, p. 1-2

<sup>264</sup> Archives association, Paris, le 13 mars 1913. Marie Wathiez à Edouard Chenel.

<sup>265</sup> L'*Humanité*, Lundi 25 mars 1929, n° 11060, p. 4

l'association. Cette notice nous dit :

« Né le 9 avril 1873, à Paris (III<sup>e</sup> arr.), mort le 12 mars 1959, représentant de commerce puis employé de banque en 1922, Edouard Chenel fut trésorier permanent de la Fédération communiste de Seine-et-Oise après le Congrès de Tours. En avril 1921, il dirigeait le journal communiste départemental : L'Aube sociale, tiré à sept mille exemplaires. Il était, en 1925, rédacteur et correspondant à Neuilly-Plaisance, de ce même journal. Au moment de son décès, à quatre-vingt-six ans, il assurait la fonction de secrétaire général des Amis de la Commune »<sup>266</sup>

Cette notice nous apporte plusieurs éléments. Le premier, c'est l'importance du militantisme communiste dans la vie de Chenel. Il est membre fondateur du PCF, suivant la majorité lors de la scission du Congrès de Tours. Il dirige le journal départemental local, faisant de lui un des rouages importants de la propagande communiste. Cependant, c'est l'ultime information qui nous intéresse le plus. Secrétaire général de l'association des Amis de la Commune en 1959? Cette biographie met en lumière l'importance de la sphère communiste dans la vie d'Edouard Chenel. L'idée de cette partie est de changer l'angle d'analyse et de se concentrer sur l'importance de l'apport du secrétaire général dans la vie d'une entité communiste.

On peut se demander ce qui rapproche Chenel à notre association? Sa fidélité au Parti et l'envie de celui-ci de faire de l'entité un lieu de propagande? C'est au détour d'un compte-rendu d'un des banquets du 18 mars que l'on saisit le lien entre Chenel et la Commune. Le 20 mars 1922, *L'Humanité* évoque « le premier secrétaire fédéral, le fils d'Albert Goullé, Edouard Chenel, naguère encore permanent de la Fédération communiste de Seine-et-Oise »<sup>267</sup> parmi les participants au banquet. Albert Goullé. Voilà ce qui unit Chenel à la Commune. Communard, ancien collaborateur de Blanqui, d'Edouard Vaillant au CRC ou encore de Vallès au *Cri du Peuple*, il est trésorier de l'association pendant la Première Guerre mondiale. Décédé en 1918, il a légué à son fils cet esprit révolutionnaire et cet amour de la Commune. Introduit progressivement au sein de l'association, Chenel fait le lien entre le Parti communiste et les anciens communards. Lors de la refondation de l'association à la fin de l'année 1929, il accède au poste de secrétaire général. Alors que Camélinat impose son aura à la présidence, Chenel travaille dans l'ombre à l'organisation de l'association.

Nous avons vu dans la première partie que l'association, au cours de la présidence de Camélinat s'intégrait progressivement dans la rhétorique du parti communiste. Edouard Chenel participe activement à cela mais son action est bien plus importante. On a vu le rôle revendiqué « d'animateur de Chenel » mais comment anime-t-il l'association?

---

<sup>266</sup> Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français, Notice Edoaurd Chenel. <http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr.ezproxy.univ-paris1.fr/spip.php?article105503>

<sup>267</sup> *L'Humanité*, Lundi 20 mars 1922, n° 6569, p. 1

Deux buts animent principalement l'action d'Edouard Chenel. Le premier consiste à entretenir des liens avec les communards encore vivants. Le second, c'est de correspondre avec le Parti communiste et faire en sorte que l'activité de l'association colle avec la ligne politique mise en place par le PCF.

Dans cette partie, nous traiterons d'Edouard Chenel et des communards. Lors de toutes les commémorations, Edouard Chenel envoie les différentes convocations aux communards et fait publier dans *l'Humanité* un appel pour l'association. Pendant les banquets, il lit les lettres d'excuses des absents. Lorsqu'un compte-rendu est publié, il le rédige et l'envoie au journal. Pour les montées au Mur, il a également un rôle d'organisateur, il fait publier l'appel et organise les éventuels trajets en voiture des communards handicapés. Ensuite, il a pour rôle de représenter l'association dans toutes les réunions du PCF en hommage à la Commune. Dans tous les enterrements, Chenel parle au nom de l'association, excusant la plupart du temps son président, Charles Rappoport. Dans les archives de l'association, nous avons retrouvé les discours produits par le secrétaire général à l'occasion de certains de ces enterrements. Sur les huit textes dont nous avons pu avoir accès sept commencent de la même manière ou équivalent : « Madame, Camarades. Secrétaire de l'Association fraternelle des Vétérans et Amis de la Commune, je suis chargé de présenter les excuses de notre aimé président : Charles Rappoport, auquel, à son grand regret, il fut impossible de se libérer aujourd'hui, d'une besogne ardue et urgente »<sup>268</sup>. Chenel est celui qui parle au nom de l'association. Il est chargé de retracer le parcours du défunt et de lier ses actions depuis la Commune à la cause du prolétariat.

Les absences quasi-systématique du président renforce l'image de Chenel comme cheville ouvrière des Amis de la Commune. Cette relation entre un président, à la stature nationale, totalement absent et le secrétaire général, quasi-anonyme, omniprésent est une des caractéristiques de l'association des années 1930 et plus généralement de l'association après 1930. Même après le changement de président en 1938 et l'arrivée à la présidence de Francis Jourdain, la totalité du travail quotidien est assuré par Chenel.

Nous avons évoqué la mise en place d'un discours unique au sein de l'association. Cependant, lorsqu'on se penche sur la correspondance du secrétaire de l'association, on se

---

<sup>268</sup> Archives association, 20 avril 1936, Obsèques d'Auguste Philippe. Allocution Edouard Chenel. On retrouve ce modèle-type de discours aux obsèques de Jean Allemane (9 juin 1935) ; Victor Rey (20 avril 1936) ; Auguste Deshauchamps (16 avril 1937) ; Arthur Malassagne (26 août 1937) ; Lagriffoul (13 octobre 1938) ; Lherminier (7 novembre 1938) ; Victor Séreau (1939).

rend compte qu'Edouard Chenel trouve en face de lui des voix qui divergent du discours dominant de l'association. En effet, deux ou trois conflits sont à noter et la question de la légitimité de la l'association des Anciens Combattants et Amis de la Commune comme groupe représentatif des vieux communards est posée.

## 2) Débats autour et à propos de l'association

Pour commencer, nous allons parlé de Marie Wathiez. Elle n'est pas directement en conflit avec l'association mais elle a une perception autre de la mémoire de l'événement. Marie Wathiez, ne se voit pas comme une des figures de la Commune et se tient en retrait des manifestations organisées par l'association. En 1913, elle refusait déjà une invitation à un banquet, disant que ses « souvenirs et impressions, toujours aussi vivaces, et très pénibles (l)' incitent plutôt à la réflexion et à la tristesse. S'ils peuvent être très utiles dans une conversation entre camarades, où l'on discute, où l'on échange des idées, ils perdraient tout effet dans une réunion »<sup>269</sup>. Pour elle, la commémoration n'est pas le moyen d'honorer l'événement. Au contraire, cela le fige dans le temps, rendant impossible de voir au-delà et de tirer des leçons. Cette idée se retrouve dans une lettre à Edouard Chenel, presque vingt ans plus tard :

« Mon cher camarade, c'est très gentil à vous de fêter les vétérans, il en reste si peu hélas! Et la génération actuelle est si loin de nous. Il y a plusieurs mois que je ne suis pas sortie, cet hiver exceptionnellement pluvieux n'a fait qu'aggraver mes rhumatismes et je traîne indéfiniment une sale grippe qui ne veut pas me quitter. Tous mes efforts tendent à conserver ma lucidité pour me tenir au courant des événements et m'acquitter des quelques travaux qui m'aident à vivre. J'en suis d'autant plus peinée qu'à mon sens on ne multipliera jamais trop les manifestations en faveur de la paix toujours menacée. Je suis si loin d'une époque où 45 mille personnes paient leur entrée et leur déplacement pour assister à un match alors que des savants désintéressés qui ne leur demandent pas même un sou d'entrée, ne parviennent pas à réunir 500 auditeurs (d'ailleurs partout et toujours les mêmes) pour entendre démontrer avec preuves à l'appui à quel cataclysme on veut nous conduire. Ah! Nous avons fait du chemin dans le sens de la réaction. Il n'y a plus de place, pour nous les vieux, dans une société qui ne saurait nous comprendre, toute enchaînée qu'elle est vers tous les plaisirs faciles sans s'apercevoir que le sol est en train de céder sous ses pas. Bonne réussite mon cher camarade, pour vos agapes fraternelles et merci de votre bon souvenir amical. Mes amitiés sincères. M. W. »<sup>270</sup>.

Cette lettre regorge de nombreuses critiques contre la société et notamment contre la vacuité du mouvement social. Elle dénonce les loisirs et le fait que des milliers de personnes se

<sup>269</sup> Archives de l'association, 13 mars 1913, Marie Wathiez à Jules Martelet.

<sup>270</sup> Archives de l'association, 18 mars 1931, Marie Wathiez à Edouard Chenel.

réunissent sans aucune production intellectuelle. Pour elle, chaque action du mouvement ouvrier doit être réalisée avec l'objectif d'améliorer les conditions de vie du groupe. Mais, au-delà de cette dénonciation, c'est au niveau de l'organisation de la classe ouvrière qu'elle veut orienter Edouard Chenel et pose la question de la place du Parti communiste dans cette organisation. Que fait-il face à la réaction?

Pour Marie Wathiez, il ne prend pas les bonnes décisions et son action n'est pas bénéfique pour l'émancipation du prolétariat. La place hégémonique de son discours fait qu'une certaine frange des ouvriers, notamment les plus anciens, ne peut exprimer son avis et se retrouve ainsi en marge. L'association qui devrait être un espace de liberté d'expression n'est devenue qu'une nouvelle tribune politique au service du Parti communiste. Pour conclure, elle parle « d'agapes fraternelles » pour évoquer le banquet. Utiliser ce terme religieux pour désigner le banquet montre bien la révolusion de la communarde pour ces commémorations, symboles d'une soumission idéologique.

La question de la représentativité de l'association est de nouveau soulevée en 1936 lors de l'affaire "Philippe". Au mois d'avril 1936, le communard Philippe décède et ses obsèques sont organisées dans la ville de Thiais.

Alors que des demandes de prise en charge des frais par l'association sont faites par le communard Valette, ami du défunt,<sup>271</sup> aucune réponse de l'association n'est à noter. Edouard Chenel remet cependant la somme de cinquante francs de la part de l'association ainsi que quatre-cents francs pour le Parti à la veuve Valette<sup>272</sup>.

En septembre, cette dernière s'adresse à l'association pour solliciter une aide et une fois encore, elle ne reçoit aucune réponse de l'entité. Fin décembre 1936, quelques jours après une manifestation organisée par l'association, Valette prend partie pour la veuve et adresse une lettre au ton plus qu'acérbe au trésorier de l'association :

« Lisez donc les statuts et vous y verrez qu'ils ont pour but de tirer de la détresse. Yvon, Andrieux, Philippe, etc, des Camarades nécessiteux etc. Or la veuve Philippe meurt de faim. Allez vous rester insensibles à cette détresse. Je vous attends. Faites donc voir votre solidarité. A bons entendeurs, salut, P. Valette, Vétérans, malgré vous de la Commune de Paris, 1871. Comme tu l'as déjà fait, tu communiqueras cet appel au secrétaire qui veut être le dictateur de l'association. PV. Le secrétaire n'a même pas répondu à une demande la Veuve »<sup>273</sup>.

Il remet en cause l'un des fondements de l'association, l'une des raisons pour laquelle les

---

<sup>271</sup> Archives de l'association, 15 avril 1936, Valette au trésorier Fontaine.

<sup>272</sup> Archives de l'association, 20 avril 1936, Comptes Obsèques Philippe.

<sup>273</sup> Archives de l'association, 17 décembre 1936, Lettre de Valette à Fontaine, trésorier de l'association.

communards s'étaient agrégés en 1881 pour survivre. C'est la critique la plus violente à laquelle l'association fait face depuis sa création et elle provient d'un communard. C'est un désaveu pour Edouard Chenel.

1936, c'est l'apogée de la mémoire de la Commune et du consensus autour de celle-ci. Valette, en revendiquant son statut de « Vétérans, malgré vous de la Commune de Paris » dénonce l'appropriation politique qui est faite par l'association et son secrétaire général. Il décrit même le secrétaire de l'association comme un dictateur. C'est l'omnipotence de Chenel qui est dénoncée et sa manière d'appréhender la mémoire de la Commune.

Tout comme Marie Wathiez, Valette ne se reconnaît pas dans l'association. C'est certainement avec un extrait de la dernière lettre à Edouard Chenel de la veuve Philippe qu'est le mieux énoncé leur pensée :

« (...) vous ne m'avez jamais répondu et cela s'appelle Solidarité. (...) L'argent de l'association n'est pas pour vous seul, mais pour les pauvres malheureux qui en ont un besoin pressant »<sup>274</sup>.

Cependant, ces voix dissidentes n'apparaissent jamais lors des banquets ou montées. La voix officielle rend compte d'une concorde autour de la personne de Chenel et de sa manière de gérer l'association et les ultimes années des communards. Car il faut comprendre que les années passants, le nombre de communards diminue. Un travail de recensement et de recueillement de leurs mémoires est alors entrepris par l'association et Chenel.

Ce désir de regrouper les communards se retrouve lors du banquet de 1931 où « les anciens combattants de la Commune inconnus de nous sont priés de se faire connaître, quelle que soit leur tendance »<sup>275</sup>. De cet appel jusqu'à 1939 apparaissent de nouveaux communards lors des différentes manifestations de l'association. Cependant, plus aucun avis de recherche n'est fait au nom de l'association pendant la décennie. Seule une lettre de Chenel au « camarade Lherminier » rend compte d'un quelconque procédé de recrutement. Dans cette lettre<sup>276</sup>, Chenel annonce qu'il a entendu parler de lui à Garches à la fête de l'*Huma*, le 6 septembre 1937, qu'il veut le rencontrer, évoquer ses souvenirs et lui remettre sa carte de l'association dont il est membre de droit. Avec cette hasardeuse rencontre au détour d'une allée de la fête de l'*Humanité*, on se rend compte que l'association ne fait pas de recherches poussées pour retrouver les communards. C'est plutôt le réseau communiste et ses multiples ramifications

---

<sup>274</sup> Archives de l'association, 23 décembre 1936, Lettre de Madame Philippe à Edouard Chenel, secrétaire de l'association.

<sup>275</sup> *Op. cit.*, Lundi 23 mars 1931, p. 1

<sup>276</sup> Archives association, 5 décembre 1937, Edouard Chenel au camarade Lherminier.



qui amènent les communards à l'association. Un autre exemple est la demande faite par la Fédération Paris-Ouest d'un envoi de carte pour un communard s'étant récemment manifesté<sup>277</sup>.

Ce réseau communiste est très présent et il est même entretenu par l'association. C'est ce que nous allons montrer avec l'analyse d'une commémoration par l'association.

### 3) La cérémonie Andrieux-Clément

Au mois de décembre 1936, l'association des Anciens combattants et Amis de la Commune organise une manifestation en l'honneur des communards Alexandre Andrieux, décédé presque jour pour jour deux ans plus tôt, et Jean-Baptiste Clément, le célèbre chansonnier dont c'est le centenaire de la naissance. Prévues pour le 13 décembre 1936, la manifestation doit être l'occasion d'apposer une plaque commémorative à l'endroit où reposent les cendres d'Andrieux et d'ériger un buste sur la tombe de l'auteur du *Temps des Cerises*.

Disposant de la correspondance complète envoyée par le secrétaire général – chose inédite jusqu'à présent dans nos archives – , il nous est possible de retracer les étapes de l'organisation de cette cérémonie.

Entre le 6 décembre et le 11 décembre 1936, Edouard Chenel envoie 31 lettres pour prévenir de la tenue de la manifestation. Celle-ci est de son initiative et l'organisation est complètement à sa charge. Fernand Desprès, rédacteur à *l'Humanité* et membre de l'association envoie à Chenel la lettre suivante :

« (...) Rappelle toi notre déjeuner fraternel de la Commune. Pendant de nombreuses années, j'ai été seul du journal à me rendre à ce repas. Il y avait des convocations dans le journal. Je m'adressais individuellement à tous les rédacteurs. Aucun ne bougeait... Et encore, la rédaction n'est guère représentée à ce repas qui est pourtant, selon moi, d'importance capitale. Cachin, Duclos, Marty l'ont compris. Gitton le comprendrait aussi dont l'esprit est très ouvert »<sup>278</sup>.

Avec cette lettre, Desprès décrit ce qui selon lui, doit être la marche à suivre pour que la cérémonie soit une réussite. Il met en avant l'importance de la redondance des appels pour marquer l'esprit des militants et leur faire prendre conscience de l'importance de cette cérémonie pour le PCF. Il évoque la réussite nouvelle du banquet, due selon lui au long travail en amont de promotion. Enfin, il parle du fait que si les dirigeants du Parti ont compris l'importance de ces manifestations, alors, bientôt, les militants suivront. Il conclut

---

<sup>277</sup> Archives association, 14 avril 1939, Secrétaire PC Paris-Ouest J. Baillet à Edouard Chenel. Demande d'une carte pour Schmit avec envoi de 25 francs de la part de la fédération.

<sup>278</sup> Archives association, 10 décembre 1936, Fernand Desprès à Edouard Chenel.

sa lettre en disant à Chenel que la réussite de la manifestation dépend de « (...) (s)on activité et (s)on désintéressement »<sup>279</sup>. Chenel est la cheville ouvrière de l'association et seul son travail fera de la cérémonie une réussite. A qui s'adresse-t-il dans sa correspondance?

En premier, il s'adresse à son président, Charles Rappoport, en lui exposant les contours de la cérémonie ainsi que ses espérances et ses attentes vis-à-vis de lui. Il dit qu'il espère réunir entre 150 et 200 personnes et qu'il aimerait qu'il prononce un discours avant de décrire la plaque pour Andrieux. Dans les 31 autres lettres, il mobilise toute la sphère communiste, du secrétaire général au simple Ami de la Commune, en passant par le vieux communard ou le journaliste d'un organe ami. Parmi les lettres marquantes, on a retenu celles envoyées à Maurice Thorez, Jacques Duclos et aux camarades du XVIII<sup>e</sup> arrondissement. Pour ces derniers, ils sont convoqués par Chenel pour représenter le quartier dans lequel Andrieux a vécu et où il est mort. Il contacte les députés Dutilleuil, Brout et Languenier ainsi que le conseiller municipal Bossus. Il espère une vive mobilisation du quartier d'où venait le communard connaissant le réservoir de militants disponibles dans ce quartier prolétarien. Ensuite, il s'adresse à Maurice Thorez, la plus haute personnalité communiste en France. Il espère voir celui-ci envoyer un délégué pour marquer la cérémonie du sceau du *Fils du Peuple*. En même temps, il profite de sa demande pour solliciter une entrevue avec le député d'Ivry afin de lui évoquer les difficultés de l'association. Il annonce qu'il a envoyé une invitation à la SFIO, estimant « qu'il (était) de (s)on devoir de le faire »<sup>280</sup>. Ici, on remet en lumière le conflit SFIO/PCF autour de la Commune. Du fait de l'alliance électorale, Chenel ne pouvait pas ne pas envoyer d'invitations aux instances socialistes<sup>281</sup>.

Enfin et c'est la lettre la plus importante, celle adressée à Jacques Duclos. Vice-président de l'association, Jacques Duclos s'investit beaucoup lorsqu'il s'agit de la Commune. Souvent présent aux banquets, il est le relais privilégié par Edouard Chenel lorsqu'il faut s'adresser à la direction du PCF. Le ton familier mais assez sec du secrétaire général de l'association laisse penser à une proximité entre les deux hommes. Cette proximité le mène à interroger Duclos sur l'avenir de l'association :

« Maintenant, autre chose. Notre association est dans le marasme d'un point de vue pécunier, le trésorier n'est pas fichu de faire rentrer les cotisations – je compte faire appel au Parti pour nous aider, si possible, là aussi, je compterai sur ton appui – pour l'instant, ne mélangeons rien (tu penses, je n'ai pas encore pu régler les couronnes du Père-Lachaise et de Montparnasse) – ceci dit en passant »<sup>282</sup>.

---

<sup>279</sup> *Ibid.*

<sup>280</sup> *Ibid.* 7 décembre 1936, Edouard Chenel à Maurice Thorez

<sup>281</sup> Il a envoyé des invitations à la SFIO ainsi qu'au secrétariat du *Populaire*.

<sup>282</sup> Archives association, 7 décembre 1936, Edouard Chenel à Jacques Duclos.

Il souhaite faire intervenir Duclos auprès du Parti pour sauver l'association de la faillite. Il parle du trésorier Fontaine qui semble avoir des difficultés à faire rentrer de l'argent dans les caisses. Cet appel à la supra-autorité qu'est le Parti communiste montre la dépendance financière de l'association. Malgré toute la bonne volonté d'Edouard Chenel, le schéma structurel sur lequel fonctionne l'association n'est pas viable. Comme le montre les comptes de la cérémonie<sup>283</sup>, même s'il est réussie, celui-ci coûtera de l'argent et n'en rapportera que trop peu. Avec cette manifestation, Chenel veut montrer la capacité mobilisatrice de la Commune et réveiller l'intérêt des dirigeants communistes qui en 1929 ont redonné vie à l'association.

Alors que Chenel avait souhaité une couverture importante de la part de l'*Humanité*, celle-ci ne fait qu'un petit encart en huitième page le lendemain<sup>284</sup>. Sont mentionnés des discours de militants du XVIII<sup>e</sup> arrondissement ainsi que celui d'un socialiste. Nous n'avons aucun chiffre concernant le nombre de participants. Cependant, Edouard Chenel choisit de commencer son discours par un rappel de l'importance d'honorer la Commune :

« Camarades. Les Amis de la Commune ne devaient laisser se terminer l'année 1936 sans honorer le centenaire de J.-B. Clément. Ces temps derniers, il fut accaparé d'abord par Doriot, qui organisa à St. Denis une exposition en son honneur, comme il avait organisé il y a deux ans, une exposition de la Commune, pour mieux tromper les masses sur ses véritables sentiments (...) »<sup>285</sup>.

En mettant l'accent sur la défense de la Commune et de sa mémoire, le secrétaire général souhaite interpeler les militants sur un point que personne n'a encore évoqué, la mémoire de la Commune après les décès des derniers communards. Ce travail est entamé par Edouard Chenel en 1939 avec une tentative de mémorialisation avec l'envoi en 1939 de ce que l'on va appeler « le questionnaire Chenel ».

Envoyé au cours du premier trimestre 1939 par le secrétaire général, seules trois réponses ont pu être consultées par nos soins:

« Nom ; Prénoms ; Né le ; A ; Département ; Pendant le siège de Paris (1870), où étiez-vous? ; Qu'avez-vous fait? ; Au 18 mars, qu'avez-vous fait? ; Où avez-vous servi? ; Sous les ordres de ? ; A quels combats avez-vous pris part? ; Pendant la semaine sanglante, qu'avez-vous fait? ; Et après ? ; Souvenirs personnels ; Avez-vous des pièces documentaires? »<sup>286</sup>.

Au-delà des réponses dont nous disposons – celles de Paul Poënsin, Clément Barbier et Repiquet – ce sont les questions qui nous intéressent. En somme, que veut savoir le

<sup>283</sup> Archives association, 15-20 décembre 1936, Anniversaire Andrieux-Centenaire J.-B. Clément.

<sup>284</sup> L'*Humanité*, Lundi 14 décembre 1936, n° 13877, p. 8

<sup>285</sup> Archives association, 13 décembre 1936, Cérémonie Andrieux-Clément, Discours Chenel.

<sup>286</sup> Archives association, Avril 1939.

secrétaire général de l'association?

Il apparaît ici que ce sont des questions banales qui sont posées. Pour la mémoire de la Commune, aucun apport significatif n'est réalisée. Seule l'ultime question sur la possible détention de pièces documentaires est intéressante. On peut se demander si l'association ne serait pas en train de devenir un espace de souvenirs alors que les communards s'éteignent petit à petit.

Au début des années 1930, l'association des Anciens Combattants et Amis de la Commune de Paris a vu le Parti communiste entrer au sein de son organigramme. L'espace politiquement pluriel que pouvait représenter l'association n'est plus. Désormais, son discours et ses actions sont pensés en fonction d'un but politique. Les communards encore en vie sont les symboles d'une époque chérie mais dépassée par le succès de la Révolution d'Octobre. Lorsqu'éclate la Seconde Guerre mondiale, la Commune et l'association n'ont plus aucune raison d'exprimer la moindre opinion. Contrairement à la Première Guerre mondiale où elle avait gardé une activité, elle ne peut pas s'exprimer, notamment en raison de ses connotations idéologiques. Les événements immédiats écrasent tout. Lorsqu'arrive le temps de la Libération, les communards ne sont plus. Quel avenir?

#### IV – 1944 – 1962 : retrouver sa place dans un nouveau contexte mémoriel

Cinq ans de silence. Voilà le temps durant lequel l'association des Amis de la Commune n'a pu s'exprimer. Durant ces cinq années, elle fut contrainte à l'inactivité. On l'avait laissé en 1939, tentant de rassembler les dernières bribes de souvenirs des communards encore en vie. Cinq ans plus tard, ces communards ne sont plus. Quelles raisons d'exister pour l'association?

Pour commencer, nous allons évoquer la période 1944-1947. En effet, durant ces trois ans, l'association retrouve son rythme d'avant-guerre. Elle existe sans forcément agir. Ce temps correspond à la redéfinition d'un climat autour de la mémoire de la Commune. Il faut repenser l'association et adapter son discours, ses actions, aux nouvelles ambitions et aspirations du Parti communiste.

##### 1) La disparition des communards et l'apparition de mémoires concurrentes

La première chose à évoquer, et non des moindres, c'est la nouvelle composition de l'association. D'anciens combattants, elle n'en a plus que le nom. Adrien Lejeune, le dernier communard, est décédé en 1942 à Moscou.

La première fois que l'on retrouve la trace de l'association après la Seconde Guerre mondiale, c'est le 8 octobre 1944<sup>287</sup>. Présente dans le groupe de tête de la manifestation en l'honneur de Paul Vaillant-Couturier, l'association semble avoir repris sa place dans le schéma manifestant du mouvement communiste français. Mentionnée dans le compte-rendu de la manifestation le lendemain, on ne retrouve toutefois aucun nom membre<sup>288</sup>. Ce n'est qu'au mois de mars 1945 et le compte-rendu du grand meeting au gymnase Japy qu'on retrouve notre association, ou plutôt son emblème<sup>289</sup>. Dix jours plus tard est organisé le premier Banquet de l'association depuis la fin de la guerre. Les plus hautes instances du Parti et de l'Etat sont annoncées. Charles Tillon, ministre de l'Air, Jacques Duclos, vice-président de la Constituante ou encore P. Môtet, député, sont sensés venir au banquet, faisant de la manifestation, un rendez-vous incontournable de la sphère communiste. Seule particularité, la présence de Valette comme « vétéran de la Commune ». Valette, militant de Suresnes,

---

<sup>287</sup> *L'Humanité*, Dimanche 8 octobre 1944, n° 46, p. 2

<sup>288</sup> *L'Humanité*, Lundi 9 octobre 1944, n° 47, p. 2

<sup>289</sup> *L'Humanité*, Dimanche 18 mars, n° 185, p. 1., « Sur l'estrade, drapée aux couleurs nationales, se détache le drapeau cravaté de crêpe des "Anciens combattants et amis de la Commune" ».

avait dix ans lors de la Commune. Il a vu la Commune mais peut-on dire vraiment qu'il est un Vétéran? Le PCF répond par l'affirmative.

Bien que Tillon et Duclos soient absents, de nombreux militants grossissent l'assistance, laissant espérer une reprise de l'activité par l'association. Si preuve il devait y avoir, *l'Humanité*, par l'intermédiaire de Pierre Delon, remet un souvenir à Edouard Chenel pour ses 35 ans de militantisme<sup>290</sup>. Chenel est conforté dans son rôle d'animateur de l'association. En ce qui concerne la montée au Mur, c'est une grande manifestation à la gloire du PCF, prophétisant sur son action future : « Hommage grandiose aux héros de la Commune, hommage aux martyrs de la Libération nationale. Volonté ardente de les venger en s'inspirant de leur exemple et en continuant leur lutte »<sup>291</sup>. L'année 1946 se déroule sur le même schéma. L'association est la spectatrice et le symbole d'un ballet qui lui est si proche et si lointain à la fin. Un double contexte la fait entrer en scène d'une manière quelque peu impromptue. Un contexte politique et immédiat tout d'abord. Après le départ des ministres communistes du gouvernement au mois de mai 1947, le PCF se retrouve de nouveau à l'écart du pouvoir. Ensuite, un contexte mémoriel. Fort du prestige acquis pendant la Résistance, le PCF abandonne ou du moins délaisse la mémoire de la Commune au profit d'une mémoire propre et immédiate.

La violence inouïe du conflit qui vient de se terminer et l'importance du Parti communiste dans la Résistance redéfinissent la hiérarchie des mémoires et des espaces mobilisés par celui-ci. La Commune et le Père-Lachaise disposent toujours du même crédit auprès du PCF mais elle est désormais surpassée par la mémoire de la Résistance. Celle-ci appartient au champ d'expérience d'une grande majorité des cadres du Parti et définit un nouveau pan de la mémoire collective du Parti communiste français. Cependant, le Parti ne se coupe pas de la mémoire de la Commune, il les superpose pour en décupler leurs effets propres. Lorsque *l'Humanité* rend compte de l'inhumation de Pierre Sémard<sup>292</sup>, elle insiste sur le fait que sa tombe se trouve à côté de celles de Barbusse et Paul Vaillant-Couturier, en face du Mur. L'épicentre est désormais là où se trouvent les communistes morts pour la cause.

Comprendre le nouveau partage des espaces et la nouvelle hiérarchisation des mémoires nous permet de saisir les tenants et les aboutissants de la future reprise en mains par l'association de la diffusion de la mémoire de la Commune, au-dessus du Parti lui-même.

---

<sup>290</sup> *L'Humanité*, Mardi 27 mars 1945, n° 192, p. 2

<sup>291</sup> *L'Humanité*, Mardi 29 mars 1945, n° 247, p. 1-2

<sup>292</sup> *L'Humanité*, Dimanche 11 mars 1945, n° 179, p. 2

Pour cela, nous allons nous servir de l'analyse Danielle Tartakowsky et plus précisément du chapitre X de son ouvrage sur les usages politiques du Père-Lachaise<sup>293</sup>. Elle explique comment le Parti communiste s'est emparé d'une partie du cimetière et s'est servi de cet espace pour asseoir sa légitimité. Honorant la mémoire de la Commune depuis sa fondation en 1920, le PCF, avec son rôle dans la Résistance, a désormais ses propres morts et martyrs. Il peut mettre en place son propre culte des morts. Comme le dit Danielle Tartakowsky : « La dramaturgie mise en oeuvre réaffirme solennellement les magistères des intellectuels, « indispensables maîtres des signes », promus passeurs de la mémoire. (...) La mémoire globale ainsi construite permet d'ancrer la Résistance dans les combats de 1871 et des années 30, en fondant par là son antériorité sur le 18 juin. »<sup>294</sup>. Rendant compte de l'importance des intellectuels lors de la manifestation du 8 octobre 1944, Danielle Tartakowsky explique la place donnée à la nouvelle mémoire de la Résistance et sa mise en relation avec les autres mémoires présentes dans la mémoire collective du communisme français. A côté du Mur, on retrouve ce que l'auteure appelle les mémoires « imbriquées » avec les monuments à la mémoire des déportés des camps de concentration et d'extermination. L'espace sacré s'élargit et, de Mur des Fédérés, on parle d'un carré plus large, réunissant les résistants et les déportés<sup>295</sup>.

C'est avec cette nouvelle problématique d'élargissement des mémoires du PCF que l'association et son secrétaire général aborde la crise du mois de mai 1947 et la démission des ministres communistes du gouvernement. Revenu dans le camp des contestataires, le choix est fait de mobiliser les militants sur de nouvelles bases. Dans cette optique, elle se décharge progressivement de l'organisation de la montée au Mur des Fédérés. C'est à l'association et à son secrétaire général qu'elle échoit.

## 2) 1948 – 1962 : une reprise de l'activité dans un moment de faible mobilisation politique autour de la Commune

Au cœur de la crise de mai 1947, la montée au Mur s'annonce. Les querelles entre socialistes et communistes s'intensifient. Pour la première fois depuis la Libération, l'association se prononce et invite à l'unité. Même en dehors de l'organisation, elle annonce

---

<sup>293</sup> Danielle TARTAKOWSKY, *Nous irons chanter sur vos tombes, Le Père-Lachaise, XIX-XXe siècle*, Paris, Aubier, 1999, p. 162

<sup>294</sup> *Ibid*, p. 166

<sup>295</sup> *Ibid.*, p. 175

que :

« Devant les menaces de la réaction et des vichyssois, continuateurs des traîtres versaillais, devant les tentatives d'agression contre la République et la démocratie, les Amis de la Commune, qui ont toujours eu la joie de trouver dans cette manifestation traditionnelle le spectacle de l'unité de toutes les forces ouvrières et démocratiques, pensent que les Fédération de Seine, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne du Parti Socialiste reviendront sur la décision regrettable de manifestation particulière, qui se tiendrait à un moment où plus que jamais l'unité des républicains antifascistes s'impose. Les Amis de la Commune appellent fraternellement tous les républicains, syndicalistes, socialistes, communistes, démocrates, tous les patriotes amis de la liberté, à se joindre au cortège au cortège traditionnel d'unité du 25 mai 1947. Pour les Amis de la Commune : Le président : Francis Jourdain. Le secrétaire général : Edouard Chenel. La vice-présidente : Zélie Camélinat ». <sup>296</sup>

Bien que l'unité ne soit pas effective le jour du défilé, l'association a de nouveau exprimé son opinion et ses ambitions pour la montée au Mur. A partir de ce jour, et ce, jusqu'au décès d'Edouard Chenel, l'association assure l'organisation du défilé. Pendant cette période, son activité est inversement proportionnelle au rayonnement de la mémoire de la Commune.

C'est à partir de 1948 que l'association redevient l'épicentre de la mémoire de la Commune, tout du moins, au niveau de l'organisation.

A l'échelle des banquets, aucun changement dans la mesure où ces réunions relevaient déjà d'une organisation propre à l'association. Une chose à dire, c'est la mise en place d'une tradition du banquet. Les personnes présentes sont souvent les mêmes, faisant de l'événement un rite d'un certain groupe de personnages du Parti communiste.

Deux changements en rapport avec les commémorations. Le premier, c'est la montée au Mur. Le PCF détourne son attention de la Commune sans toutefois l'abandonner, laissant le soin à une organisation amie de s'en occuper. Le second changement, c'est l'attention portée à des commémorations annexes, souvent des anniversaires de communards célèbres.

Commençons par ces nouvelles commémorations. Les années 1930 avaient préfiguré cette pratique qui consiste à honorer individuellement des communards. En 1937, avant le banquet du 18 mars organisé à Montreuil, devaient être inaugurées des rues en l'honneur de Camélinat, Louise Michel, Jean Allemane, Delescluze et Babeuf<sup>297</sup>. En raison des événements de Clichy, les retombées n'avaient pas été à la hauteur des espérances.

Au moins de juin 1948<sup>298</sup>, l'association invite les militants à participer à une manifestation en l'honneur d'Eugène Varlin, le martyr de la Commune, relais de Karl Marx à Paris. Edouard

<sup>296</sup> *L'Humanité*, Mercredi 14 mai 1947, n° 833, p. 1

<sup>297</sup> *L'Humanité*, Mercredi 17 mars 1937, n° 13970, p. 7

<sup>298</sup> *L'Humanité*, Dimanche 13 juin 1948, n° 1172, p. 2



Chenel est annoncé parmi les personnes prononçant un discours avec Ouzoulias, délégué du PCF. L'année suivante, un hommage lui est de nouveau rendu. En ce mois de juin 1949, c'est au tour de Léo Frankel d'être honoré par l'association. Comme le dit *L'Humanité* :

« Une émouvante cérémonie réunissait hier au Père-Lachaise, sur la tombe de Léo Frankel, ouvrier hongrois, membre de la Commune, des amis de la Commune, tant hongrois que français. Une plaque commémorative fut apposée, et à cette occasion, des représentants de l'Union Démocratique des Hongrois en France ainsi que de l'Association des Amis de la Commune rappelèrent la vie de Léo Frankel, tout entière consacrée à la lutte de la classe ouvrière »<sup>299</sup>.

Le responsable de la commission du Travail sous la Commune, symbole de l'internationalisme du mouvement du 18 mars se trouve au coeur d'une cérémonie où l'on honore son dévouement. La Hongrie, pays ami du PCF envoie des délégués, confortant la relation et l'importance de la mémoire de la Commune pour tout le monde communiste.

Cette notion d'internationalisme, on la retrouve encore en 1951. Les généraux polonais Jaroslaw Dombrowski et Walery Wroblewski, commandants en chef des armées de la Commune reçoivent à leur tour un hommage de la part du PCF et de l'association<sup>300</sup>. On leur érige un buste chacun sur leurs tombes situées en face du Mur. On note la présence des filles d'Emile Eudes, un autre général de la Commune, comme pour insister sur l'unité internationale qui existait dans la défense de l'idéal communard. Cette idée d'internationalisme est utilisée par les communistes alors que d'intenses campagnes sont menées pour mener à « l'union des peuples »<sup>301</sup> et aux libérations nationales. Ces nombreux slogans se retrouvent lors des montées au Mur, désormais organisées par l'association.

Avec de migrer de nouveau vers le mois de mai et le retour de l'association dans l'organisation de la manifestation, nous allons nous pencher sur le film de Robert Ménegoz, la *Commune de Paris*, produit en 1951 par l'association.

Le documentaire *Commune de Paris* de Robert Ménegoz, réalisé en 1951 est produit par les Amis de la Commune pour le 80e anniversaire de l'événement. Les conseils historiques sont prodigués par Albert Soboul et Jean Dautry, deux universitaires liés au PCF. Pour la première fois, des scientifiques apportent leur concours à une initiative de l'association. Avec l'utilisation du cinéma, c'est une nouvelle manière de promouvoir l'événement. Mais bien que nouveau d'un point de vue technique, l'histoire de la Commune qui est promue dans ce film de 25 minutes ne déroge pas à la terminologie en place. Il place la Commune comme terreau du PCF et on aborde les thèmes récurrents. Paris, les fautes politiques des

<sup>299</sup> *L'Humanité*, Lundi 13 juin 1949, n° 1484, p. 2

<sup>300</sup> *L'Humanité*, Lundi 14 juin 1951, n° 2081, p. 6

<sup>301</sup> *L'Humanité*, Vendredi 27 mai 1949, n° 1470, p. 2

communards ou l'absence de parti politique à sa tête, tels sont une nouvelle fois les axes abordés dans le films. Un soin tout particulier est porté pour mettre en lumière certains noms qui ont fait la révolution de 1871. Un procédé en phase avec ce que peut faire l'association lorsqu'elle appose des plaques commémoratives. Un manque d'informations sur ce film ne nous permet malheureusement pas de nous intéresser plus en détails à cet objet unique. Tournons-nous encore une fois vers le mois de mai et à la montée au Mur.

Alors que la montée au Mur post-guerre devait montrer l'unité des communistes et des socialistes, l'année 1947 marque une première crise entre les deux entités. A l'occasion de cette crise, l'association s'exprime pour la première fois depuis la fin du conflit. Consciente de l'importance de cet événement pour cimenter un mouvement, elle réclame l'unité. Peine perdue. Mais 1948 marque le retour au comité d'organisation d'Edouard Chenel et de l'association.

Le 26 mai 1948<sup>302</sup>, il est spécifié dans l'appel au Mur que les organisations se rendant au traditionnel défilé répondent à l'appel des Amis de la Commune. Le lendemain, lorsque l'annonce de déplacer le défilé est faite, ce sont « les Amis de la Commune et les organisations participantes, soucieux de conserver à la manifestation de la Commune son caractère d'union, décident de la reporter au dimanche 6 juin, à 15 heures, et s'engagent à redoubler d'efforts pour en assurer le succès »<sup>303</sup>. Désormais, l'association est à la tête des organisations participantes et se place comme le défenseur d'une unité autour de la Commune. En effet, on appelle les « hommes et femmes » ou encore les « jeunes et les vieux »<sup>304</sup> à participer à la montée, faisant évoluer la terminologie du discours rappelant les valeurs pluralistes prônées lors des montées antérieures à 1930.

De 1948 à 1956, années correspondant à la période durant laquelle l'organisation de la montée est assurée par l'association, deux tendances se dégagent. La première, c'est la sensible désaffection des militants pour le Mur. Alors que l'*Humanité* faisait état de « centaines de milliers »<sup>305</sup> de manifestants défilant pendant plus de six heures en 1947, on n'avance plus de chiffres à partir de l'année 1950. Cette idée se renforce lorsque l'on se penche sur la place accordée aux comptes-rendus dans l'organe du Parti communiste. Plus les années passent et plus le compte-rendu glisse dans les pages du journal. On annonce la réussite des différents défilés en une mais les résumés sont de plus plus concis et l'idée de

---

<sup>302</sup> L'*Humanité*, Mercredi 26 mai 1948, n° 1156, p. 1

<sup>303</sup> L'*Humanité*, Jeudi 27 mai 1948, n° 1157, p. 1

<sup>304</sup> L'*Humanité*, Samedi 5 juin 1948, n° 1165, p. 1 et 2

<sup>305</sup> L'*Humanité*, Mardi 27 mai 1947, n° 844, pp. 1-3

commémoration de la Commune prend de moins en moins de place face aux mots d'ordre du PCF<sup>306</sup>. Organisant les défilés pour le Parti communiste, l'association acquiert une respectabilité dans la sphère communiste. Ceci se retrouve dans la mise en place d'une réelle tradition du banquet du 18 mars. Marcel Cachin, figure tutélaire du Parti, Jacques Duclos, secrétaire général par intérim entre 1950 et 1953 et Francis Jourdain, compagnon de longue date et président de l'association sont présents tous les ans pour donner un écho tout particulier à la manifestation. La place de l'association dans l'univers communiste peut être résumée par le compte-rendu de l'année 1954<sup>307</sup> :

« 83e anniversaire de la Commune. Hier, à la Famille Nouvelle, ont été célébrés à la fois le 83e anniversaire de la Commune de Paris et le 25e anniversaire des Amis de la Commune ».

On fait état d'une presque mémoire de l'association en honorant son 25e anniversaire. Mais une mémoire bien particulière, celle de l'association sous direction communiste. Honorer les vingt-cinq ans de l'association, c'est honorer le travail d'Edouard Chenel. L'association, c'est une part non négligeable de la vie de Chenel. Et l'association sans lui n'est rien. C'est en cela que, à partir de 1956, alors que le poids des années commence à être trop lourd à porter, l'activité de l'association cesse quasiment. 1956 voit l'ultime résurgence d'une certaine idée de l'association, celle d'Edouard Chenel, le secrétaire général qui a vu s'éteindre les derniers communards et avec eux, leur mémoire désormais mythifiée.

Après, l'association est dessaisie de l'organisation, faute de membres actifs. Le banquet se voit privé de compte-rendu en 1957 et n'a pas lieu en 1958, faute de moyen. Cette année 1958 apparaît comme une année noire pour l'association avec le décès de Marcel Cachin, le manque de fonds de l'association<sup>308</sup>, l'état de santé d'Edouard Chenel qui se détériore et enfin une situation politique instable. Avec l'état de siège promulgué en mai 1958, la montée au Mur n'a pas lieu.

Alors que l'activité de l'association est au point mort, Edouard Chenel décède le 6 mars 1959, ce mois de mars qui l'a tant vu s'activer. Le 7 mars, ses obsèques réunissent une assistance nombreuse parmi laquelle on retrouve Jacques Duclos, Victor Michaud, Paul Laurent, Robert Ballanger, Quillet, Eugène Hénaff, Maurice Pressouyre, Emmanuel Fleury, Millo, Marcel Rousset, Bilbor, André Sanz, « Pépin, représentant des Amis de la

---

<sup>306</sup> *L'Humanité*, Lundi 1er juin 1953, n° 2717, p. 1. Même au niveau de la taille des titres, la « Commémoration du 83e anniversaire de la Commune » est plus petite que les différents mots d'ordre proférés comme celui faisant office de gros titre : « Un gouvernement de paix! Libérez les emprisonnés! Unité d'action! ».

<sup>307</sup> *L'Humanité*, Lundi 15 mars 1954, n° 2962, p. 5

<sup>308</sup> *L'Humanité*, Mercredi 12 mars 1958, n° 4206, p. 4

Commune »<sup>309</sup>. Malgré la mention de la participation de l'association aux montées de 1959, 1960 et 1961, l'absence de banquet du 18 mars entérine un fait : l'association est entrée en sommeil depuis le décès de son secrétaire général. Pour la réveiller, une refondation est nécessaire. La proximité du Centenaire amène le Parti communiste à se pencher sur cette entité, vieille de quatre-vingt ans.

1961, quatre-vingt dixième anniversaire de la Commune. Deux ouvrages sont publiés aux Editions sociales, éditions du parti communiste. Le premier, *A l'assaut du ciel* de Jacques Duclos. Le deuxième, *La Commune de Paris* de Jean Bruhat, Jean Dautry et Emile Tersen. Entre militantisme et historicisation de la Commune, ces deux ouvrages préfigurent-ils une nouvelle manière de mobiliser la mémoire de la Commune par le parti communiste français? C'est l'objet de notre dernière partie.

---

<sup>309</sup> *L'Humanité*, Lundi 9 mars 1959, n° 4514, p. 4

Partie IV : 1962-1971, en route pour le centenaire

1971 : cent ans après, la Commune déchaîne toujours autant les passions. L'Association des Amis de la Commune se veut être à la tête des entités commémorant le centenaire de l'événement. Se pencher sur cette volonté de porter la mémoire de la Commune, c'est saisir l'articulation entre les trois prismes de l'association pendant les années 1960 : le politique, la mémoire et l'histoire.

C'est ces trois pans qui motivent la reconstitution de l'association en 1962. On retrouve dans les principaux animateurs de l'association, des personnalités dont l'objectif est d'aider à la diffusion de l'histoire et de la mémoire de la Commune de Paris, en liant sa mémoire à la conjoncture politique et sociale. C'est avec des responsables politiques de premier ordre, des militants ou encore des historiens formés au contact du mouvement ouvrier que l'Association entreprend de redonner vie à la mémoire du printemps 1871.

Maurice Choury apparaît comme un des symboles de cette associations des années 1960. En effet, bien que non historien de formation, il se concentre sur la rédaction d'une somme sur les quartiers de la Commune de Paris. Toutes ces personnalités, dont le dénominateur commun est l'appartenance au Parti communiste se concentrent à promouvoir les événements du printemps 1871 et s'activent à donner au centenaire de la Commune de Paris en 1971, un éclat tout particulier.

La Commune au sein de l'association, se veut être l'événement refuge vers qui l'on se tourne et vers qui on cherche à orienter le regard du mouvement ouvrier français. Cette dernière période de l'étude de l'association des Amis de la Commune de Paris apparaît très vite comme le point culminant de son activité.

Avec un bulletin et une activité mémorielle et historique, on est en mesure de se demander si l'association n'a pas pour la première fois de son histoire les moyens de ses ambitions? Pendant cette décennie, l'association multiplie et diversifie ses activités.

Cependant, ses nouveautés nous amènent à nous poser plusieurs questions : l'association agit-elle dans la continuité de ces anciennes moutures ou a-t-elle comme objectif de redéfinir la manière d'entretenir et de diffuser la mémoire de la Commune?

Afin de répondre à ces interrogations, nous nous pencherons tout d'abord sur la structure associative mise en place en 1962, pour ensuite analyser les différentes activités et actions de l'association, et terminer sur la commémoration du Centenaire par l'association.

## I – La reconstitution de 1962

### 1) Une complète refonte administrative...

Lorsque qu'en tant que secrétaire général, Emmanuel Fleury dépose l'acte de fondation de l'Association des Amis de la Commune de Paris (1871) le 30 mai 1962<sup>310</sup>, c'est une association vieille de quatre-vingt ans qui revit.

Comme nous l'explique Jacques Duclos au cours de l'assemblée de reconstitution tenue le 14 mai 1962 à la Maison des Métallurgistes<sup>311</sup>, l'association des Amis de la Commune était « depuis la disparition du camarade Chenel (...) en sommeil »<sup>312</sup>. Trois ans après et même six ans après les dernières activités de l'association, cette reconstitution apparaît comme la suite logique de cette entité à l'histoire caractérisée par de multiples refondations/reconstitutions et une activité en dents de scie. Relayé par *l'Humanité*, cet avis de reconstitution ne semble pas au premier abord bouleverser les codes de cette association :

« Assemblée des Amis de la Commune de Paris. Les anciens adhérents de l'association des Amis de la Commune de Paris sont invités à l'Assemblée Générale qui aura lieu, sous la présidence de Jacques Duclos au 94, rue J.-P. Timbaud, ce soir lundi 14 mai 1962, à 20 h. 30. Le secrétaire général provisoire : Emmanuel Fleury »<sup>313</sup>.

Comme depuis les années 1930, la diffusion de la mémoire de la Commune est confiée à un éminent dirigeant communiste, en l'occurrence Jacques Duclos, au sein d'une salle acquise au Parti communiste, ici la Maison des Métallurgistes. C'est en se penchant sur les statuts de l'association<sup>314</sup> déposés le 30 mai 1962 par le secrétaire général Emmanuel Fleury que l'on saisit l'importance de cette reconstitution et la complète rénovation de son cadre organisationnel.

Deux points clés peuvent être dégagés de ces statuts après une rapide analyse<sup>315</sup>. La première, c'est l'imposante structure administrative qui se met en place. Deuxièmement, c'est une claire énonciation des buts et objectifs de l'association.

La reconstitution de 1962 marque l'abandon du titre « anciens combattants ». C'est un tournant dans l'histoire de l'association. Pour la première fois depuis sa création, plus aucun

---

310

Archives de la Préfecture de Paris, Bureau des Associations, Dossier Les Amis de la Commune de Paris, 30 mai 1962, feuillet CS69546

311 Archives de l'Association des Amis de la Commune, Bulletin 1963 ; *L'Humanité*, lundi 14 mai 1962, n° 5507, p. 6

312 Archives de l'Association, Ibid...

313 *L'Humanité*, lundi 14 mai 1962, n° 5507, p. 6

314 Archives de la Préfecture de Paris, op. cit.

315 Voir Annexe 5.

terme du titre de l'association ne relie directement les membres aux combats de 1871. On oublie également le principe de solidarité si important depuis la création de l'entité.

La principale évolution de cette reconstitution est la mise en place d'une hiérarchie administrative claire. L'organe dirigeant de l'association se trouve être le conseil d'administration, composé de treize personnes, élu lors de l'assemblée générale du 14 mai 1962. Chargé d'impulser les différentes actions de l'association, il élit un bureau qui gère l'activité quotidienne de l'association. Un président, quatre vice-présidents, un secrétaire général, un secrétaire adjoint, un trésorier, un trésorier adjoint ainsi qu'un porte-drapeau et deux porte-drapeau adjoints<sup>316</sup>, telle est la composition de ce bureau qui est l'émanation de l'assemblée tenue à la Maison des Métallos. Les membres du conseil d'administration sont élus pour quatre ans et rééligibles<sup>317</sup>. Comme le dit l'article 6 :

« Le Conseil d'Administration se réunit au moins tous les six mois et chaque fois qu'il est convoqué par le Secrétaire-Général. Il est tenu un procès-verbal des séances. Les procès-verbaux sont signés par le Président de séance et le Secrétaire Général »<sup>318</sup>.

Cette mise en place de réunions régulières et la recherche d'une périodicité montre le changement réalisé dans l'administration de l'association. Le contrôle des décisions et du respect de l'ordre du jour est assuré par la tenue des conseils d'administration. Même si les anciens statuts de l'association – comme en 1905 – prévoyaient des rencontres régulières, la hiérarchisation et l'administratisation de l'association permet de concevoir la diffusion de la mémoire de la Commune de façon plus encadrée.

Cet encadrement se confirme avec la mise en place d'une commission de contrôle composée de trois membres élus par l'assemblée générale<sup>319</sup>. L'objectif de cette commission : avoir un regard sur les comptes et l'activité de l'association. En somme, si des manquements sont constatés, elle est chargée de les dénoncer et d'en informer le conseil d'administration.

Malgré tout, on garde dans cette nouvelle mouture associative des références certaines des années antérieures.

Tout au long de son histoire, l'association a su trouver des personnalités, des militants totalement dévoués à son fonctionnement. Ses personnes, que l'on peut regrouper sous le terme de "passeurs de mémoire"<sup>320</sup> apparaissent comme essentielles dans le fonctionnement

<sup>316</sup> Archives de la Préfecture de Paris, op. cit. ; Archives de l'Association des Amis de la Commune, Bulletin 1963

<sup>317</sup> *Ibid.*

<sup>318</sup> Archives de la Préfecture de Paris, op. cit.

<sup>319</sup> Voir Annexe 5, Article 7

<sup>320</sup> Michel CORDILLOT, Zéphirin Camélinat (1840-1932), Une vie pour la Sociale, Auxerre, Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne / Adiamos-89, 2004, p. 110



quotidien de l'association. On saisit bien cela lorsque Jacques Duclos impute la "mise en sommeil" de l'association au seul décès d'Edouard Chenel. La nouvelle configuration de l'association des Amis de la Commune, avec la multiplication des acteurs et le redoublement des postes clés<sup>321</sup> laissent penser que cette personnification de l'activité de l'association n'est plus. Mais à la lecture des statuts et notamment de l'article 6 précédemment cité, le secrétaire général se doit d'être présent à chaque conseil d'administration et de signer les procès-verbaux de séances. D'autre part, il a le pouvoir de convoquer ce conseil d'administration à n'importe quel moment afin de répondre à un possible événement important. Enfin et cela ne fait que confirmer les précédentes affirmations que c'est le secrétaire général qui est chargé de déposer les statuts à la préfecture à la suite de l'assemblée de reconstitution. Il est la personne en relation directe avec l'administration étatique. C'est ce qui résulte notamment de la nouvelle demande d'Emmanuel Fleury pour insérer au Journal Officiel la déclaration des statuts de l'association des Amis de la Commune de Paris (1871)<sup>322</sup>. Cette prédominance du secrétaire général est un des points importants à évoquer. En effet, elle caractérise le fonctionnement de l'association depuis l'introduction des Amis en 1914 et encore plus après la reconstitution de 1930. Cette continuité apparaît plus clairement dans la composition des membres de l'association et la question de leur appartenance politique nous fait nous interroger sur la persistance des liens idéologiques et politiques de la "nouvelle" association des Amis de la Commune de Paris.

## 2) ... pour la poursuite du même but politique

Les présidents se succédant à la tête des Amis de la Commune sont des figures importantes du communisme français et la présidence de Jacques Duclos ne déroge pas à la règle. On voit dans l'articulation des rôles des secrétaires généraux et des présidents, un point clé de l'activité quotidienne de l'association. Emmanuel Fleury reprend le rôle

---

<sup>321</sup> On le voit bien lorsque l'on constate qu'il y a quatre vice-président, un secrétaire adjoint, un trésorier adjoint et même deux porte-drapeau adjoints. Cette abondance de personnes a l'avantage de pouvoir maintenir la régularité des réunions, en dépit des possibles indisponibilités de chacun. Rappelons par exemple que Jacques Duclos est membre du Bureau Politique du Parti communiste français et sénateur. Sa présence aux différents conseils d'administration n'est de fait pas assurée. Un dernier détail à soulever mais qui a son importance, l'âge des membres de ces assemblées et autres conseils. L'association a vu et appris à vivre avec le décès progressif des communards. Alors que ses membres sont pour la plupart âgés de plus de 60 ans (en 1962, Jacques Duclos a 66 ans et Emmanuel Fleury a 62 ans, tandis que Maurice Pépin a 72 ans), elle choisit la sécurité de l'abondance de décideurs pour ne plus se trouver en "sommeil".

<sup>322</sup> Archives de la Préfecture de Paris, Bureau des Associations, Dossier Les Amis de la Commune de Paris, « Paris, le 2 juillet 1962. Monsieur le Préfet, l'insertion au Journal Officiel n'ayant pas été faite dans les délais légaux, je renouvelle la déclaration de l'association "les Amis de la Commune de Paris 1871". Le secrétaire général, Emmanuel Fleury ».

d'Edouard Chenel<sup>323</sup> en tant qu'organisateur de la vie de l'association tandis que Jacques Duclos se place dans les pas de Charles Rappoport ou de Francis Jourdain en tant que figure tutélaire du mouvement communiste.

Ce symbolisme se retrouve dans le comité d'honneur formé lors de l'assemblée de la Maison des Métallurgistes du 14 mai 1962. Composé de dix membres, il regroupe des personnalités communistes ou affiliés au mouvement communiste. Cet organe ne dispose selon les statuts d'aucun pouvoir, il semble juste exister pour formaliser l'acceptation de l'association dans le cadre plus large des organisations de la sphère communiste. L'exemple le plus marquant est la présence de Maurice Thorez, alors secrétaire général du PCF dans la liste des membres du comité d'honneur<sup>324</sup>. Même si son activité au sein de l'association est nulle, son aura confère à l'association un poids certain dans la diffusion de la mémoire de la Commune. Cette diffusion de la mémoire, on la voit, avec la multiplication des postes et organes de direction, est censée être le fait d'un éventail de personnes assez élargi. Mais lorsque l'on recoupe les différents membres du conseil d'administration, du bureau et du comité d'honneur, on se rend compte assez vite que les mêmes personnes se retrouvent souvent à plusieurs postes. Arthur Adamov, Jean Dautry, Lucien Jayat, Emile Tersen, les quatre vice-présidents se retrouvent dans trois instances de direction ou de représentation. A l'exception des portes-drapeau, tous les membres du bureau sont également membres du conseil d'administration. La multiplication des postes est-elle un gage de réussite pour l'association? Dans la mesure où l'activité de l'association n'avait été pendant plus de quarante-vingt ans que le fait d'une ou deux personnes, elle repose désormais sur un cercle beaucoup plus important, une collégialité qui assure ou fait envisager la pérennité de l'entité<sup>325</sup>.

Les liens entre le Parti communiste et l'association ne s'arrêtent pas à la simple présence de militants communistes en son sein. L'association se situe, au sens propre, au coeur de la sphère communiste. Cette présence se caractérise par la localisation de son siège social au centre de la vie communiste. Un anachronisme paraît nécessaire pour saisir au

---

<sup>323</sup> Archives de l'Association des Amis de la Commune, Bulletin. On retrouve en entête de chaque bulletin la mention suivante : "Adresser la correspondance au Secrétaire-général : Emmanuel Fleury, 5, rue Dulaure, Paris XXe. Chèque postaux : 16.776-27 Paris".

<sup>324</sup> Archives de l'Association des Amis de la Commune, Bulletin 1963. Liste des membres du comité d'honneur : "Arthur Adamov (Auteur dramatique) ; André Blumel (Avocat à la Cour) ; Jean Bruhat (Maître assistant à la Sorbonne) ; Pierre Cot (Ancien ministre) ; Jean Dautry (Agrégé de l'Université) ; Raymond Guyot (Sénateur de la Seine) ; Lucien Jayat (Secrétaire de la C.G.T.) ; Emile Tersen (Agrégé de l'Université) ; Maurice Thorez : Secrétaire général du P.C.F.) ; Michel Vellaud (Secrétaire de l'Union des Syndicats C.G.T.).

<sup>325</sup> Annexe 5. Lorsque l'on prend l'article 5 des statuts de l'association, on lit que les membres du conseil d'administration sont élus pour 4 ans. Les membres ont un engagement sur le moyen terme avec l'association. C'est un réel engagement militant, sur la durée et non pas pour des ambitions personnelles ou autres.

mieux ces liens.

Le 16 mai 1990, le trésorier de l'association des Amis de la Commune Jacques Roure dépose à la Préfecture de Paris le document suivant :

« Les administrateurs réunis le 16 mai 1990 ont tenu leur réunion du Conseil d'administration sous la présidence de : Monsieur Claude Willard (Président de l'Association). L'ordre du jour en son n° 3 portait le point suivant : a) Changement d'adresse du siège, à savoir : nous quittons, le 6 boulevard Poissonnière, 75019 – Paris, pour nous installer au : 46, rue des Cinq Diamants, 75013 – Paris, b) De ce fait nous changeons notre adresse de C.C.P. également. c) De plus, nous désignons trois personnes comme mandataires autorisés à effectuer des retraits sur le C.C.P. 6672 – 86 S Paris intitulé : "Les Amis de la Commune de Paris" »<sup>326</sup>.

Trente ans après son installation, l'association des Amis de la Commune acquiert enfin son propre siège social. Les statuts de l'association de 1962, à travers l'article 10<sup>327</sup>, évoquaient la possibilité pour l'association d'acquérir un immeuble sous condition de validation du choix par le conseil d'administration. La chose à soulever est la prise d'indépendance de l'association vis-à-vis du Parti communiste. En effet, depuis 1962, le siège de l'association se trouvait au 6, boulevard Poissonnière, qui se trouve être le siège du journal l'*Humanité* "l'organe du Parti communiste". Ce choix de siège social ne fait que confirmer les étroits liens entre le Parti et l'association. Malgré tout, est-ce vraiment le siège de l'*Humanité* qui est le lieu de vie de l'association et là où se prennent les décisions? Ce siège social apparaît, une fois de plus, telle une vitrine car l'entête du bulletin nous dit :

« Adresser la correspondance au Secrétaire-général : Emmanuel Fleury, 5, rue Dulaure, Paris XXe. Chèque postaux : 16.776-27 Paris »<sup>328</sup>.

C'est l'appartement d'Emmanuel Fleury qui est le réel lieu de vie de l'association et cela pour deux raisons. La première, c'est une tradition pour les secrétaires généraux de l'association de gérer les affaires courantes, directement à leur domicile. La seconde, c'est qu'à côté du symbole que représente la Commune pour les communistes, il y a la réalité quotidienne de l'association, et cette réalité est représentée par l'action d'Emmanuel Fleury.

Il faut désormais aborder cette réalité, mais avant de voir les actions de l'association, il faut saisir la portée de celle-ci. En somme, quels sont ces buts en 1962? Quels sont les objectifs de cette nouvelles entité?

---

<sup>326</sup> Archives de la Préfecture de Paris, Bureau des Associations, Dossier Les Amis de la Commune de Paris, Paris, le 30 mai 1990.

<sup>327</sup> Voir Annexe 5, Article 10

<sup>328</sup> *Op. cit.*

### 3) Une administration au service d'un projet ambitieux

Après avoir mis en lumière les évolutions et les changements organisationnels induits par la reconstitution de l'association, il est logique de se pencher sur ses objectifs, ce à quoi vont servir les nouvelles structures. Existe-il une nouvelle façon de diffuser la mémoire de la Commune de Paris?

L'Association est chargée de diffuser les valeurs, les avancées et encore plus peut être, les idéaux de la Commune. Les statuts le montrent parfaitement en énoncent dès le préambule l'objet de sa reconstitution :

« Cette association a pour objet d'honorer la mémoire des héros de la Commune, de contribuer à la connaissance de leur vie, de leur activité et à la défense de leur idéal »<sup>329</sup>.

Cette formule synthétise la ligne directrice et le pourquoi de son développement administratif. On voit se distinguer deux pans de l'activité de l'association qui se complètent. En effet, on peut voir le second comme un complément du premier, ou comme une conséquence. L'association depuis sa création rend hommage à la Commune et à ses héros. L'honorer est un des devoirs qui lui incombe. L'association se place dans les pas de cette mémoire et se veut être un des acteurs de son développement. On peut se demander si l'association commémore la Commune dans sa globalité, si elle honore tous les communards de la même manière. En somme, existe-t-il une commémoration d'une Commune en un bloc ou est-ce une action ciblée.

Ensuite, l'association se pose en contributrice de la mémoire de la Commune, à travers la nécessaire connaissance des héros de la Commune. La connaissance de l'histoire de la Commune et la diffusion de celle-ci est un des travaux sur lesquels l'association semble vouloir concentrer son action. Dans ses différents organes de direction, la proportion d'historiens ou d'historiens amateurs est assez importante. Sur les 13 membres de son conseil d'administration, quatre le sont, auxquels on peut ajouter Jean Bruhat, membre du comité d'honneur<sup>330</sup>.

Jean Bruhat, Jean Dautry, Emile Tersen sont les trois rédacteurs d'un ouvrage sur la Commune paru aux Editions Sociales en 1961<sup>331</sup>. Un ouvrage dirigé par des historiens

---

<sup>329</sup> Archives de la Préfecture de Paris, Annexe 5, Op. cit.

<sup>330</sup> Jean Dautry, Maurice Choury, Gabriel Pioro, Emile Tersen et enfin Jean Bruhat.

<sup>331</sup> Bruhat, Jean, Dautry, Jean, Tersen, Emile, *La Commune de Paris*, Paris, Editions sociales, 1961

membres du Parti communiste, édité aux éditions du Parti communiste et répondant à la vision marxiste sur la Commune de Paris. Alors que les années 1960 voient apparaître un renouvellement de l'historiographie de la Commune, quelle histoire de la Commune va-t-elle enseigner? Existera-t-il une histoire de la Commune, dont l'association sera l'épicentre, dénuée d'intérêt partisan, cherchant à aller au-delà du simple principe commémoratif de la Commune?

Un dernier point important à soulever est la question de la défense de l'idéal de la Commune de Paris. Par son action, l'association se pose en défenseur de l'idéal de la Commune de Paris. Et pour cela, comme le dit l'article 2 des statuts :

« Article 2 – L'Association utilise tous moyens d'action appropriés à son objet, tels que manifestations commémoratives, conférences, cérémonies du souvenir accessible au tiers, recherches de documents, publications diverses, patronage d'expositions, etc »<sup>332</sup>.

Vaste programme imaginé par l'association, d'autant plus surprenant que son association se limitait aux deux points culminants de la mémoire de la Commune, la fête de la victoire du 18 mars et la commémoration de la Semaine sanglante et sa montée au Mur des Fédérés fin mai.

En 1962, l'association cherche à aller au-delà de la simple commémoration, elle envisage la multiplication de ses actions. Cette soif de diffusion implique la restructuration de l'association. L'augmentation de ses moyens s'explique en grande partie par la vision sur le moyen-terme de l'association. En effet, la reconstitution de l'association se déroule neuf ans avant le centenaire de la Commune en 1971 et le programme fixé par l'entité est une préparation pour le centenaire. On verra tout au long de cette partie comment l'association le prépare. La première mention de la préparation du centenaire intervient dans le bulletin de 1964, à travers le compte-rendu d'une conférence de Maurice Choury sur la Commune dans la IV<sup>e</sup> arrondissement<sup>333</sup>. Il dit que l'association se doit de produire des brochures sur la Commune et parle de faire de l'association un lieu de rencontres pour les gens intéressés par la rédaction d'histoires sur la Commune. Au cours des années 1960, les membres des Amis

---

<sup>332</sup> Archives de la Préfecture de Paris, Annexe 4, Op. cit.

<sup>333</sup> Archives de l'Association des Amis de la Commune, Bulletin 1964. Page 4, Maurice Choury, "La Commune au IV<sup>e</sup> arrondissement" : « A l'appel du conférencier, une dizaine de jeunes lui ont offert de participer à son travail de recherches historiques afin que puisse être éditée, pour la prochaine commémoration de la Commune, une brochure populaire sur "La Commune dans le IV<sup>e</sup> arrondissement". Après le succès des conférences de notre ami Choury dans le Quartier Latin, chez typographes, chez les Vaillants, les jeunes, les cadres communistes de Paris, et maintenant au Marais, souhaitons que se préparent aussi au faubourg Saint-Antoine, à Montmartre, à Belleville et Ménilmontant des brochures populaires sur la vie de la Commune dans chacun des principaux quartiers de la capitale. Ce serait une excellente préparation à la célébration du Centenaire de la Commune... ».

de la Commune voient l'association jouer un rôle de noeud entre les prismes mémoriels, politiques et historique. Réunir et centraliser les documents ayant trait à l'histoire de la Commune, tel est le prochain objectif de l'association. Elle se questionne autour de la centralisation des documents et leur utilisation dans le cadre d'expositions ou de travaux historiques de plus grandes ampleurs<sup>334</sup>.

L'association envisage de devenir l'épicentre d'une mémoire de la Commune de Paris mêlant recherches historiques et promotion mémorielle. La mise en place des multiples activités de l'association nécessitent des fonds. Comment l'association compte-t-elle subvenir à ses besoins et réussir sa mission de diffusion de la mémoire?

L'association s'est donnée les moyens de mener ses missions à bien d'un point de vue logistique. La question qui se pose concerne l'aspect financier. Bénéficie-t-elle de moyens suffisants?

Les statuts abordent la question du financement dans les articles 5 et 11 :

« Article 5 – (...) La cotisation minimum annuelle de membre titulaire ainsi que la cotisation minimum unique de membre honoraire pour les adhésions individuelles et pour les adhésions collectives seront fixées par l'Assemblée générale annuelle des membres de l'Association. Il peut s'y ajouter selon les circonstances des cotisations extraordinaires pour des objets déterminés ;

Article 11 – Les recettes annuelles de l'Association se composent :

1°) des cotisations de ses membres ; 2°) des subventions qui pourront éventuellement lui être accordées par l'Etat ou les collectivités publiques ; 3°) du produit de la vente de ses publications et autres ressources de même nature à titre de participation aux frais ; 4°) des ressources créées à titre exceptionnel et, s'il y a lieu, avec l'agrément des autorités compétentes et autorisées par la loi »<sup>335</sup>

Ces deux articles expliquent le financement de l'association, mais une chose est à souligner, c'est le manque de données quantitatives sur les comptes de l'association. En effet, bien que soit souligné à chaque bulletin la validation des comptes, nous n'avons pas des chiffres ponctuels. Lorsque la première assemblée annuelle se déroule en 1963, Robert Francotte annonce la somme de 534, 91 francs en caisse<sup>336</sup>. Le 4 avril 1963, « une subvention 5000 francs est allouée à l'association Les Amis de la Commune de Paris »<sup>337</sup> pour la restauration du monument en l'honneur des communards à l'Île de Pins. L'association, en 1962, ne

<sup>334</sup> *Ibid* et Bulletin 1963, page 2 : « Braire suggère de faire appel aux amis possédant des documents historiques pour qu'ils les confient à l'Association à l'occasion d'une exposition ».

<sup>335</sup> Archives de la Préfecture de Paris, Annexe 4, Op. cit.

<sup>336</sup> *Op. Cit.*, Bulletin 1963, p. 2.

<sup>337</sup> Conseil municipal de Paris, « Vu la proposition, en date du 4 avril 1963, de MM. Emmanuel Fleury et Frédéric-Dupont ; Délibère : Une subvention de 5000 francs est allouée à l'association Les Amis de la Commune de Paris ».

semble pouvoir compter que sur ces fonds propres qui se résument pour ainsi dire aux cotisations de ces membres. Avec l'appel reproduit tous les ans dans le bulletin, on voit que les tarifs d'adhésion n'évoluent pas pendant la période :

« Bulletin d'adhésion : 5 francs membre actif ; 10 francs membre honoraire. Amis de la Commune. Pour nous aider à faire connaître et honorer les Héros de la Commune de Paris, adhérez à notre association »<sup>338</sup>.

A travers ces questions d'adhésions, ce sont les effectifs de l'association qui sont visés. Combien d'adhérents l'association compte-t-elle? Il y a une vie associative évidente, avec un renouvellement des cartes lors des banquets<sup>339</sup> Des adhésions sont enregistrées tous les ans au stand de l'association à la Fête de l'*Humanité*<sup>340</sup>, mais cependant –et c'est l'un des biais de notre étude – nous ne pouvons connaître le nombre exact d'adhérents et de fait, quelle peut être la part des cotisations dans le budget global de l'association. Le rapport entre les membres actifs de l'association, les acteurs agissant régulièrement dans la vie de l'association et les membres honoraires, n'ayant qu'une action passive dans l'organisation mais non moins indispensable au niveau de la représentativité, n'est pas connu. Les participations aux montées au Mur ou aux banquets fraternels assurent à l'association un éclat et une visibilité nécessaire à sa survie mais il est impossible de définir le rapport en personnes agissantes au sein de l'organisation et le rôle des cotisations dans son fonctionnement.

Après nous être intéressés à l'organisation de l'association, il est temps de traiter la mise en pratique des différents projets soulevés par la reconstitution de 1962 des Amis de la Commune de Paris.

Notre deuxième partie sur les activités de l'association nous permettra de répondre aux différentes questions sur l'application du "programme" de l'association et comprendre la portée de son message.

---

<sup>338</sup> Op. Cit. Bulletin.

<sup>339</sup> *Ibid*, Bulletin 1964, p. 3, « Dès l'arrivée des premiers participants, l'on se pressait vers une table , qui n'était pas dressée pour le repas mais derrière laquelle se tenait notre sympathique camarade Maurice Pépin qui se faisait un plaisir de renouveler les cartes d'adhérents et d'enregistrer de nouvelles adhésions ». Dans ce compte-rendu du banquet, on ressent l'importance de créer un étroit lien entre les adhérents et l'association. Etre un ami de la Commune est un engagement fort.

<sup>340</sup> *Ibid*, Bulletin janvier 1971, p. 3, « Ces différentes expositions ont vu défiler des milliers de personnes et nous avons recueilli plus de 300 adhésions ».

## II- L'association dans les années 1960

Depuis quatre-vingt ans, des codes commémoratifs se sont mis en place dans l'expression de la mémoire de la Commune de Paris. La refondation de l'entité des Amis de la Commune a-t-elle eu pour effet d'abandonner cette tradition ou au contraire de la revendiquer?

### 1) Un fil rouge commémoratif

Montée au Mur des Fédérés, banquet annuel du 18 mars, deux lieux communs de la mémoire de la Commune. Au cours du temps, ces deux temps forts ont vu leur importance évoluée, voyant souvent l'une des deux commémorations prendre de l'importance sur l'autre. Au moment de la reconstitution de l'association en 1962, les commémorations de la Commune ont perdu de leur superbe. Le PCF mobilise de moins en moins de moyens pour garantir à la montée au Mur des Fédérés des succès d'ampleur. Les réunions honorant le 18 mars, quant à elles, tenues dans les plus grandes salles parisiennes se font de plus en plus rares.

Depuis la montée au Mur de 1957 et la présence des dirigeants de l'association d'alors à la tribune<sup>341</sup>, l'association était citée comme faisant partie de la tête du cortège mais aucun nom n'apparaissait dans les comptes-rendus de *L'Humanité*. Alors que l'association se reconstitue quelques jours seulement avant la montée au Mur de 1962, elle est de nouveau en tête du cortège et à la tribune.

Tous les bulletins, de 1963 à 1971<sup>342</sup>, appellent à monter au Mur des Fédérés lors de l'ultime semaine de mai. Ce bulletin exhorte les adhérents à participer à ce rite commémoratif dont l'entête : « Pour rendre hommage aux Héros de la Commune de Paris. Amis de la Commune, rendez vous (...) » laisse peu de place au doute. Etre un ami de la Commune c'est avant tout venir sur le terrain des derniers combats des héros de la dernière semaine de mai. Le bulletin des Amis de la Commune apparaît comme l' "organe" de l'association. De fait, l'importance de l'événement peut être décuplée, il faut donc se pencher sur l'association dans

---

<sup>341</sup> *L'Humanité*, Lundi 27 mai 1957, n° 3959, p. 1 et 4. Présence d'Edouard Chenel, Zélie Camélinat et Francis Jourdain pour représenter les Amis de la Commune.

<sup>342</sup> *Ibid.*, Bulletin 1963, 1964, 1965, 1966, 1967, , 1968, 1969, 1971. Il n'y a pas de bulletin en 1970, à cause de bouleversements dans l'association dont nous ferons part dans notre ultime partie.



l'organisation de la manifestation et sa réelle importance dans la montée au Mur des Fédérés.

*L'Humanité* recense tous les ans les organisations participantes et publie l'ordination du cortège. Le bulletin de l'association place l'association en tête du cortège et cette place est confirmée tous les ans par *L'Humanité*. Le point de rendez-vous n'est pas choisi par hasard<sup>343</sup>. Il correspond à l'emplacement du café L'excellent, là où se retrouvaient les premiers manifestants pour planifier la montée au Mur dans les années 1880.

En 1963 et 1964<sup>344</sup>, l'association est citée dans le cortège mais ne lance aucun appel en son nom. De même, on évoque la présence de certains de ces membres, avec Emmanuel Fleury en 1963, mais un simple "Amis de la Commune" en 1964<sup>345</sup>. Jacques Duclos, président de l'Association des Amis de la Commune est présent à la tribune mais en tant que membre du Bureau politique du Parti communiste, sa qualité de président de l'association n'apparaît pas. En 1965, l'association fait partie des organisateurs de la manifestation. L'appel du comité organisateur est publié la semaine précédent le défilé :

« Dimanche 30 mai, à 14 h. 30. Manifestation au Mur des Fédérés en hommage aux héros de la Commune de Paris, organisée par les Amis de la Commune, les Fédérations de la Seine et de la Seine-et-Oise du Parti Communiste Français, les U.D. C.G.T. de Seine-et-Oise, le Mouvement de la Jeunesse Communiste, l'Union des Vaillants et Vaillantes »<sup>346</sup>.

Malgré ce rôle clé d'organisateur, les Amis de la Commune n'ont pas plus d'importance que les autres années.

Mais si cette qualité d'organisateur ne se poursuit pas dans les années suivantes, l'association est présente en tête du cortège et à la tribune, Jacques Duclos voit son statut de président de l'association pour la première fois cité en 1966, malgré son absence<sup>347</sup>. 1967 voit la mention de nombreux militants présents à la tribune<sup>348</sup>.

Alors que le centenaire approche de plus en plus, on est mesure d'envisager une activité de plus en plus importance et une association de plus en plus visible dans l'organisation de la manifestation. Mais les années 1968, 1969 et 1970 sont toutes les trois synonymes d'événements inattendus et contraires au développement de l'association.

Mai 1968, dix ans après sa prise de pouvoir, le président de Gaulle est secoué par un mouvement étudiant d'ampleur suivi de longues grèves dans tout le pays. La manifestation

---

<sup>343</sup> *Ibid.*, Groupe de tête : "Bd de Ménilmontant, angle de la Rue du Repos".

<sup>344</sup> *L'Humanité*, Lundi 27 mai 1963, n° 5830, p. 1 et 5 ; *L'Humanité*, Lundi 1er juin 1964, n° 6147, p. 1 et 4

<sup>345</sup> *Ibid.* 1964

<sup>346</sup> *L'Humanité*, du lundi 24 mai 1965, n° 6453 au samedi 29 mai 1965, n° 6458, appel à monter au Mur des Fédérés.

<sup>347</sup> *L'Humanité*, Lundi 23 mai 1966, n° 6764, p. 1 et 4

<sup>348</sup> *L'Humanité*, Lundi 25 mars 1968, n° 7337, p. 5

du Mur des Fédérés ne peut se tenir. Malgré cela, l'association se fait la garante de la continuité de la commémoration de la Semaine sanglante en déposant une couronne le 26 mai 1968<sup>349</sup>. En mai-juin 1969, et presque en conséquence de mai 1969, se tiennent des élections présidentielles anticipées, à la suite de la démission du président Charles de Gaulle. Le Parti communiste choisit Jacques Duclos pour le représenter. La campagne présidentielle fait qu'aucune manifestation n'est organisée par les organisations habituelles. Comme l'année précédente, l'association par l'intermédiaire d'une délégation, dépose une couronne le 1er juin 1969, comme le montre la photo publiée dans le bulletin de 1970<sup>350</sup>. Enfin, en 1970, c'est une conjoncture interne à l'association qui bouleverse son activité. Privée de plusieurs de ses membres décédés, dont Emmanuel Fleury et Arthur Adamov, elle apparaît d'une manifestation très peu relayée par la presse communiste<sup>351</sup>.

Pendant les années 1960, la présence de l'association des Amis de la Commune aux montées Mur des Fédérés relève plus d'un traditionalisme que d'une réelle entreprise de l'entité pour développer cet événement.

Contrairement à la manifestation au Mur des Fédérés, le banquet du 18 mars est un événement propre à l'association des Amis de la Commune. Comme on a pu le voir au cours de notre étude, la portée des banquets a évolué avec le temps, ne recueillant qu'une audience assez limitée au sein du mouvement ouvrier. Le banquet en est quelque sorte une émanation de l'esprit originel qui animait les fondateurs des Amis de la Commune. Comprendre, se retrouver et partager autour des valeurs de la Commune. Avec le temps, les problématiques de l'association ont changé mais le banquet du 18 mars se trouve toujours au cœur de la mémoire de la Commune, pour le partage et la compréhension de ces valeurs. Comment cela se caractérise dans les années 1960?

Tous les ans, dans la seconde quinzaine de mars, l'association organise son "traditionnel déjeuner" en hommage à la révolution du 18 mars. On célèbre une victoire et la perpétuation de l'esprit de la Commune à travers le prisme de l'association. Même s'il apparaît comme ayant une audience bien moindre que la montée au Mur, c'est le caractère "événement fait au nom, par et pour" l'association qui fait de ce banquet une date clé de la vie des Amis de la Commune.

---

<sup>349</sup> Archives de l'Association des Amis de la Commune, Bulletin 1968, Page 4

<sup>350</sup> Archives de l'Association des Amis de la Commune, Bulletin 1970. Page 1

<sup>351</sup> *L'Humanité*, Lundi 1er juin 1970, n° n° 8015, p. 6

En 1964, Maurice Pépin<sup>352</sup> pérennise l'association à travers le renouvellement des cartes, alors que l'on retrouve à la table d'honneur toutes les personnalités agissantes de l'entité. Emmanuel Fleury, en tant que secrétaire général, tient une part prépondérante dans le déroulement du banquet. Il reprend le rôle d'Edouard Chenel en énonçant les excusés. A la table d'honneur, on retrouve tous les ans, des invités de marque de la sphère communiste. On retrouve par exemple l'Anglais Stanley Hutchins<sup>353</sup>, dont les étroits liens font penser à un possible rayonnement international de l'association, ou encore « Alexandra Trenbitskaïa, l'historienne soviétique »<sup>354</sup>, présente lors du banquet en 1968. Concernant les membres du PCF on retrouve le maire de Montreuil André Grégoire, Georges Marane, maire d'Ivry Sur Seine<sup>355</sup>, le maire de Saint-Denis, Auguste Gillot ou le colonel Rol-Tanguy.

Parmi toutes ces personnes, notons la présence du maire de Montreuil, André Grégoire. Il fait le lien entre sa municipalité et l'association, qui, après deux banquets à la Maison des Métallurgistes en 1963 et 1964, choisit de s'expatrier au coeur d'une municipalité "amie", Montreuil, dans un écrin, le parc Montreau, qui répond à tous les besoins de l'association pour tenir son banquet. Il se situe au sein d'une municipalité communiste, ancienne circonscription de Jacques Duclos avec un hall pouvant accueillir un tel événement et enfin, à l'intérieur même du parc où se trouve le musée d'Histoire de Montreuil qui laisse une place importante à l'histoire de la Commune de Paris. Ancrage politique et rétrospection historique, autant d'objectifs souhaités par l'association lors de sa reconstitution.

Jacques Duclos et Emmanuel Fleury, tiennent les rôles centraux du banquet. Fleury personnifie l'association comme pouvait le faire Edouard Chenel. Il est le trait d'union entre Camélinat et les années 1960. Il est le passeur de mémoire, non pas de l'événement directement mais de l'association. Les années 1960 voient l'association prendre conscience de sa propre mémoire. Cela se caractérise par la question de l'inscription dans l'espace public du nom même de l'association et la mention de personnages importants de son histoire lors du banquet. Emmanuel Fleury, lorsqu'il mentionne les excusés des banquets, évoque à plusieurs reprises les noms de Zélie Camélinat ou de Mme Chenel<sup>356</sup>. Avec ces noms, c'est tout une partie de l'histoire de l'association qui est évoquée au cours du banquet.

Enfin, le temps fort du banquet est le discours du président de l'association Jacques

---

<sup>352</sup> Archives de l'Association des Amis de la Commune, Bulletin 1964, Page 3

<sup>353</sup> Archives de l'Association des Amis de la Commune, Bulletin 1965, Page 2

<sup>354</sup> Archives de l'Association des Amis de la Commune, Bulletin 1968, Page 2

<sup>355</sup> André Grégoire est présent en 1965 et 1966, alors que les trois autres assistent au banquet en 1964.

<sup>356</sup> Archives de l'Association des Amis de la Commune, Bulletin 1963, Page 3

Duclos. C'est celui qui évoque la Commune et ce qu'elle représente pour le mouvement ouvrier. Son intervention, afin de montrer son importance, est reproduite dans le bulletin de l'association. Le banquet est le lieu où Jacques Duclos voit son rôle de figure du mouvement ouvrier international prendre le plus de poids.

Il faut aussi évoquer le lien entre la date du banquet et la production éditoriale et le calendrier des activités de l'association. Une grande partie du bulletin est consacrée au compte-rendu du banquet mais surtout à la reproduction du discours de Jacques Duclos. On y trouve aussi la convocation pour la montée au Mur des Fédérés. Ce qui nous fait penser que le bulletin paraît aux alentours de la fin du mois d'avril, lorsque les dispositions pour le défilé de la fin sont prises par les organisations participantes. Ce choix de privilégier le compte-rendu du banquet dans le bulletin est une preuve de plus dans l'importance de ce dernier dans la vie de l'association.

Ce bulletin, nouveauté dans la vie de l'association structure et rend compte des activités des Amis de la Commune. Il s'intègre dans les nouvelles façon de l'association de traiter la mémoire de Commune.

## 2) Le bulletin de l'association

1962 correspond à la reconstitution de l'association des Amis de la Commune de Paris. Le choix des termes pour définir ce nouvel élan est à analyser.

Reconstitution ou refondation sont deux manières d'appréhender l'association dans une continuité historique. On reconstitue une entité déjà existante, mais dont la structure apparaît comme obsolète. La refondation tente de pointer les biais de l'association afin de fonder un nouveau modèle, plus en adéquation avec les nouveaux buts et objectifs de l'association.

Avec l'élaboration d'une structure associative plus complexe et l'énonciation d'un programme clair, les Amis de la Commune entre concrètement dans le cadre d'une refondation de leur association. Cependant, il faut intégrer un troisième terme, celui de remobilisation. Alors que l'association est en "sommeil" depuis plusieurs années et que le poids de la mémoire de la Commune dans la mémoire collective communiste diminue au fil des années, la reconstitution de l'association en 1962 permet au PCF de remobiliser ce pan de leur mémoire et d'appréhender le centenaire de l'événement.

La remobilisation de la mémoire de la Commune se caractérise par l'apparition de nouveaux outils de communication et de mémorialisation du printemps 1871. Le bulletin annuel de l'association se situe dans cette volonté de créer de nouveaux moyens de diffusion de la

mémoire de la Commune de Paris.

En dehors des quatre bulletins paraissant pendant l'année 1971, l'association a édité sept bulletins, un par an, moins celui de l'année 1970, marquée par les décès de personnalités clés de l'association. Les questions qui guident notre analyse de ce bulletin sont les suivantes : quel est le format du bulletin? Qui en sont les contributeurs? Quels sont les sujets abordés? Commençons par voir le bulletin du point de vue de la forme. Il se compose de quatre pages, et ce format n'évolue pas au cours des années. Son entête est la suivante :

« Bulletin de l'Association Les Amis de la Commune de Paris (1871), Association reconstituée en 1930, sous la Présidence de Camélinat, et en 1962, sous la Présidence de Jacques Duclos, pour honorer la mémoire des Héros de la Commune de Paris, qui "montèrent à l'assaut du ciel" (Karl Marx), déclarée sous le n° 62/584".  
"Adresser la correspondance au Secrétaire-général : Emmanuel Fleury, 5, rue Dulaure, Paris XXe. Chèque postaux : 16.776-27 Paris".  
"Siège Social : 6, boulevard Poissonnière – Paris IXe. Président : Jacques Duclos" »<sup>357</sup>.

Cet entête reprend les mots d'ordre de l'association, souligne l'ascendance idéologique et historique, tant de la mémoire de la Commune que de celle de l'association et il définit la nouvelle hiérarchie associative.

Cette hiérarchisation se retrouve avec la parution de l'éditorial fondateur de Jacques Duclos, "La Commune n'est pas morte...", qui se place dès lors comme la figure tutélaire de l'association. Nous ne retrouvons aucun autre éditorial jusqu'à l'année 1971. Cette place d'introduction au bulletin est laissée au compte-rendu de l'assemblée générale annuelle qui permet de voir où en sont les actions de l'association et la tenue des différents objectifs. Ces derniers, définis par les statuts et les différentes propositions tenues lors des assemblées générales, sont également l'objet de débats au sein du bulletin. Les questions du marquage de l'espace public est un point régulièrement soulevé par les différents auteurs des articles, de même que la préparation du Centenaire qui fait l'objet dès 1964 d'une mention ainsi que d'un article en 1965 intitulé : "Il n'est pas trop tôt pour s'occuper du Centenaire. Entretiens à bâtons rompus entre Jean Braire et Maurice Choury"<sup>358</sup>. Cet article fait de l'association l'un des points clés de la recherche historique sur la Commune de Paris. Ensuite, nous retrouvons le résumé du traditionnel banquet du 18 mars et l'appel pour la montée au Mur des Fédérés. Mais la majeure partie du bulletin est occupée par la reproduction du discours de Jacques Duclos lors du banquet. Illustré bien souvent d'un portrait d'un communard célèbre, il

---

<sup>357</sup> Archives de l'Association des Amis de la Commune, Bulletin.

<sup>358</sup> *Ibid*, Bulletin 1965, p. 1.

reprend la terminologie qui guidait déjà ses discours lors des meetings parisiens dans les années 1930.

Le bulletin publie également les différentes lettres reçues par l'association de la part de correspondants étrangers, heureux de voir une association dont l'action est totalement dévouée à la promotion de la Commune de Paris. C'est le cas en 1964 avec la publication de la lettre de Stanley Hutchins qui « regrette de ne pas pouvoir être présent, cette année, au déjeuner fraternel de l'association », ou encore celle de l'historien soviétique Alexandre Molok en 1967, qui prie l'association « d'agréer (s)a vive reconnaissance pour votre lettre si amicale et si bienveillante m'annonçant que je suis admis à faire partie de votre Association »<sup>359</sup>. Le bulletin est le moyen de faire part des liens de l'association avec l'étranger et de l'importance de la Commune pour la sphère communiste.

Mais le bulletin, au-delà de son rôle d'informateur de la vie de l'association, devient au cours de la période étudiée, un lieu pour raconter la Commune et pour soumettre des projets pour étudier la Commune.

Maurice Choury, un des animateurs de la "section historique" de l'association est l'un des plus gros contributeurs. A de multiples reprises, il fait part de ses différents travaux de recherche et en appelle régulièrement aux possibles donateurs comme en 1965 :

« La Commune au coeur de Paris. Notre ami Maurice Choury, auteur de plusieurs ouvrages sur la Commune, prépare actuellement une histoire de la Commune pour les quatre premiers arrondissements de Paris qui aurait pour titre "La Commune au coeur de Paris". Appel est fait aux amis susceptibles de communiquer documents ou renseignements entrant dans le cadre de l'ouvrage en préparation. S'adresser à Maurice Choury, 1, place du panthéon, Paris-5e – Téléphone : DAN. 06-64 »<sup>360</sup>.

Ce penchant pour l'histoire et la recherche historique se retrouvent avec la rubrique consacrée aux "ouvrages à lire", ou l'importance pour l'association de réaliser un ouvrage synthétique sur la Commune. Ce goût pour la transmission de l'histoire de la Commune, au coeur de la refondation de 1962, se retrouve tout au long de la décennie.

Un dernier point est évoqué dans le bulletin, c'est la participation de l'association à la fête du journal *l'Humanité*. Avec les photos du stand de l'association<sup>361</sup>, on comprend l'importance de cet événement pour l'association.

---

<sup>359</sup> Il est également question d'une lettre en provenance de Tokio, de Yukiko Oono, datée du 12 novembre 1963. Elle mentionne une exposition de l'université de Tokio réunissant des livres sur la Commune de Paris.

<sup>360</sup> *Op. Cit.*, Bulletin 1965, p. 2.

<sup>361</sup> *Op. Cit.*, Bulletin 1963, p. 2, Photo légendée de la manière suivante : « Le Stand des Amis de la Commune à la Fête de l'Humanité : sur le cliché on reconnaît nos amis Braire, pépin et Fleury », autour du buste de Camélinat et d'une banderole "Ici, on adhère aux Amis de la Commune" ; 1964, p. 3, Photo légendée de la manière suivante : « Notre Stand-Exposition à la Fête de l'Humanité, 1963 ».

Après avoir parlé du bulletin de l'association et vu son contenu, voyons sur les actions de l'association en elle-même.

### 3) Les Amis de la Commune et les municipalités communistes

La Commune de Paris est une révolution qui s'est déroulée au coeur de la ville. Sa mémoire, portée par les communards ne pouvait s'exprimer qu'au coeur de cette ville chérie et symbolique qu'est Paris.

Dans les années 1960, les problématiques évoluent et la conception de l'espace public avec. Penser la Commune au sein de l'espace public, c'est marquer un lieu d'un sceau ô combien politique. L'association des Amis de la Commune participe au marquage du paysage municipal communiste par la Commune de Paris. Les villes communistes se voient marquer par les références au printemps 1871 et les rendez-vous du PCF, au premier rang desquels se trouve la fête de l'*Humanité*, sont marqués par les Amis de la Commune de Paris.

D'autre part, ce marquage de l'espace public, se retrouve différemment, avec la reconnaissance de l'association pour ses plus fidèles et illustres membres.

Commençons par ce dernier point et analysons les deux exemples illustrant cette pratique commémorative. Zéphirin Camélinat et Edouard Chenel, deux passeurs de mémoire, des vies qui coïncident avec l'histoire de l'association. Ils sont tous deux honorés par l'entité au cours des années 1960.

Le premier acte se déroule le 23 mars 1963 lorsqu'a lieu une cérémonie pour l'apposition d'une plaque en l'honneur de Camélinat Afin de saisir l'importance de cette cérémonie pour l'association, il suffit de se pencher sur le bulletin et constater que le compte-rendu de la manifestation occupe la moitié du premier bulletin de l'association<sup>362</sup>.

L'article rendant compte de cette cérémonie tente de retranscrire au mieux l'atmosphère qui y règne, et d'affirmer encore et toujours cette place d'héritier de la Commune que tiennent à occuper le Parti communiste et les Amis de la Commune. Cela se caractérise par la présence de multiples personnalités communistes et les prises de parole d'Emmanuel Fleury et de Jacques Duclos.

Le secrétaire général insiste sur le poids de la filiation entre Camélinat et les communistes :

« J'ai eu l'avantage et la joie d'approcher bien des fois Camélinat dans ce quartier de Belleville où il habitait. C'était un grand vieillard magnifique et respecté de tous, et nous les jeunes militants, nous le vénérons »<sup>363</sup>.

---

<sup>362</sup> *Ibid.* Pages 3 et 4.

<sup>363</sup> *Ibid.*

Il existe une réelle filiation idéologique entre les communistes et la personne de Camélinat, s'expliquant comme on a pu le voir par l'important investissement mémoriel des communistes sur la figure du communard dans les années 1920-1930.

L'introduction<sup>364</sup> de l'article résume l'inscription de la plaque en mentionnant la qualité de "héros de la Commune" de Camélinat, son rôle dans l'association, et son attachement au quartier populaire de Belleville. Voici la plaque :

« Dans cette immeuble habita et mourut R. Z. Camélinat, 1840-1932. Directeur de la Monnaie pendant la Commune de Paris (1871), Ancien Député de Paris. Hommage des Amis de la Commune de Paris (1871). Mars 1963 »<sup>365</sup>

L'association est l'entité qui rend hommage au directeur de la Monnaie. Le discours de Jacques Duclos résume la rhétorique de l'association. En effet, il exalte le rôle de Camélinat sous la Commune, ses adhésion à la Première Internationale en 1864 et au Parti communiste en 1920. Il rappelle le rôle fondateur de la Commune et l'importance d'honorer les héros de l'événement. Il répond de fait aux objectifs fixés par l'association en 1962.

Après l'hommage à Camélinat en 1963, c'est à Edouard Chenel que l'association réserve les honneurs en 1967.

Huit ans après le décès de son membre le plus actif, l'association, avant son déjeuner traditionnel, choisit de déposer une plaque sur la tombe d'Edouard Chenel au cimetière de Neuilly-Plaisance. En ce 24 mars 1967, c'est la mémoire de l'association qui est entretenue. Chenel a en grande partie construit sa légitimité militante par son activité au sein de l'association des Amis de la Commune. Camélinat constituait le lien entre la révolution de 1871 et le Parti, Edouard Chenel était le ciment entre l'association et le Parti. C'est en cela que la plaque apposée fait référence à son statut de secrétaire général de l'association.

L'inscription est la suivante :

« Hommage de l'Association "Les Amis de la Commune de Paris. (1871)" à son Secrétaire général Edouard Chenel. 1873-1959 »<sup>366</sup>.

Lorsque l'association des Amis de la Commune rend hommage à d'anciens membres, elle participe à la mise en place de sa propre mémoire, comme la tenue du banquet au fil des

---

<sup>364</sup> *Ibid*, « Parmi les héros de la Commune de Paris, il y avait Rémy-Zéphirin Camélinat. Avant sa mort, il fut président de l'Association des Vétérans et Amis de la Commune ; il convenait que sa mémoire soit exaltée et perpétuée ; c'est ce que vient de réaliser notre Association en faisant apposer une plaque commémorative au 137, rue de Belleville, sur l'immeuble où il habita longtemps et où il mourut le 5 mars 1932 ».

<sup>365</sup> *Ibid*, page 3.

<sup>366</sup> *Op. Cit.*, Bulletin 1968, p. 2



années entretient une tradition et crée une mémoire de l'événement.

Mais l'association, avant la mise en place de sa propre mémoire, est fondée pour diffuser la mémoire de la Commune de Paris. Elle prend ce rôle à coeur en utilisant l'espace public à cet effet. Le choix des lieux est une décision cruciale. On marque un espace avec le nom d'une personnalité, d'un lieu, d'un événement. Ce choix s'accompagne de considérations souvent politiques en lien avec une mémoire collective. La Commune de Paris se place dans une mémoire collective partisane, et nommer un lieu public avec le nom d'un membre de la révolution de 1871 induit un imaginaire collectif. L'association des Amis de la Commune, lorsqu'elle inaugure une plaque de rue au nom d'un personnage de la Commune se retrouve dans un cadre bien précis : celui des municipalités communistes. Alors que la place de la Commune de Paris fut inaugurée en 1999 par la mairie de Paris, au coeur de la Butte-aux-Cailles, le communisme municipal s'est très tôt emparé de la Commune et de ses héros pour nommer ses artères. La banlieue rouge, avec cette prédominance de mairies communistes dans la banlieue de Paris est un des symboles de ce marquage de l'espace public. S'il est impossible de toutes les villes et tous les noms de communards honorés, évoquons quelques exemples.

L'association des Amis de la Commune, si elle n'est pas présente à chaque inauguration de nouvelles "rues communardes" participe à la promotion de la Commune de Paris au-delà de la personnification de l'événement. En effet, comme on le voit en 1966, l'association est présente pour l'inauguration de la rue "Commune de Paris" à Villerupt le 1er mai 1966. Le bulletin évoque cette inauguration de la manière suivante :

« L'inauguration officielle a été faite le 1er mai 1966, par le maire, notre ami Armand Sacconi, en présence de Louis Dupont, député de Meurthe-et-Moselle et d'une foule nombreuse. Emmanuel Fleury et Jean Braire représentaient notre Association à cette cérémonie »<sup>367</sup>.

Le choix du 1er mai pour lier le combat des travailleurs à la Commune, la présence du maire « mai » et la présence de l'association, tous les codes pour la diffusion de la mémoire de la Commune par le canal de l'association sont réunis. Honorer la Commune de Paris, c'est l'honorer au coeur de l'espace dévoué à son héritier, le Parti communiste.

A la suite de l'article sur cette inauguration, le bulletin mentionne la proposition de la ville de Sète « de donner le nom de la Commune de Paris à l'une de ses grandes et nouvelles rues »<sup>368</sup>.

---

<sup>367</sup> *Ibid*, Bulletin 1966, pages 1 et 2

<sup>368</sup> *Ibid*. Notons que la ville de Sète, comme Villerupt, avait un maire communiste, Pierre Arraut, à sa tête.

Alors que la Commune s'ancre durablement dans le paysage des villes "amies", un autre événement important de la vie communiste acquiert un rôle central dans la vie de l'association. La fête de *l'Humanité* voit s'installer un stand de l'association des Amis de la Commune de Paris. Une question se pose : être communiste dans les années 1960, n'est-ce pas par définition être un Ami de la Commune?

Pour reprendre le titre de l'ouvrage de Noëlle Gérôme et Danielle Tartakowsky, la fête de *l'Humanité* fait partie de la culture politique du communisme français. On y retrouve et mobilise les différents événements, personnages et codes qui définissent l'appartenance au mouvement communiste. Tout y est fait et construit pour faire de cette fête du mois de septembre, le rendez-vous clé du communisme français.

Deux points de vue sont à étudier. Le premier, c'est le rapport de l'association à la Fête et l'importance de l'événement dans la vie quotidienne de l'association. Ensuite, c'est le lien plus global de la Fête à la Commune et voir par quels canaux la Commune est présentée aux visiteurs? Par les Amis de la Commune ou un autre prisme?

Quelques semaines avant la tenue de l'édition 1971 de la Fête de *l'Humanité*, la Ville de Paris et sa nouvelle majorité interdit aux organisateurs l'utilisation de la pelouse de Reuilly. Alors que ce centenaire pouvait s'apparenter à une reconquête de la ville de Paris par les "héritiers" politiques des communards, le PCF se voit contraint de s'expatrier de nouveau à la Courneuve. Comme nous l'explique *l'Humanité* :

« Nous réclamons et nous réclamerons toujours Vincennes, parce que c'est Paris et parce qu'il est normal que la plus grande fête de France se tienne dans la capitale. A plus forte raison aurait-il été normal cette année, cent ans après la Commune, que ses héritiers se retrouvent dans la ville même où fut réalisée la première et immortelle expérience du pouvoir des travailleurs mais les travailleurs seront chez eux à La Courneuve et tout laisse à penser qu'ils tiendront à relever le défi en assurant à notre fête un succès énorme »<sup>369</sup>.

Cent ans après, le traumatisme de l'ultime semaine de mai est encore présent et la reconquête symbolique de la capitale, un objectif. Replacer la Commune en la ville, tel est un des objectifs du centenaire.

La Fête de *l'Humanité* dans la définition de ses contours, est marquée par la Commune de Paris. Dans une des annexes de leur ouvrage<sup>370</sup>, Danielle Tartakowsky et Noëlle Gérôme recensent les personnages et les événements qui quadrillent le territoire de la Fête. Cette

---

<sup>369</sup> *L'Humanité*, 7 août 1971

<sup>370</sup> GÉRÔME, Noëlle, TARTAKOWSKY, Danielle, *La Fête de l'Humanité, Culture communiste, culture populaire*, Paris, Messidor, 1988, pp. 331-334

toponymie indique la présence de la Commune de Paris dans les allées de la Fête, sans discontinuité, de 1961 à 1976, apparaissant comme l'une des références centrales du lieu. Elle se place au même niveau que les figures que peuvent être Maurice Thorez, Marcel Cachin, Jean Jaurès, Lucien Sampaix, Pierre Sémard ou Paul Vaillant-Couturier. Même si le PCF mobilise moins la Commune, celle-ci est toujours une de ses références favorites.

Mais quelle est l'importance de la Fête de l'*Humanité* et de sa préparation dans l'activité des Amis de la Commune?

A l'instar du banquet du 18 mars, le stand de l'association à la Fête de l'*Humanité* résulte d'une production interne. Ce stand est le reflet de ce pourquoi l'association s'est reconstituée. On y propose des livres, des documents historiques pour informer les visiteurs sur la révolution du printemps 1871 et comme le dit le bulletin en 1963 à propos du stand-exposition :

« Dès sa première réunion, le 14 juin 1962, le Conseil d'administration décidait de participer à la fête populaire du journal *L'Humanité* avec un stand exposition de documents historiques, vente de littérature, etc. Aménagé par nos amis Braire et Pépin, le stand a connu le succès, plus de trente adhésions ont été faites à l'Association »<sup>371</sup>

Tout d'abord, c'est l'importance de la visibilité de l'association dans ce territoire si particulier. Le stand est caractérisé par le masque de Camélinat et la banderole : "Ici on adhère aux Amis de la Commune". Par l'adhésion aux Amis de la Commune, on adhère à une mémoire collective et à une histoire commune. Il faut savoir que la Fête de l'*Humanité* correspond au pic annuel d'adhésion de l'association avec notamment plus de 30 adhésions enregistrées en 1962.

Malgré nos lacunes quantitatives, une réflexion permet de pointer une différence de taille entre la fête de l'*Humanité* et le banquet du 18 mars en ce qui concerne les adhésions. Le banquet se déroule en vase clos, on parle de renouvellement de carte, tandis qu'à la Fête, c'est une ouverture vers l'extérieur, dans un cadre déjà conquis politiquement. Les adhésions sont de fait, plus importantes. La deuxième caractéristique de ce stand, c'est la part importante consacrée à la présentation historique de la Commune de Paris. De nombreux documents historiques sont exposés pour informer les visiteurs sur l'événement. L'association se veut être un laboratoire de la réflexion historique sur l'événement. Deux manières de présenter la Commune ont cours dans l'association des années 1960. En les présentant, nous quittons un espace militant que peut être la Fête de l'*Humanité* pour nous

---

<sup>371</sup> *Op. Cit.*, Bulletin 1963, page 2.

pencher sur une autre manière de diffuser la mémoire de la Commune.

#### 4) Exposer et raconter l'histoire de la Commune de Paris

Pour diffuser l'histoire de la Commune, l'association agit de deux manières. La première passe par la transmission par l'image, au travers d'expositions organisées directement par elle ou co-dirigées. La seconde, la plus importante, consiste à la diffusion de la Commune par l'écrit. Nous verrons l'importance du bulletin et des autres productions internes de l'association.

Les premières expositions ont lieu à la Fête de l'*Humanité* où sont exposés des documents évoquant la Commune de Paris. D'autres manifestations ont lieu et les différentes conférences où participent les membres de l'association voient souvent des documents y être présentés. C'est le cas le 14 mars 1964, à l'occasion d'une conférence de Maurice Choury sur "la Commune au IV<sup>e</sup> arrondissement". Le bulletin nous dit :

« A cette occasion une exposition de livres et documents originaux sur le quartier du Marais pendant la Commune avait été organisée et a vivement intéressé les spectateurs »<sup>372</sup>.

Pendant les premières années de la renaissance de l'association, les expositions de documents apparaissent comme un complément d'une manifestation plus importante. Cela se vérifie en 1966, lors de l'inauguration de la rue de la Commune de Paris dans la ville de Villerupt. Une exposition est organisée dans le hall de l'hôtel de ville, mais dans un but précis, faire connaître la Commune aux habitants de cette localité, dont l'espace public est désormais marqué par la mémoire du printemps 1871. Dès les premières assemblées générales, les différents responsables de l'association s'accordaient à dire que les expositions étaient un des moyens clefs pour diffuser la mémoire de la Commune de Paris.

Faute de moyens, il faut attendre l'année 1968 pour voir une exposition sur la Commune de Paris organisée par l'association. Le bulletin de 1968 consacre une grosse part à l'organisation de cet événement. Il en est question au cours du compte-rendu de l'assemblée générale du 7 février 1968, ainsi qu'à travers de la lettre de Stanley Hutchins : « Félicitations aux amis d'avoir rassemblé tant d'informations historiques, se rapportant à la grande cause de la Commune. L'exposition est très impressionnante ; j'y suis allé deux fois

---

<sup>372</sup> *Op. Cit.*, Bulletin 1964, p. 4.

et j'aurai aimé pouvoir y passer plus de temps ». Jacques Duclos, lors de son traditionnel discours au banquet du 18 mars salue le travail de Maurice Choury pour organiser l'exposition, et invite les Amis de la Commune à faire connaître cette exposition autour d'eux. Ce souhait se retrouve à la page 4 du bulletin dans le prospectus présentant l'exposition :

« Prélude au Centenaire. Amis de la Commune. Faites connaître notre Exposition autour de vous. Organiser des visites collectives. L'exposition "Les gravures de la Commune" se tient 62, rue François-Miron à Paris, jusqu'au 26 mai mai (tous les jours, sauf le dimanche, de 11 à 22h.). Entrée gratuite. Pour les visites collectives commentées, s'adresser à Jean Braire, Bourse du travail, 3, rue du Château-d'Eau. BOT, 25-46 ». Affiche de l'exposition (photo 4422).

Exposition organisée par les "Amis de la Commune" avec le concours des "Amis de Courbet", du Musée de l'Histoire de Montreuil, du Musée municipal de Saint-Denis, des associations France-Pologne, France-Roumanie et de plusieurs collections privées. On trouvera sur place, dans la Bouquinerie du vieux Paris, des caricatures, des cartes postales de collections et des ouvrages anciens et récents sur la Commune de Paris»<sup>373</sup>.

Cette exposition est la première manifestation organisée dans un cadre indépendant. La galerie François Miron, n'est pas un lieu de vie communiste comme peuvent l'être les banquets du 18 mars ou le stand de la fête de l'*Humanité*. Cette exposition se place dans une dynamique "d'ouverture" de l'association. Les dirigeants de l'association ont depuis la reconstitution de 1962 un objectif d'expansion de l'entité. En 1968, l'association semble dans une situation financière stable, avec des fonds lui permettant de diversifier son offre historique et mémorielle. Elle se tourne vers le centenaire et cette exposition marque une première étape. Malgré l'annulation des dernières semaines de l'exposition, consécutif aux événements de mai 1968, c'est un succès :

« (...) nous avons organisé l'an dernier, du 18 mars au 28 mai, une exposition "Estampes et Caricatures de la Commune", qui a constitué, en quelque sorte, la répétition d'une partie de nos activités à venir. Cette exposition, en dépit des circonstances (le mois de mai a été pratiquement perdu), a permis de mobiliser un certain nombre des adhérents et a remporté, malgré certaines lacunes, un grand succès. Il est désormais possible de mettre sur pied le projet, souvent évoqué, d'expositions itinérantes accompagnées de conférenciers, qui seront louées à des collectivités diverses : municipalités, comités d'entreprise. Elles permettront de trouver de nouveaux adhérents et de nouvelles ressources »<sup>374</sup>

Cette réussite pousse l'association à une perpétuelle recherche de nouvelles actions et c'est dans cette optique qu'elle organise en 1969 une exposition sur Eugène Varlin en commun avec le Syndicat du Livre. Ce principe de co-direction prédomine depuis cette exposition de

<sup>373</sup> *Op. Cit.*, Bulletin 1968, pages 2, 3 et 4.

<sup>374</sup> *Op. Cit.*, Bulletin 1969, page 1, « La préparation du Centenaire », Jacques Zwirn.

1968 où les différents musées de Montreuil ou Saint-Denis s'associent à l'association pour lui donner le maximum d'ampleur.

Les expositions de l'association des Amis de la Commune de Paris et de ses partenaires entrent dans un cadre d'analyse assez particulier, celui de la diffusion historique dans un cadre partisan moins marqué. Il s'agit de faire connaître la Commune au plus grand nombre. C'est l'objectif qui prédomine lorsque l'association prend la plume. Malgré tout, quelle est l'histoire professée par l'association? L'étude de sa littérature et de la littérature qu'elle conseille va nous permettre de saisir le placement historiographique de l'association.

En 1966, le Bulletin annonce la demande faite par Jacques Duclos à Jean Bruhat, Gabriel Pioro et Emile Tersen de préparer un « document-schéma sur les événements de la Commune et une bibliographie, document que l'association pourra éditer, et que la commission proposée soit constituée avec J. Braire et les amis Tamanini, Zwirn, Garreau, Planque, Taillebois, qui acceptent d'en faire partie »<sup>375</sup>. Un an plus, tard, le *Petit précis historique de la Commune de Paris* est édité aux Editions sociales sous la direction de Gabriel Pioro. A l'instar du premier bulletin, la brochure s'ouvre par une préface de Jacques Duclos. Le président de l'association énonce les objet de cette brochure dans son premier paragraphe introductif : «

« Alors que nous sommes à quatre années du centenaire de la Commune de Paris qui instaura le pouvoir des travailleurs dans notre capitale durant 72 jours, "l'Association des Amis de la Commune de Paris (1871)" a pensé qu'il est indispensable de faire connaître le plus largement possible ce grand événement, trop méconnu dans notre pays et qui, pourtant, a marqué l'histoire de l'humanité tout entière »<sup>376</sup>.

La brochure a avant tout un usage pédagogique qui est de faire connaître la Commune au plus grand nombre. Par quels enseignements? Un court résumé de la brochure et de ses axes forts permet de nous éclairer sur les ambitions de l'association. Cette brochure se découpe en quatre parties, sectionnées de la manière suivante :

« Partie I : Causes de la Commune (montée du mouvement ouvrier, création de sections de l'AIT, guerre contre la Prusse etc) ; Partie II : Ce que fut la Commune (18 mars, nature du pouvoir, femmes, moyens d'expression, oeuvre de la Commune, mesures socialistes etc). ; Partie III : Semaine sanglante ; Partie IV : Conclusions de la Commune (bagne, exil etc) »<sup>377</sup>

---

<sup>375</sup> *Op. Cit.*, Bulletin 1966, page 2. « Compte-rendu de l'assemblée générale annuelle du 8 février 1966 ».

<sup>376</sup> Gabriel Pioro, *Petit précis historique de la Commune de Paris*, Paris, Editions Sociales, 1967, p. 2

<sup>377</sup> *Ibid.*

Quatre parties pour comprendre l'évolution d'un mouvement populaire de 72 jours et tirer des conclusions. La première partie sert à démontrer en quoi la Commune fut un mouvement de fond et non une éruption populaire sans fondements. Ensuite, on énonce ses réalisations avec un commentaire disant que « la Commune n'a pu encore discerner le rôle historique de la classe ouvrière. Il lui manque un parti du prolétariat organisé en parti de classe indépendant »<sup>378</sup>. Cette affirmation reprend la rhétorique mise en place par le PCF depuis cinquante ans, avec l'idée d'un mouvement non structuré. On arrive ensuite aux combats de la Semaine sanglante avec la glorification des communards face à la coalition versaillo-prussienne pour finir sur les différentes condamnations dont ont été victimes les communards. La conclusion reprend les thèmes chers au PCF et met en avant l'analyse de Karl Marx. L'ultime phrase poursuit l'idée de celle qui avait introduit l'ouvrage : « A nous, amis de la Commune, d'agir pour que soit mieux connue l'histoire de la Commune, pour que ses héros immortels soient commémorés et glorifiés partout, comme il convient à ces géants de l'histoire »<sup>379</sup>.

Les actions de ces géants de l'histoire, voilà bientôt cent ans qu'elles ont été réalisées et voilà bientôt cent ans qu'elles sont contées voire mythifiées. La refondation de notre association en 1962 n'a de sens qu'au regard du centenaire à préparer. C'est à lui que nous consacrerons la dernière partie de notre étude.

### III – Le Centenaire comme finalité mémorielle?

#### 1) Diminuée et contestée, l'association à l'aube de 1971

Bien que dépourvue de Montée, l'année 1968 n'en reste pas moins une année de forte mobilisation de la mémoire de la Commune. Les étudiants contestataires, souvent en contradiction avec le logiciel de pensée du PCF, se réapproprient d'anciens codes du mouvement ouvrier, au premier rang desquels se trouvent la Commune de Paris. L'association, en phase de préparation du centenaire, voit éclore une concurrence inattendue. Alors que le PCF décèle dans l'inorganisation des communards l'une des raisons de l'échec de la révolution, certains partis d'extrême-gauche exaltent ce qu'ils voient davantage comme la résultante d'une prise conscience de classe du prolétariat parisien. Ces divergences d'opinions, l'association en a conscience et elle les dénonce. En 1969, lorsque Jacques Zwirn évoque le centenaire il s'interroge sur :

---

<sup>378</sup> *Ibid.*, p. 19

<sup>379</sup> *Ibid.*, p. 30.

« point (...), très important. Le centième anniversaire va être l'occasion de nombreuses manifestations, venant d'horizons extrêmement différents : elles risquent d'être tendancieuses et de falsifier le sens historique de la Révolution communaliste. Il importe que, dans la mesure de ses possibilités, l'Association soit présente, active, et donne son point de vue. De ce but, il est indispensable que tous les Amis de la Commune se sentent concernés et se mobilisent, afin de faire du Centenaire un hommage exemplaire à ceux qui, montant à l'assaut du ciel, ont tracé la voie aux révolutions du XXe siècle »<sup>380</sup>.

L'association se veut être la gardienne d'une orthodoxie concernant la mémoire de la Commune. Le centenaire et ses multiples manifestations sont le moment où l'attention de l'association doit être à son paroxysme, pour éviter, toutes mémorialisations contraires au dogme défendu par elle et le PCF.

Ce centenaire qui devait être une fête et une glorification des communards et de l'esprit de la Commune se trouve entaché du deuil. Entre 1968 et 1970, l'association est frappée par plusieurs décès de quelque uns de ces plus importants dirigeants. En 1968, c'est l'historien Jean Dautry qui décède quelques jours avant le banquet du 18 mars. L'année 1969, c'est la Montée qui n'a pas lieu, submergée par la campagne présidentielle et la candidature du président de l'Association, Jacques Duclos. A la fin de cette même année, au mois de novembre, c'est Maurice Choury qui succombe en pleine rue à Ivry-sur-Seine alors qu'il se rendait à une maison de quartier pour y faire un exposé de l'épisode communaliste. Mais c'est surtout le mois de mars 1970 qui touche en plein coeur les Amis de la Commune. En deux jours, deux des plus importants dirigeants meurent. Emmanuel Fleury décède le 14 mars 1970 et Arthur Adamov le lendemain. Le secrétaire général et le président-adjoint. *L'Humanité* rend hommage à celui qui « jusqu'à ses derniers jours, Emmanuel Fleury prenait une part active, aux côtés de Jacques Duclos, à l'activité des Amis de la Commune dont il était le secrétaire général »<sup>381</sup>. Ses obsèques ont lieu en présence de Jean Braire, nouveau secrétaire, Lucien Jayat ou encore Boissi des Amis de la Commune. On loue son investissement dans l'association. En ce qui concerne Arthur Adamov, son statut de dramaturge prend le pas sur sa fonction de président-adjoint mais on met en avant son admiration pour la Commune avec la mention de sa pièce "Printemps 71". Ces deux décès ont une conséquence directe sur la vie de l'association avec l'absence de banquet en 1970. L'importance de l'action d'Emmanuel Fleury explique la non-tenu du Banquet.

La manifestation au Mur du mois de mai 1970 est le théâtre d'incidents en amont du

---

<sup>380</sup> Archives de l'Association des Amis de la Commune, Bulletin 1969, Page 2

<sup>381</sup> *L'Humanité*, Mardi 17 mars 1970, n° 7951, p. 1



défilé. La tombe de Maurice Thorez est la cible d'un engin explosif faisant craindre des débordements lors de la Montée, à laquelle l'association ne prend pas part et n'appelle pas. Le Comité Central du PCF mentionne les « inscriptions gauchistes et anti-communistes » faites par des « fanatiques »<sup>382</sup>. C'est dans ce climat quelque peu tendu que s'annonce 1971. Comme le dit Eric Fournier lorsqu'il se penche sur les différentes initiatives de l'année 1971 : « Le manifestation La Commune vivante expose une lecture renouvelée d'une Commune devenue festive, plus portée par le souffle frais de Mai 1968 que par l'atmosphère mortifère de mai 1871 »<sup>383</sup>. Bien que liée aux différentes manifestations du PCF, l'association acquiert une indépendance d'action importante, dont la multiplication des initiatives est la preuve la plus parlante.

La commémoration du centenaire par l'association commence en septembre 1970 avec une grande exposition sur le stand de l'Association à la Fête de l'*Humanité*. Avec le concours du Musée d'histoire vivante de Montreuil, plus de 300 portraits de communards ainsi que 100 affiches d'époque sont exposés au public. Cette exposition, auréolée d'un grand succès n'est que la face cachée d'un ensemble d'expositions parmi lesquelles une est consacrée à Eugène Varlin en partenariat avec le Syndicat du Livre. Ces manifestations, toutes réalisées en 1970, sont citées par Jacques Duclos dans son éditorial du premier bulletin de l'année 1971. Premier bulletin car il y en a quatre en cette année 1971. Janvier, mars, septembre et décembre, afin de suivre les différentes avancées des commémorations en cette année de centenaire. Nous faisons le choix de faire une analyse chronologique pour saisir au mieux les temps forts et faibles de cette année si particulière.

## 2) Les centennaires de la Commune

Lors de son éditorial en janvier 1971, le président de l'Association évoque en tout premier lieu la tenue de l'assemblée générale extraordinaire tenue en mai 1970 pour combler les nombreux trous dans l'organigramme, conséquence des soudains décès. La nouvelle architecture se définit de la manière suivante :

« Louis Baillot, Marius Bertou, Georges Bossi, Florimond Bonte, Jean Braire, Marcel Cerf, Jacques Duclos, Jean Ellenstein, Robert Francotte, Lucien Jayat, Gabriel Pioro, Maurice Pépin, Daniel Tamanini, Jacques Zwirn. Et la commission de contrôle financier : Gaston Auguet, Claude Baudry, Paul Portmann. Elle a ensuite procédé à l'élection du bureau suivant : Président : Jacques Duclos. Vice-présidents : Louis Baillot, Marius Bertou, Jean

<sup>382</sup> *L'Humanité* 1er juin 1970, n° 8015, p. 6

<sup>383</sup> *Op. Cit.*, Eric FOURNIER, p. 121

Ellenstein, Lucien Jayat. Secrétaire Général : Jean Braire. Secrétaires : Georges Bossi, Jacques Zwirn. Trésorier : Robert Francotte. Trésorier adjoint : Maurice Pépin »<sup>384</sup>.

Aucun bouleversement n'est à noter si ce n'est l'évolution des noms mais la permanence des différentes fonctions qui résume la formule de Jacques Duclos : « les hommes passent, la vie continue avec ce qu'elle a d'exaltant, quand une noble cause emplit les cerveaux et les coeurs »<sup>385</sup>. C'est cette équipe qui est en charge d'organiser le centenaire.

Dans la droite ligne de son *Précis*, l'association cherche à promouvoir la Commune auprès du plus grand nombre. Dans ces quatre bulletins, elle publie de nombreux articles retraçant les épisodes du mouvement de 1871.

Les bulletins tentent de mettre en opposition deux articles à chaque fois. L'un évoquant les idéaux et les luttes de la Commune en elle-même, l'autre se penche sur les luttes de la Semaine sanglante. Le premier article qu'elle publie traite de l'avant-Commune, et des dates du 31 octobre 1870 et du 22 janvier 1871, tentatives de prises de pouvoir du peuple parisien<sup>386</sup>. Jean Braire évoque quant à lui « l'héroïque défense de la Butte-aux-Cailles » et exalte le courage du stratège Wromblewski. L'association, au-delà de sa propre production historique, renvoie à de nombreuses reprises à la *Grande Histoire de la Commune* de Georges Soria. L'encart publicitaire est même inséré dans la brochure :

« La collection d'histoire qui domine l'année 1971. Pour la première fois, grâce à la réussite d'un travail acharné et des moyens exceptionnels, les 5 volumes de cette Editions du Centenaire constituent la synthèse des origines de la Commune, de son déroulement, de son oeuvre et de ses conséquences immédiates et lointaines. On ne saurait trop insister sur l'illustration choisie pour sa valeur même et qui éclaire ainsi d'une manière saisissante le récit de l'événement. La Grande Histoire de la Commune comprend 2000 pages en 5 volumes au format 24x30 – tirage en 2 et 4 couleurs – Reliure en plein skivertex rouge, nerfs au dos, titres dorés à l'or fin »<sup>387</sup>.

Ici, on parle d'Editions du Centenaire, une création réalisée dans l'optique du centenaire de la Commune. Mais contrairement à la brochure de Gabriel Piore, cette histoire de Georges Soria est une histoire indépendante de l'association, c'est le Parti qui en est à la tête. On insiste sur les textes mais également sur les images. La Grande Histoire de la Commune de Soria est vue comme l'ouvrage de référence de la Commune, "digne de perpétuer la mémoire des hommes de la Commune".

<sup>384</sup> Archives de l'Association des Amis de la Commune, Bulletin Janvier 1971, Page 1

<sup>385</sup> *Ibid.*

<sup>386</sup> *Ibid.* Article de Marcel Cerf.

<sup>387</sup> Archives de l'Association des Amis de la Commune, Bulletin Janvier 1971, Page 4

Alors qu'arrive le mois de mars, c'est le temps du banquet. Le deuxième bulletin est donc en partie consacré à sa promotion avec la publication de la carte du centenaire et des différentes solutions pour s'y rendre. Notons la mise en place d'un service de cars. Avec les cars, on peut alors penser à l'explosion du nombre de participants. Un signe qui renforce cette idée est la publication d'un classement des membres de l'association ayant enregistré le plus d'adhésions, comme pouvait le faire *l'Humanité* avec ses comités de diffusion de *l'Humanité*<sup>388</sup>.

L'appel de l'association est également relayé dans dans *l'Humanité*. Le banquet se tient comme depuis plusieurs années à Montreuil, au Parc Montreau, bordé par les rues nommées en 1937 des noms des communards. Au coeur de cet écrin ouvrier qu'est cette ville de Seine-Saint-Denis, symbole du communisme municipal et sous le patronage du Musée d'Histoire Vivante, l'association des Amis de la Commune se trouve à l'endroit parfait pour honorer le centenaire de la Commune.

Annoncé pour le dimanche 28 mars, le banquet est précédé par le traditionnel meeting du Parti communiste qui se tient à la Mutualité avec une intervention de Roland Leroy appelant à « construire en France une Commune de notre temps »<sup>389</sup>. Le dimanche, plusieurs centaines de personnes sont réunies à Montreuil. Un spectacle de chants et danses de l'Union des Syndicats CGT de Paris, intitulé "A l'Assaut du Ciel" est présenté et plusieurs discours sont prononcés<sup>390</sup>. On note les présences de Jacques Duclos, Marcel Dufriche, maire de Montreuil, Marcel Cerf, Georges Soria ou encore Jacques Zwirn. Est mentionné le fait que le banquet ainsi que le spectacle furent filmés par la télévision belge. Enfin et même si le compte-rendu n'en fait pas mention, c'est l'inauguration d'une exposition du centenaire à Montreuil<sup>391</sup>. Montreuil est le coeur physique du 18 mars en 1971.

Deux mois plus tard et comme tous les ans depuis 90 ans, ce centre de gravité se déplace vers le Père-Lachaise. La manifestation, délaissée depuis plus de vingt ans par le PCF se doit de retrouver son éclat. L'association perd de son emprise sur son organisation. Le PCF monte un comité d'organisation et choisit de mobiliser la Commune à travers un prisme particulier : le retour des cendres du dernier communard, Adrien Lejeune.

---

<sup>388</sup> Archives de l'Association des Amis de la Commune, Bulletin Janvier 1971, Page 4. « Félicitations adressées aux "camarades" Bob Lequipe : 100 adhésions ; Lionel Deschamps de chez Chaix-Desfossé à Issy-les-Moulineaux : 50 adhésions ; Henri Segues de Bordeaux : 40 adhésions ».

<sup>389</sup> *L'Humanité*, Mercredi 24 mars 1971, n° 8269, p. 6

<sup>390</sup> *L'Humanité*, Lundi 29 mars 1971, n° 8273, p. 4

<sup>391</sup> *L'Humanité*, Samedi 27 mars 1971, n° 8272, p. 10

Le 4 avril 1971<sup>392</sup>, le secrétariat du comité national pour la commémoration du centenaire de la Commune souligne l'importance « d'accorder une très grande importance à la préparation de la manifestation du Mur des Fédérés ». Le transfert des cendres d'Adrien Lejeune est donc le point culminant de la cérémonie qui se tient le 23 mai 1971. Tout un cérémoniel a lieu en amont avec le retour, deux jours plus tôt des cendres, en provenance de Moscou. L'urne est exposée en la mairie de sa ville natale Bagnolet avant que les cendres soient dispersées le jour de la manifestation<sup>393</sup>. La montée au Mur réunie plus de 50000 personnes selon Danielle Tartakoswsky. De son côté, la Ligue communiste réunie plus de 30000 personnes. L'association, présente aux côtés du PCF dans les différentes étapes du transfert des cendres ainsi qu'à la montée au Mur, a revêti ses habits d'organisation symbolique. Elle accompagne le PCF dans sa commémoration politique de la Commune. Comme le dit Danielle Tartakowsky :

« Les communistes se sont sentis menacés par cet avatar nouveau de la Commune que 1968 prétendant incarner. Ils en appellent à leur mémoire originelle et conforte leur emprise sur l'espace intra-muros en procédant au rapatriement de la dépouille d'Adrien Lejeune, dernier des communards, décédé à Moscou en 1942. Ses cendres sont inhumés face au Mur, aux côtés des intellectuels et dirigeants communistes. C'est, pour la première et dernière fois, une réactivation du sens par un retour aux origines »<sup>394</sup>.

Lorsque s'achève le mois de mai 1971, le PCF a réinvesti l'espace sacré en administrant une dernière Montée victorieuse derrière l'aura du dernier communard. L'investissement du PCF est fini pour cet anniversaire. Bien qu'on puisse légitimement penser que l'épisode Lejeune soit le point culminant de ce centenaire, l'association n'a pas fini de fêter la Commune. Ses actions sont d'ailleurs décrites dans les deux derniers bulletins de l'année.

Septembre, le temps de la Fête de l'*Humanité*. Un an après le triomphe de l'exposition, l'association réédite l'expérience :

« A l'occasion de la fête de l'*Humanité*, l'association des Amis de la Commune a pris la décision d'exposer les différentes affiches éditées pour le centenaire, en France et à l'étranger. Ces affiches se trouvent mêlées dans le stand de l'association avec les affiches originales éditées par les Communards eux-mêmes. Pendant deux jours, à la Courneuve, la section des "amis de la Commune" du livre parisien imprimera l'affiche souvenir du centenaire. Cette affiche, ainsi que la médaille de bronze du centenaire, seront à la disposition des nombreux visiteurs. Parmi les affiches exposées, celles des pays socialistes prouveront s'il en était encore besoin, que la Commune de Paris a été un exemple dont de

---

<sup>392</sup> Gavin BOWD, *Le dernier communard, Adrien Lejeune*, Paris, L'Harmattan, 2007, p. 170.

<sup>393</sup> Une sépulture est érigée aux côtés de celles Maurice Thorez et Jeanette Vermersch-Thorez.

<sup>394</sup> *Op. Cit.*, p. 201.

nombreux pays ont su tirer les enseignements »<sup>395</sup>.

Cette année, ce sont des documents spécialement conçus pour le centenaire. On note aussi la collaboration avec la section des Amis de la Commune du Livre, faisant apparaître des sections au sein même des différentes fédérations syndicales. On évoque une Médaille du centenaire que l'on retrouve en dernière page de l'ultime bulletin de l'année<sup>396</sup>. Dans ce bulletin de septembre 1971, Jean Braire met en avant le silence du gouvernement français en cette année de centenaire de la Commune. Mais il montre aussi que le "peuple français" a commémoré l'événement par des exposition, des spectacle, des conférences, ou des manifestations.

Tirer des enseignements, tel est le but de l'ultime bulletin de l'année. Jacques Duclos parle du « Bilan du Centenaire » et fait le bilan des différentes manifestations. Il regrette le manque des instances étatiques et l'absence d'exposition à l'Hôtel-de-Ville. Il remercie les différentes municipalités ouvrières qui ont permis le rayonnement de la Commune pendant cette année-anniversaire. Lorsqu'est faite une liste des différents partenaires, on se rend compte de la prédominance de nombreuses syndicats et de nombreuses villes communistes<sup>397</sup>. C'est ce qui se confirme avec les remerciements de l'association envers les villes qui ont donné un nom de communards à l'une de leurs artères<sup>398</sup>.

Avant d'achever notre étude, le mot revient au président de l'association, Jacques Duclos, qui résume bien le rôle et l'action de l'association pendant cette année :

« Qu'elle en ait été l'organisatrice ou qu'elle y ait participé, l'Association des Amis de la Commune a joué un grand rôle dans la réalisation de toutes ces manifestations dont le point culminant a été le transfert au Père Lachaise des cendres d'Adrien Lejeune et le grand défilé du Mur des Fédérés. De même, au nom de notre Association, beaucoup de nos amis ont participé à de nombreux débats, manifestations et colloques organisés en France et hors de France, ce qui a souligné la vénération portée par les peuples du monde entier à la Commune de Paris. Alors que s'achève cette année du centenaire, notre Association, dont les forces se sont accrues, s'est acquis un rayonnement plus grand que par le passé. Elle est ainsi mieux à même de poursuivre son activité afin de perpétuer le souvenir de la Commune de Paris et d'en faire largement connaître les riches enseignements, de telle sorte que dans les esprits et dans les coeurs de millions d'hommes et de femmes qui aspirent à de profonds changements, vive la Commune de Paris qui fut l'annonciatrice d'une monde nouveau »<sup>399</sup>.

<sup>395</sup> Archives de l'Association des Amis de la Commune, Bulletin Septembre 1971. Page 1

<sup>396</sup> Archives de l'Association des Amis de la Commune, Bulletin Décembre 1971. Page 4, « Médaille du Centenaire. La médaille du Centenaire éditée par notre association est à la disposition de nos adhérents au prix de 30 f. envoi compris ».

<sup>397</sup> Archives de l'Association des Amis de la Commune, Bulletin Décembre 1971. Page 4

<sup>398</sup> *Ibid.*, p. 1

<sup>399</sup> Archives de l'Association des Amis de la Commune, Bulletin Décembre 1971. Page 1

Saisir la portée du texte de Jacques Duclos, c'est comprendre l'importance de l'association dans la réussite du centenaire. Qu'elle soit active ou qu'elle ne soit qu'un symbole politique, elle se doit d'être là. Les dix ans qui se sont écoulés lui ont permis de se renforcer de manière exponentielle et son objectif pour l'après-centenaire sera de capitaliser ses acquis et d'être l'entité motrice dans la mobilisation de la mémoire de la Commune.

## **CONCLUSION**

Cette plongée de quatre-vingt dix ans dans l'histoire de l'association des Amis de la Commune nous a permis de saisir les mécanismes de construction et de diffusion de la mémoire du printemps 1871.

Cette mémoire, aujourd'hui le fait d'acteurs politiques et d'associations de second plan, est porteuse d'enseignements nécessaires pour la compréhension de l'articulation entre politique et mémoire.

Une multiplicité d'acteurs et de logiques entrent en compte pendant les 90 ans de notre étude. Pour reprendre notre problématique et conclure notre étude, il faut se poser la question suivante : la mémoire de la Commune peut-elle s'exprimer sans l'association des Amis de la Commune?

En étudiant cette association, nous savions que nous serions confrontés à des fluctuations de son activité voire à des mises en sommeil. Néanmoins, l'étude a montré que, hormis la Seconde Guerre mondiale, l'association a toujours été active, notamment en étant toujours présente dans les manifestations honorant les événements de la Commune.

Cependant, cette histoire est emprunte d'un paradoxe. Pendant 90 ans, il apparaît que les moments où l'association tient un rôle important dans la pratique mémorielle correspondent au moment où la Commune est l'exposition de la mémoire de la Commune est plus faible. Au contraire, lorsqu'un fort investissement mémoriel est fait, c'est au détriment de la participation de l'entité. Quelles conclusions pouvons-nous tirer de ce constat?

Les quatre parties de notre mémoire ont été pensées de manière à mettre en lumière la part symbolique et pratique dans les actions de l'association.

La fin du XIXe siècle correspond à une phase où l'histoire est encore chaude, la mémoire de l'événement n'existe pas encore, on est encore dans la phase de retour. La solidarité anime la communauté et les conséquences de la Commune se font encore sentir. L'immédiateté de la situation ne permet pas de penser à un possible oubli de l'événement. L'association revêt alors ses habits commémoratifs et honore ses frères tombés pour l'idéal chéri.

C'est lorsque qu'elle comprend que la Commune peut être effacée de la ville et des mémoires que l'association entreprend la mémorialisation. Alors qu'elle s'occupe pleinement de la pose de la plaque en 1908, c'est à ce moment-là qu'elle perd la main sur la pratique



mémorielle. Elle devient une entité symbole, pièce constitutive de la mémoire collective du nouveau Parti socialiste. Elle devient un attribut de la mémoire professée par la SFIO. L'inclusion des Amis dans l'association en 1914 intervient pour prévenir la disparition des communards. La correspondance d'Alix Lebey, le premier secrétaire non-communard, nous a permis de montrer qu'une mémoire de la Commune continuait à exister pendant le premier conflit mondial et qu'elle était l'apanage de l'association. Ces documents nous ont également permis de comprendre la position de l'entité dans le tourbillon de 1914-1918. 1920 marque un tournant dans le mouvement socialiste. Désormais deux partis s'opposent, la SFIO et le PCF. La Commune devient un objet de convoitises et l'association avec. Alors que les membres rejoignent massivement le mouvement communiste, le principe de pluralisme politique est défendu par le président Elie May. Jusqu'à sa mort en 1929, il est respecté.

A la fin de l'année 1929, Camélinat devient président de l'association et Edouard Chenel devient secrétaire général à la demande du PCF. Désormais, l'association est une entité qui répond à l'analyse du PCF. Son poids symbolique est à son paroxysme. Les communistes sont adoués par les communards. L'activité quotidienne de l'association est totalement assurée par le secrétaire général qui répond aux demandes mémorielles du Parti, au risque de critique de certains communards sur cette appropriation de l'association. Avec le second conflit mondial, c'est la fin en sommeil de l'association et la disparition des derniers communards. En 1944, la mémoire de la Commune doit partager l'espace du cœur du prolétariat avec de nouveaux martyrs, ceux de la Résistance. La mobilisation de 1871 est moindre, l'association revient alors au centre de la commémoration. Même si son discours n'évolue pas, sa manière d'administrer la mémoire change quelque peu. En effet, le banquet du 18 mars retrouve sa primauté dans l'activité de l'association, montrant son importance dans l'histoire de l'entité. Elle s'occupe également de la montée, devenant le partenaire du PCF. Le décès d'Edouard Chenel en 1959 la laisse orpheline.

C'est au mois de mai 1962 que Jacques Duclos refonde l'entité avec le centenaire en ligne de mire. Il faut préparer l'événement et l'association est la cheville ouvrière du Parti communiste dans cette tâche. Avec des moyens relativement conséquents, elle se dote d'un bulletin et participe à la mise en place de nombreuses manifestations, telles des expositions ou des inaugurations de rues. Elle entretient sa propre mémoire en honorant Camélinat et Edouard Chenel. Les membres souhaitent diffuser au plus grand nombre les idéaux de la Commune.

Les contestations de mai 1968 font apparaître de possibles concurrents mémoriaux mais le centenaire consacre l'hégémonie du PCF dans la diffusion de la mémoire de la Commune.

Ce centenaire est également l'occasion de constater la vitalité de l'association des Amis de la Commune, responsables d'une multitude de manifestations dans toute la France et du rayonnement du printemps 1871.

Au mois de mai 1971, deux colloques scientifiques ont lieu pour le centenaire de la Commune. Le premier est organisé par l'Institut Maurice Thorez tandis que le second dépend de la Sorbonne. On peut voir ces deux rendez-vous comme une évolution de versants de l'histoire de la Commune. Une histoire partisane et une histoire libérée des considérations politiques. Il suffit de s'intéresser aux deux conclusions. Jacques Duclos conclue le colloque de l'Institut Maurice Thorez alors que la conclusion de celui de la Sorbonne est prononcée par Ernest Labrousse. L'association a participé au cours des années 1960 à la démocratisation d'une histoire de la Commune. Jean Bruhat est un des participants du colloque de la Sorbonne. Diffuser la Commune, c'est aussi s'adapter aux évolutions historiques.

Après 1971, parler de la Commune, n'est-ce pas mettre de côté les considérations politiques afin de saisir la portée historique de l'événement?

De 1971 à nos jours, l'association n'a eu de cesse de continuer le travail entamé pendant les années 1960. Elle fonde en 1975 la revue *Commune* qui s'arrêtera sept ans plus tard. Le 14 novembre 1983, un arrêté du conseil municipal classe le Mur des Fédérés monument historique. En 1984, Claude Willard devient président de l'entité. Sous son mandat, de nombreuses manifestations ont lieu et l'association prend son essor. En 1989, elle acquiert un local au coeur du quartier de la Butte-aux-Cailles, au 46, rue des Cinq-Diamants.

Aujourd'hui, le nombre d'adhérents est en constante augmentation et les activités de l'association se diversifient. Depuis 2013, son nom évolue de nouveau. Désormais, ce sont les Amies et Amis de la Commune de Paris, faisant la place aux femmes de l'association, tout en mettant en lumière l'importance des femmes pendant le printemps 1871. Elle organise tous les ans la montée au Mur et se bat à l'apposition de plaques commémoratives en l'honneur des communards. Le 16 mars dernier a été dévoilée une plaque à l'Hôtel de Ville de Paris : « Aux élus de la Commune de Paris qui ont administré la Ville du 26 mars au 28 mai 1871 ».

A tous les contradicteurs de la Commune, Gambetta et Lépine qui préconisaient l'oubli pour la Commune, l'association leur a toujours répondu : souvenons-nous et construisons une nouvelle Commune. Tel a été le fil conducteur de quatre-vingt dix ans d'histoire de notre association.

## **ANNEXES**

Annexe 1 : Discours de Victor Hugo au Sénat, le 28 février 1879

« J'occuperai cette tribune peu d'instant. Tout ce qui pouvait être dit pour ou contre l'amnistie a été dit. Je n'ajouterai rien. Je ne répéterai rien de ce que vous avez entendu. Le pouvoir exécutif intervient cette fois, et il vous dit : La grâce dépend de moi, l'amnistie dépend de vous. Combinez ces deux solutions ; faites des catégories : ici les amnistiés ; là les commués ; au fond, les non graciés. La peine d'un côté, l'effacement de l'autre. Messieurs, composez ainsi le pour et le contre ; vous verrez tous ces demi-pansements s'irriter, toutes ces plaies saigner, toutes ces douleurs gémir. La question se plaindra jusqu'à ce qu'elle revienne.

Si, au contraire, vous acceptez la grande solution, la solution vraie, l'amnistie totale, générale, sans réserve, sans condition, sans restriction, l'amnistie pleine et entière, alors la paix naîtra, et vous n'entendrez plus rien que le bruit immense et profond de la guerre civile qui se ferme. (Applaudissements.)

Les guerres civiles ne sont finies qu'apaisées. En politique, oublier c'est la grande loi.

Un vent fatal a soufflé ; des malheureux ont été entraînés, vous les avez saisis, vous les avez punis. Il y a de cela huit ans. La guerre civile est une faute. Qui l'a commise ? Tout le monde et personne. (Bruits à droite.) Sur une vaste faute, il faut un vaste oubli. Ce vaste oubli, c'est l'amnistie.

Vous êtes un gouvernement nouveau, établissez-vous par des actes considérables. Faites voir aux vieux gouvernements comment vous montez pendant qu'ils descendent ; enseignez-leur l'art de sortir des précipices. Quel précipice fut plus profond que le vôtre ? Quelle sortie est plus éclatante ? Continuez cette sortie admirable. Montrez comment un peuple magnanime sait préférer à la haine la fraternité, à la mort la vie, à la guerre la paix.

Il est bon qu'après tant de luttes et d'angoisses, une puissante nation sache prouver au monde qu'elle répond par la grandeur de ses actes à la grandeur de ses institutions. Quel mal y aurait-il à ce qu'on pût dire : La France a eu un moment terrible ; il y avait d'un côté la commune, menaçant la magnifique fondation de 93, l'unité nationale ; il y avait de l'autre côté trois monarchies et le pouvoir clérical ; ces forces obscures se sont livrées bataille... Vous êtes alors intervenus ; vous avez saisi les deux forces et les avez brisées l'une sur l'autre, et vous en avez extrait la clémence, la vraie clémence, - l'oubli. Et c'est ainsi que, dans l'ombre et dans la nuit, la république, la république souveraine, la république toute-puissante, a su, du choc de deux blocs de ténèbres, faire jaillir la lumière. (Applaudissements à gauche.) ».

Annexe 2 : Tableau récapitulatif des occurrences de la société de Solidarités des Proscrits de 1871 au cours des années 1880, dans les journaux le *Prolétaire*, l'*Intransigeant*, le *Cri du Peuple*, ainsi que dans les dossiers des archives de la Préfecture de Police de Paris

Société la Solidarité des Proscrits de 1871

	<i>L'Intransigeant</i>	<i>Le Cri du Peuple</i>	<i>Le Prolétaire</i>	Archives de la Préfecture de Police
1881	2		2	Champy : 25 Ferré : 5 Joffrin : 5 Maljournal : 2
1882	20		8	
1883	16	6	2	
1884	18	27	2	
Sous-total	56	33	14	

Les Militants de 1871

1884	2	7	X	Champy : 13 Ferré : 9 Maljournal : 9
1885	13	37	X	
1886	3	12	X	
Sous-total	18	56	X	

La Commune de Paris

1886	6	5	X	Champy : 11 Ferré : 2 Maljournal : 9
1887	30	28	X	
1888	1	1	X	
Sous-Total	37	34	X	

Monument des Fédérés

Sous-total	19	19	19	Champy : 4 Ferré : 10
------------	----	----	----	--------------------------

Enterrements

Sous-total	12	2	X	Champy : 5 Ferré : 1
------------	----	---	---	-------------------------

Total	142	144	33	110
-------	-----	-----	----	-----

Total Presse : 319 occurrences

Total Archives de la Préfecture de Police : 110 occurrences

### Annexe 3 :

« Projet de Statuts : La Fraternelle. Société de Secours mutuels des Anciens Combattants de la Commune de Paris. Fondée à Paris en mai 1882 », 1er septembre 1905<sup>400</sup>

Article 1er. Il est fondé entre tous les anciens combattants de 1871, leurs compagnes et les membres de leur famille, une association philanthropique qui prend le nom de "Association Fraternelle des Anciens Combattants et Amis de la Commune".

Article 2. – L'association se propose de venir en aide à ses membres qui, par suite d'infirmité ou de vieillesse, se trouvent dans la détresse.

Article 3. – Elle s'efforce de soutenir les veuves des adhérents décédés sans laisser de ressources.

Article 4. – Elle peut accepter des membres sous bénéfice qu'ils ne participeront à aucun des avantages qu'offre l'association à ses adhérents. Leur nombre est illimité ; toutefois, seule, l'assemblée générale décide leur acceptation.

Article 5. – La cotisation des membres adhérents à la "Fraternelle" est de 0 fr 50 par mois.

Article 6. – Les adhésions sont reçues par le Conseil, mais les demandes d'admission doivent être acceptées au secrétaire.

Article 7. – Les exclusions sont proposées par le Conseil à l'Assemblée Générale qui, seule, décide de la suite à donner.

Article 8. – Le membre exclu par l'assemblée ne peut plus rentrer dans l'association et perd tous ses droits.

Article 9. – Le exclu ou quittant l'association n'a droit à aucun remboursement.

Article 10. – L'Administration est faite par un Conseil ainsi composé : un président, un vice-président, un secrétaire, un secrétaire-adjoint et un trésorier.

Article 11. – Ces diverses fonctions sont gratuites.

Article 12. – Les membres du Conseil sont nommés à l'assemblée générale de Janvier à la Majorité des voix exprimées par les membres présents. Ils sont élus pour une année et rééligibles.

Article 13. – En cas de démission, de départ ou de décès d'un membre du Conseil, la plus prochaine assemblée générale est chargée de nommer le ou les membres du Conseil faisant défaut.

Article 14. – L'association se réunit en assemblée générale ordinaire en Janvier, Avril, Juillet et Octobre.

Article 15. – Le Conseil, ou faute de celui-ci 15 membres au pair de leurs cotisations, peuvent provoquer une assemblée générale extraordinaire.

Article 16. – Aux assemblées générales de Janvier et Juillet le Conseil présente un rapport sur la situation morale et financière de l'Association.

Article 17. – Le trésorier ne devra jamais avoir en caisse une somme supérieure à 50 francs. Toute somme dépassant ce chiffre sera déposé dans une caisse publique que le Conseil désignera.

Article 18. – Le livret représentant les sommes placés en dépôt devra, aussitôt que l'opération du retrait ou de la remise de nouvelles sommes aura été accomplie par le trésorier, être remplacé par ce dernier entre les mains du secrétaire de la Commission de Contrôle, dépositaire habituel du livret de dépôt.

Article 19. – Il sera nommé à l'Assemblée générale de Janvier et par le même mode que l'élection du Conseil, une Commission de Contrôle de cinq membres nommés pour un an et rééligibles. Article 20. – La Commission choisit un secrétaire qui devient le dépositaire du livret où se trouvent inscrit les sommes appartenant à l'Association. Le secrétaire de la Commission de Contrôle s'entend avec le trésorier pour, le Conseil l'ayant décidé, déposer ou retirer partie ou

---

400

totalité des sommes appartenant à l'Association.

Article 21. – Chacune de ces opérations doivent être ordonnée par le Conseil.

Article 22. – Tous les 6 mois, la Commission présente un rapport en assemblée générale sur le fonctionnement de l'association.

Article 23. – En cas de dissolution, les sommes demeurant en caisse devront être employées à une oeuvre de solidarité ouvrière.



#### Annexe 4 :

#### Manifeste de l'Association Fraternelle des Anciens Combattants et des Amis de la Commune. Paris, le 18 mars 1915<sup>401</sup>.

« Depuis sa fondation notre Association a toujours célébré par un **Banquet** la date du 18 mars, mais dans sa séance du 31 janvier, son Assemblée générale a jugé que dans les circonstances actuelles il était préférable de commémorer cet Anniversaire par une **Causerie** entre ses membres et les partisans des idées pour lesquelles ils ont combattu. Dans cette causerie, nos anciens camarades pourront rappeler aux jeunes militants de notre parti que ce grand mouvement du 18 mars, qui provoqua la constitution de la Commune, eut pour causes initiales le devoir de protester contre la capitulation de Paris et la signature d'une paix honteuse, qui arrachait à la nation l'Alsace et la Lorraine, la nécessité de défendre la République menacée dans son existence par toutes les réactions, qu'il eut pour but de réaliser la conquête des libertés communales. A ce moment tragique de notre histoire, devant la nouvelle agression de la Caste militaire allemande, ils leur rappelleront encore qu'en 1871 Paris accomplit, le 18 Mars, un grand acte de **Patriotisme** en s'opposant à l'enlèvement de ses canons qui allaient être livrés aux Prussiens. La guerre sauvage qu'ils nous font aujourd'hui doit aboutir à leur défaite et, dans nos prochaines Fêtes-Anniversaires du 18 Mars, nous célébrerons, nous en sommes tous assurés, la grande victoire de la République sur le Militarisme allemand, la chute des Monarchies dont il est le soutien, l'éclosion de Républiques soeurs de la nôtres et, comme conséquence, cette Constitution des Etats-Unis d'Europe, jouissant d'une paix perpétuelle indestructible, qui réalisera le rêve toujours poursuivi par les vrais républicains. C'est avec la joie la plus vive que les vieux lutteurs de 1871, se retrouvent chaque année et vont se retrouver encore réunis, pour évoquer les souvenirs du passé s'entretenir de l'avenir avec leurs fils et des amis des idées pour lesquelles ils ont combattu. Venez vous joindre à eux, chez Citoyen, et amenez tous les militants de la nouvelle génération que vous pourrez recruter : il faut que notre réunion montre cette année, que, si les circonstances imposent la trêve des partis, le parti socialiste n'en reste pas moins vivant, fidèle à sa doctrine et toujours prêt, comme autrefois à la défendre, s'il devenait encore nécessaire. Cette Causerie se fera en réunion strictement privée, à deux heures, le Dimanche 21 Mars 1915, Salle de la MAISON COMMUNE, 49, Rue de Bretagne, Paris (IIIe). Ne seront admis que les membres de notre Association et les citoyens munis de cette lettre d'invitation, que nous chargeons les groupes partageant nos opinions, de vouloir bien distribuer à ceux qui désireront y assister. Cordiales salutations. Pour l'Association des Anciens Combattants et des Amis de la Commune. Le Président : Docteur Goupil. Prière de rapporter la présente, en ayant soin de mettre au bas vos nom et adresse. Nom. Adresse ».

---

401

Archives de l'association, 18 mars 1915, Manifeste de l'Association Fraternelle des Vétérans et des Amis de la Commune.

### Annexe 5 :

#### Statuts de l'Association des Amis de la Commune (1871), reconstituée en 1962

« Déclaration. Il est fondé une association ayant pour titre "Les Amis de la Commune de Paris" (1871). Cette association a pour objet d'honorer la mémoire des héros de la Commune, de contribuer à la connaissance de leur vie, de leur activité et à la défense de leur idéal. Son siège est fixé, boulevard Poissonnière à Paris (9e). La Direction de l'association est assurée par un bureau ainsi composé :-Président : -M. Jacques Duclos, sénateur, 22, avenue du Président Wilson, Montreuil Sous Bois (Seine)

-Vice-Présidents : -M. Adamov Arthur, écrivain, 52, rue de Seine, Paris.

Montgeron (S. & O.).

-M. Dautry Jean, professeur, 14 rue du Docteur Deglaise à

-M. Jayat Lucien, retraité, 213 rue Lafayette, Paris (10e).

(15e).

-M. Tersen Emile, professeur, 2 square Charles Laurent, Paris

-Secrétaire Général : Fleury Emmanuel, retraité, 5 rue Dulaure, Paris (20e).

-Secrétaire-adjoint : Braire Jean, métallurgiste, 40 bd. A. Blanqui, Paris (13e).

-Trésorier : Francotte Robert, maroquinier, 84, rue du Moulin Vert à Paris (14e).

-Trésorier-adjoint : Pépin Maurice, retraité, 88 rue Haxo, Paris (20e).

Le 30 mai 1962 (Emmanuel Fleury, Secrétaire Général).

Association des Amis de la Commune de Paris de 1871.

#### I – But et composition de l'association

Article 1er – Il est fondé une association des Amis de la Commune de Paris (1871) qui a pour but d'honorer la mémoire des héros de la Commune de Paris, de contribuer à la connaissance de leur vie, de leur activité et à la défense de leur idéal. Sa durée est illimitée. Elle a son siège fixé au 6 boulevard Poissonnière, Paris (9e). Ce siège pourra être changé à tout moment par simple décision du Conseil d'Administration.

Article 2 – L'Association utilise tous moyens d'action appropriés à son objet, tels que manifestations commémoratives, conférences, cérémonies du souvenir accessible au tiers, recherches de documents, publications diverses, patronage d'expositions, etc.

Article 3 – L'Association se compose de membres titulaires et de membres honoraires qui seront admis par le Conseil d'Administration à la majorité des présents. Les adhésions à l'Association peuvent être le fait de personnes physiques individuelles ou de collectivités telles que sociétés, associations, etc. La cotisation minimum annuelle de membre titulaire ainsi que la cotisation minimum unique de membre honoraire pour les adhésions individuelles et pour les adhésions collectives seront fixées par l'Assemblée générale annuelle des membres de l'Association. Il peut s'y ajouter selon les circonstances des cotisations extraordinaires pour des objets déterminés.

Article 4 – La qualité de membre de l'Association se perd par la démission, soit exprimée formellement, soit résultant après mise ne demeure restée sous effet du défaut de paiement de la cotisation constaté par le Conseil d'Administration. Celui-ci pourra également prononcer l'exclusion de tout adhérent coupable de manquement à l'honneur ou à la probité ou dont l'attitude serait

incompatible avec les buts de l'Association.

## 2°/ Administration et fonctionnement

Article 5 – L'Association est administrée par un Conseil d'Administration élu pour quatre ans. Le nombre est fixé par l'Assemblée Générale. Les membres sortants sont rééligibles. Le Conseil d'Administration choisit un Président, un ou plusieurs vice-Présidents ainsi qu'un Secrétaire Général, un secrétaire-adjoint, un trésorier et un trésorier-adjoint.

Article 6 – Le Conseil d'Administration se réunit au moins tous les six mois et chaque fois qu'il est convoqué par le Secrétaire-Général. Il est tenu un procès-verbal des séances. Les procès-verbaux sont signés par le Président de séance et le Secrétaire Général.

Article 7 – Les comptes de l'Association sont vérifiés et contrôlés au moins une fois par an et chaque fois que le Conseil d'Administration le demande, par une Commission de Contrôle de trois membres élus par l'Assemblée Générale. En cas de vacance, la Commission de contrôle est complétée par la plus prochaine assemblée générale.

Article 8 – L'Assemblée générale de l'Association comprend tous les membres de l'Association. Elle se réunit une fois par an et chaque fois qu'elle est convoquée par le Conseil d'Administration ou que le quart au moins des membres de l'Association le demande. Elle est présidée par le Président du Conseil d'Administration ou, à défaut, par un vice-président. Elle entend les rapport sur la gestion du Conseil, sur la situation financière et morale de l'association. Elle approuve les comptes de l'exercice, délibère s'il y a lieu, sur les questions mises à l'ordre du jour et pourvoit à l'élection des membres du Conseil d'Administration et de la Commission de contrôle. Elle délibère valablement à la majorité simple des suffrages exprimés des membres de l'Association présents. Le représentant d'une collectivité ayant adhéré à l'Association n'a droit qu'à une voix quelque soit le nombre d'adhérents de sa collectivité. Le rapport annuel et le bilan de l'exercice sont adressés chaque année à ceux des membres de l'Association qui en feront la demande.

Article 9 – Le Président du Conseil d'Administration est habilité à représenter l'Association en Justice et dans tous les actes de la vie civile. En cas d'empêchement, il peut déléguer ses pouvoirs à l'un des vice-Présidents ou au Secrétaire Général.

Article 10 – En cas d'acquisition, d'échange ou d'aliénation d'un immeuble destiné à l'administration, à la réunion des membres de l'Association ou à la réalisation de ses buts, de constitution d'hypothèques ou de passation de baux de plus de neuf ans sur les immeubles de l'Association, d'aliénation de biens mobiliers, d'emprunts ou de prêts, la décision doit faire l'objet d'une délibération du Conseil d'Administration.

## III – Ressources annuelles et fonds de réserve

Article 11 – Les recettes annuelles de l'Association se composent :

- 1°) des cotisations de ses membres ;
- 2°) des subventions qui pourront éventuellement lui être accordées par l'Etat ou les collectivités publiques ;
- 3°) du produit de la vente de ses publications et autres ressources de même nature à titre de participation aux frais ;
- 4°) des ressources créées à titre exceptionnel et, s'il y a lieu, avec l'agrément des autorités

compétentes et autorisées par la loi.

Article 12 – La quotité et la composition du fonds de réserve sont fixées par délibération de l'Assemblée générale.

Article 13 – Les statuts ne peuvent être modifiés que sur la proposition du Conseil d'Administration ou du dixième des membres dont se compose l'Assemblée générale, soumise au Conseil d'Administration au moins un mois avant la séance. L'Assemblée doit se composer du quart, au moins, des membres en exercice. Si cette proportion n'est pas atteinte, l'Assemblée est convoquée de nouveau, mais à quinze jours au moins d'intervalle, et cette fois, elle peut valablement délibérer, quel que soit le nombre des membres présents.

Article 14 – L'Assemblée générale, appelée à se prononcer sur la dissolution de l'Association et convoquée spécialement à cet effet, doit comprendre, au moins, la moitié plus un des membres en exercice. Si cette proportion n'est pas atteinte, l'Assemblée générale est convoquée de nouveau mais à quinze jours au moins d'intervalle et cette fois elle peut valablement délibérer, quel que soit le nombre des membres présents.

Article 15 – En cas de dissolution, l'Assemblée générale désigne un ou plusieurs commissaires chargés de la liquidation des biens de l'Association. Elle attribue l'actif net à une ou plusieurs associations ou à des oeuvres de solidarité sociale.

#### IV – Règlement intérieur

Article 16 – Un règlement intérieur, préparé par le Conseil d'Administration et approuvé par l'Assemblée générale, pourra déterminer les conditions et modalités d'application des présents statuts.

Le 30 mai 1962. Emmanuel Fleury. Secrétaire Général. »

## **BIBLIOGRAPHIE ET SOURCES**

### Ouvrages contextuels

Jocelyne GEORGE, Jean-Yves MOLLIER, *La plus longue des républiques (1870-1940)*, Paris, Fayard, 1994

Eric HOBSBAWM, *L'ère des empires : 1875-1914*, Paris, Fayard, 1989, rééd. Hachette 1997

Eric HOBSBAWM, *L'âge des extrêmes : le court XXe siècle*, Bruxelles, Editions Complexes, 1999

Pierre LÉVÊQUE, *Histoire des forces politiques en France de 1789 à nos jours*, 3 vol., Paris, Armand Colin, 1997

Pierre LÉVÊQUE, *Révolutions et Républiques : la France contemporaine*, Paris, Editions universitaires de Dijon, 2005

Jean-Marie MAYEUR, *La Vie politique sous la Troisième République (1870-1940)*, Paris, Éditions du Seuil, 1984

Jean-Marie MAYEUR, *Les débuts de la Troisième République (1871-1898)*, Paris, Le Seuil, 1973

Madeleine REBÉRIOUX, *La République radicale? 1898-1914*, Paris, Le Seuil, 1975

René RÉMOND, *Le XIXe siècle*, Paris, Le Seuil, 1974

René RÉMOND, *Le XXe siècle*, Paris, Le Seuil, 1974

### Outils de recherche

Gérald DITTMAR, *Dictionnaire Biographique illustré de la Commune de Paris de 1871*, Paris, Editions Dittmar, 2004

Gérald DITTMAR, *Iconographie de la Commune de Paris*, Paris, Editions Dittmar, 2005

Michel DREYFUS, *Les sources de l'histoire ouvrière, sociale et industrielle en France (XIXe et XXe siècles)*, Paris, Editions ouvrières, 1987

Jean LEDUC, *Les historiens et le temps*, Paris, Le Seuil, 1999

Robert LE QUILLEC, *Bibliographie critique de la Commune de Paris*, Paris, La Boutique de l'Histoire, 2006

Jean MAÎTRON, *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français, Série III : De la Commune à la Grande Guerre (1871-1914) & Série III : De la Première à la Seconde Guerre mondiale (1914-1919)*, Paris, Editions ouvrières, 1964-1993

Bernard NOËL, *Dictionnaire de la Commune*, Paris, Flammarion, 1978

*Guide des sources de la Commune de Paris et du mouvement communaliste (1864-1880)*, Paris, La Documentation Française, 2004

### Histoire(s) de la Commune

René BIDOUBE, *La Commune de Paris telle qu'en elle-même : une révolution sociale aux avant-postes de la République*, Paris, Le Temps des Cerises, 2004

Eric FOURNIER, *La Commune n'est pas morte. Les usages politiques du passé de 1871 à nos jours*, Paris, Editions Libertalia, 2013

Charles RIHS, *La Commune de Paris, 1871, Sa structure et ses doctrines*, Paris, Le Seuil, 1973

Jacques ROUGERIE, *Paris libre 1871*, Paris, Seuil, 1971, rééd. 2004

Jacques ROUGERIE Robert TOMBS, « La Commune de Paris », in. Michel PIGENET, Danielle TARTAKOWSKY (dir.), *Histoire des mouvements sociaux en France, de 1814 à nos jours*, Paris, La Découverte, 2012, p. 141-151

Robert TOMBS, *La guerre contre Paris, 1871*, Paris, Aubier, 2009

Robert TOMBS, *Paris, bivouacs des révolutions, La Commune de 1871*, Paris, Libertalia, 2014

Jacques ZWIRN (cood.), *La Commune de Paris aujourd'hui*, Paris, Association des amis de la Commune / Editions ouvrières, 1999

### Histoire politique

Gilles CANDAR, Jean-Jacques BECKER (dir.), *Histoire des gauches en France*, Paris, La Découverte, 2003, réed. 2004

Michel CORDILLOT, *Aux origines du socialisme moderne, la Première Internationale, La Commune de Paris, L'exil*, Paris, Editions de l'Atelier, 2010

Jacques DROZ, *Histoire générale du socialisme*, 4 vol., Paris, PUF, 1962

Quentin DELUERMOZ, *Le crépuscule des révolutions, 1848-1871*, Paris, Seuil, 2012

Michel DREYFUS, Bruno GROPPPO, Claudio Sergio INGERFLOM, Roland LEW, Claude PENNETIER, Bernard PUDAL, Serge WOLIKOW (dir.), *Le siècle des communismes*, Paris, Seuil, 2004

Stéphane GACON, *L'amnistie. De la Commune à la guerre d'Algérie*, Paris, Le Seuil, collection « L'Univers historique », 2002

Eric HOBSBAWM, *Les primitifs de la révolte*, Paris, Hachette, réed. 2012

Jolyon HOWORTH, *Edouard Vaillant, la création de l'unité socialiste en France*, Paris, Syros, 1982

Jean-Louis LAVILLE, *Politique de l'association*, Paris, Editions du Seuil, 2010

Jean-Louis LAVILLE, Renaud SAINSAULIEU, *Sociologie de l'association*, Paris, Desclée de Brouwer, 1997

Mathieu LÉONARD, *L'émancipation des travailleurs, Une histoire de la Première Internationale*, Paris, La Fabrique, 2011

Madeleine REBÉRIOUX, « Le socialisme français de 1871 à 1914 », in. Jacques DROZ (dir.), *Histoire générale du socialisme*, tome 2, Paris, P.U.F., 1974, p. 133-236

Charles TILLY, *La France conteste, de 1600 à nos jours*, Fayard, 1986

Michel WINOCK, *Le socialisme en France et en Europe, XIXe-XXe siècle*, Paris, Seuil, 1992



### L'expression politique de la manifestation

Avner BEN-AMOS, « Les funérailles de gauche sous la Troisième République : deuil et contestation », in. *Les usages politiques aux XIXe-XXe siècles*, Publications de la Sorbonne, 1994

Patrick CHAMPAGNE, « La manifestation, la production de l'évènement politique », in. *La recherche en sciences sociales*, juin 1984 (n°52-53), pp. 18-41

Paula COSSARD, « La communion militante. Les meetings de gauche pendant les années 1930 », *Sociétés et Représentations*, n° 12, 2001, pp. 131-140

Paula COSSARD, *Le meeting politique. De la délibération à la manifestation (1868-1939)*, Rennes, PUR, 2010

*Le Mouvement social*, « Cimetières et politique », sous la direction d'Emmanuel BELLANGER et de Danielle TARTAKOWSKY, numéro 237, octobre-décembre 2011

Madeleine REBÉRIOUX, « Le mur des Fédérés », in. Pierre NORA (dir.), *Les lieux de mémoire*, Gallimard, 1984, T.1, pp. 619-649

Danielle TARTAKOWSKY, « Le Mur ou l'apprentissage de la manifestation », in. *Cahiers d'histoire de l'institut de recherche marxiste*, n°44, septembre 1991, pp. 70-79

Danielle TARTAKOWSKY, *Les manifestations de rue en France : 1918-1968*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1997

Danielle TARTAKOWSKY, « La manifestation comme mort de la révolte », in. *Révoltes et société*, Paris, Histoire au présent-Publications de la Sorbonne, 1989, Tome 2, pp. 239-247

Entre mémoires, interprétations et mémorialisation de l'événement

Maurice AGULHON, *Marianne au combat. L'imagerie et la symbolique républicaine de 1789 à 1880*, Paris, Flammarion, 1979, pp. 177-208

Roger BELLET, Philippe REGNIER, *Ecrire la Commune. Témoignages, récits et romans (1871-1931)*, Paris, Editions du Lérot, 1994

Gavin BOWD, *Le dernier communard. Adrien Lejeune*, Paris L'Harmattan, 2007

Jean BRAIRE, *Sur les traces des communards : enquête dans les rues du Paris d'aujourd'hui*, Paris, Association des amis de la Commune, 1988

Gilles CANDAR, « Camélinat militant socialiste : Du « métingue du métropolitain » au congrès de Tours », in. *Zéphirin Camélinat (1840-1932). Une vie pour la Sociale*, Auxerre, Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne / Adiamos-89, 2004, pp. 83-96

D. DONET-VINCENT, « Mémoire/Mémoires : de la réalité à la fiction? La transmission de la mémoire d'un déporté de la Commune : d'un passé occulté à un passé réapproprié », in. *La Commune de 1871. L'évènement, les hommes et la mémoire*, Saint-Etienne, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 2004

« Dossier : mémoires de la Commune », *Dissidences*, 4e année, numéro 8, mai 2001

Jacques DUCLOS, « 1871-1971 la Commune et les luttes révolutionnaires actuelles », in. *Cahiers du Communisme*, 1971

Noëlle GÉRÔME, Danielle TARTAKOWSKY, *La fête de l'Humanité, culture communiste, culture populaire*, Paris, Messidor-Editions sociales, 1988

Laure GODINEAU, « Après la Commune », in. Michel PIGENET, Danielle TARTAKOWSKY (dir.), *Histoire des mouvements sociaux en France, de 1814 à nos jours*, Paris, La Découverte, 2012, p. 197-206

Laure GODINEAU, « La vision de la Commune de 1871 à travers les débats sur l'amnistie », in. *La Commune de 1871. L'évènement, les hommes et la mémoire*, Saint-Etienne, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 2004

Laure GODINEAU, « Le retour d'exil de Camélinat et des communards », in *Zéphirin Camélinat (1840-1932). Une vie pour la Sociale*, Auxerre, Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne / Adiamos-89, 2004, pp. 55-69

Laure GODINEAU, « Paris attendu, Paris retrouvé. Les exilés communards et le peuple de Paris, de la nostalgie aux retrouvailles », in *Etre Parisien*, Actes du Colloque organisé par l'Université Paris I Panthéon Sorbonne et la Fédération des Sociétés historiques et archéologiques de Paris-Ile-de-France, Paris, Publications de la Sorbonne, 2004, p. 379-390

- Laure GODINEAU, « Le retour d'exil, un nouvel exil ? Le cas des communards », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n°67 (Pour une histoire de l'exil), juillet-sept. 2002, p. 11-15
- Pascal GUILLOT, « Camélinat et les débuts du Parti communiste », in *Zéphirin Camélinat (1840-1932). Une vie pour la Sociale*, Auxerre, Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne / Adiamos-89, 2004, pp. 107-116
- Gilbert LARGUIER, Jérôme QUARETTI (dir.), *La Commune de 1871 : Utopie ou modernité?*, Saint-Estève, Presses universitaires de Perpignan, 2000
- Marie-Claire LAVABRE, *Le fil rouge. Sociologie de la mémoire communiste*, Paris, Presses de Sciences Po, 1994
- Paul LIDSKY, *Les écrivains contre la Commune*, Paris, Editions Maspéro, 1970
- Bernard MARCHAND, *Les ennemis de Paris. La haine de la grande ville des Lumières à nos jours*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2009
- Gérard NAMER, *Batailles pour la mémoire. La commémoration en France de 1945 à nos jours*, Paris, Papyrus, 1983
- D. NOURRISSON, « La Commune enseignée au cours des Républiques : une affaire d'images », in *La Commune de 1871. L'évènement, les hommes et la mémoire*, Saint-Etienne, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 2004
- Michelle PERROT, Jacques ROUGERIE (dir.), *La Commune de 1871. L'évènement, les hommes et la mémoire*, Saint-Etienne, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 2004
- Denis PESCHANSKI, *Les carnets de Marcel Cachin, 1906-1947*, Paris, CNRS Editions, 1997
- Kristin ROSS, *L'imaginaire de la Commune*, Paris, La Fabrique, 2015
- Jacques ROUGERIE (dir.), 1871, *Jalons pour une histoire de la Commune de Paris*, Paris, PUF, 1973
- Jacques ROUGERIE, *Le procès des communards*, Paris, Julliard, 1971
- Danielle TARTAKOWSKY, *Nous irons chanter sur vos tombes, Le Père-Lachaise, XIX-XXe siècle*, Paris, Aubier, 1999
- Danielle TARTAKOWSKY, « La Commune : « Mémoires vives », résurgences et refoulements », in *La Commune de 1871. L'évènement, les hommes et la mémoire*, Saint-Etienne, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 2004
- Jean VIGREUX, « Liturgie, symbolique et mémoire : les commémorations de Camélinat », in *Zéphirin Camélinat (1840-1932). Une vie pour la Sociale*, Auxerre, Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne / Adiamos-89, 2004, pp. 117-130
- Colette E. WILSON, *Paris and the Commune, 1871-1878 : the politics of forgetting*, Manchester, Manchester University Press, 2007

Michel WINOCK, « La Commune (1871-1971) », in. *Esprit*, décembre 1971

#### Articles : La Commune, l'expression de la mémoire

Jean BRAIRE, « Les Amis de la Commune, 110 ans sur les traces des communards », in. *Cahiers d'histoire de l'Institut de recherche marxiste*, n° 44, septembre 1991, p. 81

Jean BRUHAT, « Les interprétations de la Commune », *Nouvelle Revue Critique*

Marcel CERF, « Le comité de secours pour les familles de détenus politiques », in. *La Commune, Revue d'histoire de l'Association des Amis de la Commune de Paris*, n°16, janvier 1982, pp. 7-16

Marcel CERF et Jacques ZWIRN, « Le centenaire de la Commune en France (1871-1971) », *Revue d'histoire du XIXe siècle*, 5 | 1989

Alain DALOTEL, « La place de la Semaine sanglante dans la commémoration du centenaire de la Commune en France », *Revue d'histoire du XIXe siècle*, 5 | 1989

« La Commune par les documents », *Cahiers de l'O.U.R.S.*, Numéro 20, mai 1971

Renato MONTELEONE, « La commémoration de la Commune de Paris en Italie », *Revue d'histoire du XIXe siècle*, 5 | 1989

René MOURIAUX, « La CFDT et la CGT et la Commune », in. *La Commune, Revue d'histoire de l'Association des Amis de la Commune de Paris*, Paris, n°4, septembre 1976

Alceo RIOSA, « Madeleine Rébérioux et la mémoire de la Commune de Paris », in. *Madeleine Rébérioux entre France et Italie : regards croisés, Cahiers Jaurès*, Société d'études jaurésiennes, janvier-juin 2007, n° 183-184, pp. 105-115

Albert SOBOUL, « Pour le Centenaire de la Commune de Paris. De l'An II à la Commune de 1871 : la double tradition révolutionnaire française », in. *Annales Historiques de la Révolution Française*, XLIII, n°206, 1971

Robert TOMBS, « Victimes et bourreaux de la Semaine sanglante », *Revue d'histoire du XIXe siècle*, 10 | 1994

#### Travaux universitaires

Marc CÉSAR, « Les Amis de la Commune de Paris » en 1997 : *sociologie d'une association atypique*, DEA, 1997

Patrick EVENO, *Esquisse d'une historiographie sur la Commune de Paris (1871-1971)*, Mémoire de maîtrise, 1971

Laure GODINEAU, *Retour d'exil. Les anciens communards au début de la troisième République*, Université Paris 1, 2000, 3 vol., 710p.

Julien GRENET, *La mémoire de la Commune de Paris (1871-1914)*, Mémoire, sous la direction de Serge Bernstein, 2003

Charles-Alexandre KRAUSKOPF, *Une sensibilité provinciale face à un événement de portée nationale : l'exemple de la commémoration de la Commune de Paris à Potiers : 1871-1914*, Mémoire, CHS, sous la direction de Frédéric Chavaud, 2007

Bastien LASSAIGNE, *Le centenaire de la Commune de Paris de 1871*, Mémoire Master 2, Paris 12, 2011

Baptiste LÉON, *Un lieu de mémoire: le mur des Fédérés (1898-1936)*, Mémoire, CHS, sous la direction de Frank Georgi et Antoine Prost, 1997

Emmanuelle LESIRE, *La Commune de Paris dans les manuels scolaires d'histoire de l'enseignement primaire public français*, Mémoire, Reims, 2001

Renaud MORIEUX, *Une communauté en exil : les réfugiés de la Commune à Londres (1871-1880)*, Mémoire, sous la direction d'Alain Corbin Paris I, 1999

Rémy PAWIN, *Après la Commune (1871-1880). Contribution à la compréhension de la Mémoire de l'évènement*, Mémoire, sous la direction de Christophe Charle, 2003

Isabelle RAYNAUD, *Qui parlera pour la commune? : étude des représentations de la Commune de 1871 à travers la presse ouvrière havraise de 1880 à 1922*, Mémoire, IEP Strasbourg, 1998

Slim SIDHOUN, *L'image de la Commune dans le Parti Communiste français entre 1945 et 1971*, Mémoire de Maîtrise, Université de Strasbourg, 1989

Raphaël SNAIEDEN, *Mémoire, pratique, enjeux et discours autour de la commémoration de la Commune de Paris de 1938 à 1967 à travers le PCF et la SFIO*, Mémoire, CHS, sous la direction de Michel Pigenet, 2004

Etat des sources

Archives publiques

Archives Nationales

-Fonds Jean-Louis Pindy – 14 AS 130

-Fonds Jean Grave – 14 AS 184 (a) – (b)

Archives de la Préfecture de Police de Paris

<b>Cote</b>	<b>Intitulé du carton</b>
BA 199	Le socialisme en France (1872-1881)
BA 200	Le socialisme en France (1882-1884)
BA 201	Le socialisme en France (1885-1892) La situation des partis en 1890
BA 365-5	Dossiers individuels (1872-1882)
BA 426	Notices individuelles sur les réfugiés en Belgique
BA 427	Réfugiés Belgique. Renseignements divers (1871-1882) Réfugiés Angleterre. Renseignements divers (1871)
BA 430	Conférences sociales des réfugiés à Londres (1877-1882)
BA 433	Réfugiés Suisse Genève (1877-1885)
BA 442	<i>La Correspondance Républicaine</i> 1872-7 mai 1873
BA 443	<i>La Correspondance Républicaine</i> 8 mai 1873-27 février 1890
BA 467	Commune Amnistie Année 1880
BA 1516	Comité d'aide aux amnistiés (Comité Victor Hugo/Louis Blanc) Société de secours aux proscrits (Socialiste)
BA 1545	Anniversaire de la Semaine sanglante (1897-1899)
BA 1546	Anniversaire de la Semaine sanglante (1900-1908)
BA 1547	Anniversaire de la Semaine sanglante (1909-1913)
BA 1715	<i>L'Humanité</i> , organe du parti communiste
BA 1717	<i>L'Humanité</i> (1930-1932)
BA 1718	<i>L'Humanité</i> (1933-1934)
BA 1719	<i>L'Humanité</i> (1935-1936)
BA 1720	<i>L'Humanité</i> (1937-1940)

BA 1926	PCF : généralités
BA 1939	PCF : Groupes, cercles, associations communistes
BA 2038	Commémorations : La Commune de 1871, Louise Michel, Mur des Fédérés, Rapports de manifestations (1880-1957)
BA 2048 BA 2049	Marcel Cachin : Secrétaire général du PCF
BA 2294	PCF : Rapports et tracts (1955, 1957, 1958, 1961)
BA 2295	PCF : Tracts, Affiches (1961-1969)
BA 2062	CGT : Correspondance (1941-1969) Manifestations
BA 2443	Dossiers sur : Marcel Brout, Jean Catelas, Jacques Duclos, Emile Dutilleul, Gaston Monmousseau, Gabriel Péri, Arthur Ramette, Jean Rigal, Maurice Thorez, Tillon (1939)
BA 2445	PCF : association, dissolution
BA 2446	PCF : dissolution associations et bien des syndicats du parti communiste
DB 421	Commune Inhumation et exhumation des corps des fédérés, projet de cimetière spécial, projet de monument Anniversaires divers
DA 1	Commune de Paris (1871) Anniversaire des journées de mai 1871 en mai 1903 et 1904
GA D4-D5	Jacques Duclos
77 W 2193 412986	Fraternelle des Vétérans et des Amis de la Commune
77 W 1617 68754*	Jourdain René Marie André Francis dit « Francis Jourdain » Militant communiste
Iconographie Boite XXVI	Guerre de 1870 et la Commune Affiches diverses : hommages à la Commune de Paris, rassemblement au mur des Fédérés (s.d.)

Inventaire des « anciens communards »

Dossier	Côte	Communard référencé
Champy	BA 1007	Allemane
Joffrin	BA 1126	
Jourde	BA 1130	

Charles Amouroux	BA 931	
Greppo	BA 1100	Amouroux
Champy	BA 1007	
Cournet	BA 1020	
Charles Ferré	BA 1074	
Jourde	BA 1130	
Lefrançais	BA 1149	
Hippolite Ferré	BA 1075	
Greppo	BA 1100	
J.B. Clément	BA 1013	Camélinat
Champy	BA 1007	
Jourde	BA 1126	
Joffrin	BA 1126	
Jourde	BA 1130	Champy
Vallès	BA 879	Lucien Descaves
Carnet-Vidal	BA 992	
Cluseret	BA 1015	Louis Dubreuilh
Ebers	BA 1063	
Frankel	BA 1086	
Charles Ferré	BA 1074	
Gambon	BA 874	
Greppo	BA 1100	
Grousset	BA 1103	
Joffrin	BA 1126	
Charles Ferré	BA 1074	Hippolite Ferré
L.E. Clément	BA 1014	Théophile Ferré
Joffrin	BA 1126	
J.B. Clément	BA 1013	Goupil
Cournet	BA 1020	



Dereure	BA 1031	
Avrial	BA 943	
Cavalier	BA 1004	Elie May
J.B. Clément	BA 1013	
Champy	BA 1007	
Vallès	BA 879	
Dereure	BA 1031	
Laurent Ferré	BA 1074	
Avrial	BA 943	
Grousset	BA 1103	
Jaclard	BA 1123	
Jourde	BA 1130	
Frankel	BA 1086	

#### Archives de la presse<sup>402</sup>

-*La Petite République*, de 1892 à 1904 pour les mois de mars à juin.

-*L'Humanité*, de 1904 à 1971 pour les mois de mars à juin.

-*L'Intransigeant*, tous les numéros de 1883 à 1890.

-*Le Cri du Peuple*, tous les numéros de 1883 à 1890.

-*Le Populaire*, de 1921 à 1936 pour les mois de mars à juin.

-*Le Prolétaire*, tous les numéros de 1879 à 1890.

Revue *Europe* :

-n°64-65, La Commune de Paris, avril-mai 1951

-n°470-472, Jules Vallès, janvier-avril 1968

-n°499-500, La Commune de Paris, novembre-décembre 1970

-n°504-505, Documents sur la Commune, avril-mai 1971

#### Archives de Paris

Préfecture - Action sociale : Subventions aux associations - Sociétés de secours mutuel
---

<sup>402</sup> La consultation des différents titres a été faite à la Bibliothèque nationale.

1810-1929 Cote : D.X6 1 à 43
Préfecture - Action sociale : Etablissements charitables - Bureaux de bienfaisance 1812-1956 Cotes : D.1X2 1 à 186, D.2X2 1 à

### Sources cinématographiques

Armand GUERRA, *La Commune*, 1914

Robert MÉNÉGOZ, *Commune de Paris*, Production des Amis de la Commune, Documentaire, 1951, noir et blanc, 25 min

Jean PERÉ, *A l'assaut du ciel*, Production Jean Peré, Documentaire, 1962, noir et blanc, 19 minutes

René RICHON, *La barricade du Point du jour*, 1977

### Archives privées

#### Archives de la Bibliothèque Documentation Internationale Contemporaine (B.D.I.C.)

-Fonds *Ligue des Droits de l'homme, (et du citoyen)*. F°Δ rés. 842/2. Pièces Comptables (1913-1914) (Edmond Toussaint)

### Archives de l'association

<b>Carton</b>	<b>Contenu</b>	
Boite ancienne : association jusqu'en 1960	1913 : Deux lettres de Jules Martelet 1914 : Document de la Fraternelle des Anciens Combattants de la Commune 1920 : Lettre d'Elie May à Edouard Chenel 1932 : Lettre de V. Sergent à Chenel 1936 : lettre Chenel Années 1936-1937 : Questionnaire de Chenel	
Archives de l'association 1930-1950 Dossiers sur les Vétérans de la Commune Ce dossier permet de comprendre – grâce aux nombreuses fiches d'Edouard Chenel, secrétaire de l'association – les rapports entretenus entre les ultimes vétérans dans les années 1930 et l'association.	Jean Allemane	Louis Amoudry
	Andrieux	J. Baumann
	Camélinat	J. B. Clément
	Gustave Courbet	Auguste Deshauchamps

	H. Fourcade	Ant. Gay
	G. Inard	Joseph Lagriffoul
	Lejeune	Ach. Le Roy
	Edmond Lherminier	Charles Longuet
	Malassagne	Elie May
	Louise Michel	Noël
	Au. Philippe	Poënsin
	Georges Renard	Repiquet
	Frédéric Rey et Victor Rey	Schmit
	Victor Sérau	Narcisse Sureau
	Jean Thénard	Edouard Vaillant
	Julles Vallès	E. Vigey
	Vuillaume	Marie Wathier
	H. Yvon	
Archives association	Bulletin de l'association : 1963-1974	
Carton 3	<p>*Pochette : initiatives autres associations sur la Commune : -Exposition 3 octobre-8 novembre 1970 : Ville du Havre au Second Empire à la Commune de Paris</p> <p>-Septembre -octobre 1970 : "Bulletin historique et archéologique de la C.A.S. "Paris-Distribution mixte" ; « En attendant la Commune »</p> <p>-Vie associative : photographies + diapositives (Centenaire / banquet 35-36 + Duclos)</p>	
Carton 4	<p>*Pochette "articles divers sur la Commune de Paris : -<i>Regards</i>, n°61, 14 mars 1935 -<i>L'Humanité</i>, 3 avril 1939 (Banquet) -<i>L'Humanité</i>, 18 mars 1939 ("Le Dix-Huit Mars")</p> <p>*Pochette, photographies anciennes de l'association :</p> <p>-Derniers communards -Photographies "anciennes à dater" -Photographies Adrien Lejeune -"1926-28-29-35" : Montée au Mur 1926 ; Défilé Montparnasse ; 1931 : Montée ; Photographie des anciens Communards ; Déjeuner de 1929 : Montée 1935 (utilisées par <i>Regards</i>).</p> <p>*Pochette 1936 : Photographies prises par</p>	

	<p>Marcel Cerf de la montée au Mur de 1936 utilisées par le numéro 124, mai 1936, de <i>Regards</i>.</p> <p>*Pochette 1936 : Photographie Malassagne et défilé Montparnasse</p> <p>*Pochette 1939 : 2 photographies</p> <p>*Pochette 1944-1945 : 5 photographies</p> <p>*Pochette 1946 : le plus gros dossier avec des photographies de Chenel et Jourdain en compagnie de Thorez, Duclos, Cachin).</p> <p>*Pochette 1948 : photographies du banquet</p> <p>*Pochette 1950-1951 : photographies du banquet et manifestation au Mur</p> <p>*Pochette 1962 : photographies du stand à la fête de l'Humanité</p> <p>*Pochette 1965-1966 : banquet – Fédérés – inauguration d'une plaque de rue à Villerupt – 1er Mai 1966</p> <p>*Pochette 1969-1970 "Mur" : montées au Mur</p> <p>*Pochette 1970-1971 : fête de <i>L'Humanité</i></p> <p>*Pochette 1971 : Photos du Centenaire à Moscou avec Moscou avec Jacques Braire</p> <p>*Pochette 1972 : Gauche Unie (Programme commun) au Mur</p>
--	---

### Documents imprimés à caractère de source

#### Mémoire(s) de communards

Jean ALLEMANE, *Mémoires d'un communard*, Paris, La Découverte, 2001 (Première Edition, 1981)

Jean BARRONET (présentation), *La Revue Blanche, Enquête sur la Commune de Paris*, Les Editions de l'amateur, 2011

Lucien DESCAVES, *Philémon, vieux de la vieille*, Olendorf, 1913

Prosper-Olivier LISSAGARAY, *Histoire de la commune de 1871*, Paris, La Découverte, 1996

Louise MICHEL, *La Commune*, Paris, Stock, 1970

Maxime VUILLAUME, *Mes cahiers rouges. Souvenir de la Commune*, Paris, La Découverte, 2011

Marc VUILLEMIER, *Souvenirs de deux communards réfugiés à Genève, 1871-1873*, Gustave Lefrançais, Arthur Arnould, Genève, Collège du Travail, 1987

#### Autres histoire(s) de la Commune

« Actes du colloque universitaire pour la commémoration du Centenaire de la Commune, Paris 21-22-23 mai 1971 », in. *Le Mouvement social*, numéro 79, avril-mai 1972

Joanny BERLIOZ, Emile TERSEN, *Vive la Commune de Paris!*, Paris, Editions sociales, 1951

Georges BOURGIN, *Histoire de la Commune*, Bibliothèque Socialiste, Cornély, 1907

Jean BRUHAT, Jean DAUTRY, Emile TIERSEN, *La Commune de 1871*, Paris, Editions Sociales, 1960

Compère-Morel (dir.), *Encyclopédie Socialiste, syndicale et coopérative de l'Internationale Ouvrière*, Paris, Aristide Quillet, 1912

Louis DUBREUILH, « La Commune », in. Jean JAURÈS (dir.), *Histoire socialiste*, Paris, Jules Rouff et Cie Editeurs, 1901-1904, pp. 249-494

Jacques DUCLOS, "A l'assaut du ciel". *La Commune de Paris, annonciatrice d'un monde nouveau*, Paris, Editions sociales, 1961

Institut Maurice Thorez, *Colloque scientifique international*, « Voici l'aube, l'immortelle Commune de Paris », *compte rendu analytique du Colloque scientifique international organisé par l'Institut Maurice Thorez*, Paris, Editions sociales, 1972

Friedrich ENGELS, Karl MARX, *Inventer l'inconnu, Textes et correspondances autour de la Commune*, Paris, La Fabrique, 2012

Hélène PARMELIN, *La montée au Mur*, Paris, Les Editeurs Français réunis, 1950

Gabriel PIORO, *Petit précis historique de la Commune de Paris (1871)*, Paris, Editions Sociales, 1967

Karl MARX, *La guerre civile en France*, Paris, Editions Science Marxiste, 2008

Jean SÉRY, « Pour le Mur des Fédérés », Imprimerie « La Productrice », 1907

## Table des matières

Remerciements	3
Liste des abréviations	4
Introduction	5
<u>Partie I</u> : La formation d'une association	23
<u>Chapitre I</u> : Une filiation disputée	27
I – L'existence d'un "comité quasi-officiel"	27
II – Une filiation idéologique	33
III – Points communs et concurrence des comités de secours	37
<u>Chapitre II</u> : Se regrouper, s'entraider et combattre l'oubli	42
I – Se regrouper pour s'entraider	42
II – Faire perdurer l'association par la commémoration	47
III – Une association personnifiée?	53
IV – Une activité en dents de scie : entre autonomie et intérêts communs	58
<u>Partie II</u> : Elargir pour se souvenir : entre Vétérans, Amis et « frères ennemis », 1905-1930	62
<u>Chapitre III</u> : 1905-1914, un changement du cadre associatif et la question des mobilisations mémorielles en faveur de la Commune	63
I – La Fraternelle, société philanthropique des Anciens combattants de la Commune	65
II – Marquer définitivement l'espace public par l'érection du monument aux fédérés	69
III – L'inclusion des Amis dans l'association	75
<u>Chapitre IV</u> : 1914-1930, la Fraternelle et les événements	79
I – La vie ordinaire de l'association : ce que disent les comptes	79
II – Pendant la guerre : Alix Lebey	85
III – Exister pendant la guerre et appréhender la scission de Tours	94
1) Le quotidien de l'association pendant la guerre	94
2) L'association et la scission de Tours	100
<u>Partie III</u> : Des vétérans et amis aux camarades	107
<u>Chapitre V</u> : L'association au coeur du discours politique	110
<u>I – Les « deux corps de Camélinat »</u>	110
1) 1930-1932 : la définitive prise en main de l'association par le Parti communiste	110
2) « Il est à vous! » : la place de l'association lors des obsèques de Camélinat	112

<u>II – L'association au service du Parti</u>	115
1) Les communards dans les années 1930	115
2) L'association pendant et avec le Front populaire	118
<u>III – Un nouvel animateur : Edouard Chenel, fils de communard</u>	122
1) Itinéraire d'un secrétaire général	122
2) Débats autour et à propos de l'association	125
3) La cérémonie Andrieux-Clément	127
<u>IV – 1944-1962 : retrouver sa place dans un nouveau contexte mémoriel</u>	132
1) La disparition des communards et l'apparition de mémoires concurrentes	132
2) 1948 – 1962 : une reprise de l'activité puis le sommeil brutal	134
<u>Partie IV : 1962-1971, en route pour le centenaire</u>	140
<u>I – La reconstitution de 1962</u>	142
1) Une complète refonte administrative...	142
2) ... pour la poursuite du même but politique	144
3) Une administration au service d'un projet ambitieux	147
<u>II - L'association dans les années 1960</u>	151
1) Le fil rouge commémoratif	151
2) Le bulletin de l'association	155
3) Les Amis de la Commune dans les municipalités communistes	158
4) Exposer et raconter l'histoire de la Commune de Paris	163
<u>III – Le Centenaire ou la Commune pour tous</u>	166
1) Diminuée et contestée, l'association à l'aube de 1971	166
2) Les centenaires de la Commune	168
Conclusion	174
Annexes	179
Bibliographie	188
Sources	197